

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 134 (2012)

Rubrik: France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

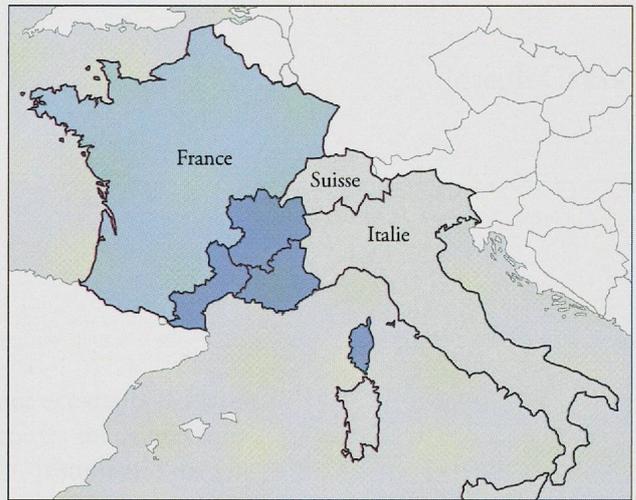
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANCE





BILAN RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DE CORSE

Joseph CESARI

DE LA CONNAISSANCE À LA MISE EN VALEUR

La Corse: une île antique sans antiquités!

Avec 8 681 km², la Corse est la troisième île de Méditerranée occidentale. Placée au cœur du golfe de Gênes, elle était au carrefour des routes maritimes antiques entre les mers Méditerranée et Tyrrhénienne. Véritable « montagne dans la mer », avec une chaîne dorsale qui culmine à près de 3 000 m, la Corse a toujours été présentée par les géographes de l'Antiquité comme « montueuse, accidentée, rocailleuse... », difficilement pénétrable et de surcroît fortement boisée. Bien qu'elle soit un incontournable repère pour les marins qui recherchent aussi ses « aiguades » et ses mouillages abrités, elle reste d'un abord difficile et ses vents comme ses écueils sont redoutés.

Il faut attendre la Renaissance et la *Description de la Corse*, par le savant humaniste Agostino Giustiniani, originaire de Gênes et évêque du Nebbio en Corse, pour disposer de quelques indices sur des vestiges archéologiques au sujet des principales villes corses de l'Antiquité. Mais c'est au chapitre sur « les bonnes choses qui se trouvent en Corse » qu'il signalera dans l'évêché d'Aléria la présence de « nombreuses médailles antiques en or et en argent, en calcédoine et en d'autres métaux... ».

L'histoire ancienne de l'île étant quasiment inconnue au XVIII^e s., Jean-Jacques Rousseau estimait que « les Corses sont presque encore dans l'état naturel ». Après 1768, date de l'annexion de la Corse à la France, la monarchie va faire dresser un état des lieux de sa nouvelle possession. Ce fut le début du « Plan Terrier » qui ne sera achevé que sous la Révolution. Les réalisateurs de cette difficile entreprise ont davantage été préoccupés par les réalités physiques et économiques du territoire que par les rares vestiges de son passé. Même la représentation cartographique de la Corse, n'est vraiment réalisée qu'en 1769 par l'ingénieur Jacques Nicolas Bellin dans sa « *Description géographique et historique de l'isle de Corse* ». Ce document sera la base de la carte moderne. La Corse sera presque toujours intégrée aux visées géostratégiques qui préoccupèrent les grandes puissances depuis Jules César, qui y séjourna lors d'un retour d'Afrique, jusqu'au XX^e s.

Avant le XIX^e s. les connaissances sur les origines et les antiquités de l'île étaient donc très indigentes et les historiens se limitaient généralement à citer les assertions des auteurs antiques et reprendre les chroniqueurs insulaires de la fin du Moyen Âge. La Corse était bien une terre antique, mais sans antiquités.

Vers le milieu du XIX^e s. la Corse devient une destination exotique qui attire des visiteurs dont les objectifs ne relèvent plus seulement des domaines militaire et

économique. L'émotion esthétique des paysages insulaires, la spécificité des mœurs de sa population vont stimuler écrivains et voyageurs fortement imprégnés de romantisme. Ajaccio deviendra « Station d'hiver » pour des Britanniques qui se regroupent dans un quartier résidentiel de la ville. Cette période sera aussi marquée par quelques avancées pour l'archéologie et plusieurs spécialistes vont, à la suite de Prosper Mérimée qui visita l'île en 1839 lors d'une mission officielle de reconnaissance des monuments et vestiges archéologiques, contribuer à faire connaître le passé insulaire. Une activité de recherches historique et naturaliste va s'organiser autour du chanoine *Letteron*, professeur à Bastia qui fondera le « Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse », encore très dynamique aujourd'hui. Au cours de la première moitié du xx^e s. les deux conflits mondiaux auront des conséquences durables sur les activités et l'organisation de la recherche archéologique et la valorisation des monuments historiques.

L'État après la mission de Prosper Mérimée avait réagi avec lenteur pour lancer un programme d'études sur les vestiges antérieurs à l'Antiquité. Ce n'est qu'en 1887, sous l'impulsion d'Alexandre Bertrand, qu'Adrien de Mortillet dressera un premier inventaire des monuments mégalithiques de l'île. Les pouvoirs publics tardent à investir le champ du patrimoine archéologique et le professeur Georges Lafaye déplore auprès de la Société des Antiquaires de France « la différence de traitement » des vestiges archéologiques entre la Corse et la Sardaigne voisine, qui disposait alors d'une administration spécialisée et d'un important musée archéologique à Cagliari. Il faut observer que ce retard d'organisation est général pour la France et les vestiges archéologiques devront attendre 1941 pour bénéficier, sous l'impulsion de Jérôme Carcopino alors secrétaire d'État du régime de Vichy, d'une réglementation spécifique. Plusieurs savants italiens vont aussi s'attacher à l'étude du passé antique et médiéval de l'île. Le conservateur du Musée de Cagliari, Ettore Pais, devait pro-

duire une volumineuse « Histoire de la Sardaigne et de la Corse durant l'Antiquité », puis Carlu Aru en 1908, publiait une étude de l'architecture romane pisane de l'île dans un bel ouvrage illustré par des photographies qui montraient l'état de vétusté et d'abandon de plusieurs monuments insignes de l'île.

Durant l'entre-deux-guerres, la revendication irrédentiste soutenue par le parti fasciste italien de Mussolini va activer de nombreuses études linguistiques, ethnographiques, historiques et archéologiques qui deviennent un enjeu politique. Au cours de cette période « l'italianité » de la Corse va être mise en exergue à travers les publications de chercheurs de la péninsule. Sous la direction de l'académicien Giovacchino Volpe, ces travaux seront publiés dans l'Archivio Storico di Corsica. Bottiglioni dans son monumental *Atlante linguistico della Corsica* étudie la langue corse, des archéologues comme Luigi Pigorini et Giglioli vont s'intéresser aux vestiges préhistoriques et, en 1942, était réunie l'œuvre du savant Mario Celso Ascari qui livrait une vaste synthèse sur la Corse antique.

Dans l'île et à Paris, les études historiques et archéologiques sont particulièrement soutenues par des insulaires, en particulier le professeur Ambroise Ambrosi, qui réalisera des fouilles à Aléria l'antique capitale de l'île (fig. 1). La découverte dans les années 30 d'un sarcophage historié, à Ajaccio, relance l'intérêt de l'archéologie déjà fortement



Fig. 1 — Aléria : vue aérienne des vestiges antiques (classés MH) (1^{er} plan) et du village moderne (2^e plan) (cliché Jean-François Paccosi).

souligné par les travaux de Louis Campi. L'archéologue provençal Fernand Benoît, qui deviendra le premier directeur des Antiquités historiques d'une vaste circonscription archéologique qui englobe plusieurs départements du continent et la Corse, en donnera une étude dans les *Mélanges de l'École française de Rome*. Mais jusque-là, aucun musée archéologique n'est organisé. Les vestiges mobiliers de quelque intérêt restent généralement aux mains de personnes privées et rares sont ceux qui furent acquis par des collections publiques, comme ce fut le cas du trésor de bronzes préhistoriques de l'âge du Fer découvert à Cagnano dans le Cap Corse, ou deux magnifiques situles de bronze trouvées à Caporalino en Haute-Corse. De même les vestiges monumentaux sont presque tous à l'abandon. L'ancienne église cathédrale romane de Mariana (fig. 2) attendra un toit jusqu'après la seconde guerre mondiale, l'église proche de San Parteo est en ruines et va le rester jusqu'aux années 50. De même une des plus belles églises romanes de Corse, la Chiesa Nera (en schistes noirs du Nebbiu incrustés de décors en marbre blanc) sera réduite à l'état de vestiges (fig. 3). L'administration des monuments historiques interviendra pour sauvegarder le clocher roman de Carhini (fig. 4), en Corse-du-Sud, et l'un des chefs-d'œuvre de



Fig. 2 — Lucciana : cathédrale de Sainte-Marie dite La Canonica (classée MH). Cliché pris avant 1940 (collection de l'auteur).

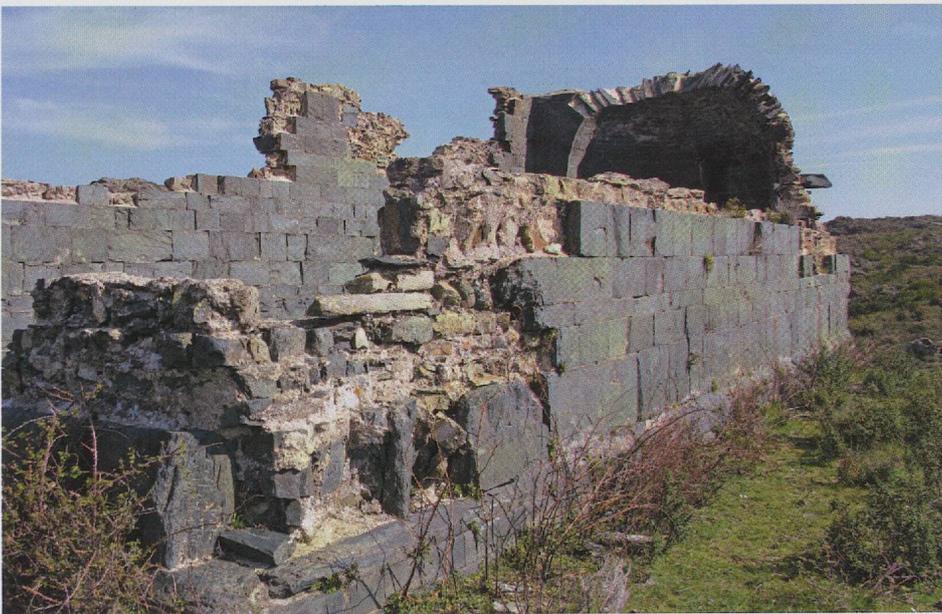


Fig. 3 — Pieve, église San Nicolao, dite « Chiesa Nera » : un chef d'œuvre de l'art roman abandonné et transformé en carrière depuis le début du xx^e siècle (collection SRA de Corse, cliché Alain Gauthier).



Fig. 4 — Carhini, l'église et son clocher : art roman-pisan du xiii^e siècle. Édifices classés au titre des Monuments historiques (collection SRA de Corse, cliché Alain Gauthier).

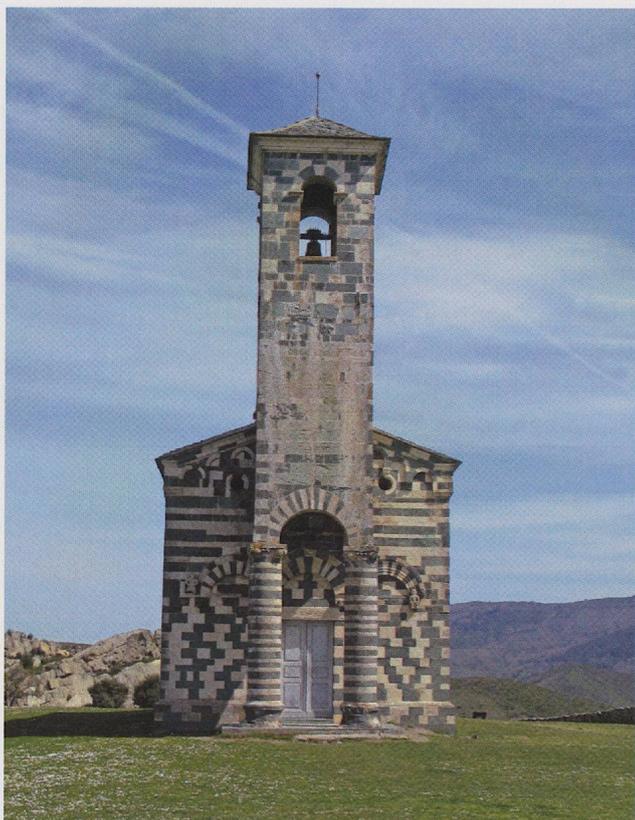


Fig. 5 — Murato, église romane de San Michele. Décrite par Prosper Mérimée en 1840 et classée sur la première liste des Monuments historiques (collection SRA de Corse, cliché Alain Gauthier).

l'art roman pisan: l'église polychrome de Saint-Michel de Murato en Haute-Corse (fig. 5). Sur le plan archéologique l'administration des Beaux-Arts fera exécuter en 1936 et 1937 deux campagnes de fouilles sur le site de l'ancienne ville romaine de Mariana. Ces travaux furent réalisés par l'archéologue Louis Leschi en collaboration avec l'architecte en chef Albert Chauvel. Ils utilisèrent pour la première fois un petit avion pour tenter d'identifier les vestiges archéologiques enfouis à partir de photographies aériennes. Ce bel élan sera interrompu par le déclenchement du second conflit mondial.

*De la seconde moitié du XX^e s. à nos jours :
découverte et valorisation de l'archéologie*

À partir des années 50, les directions des Antiquités historiques et préhistoriques sous l'impulsion de leurs directeurs, Fernand Benoît et Sylvain Gagnière, vont organiser des fouilles régulières en Corse. Une partie de la nécropole romaine sur le site de la ville antique d'Aléria sera repérée par M. Arcelin, collaborateur de Fernand Benoît, alors directeur du Musée Borély de Marseille. Puis des fouilles et des prospections seront confiées sur Aléria à Jean-Paul Boucher et Jean Jehasse. En Pré- et

Protohistoire, les travaux sont organisés sous la responsabilité scientifique de Roger Grosjean, qui vient d'accéder au CNRS sous le double parrainage de l'Abbé Breuil et Raymond Vaufrey, avec comme thème d'étude: la Préhistoire corse. Grâce à un inestimable réseau d'informateurs locaux, au premier rang desquels nous devons citer l'archiviste départemental Pierre Lamotte et une aristocrate anglaise, Dorothee Rose-Carrington (Lady Rose), Roger Grosjean va accroître de manière significative l'inventaire des gisements archéologiques et identifier clairement une production statuaire anthropomorphe monumentale de l'âge du Bronze. Ces statues-menhirs sont de véritables œuvres d'art archaïques qui proposent avec un certain réalisme la représentation des personnages d'une société dominée par la figure du guerrier aux armes ostentatoires. Associés aux statues de pierre, Roger Grosjean va aussi mettre au jour des habitats dont les constructions principales, en forme de tours, ont de fortes affinités avec les édifices nuragiques de Sardaigne. Le site du Castellu d'Araggiu, au-dessus du golfe de Porto-Vecchio découvert en 1967 par Roger Grosjean en est un excellent exemple (fig. 6). Ces vestiges spectaculaires attribuables à l'âge du Bronze vont être rapidement médiatisés. Différents articles de presse, mais aussi la télévision et le cinéma vont présenter ces remarquables découvertes. C'est le début d'une mise en valeur des monuments et des gisements qui les contiennent.

À travers des quotidiens locaux et nationaux, des magazines de grande diffusion comme *Marco Polo*, *Science et Vie*, *Archeologia*, etc., ou des films documentaires et des reportages télévisés, on découvrirait aussi les paysages somptueux d'une Corse traditionnelle, en cours de disparition. Ces images vont influencer et stimuler les activités touristiques et le site archéologique de Filitosa, qui concentrait à lui seul près du tiers des statues menhirs, deviendra une étape incontournable dans les circuits touristiques de l'île.

Pour l'Antiquité classique, Jean et Laurence Jehasse vont fouiller l'exceptionnelle nécropole d'Aléria qui rattache sans ambiguïté la Corse au monde étrusque. Près de 200 tombes aux mobiliers d'une grande richesse vont permettre l'ouverture du premier espace muséographique insulaire entièrement réservé aux vestiges

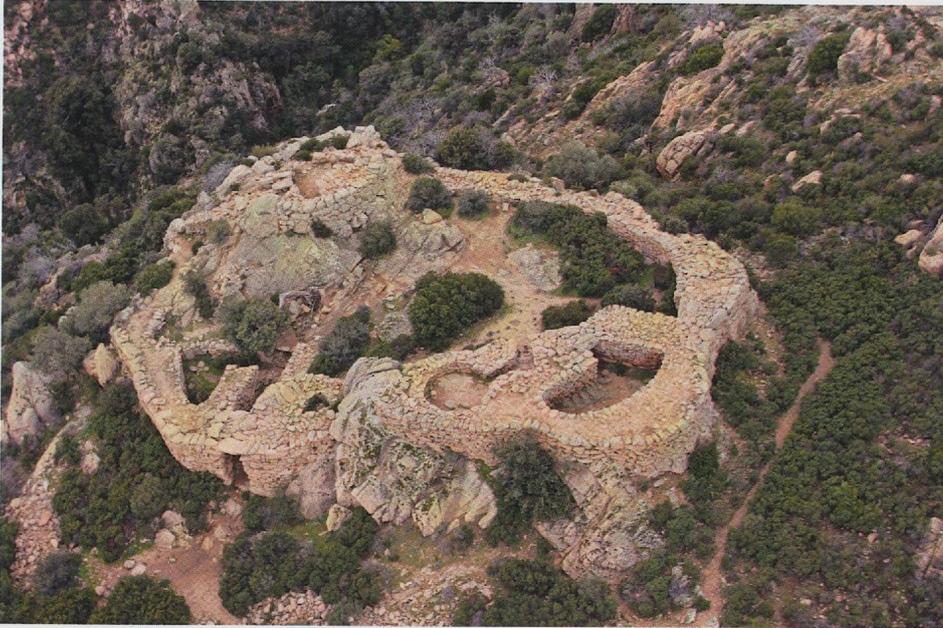


Fig. 6 — San-Gavino-di-Carbini, Castellu d'Araggiu, complexe fortifié de l'âge du Bronze. Classé au titre des Monuments historiques (collection SRA de Corse, cliché Alain Gauthier).

archéologiques. Ce lieu deviendra l'actuel Musée départemental d'Archéologie de la Haute-Corse. De même au cours des années 70 des « dépôts archéologiques » sont organisés. Celui de Lévie en Alta Rocca va se constituer à partir des fouilles conduites par Roger Grosjean à Cucuruzzu sur les vestiges d'une monumentale enceinte et d'une tour de l'âge du Bronze. Puis il va accueillir les découvertes de François de Lanfranchi, dont le squelette féminin d'une adulte mésolithique, mis au jour dans l'abri de l'Araguina-Sennola à Bonifacio.

L'intensification des recherches va bénéficier d'une meilleure intervention des pouvoirs publics, d'abord celle de l'État et du ministère de la Culture qui va accompagner financièrement les fouilles, puis le département de la Corse. Plusieurs sites et monuments archéologiques vont bénéficier de protections juridiques. Des acquisitions foncières vont permettre à l'État d'avoir la maîtrise de grands gisements archéologiques. On retiendra l'achat en 1974, de plus de 20 ha de terrains contenant l'antique colonie romaine d'Aléria, l'acquisition du gisement de Cucuruzzu à Lévie et celle de l'abri préhistorique de l'Araguina-Sennola à Bonifacio. Tous ces sites seront classés au titre des monuments historiques. De même une active politique de restauration d'édifices emblématiques sera menée par la Direction régionale des affaires culturelles. On retiendra en particulier l'ancienne cathédrale de la Canonica, qui dans ses abords avait livré à Geneviève Moracchini-Mazel, dans les années 60, la présence d'une première église et d'un baptistère aux mosaïques polychromes, dont les thèmes figuratifs nous laissent entrevoir des rapports avec la Méditerranée orientale. Ici c'est la commune qui sera impliquée fortement dans la préservation et la valorisation de son patrimoine avec l'aide de l'État, du département et aujourd'hui de la Collectivité territoriale de Corse.

LA SPÉCIFICITÉ INSTITUTIONNELLE DU DOMAINE CULTUREL EN CORSE

C'est précisément au cours des années 70-80 qu'un vaste et fort courant d'opinion va revendiquer en Corse une réappropriation de la culture insulaire. Ce que l'on a désigné sous le nom de « Riacquistu » est né avec la montée du nationalisme corse. Tous les domaines de la culture ont bénéficié de ce mouvement, y compris l'archéologie, bien que cette dernière soit désormais placée dans le champ strictement scientifique. À partir de revendications culturelles, l'État a largement déconcentré puis décentralisé une grande part de ses attributions vers la région Corse. Celle-ci

obtiendra un statut particulier, qui dans le domaine culturel, lui accorde une compétence totale à l'exception de l'application des lois et règlements spécifiques, qui restent du domaine régalién de l'État. Ainsi en matière de monuments historiques la Collectivité territoriale de Corse avait reçu dès 1991 toutes les dotations budgétaires pour mener une politique de restauration et d'entretien du patrimoine protégé. En 2002, une seconde loi va lui transférer en pleine propriété tous les monuments historiques appartenant à l'État, y compris les sites archéologiques et les mobiliers qu'ils contiennent. Elle est en outre chargée de la conservation des vestiges et de leur valorisation dans le respect des dispositions du code du patrimoine. Avec la collaboration de l'État la Collectivité territoriale de Corse fera l'acquisition de nouveaux gisements en vue de leur mise en valeur. Notons en particulier les alignements mégalithiques de Stantari et Rinaiu sur le plateau de Cauria à Sartène en Corse-du-Sud. À travers une *Charte culturelle* signée par l'État, la Collectivité territoriale de Corse et les deux départements, la Carte archéologique nationale, outil indispensable pour le développement d'une politique efficace de connaissance et de protection du patrimoine archéologique, sera temporairement renforcée.

De son côté, la Collectivité territoriale de Corse va créer un véritable service du patrimoine au sein duquel sera identifié le *service de l'archéologie et des musées*.

Le département de Corse-du-Sud, va à partir des années 1981 ériger en musées de plein exercice les deux « dépôts archéologiques » de Sartène et Lévie. Chaque établissement sera dirigé par un conservateur. Au cours des deux dernières décennies ces musées archéologiques, labellisés « Musée de France » seront réorganisés et modernisés, ils deviendront de véritables équipements culturels au service du développement et de la connaissance du patrimoine archéologique, avec une fréquentation croissante de leurs publics.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE INSULAIRE : UN OBJECTIF D'ÉCONOMIE CULTURELLE

Aujourd'hui plus qu'hier le patrimoine archéologique est fortement menacé en raison d'une forte croissance des travaux d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La réglementation sur l'archéologie préventive vient créer de nouveaux besoins en matière d'études et de conservation des découvertes. Les protections juridiques au titre des monuments historiques des vestiges archéologiques ainsi que les acquisitions foncières ne sont pas toujours faciles à obtenir. Les moyens financiers publics pour la valorisation des sites et monuments archéologiques ont été renforcés mais l'accumulation des retards dans ce domaine est encore importante. Enfin les retombées économiques espérées par ces mises en valeur ne doivent pas occulter les problèmes fondamentaux de la connaissance et de la conservation des vestiges. Il faut à l'avenir craindre que nos gisements ne soient victimes de leur succès auprès du public, et déjà la « surfréquentation » de certains monuments fragiles laisse entrevoir des possibles dérives.

Dans ce domaine l'évaluation préventive des risques pour la bonne conservation des gisements doit précéder celle de leurs potentialités économiques. La seule garantie impartiale d'une politique de conservation et d'exploitation économique équilibrée relève des institutions publiques. La juste contrepartie des études et des travaux, généralement bénévoles, des chercheurs doit se retrouver dans une active protection au titre des monuments historiques du patrimoine archéologique et dans sa restitution au public. Cette vision doit toujours privilégier dialogue et recherche d'un consensus avec les propriétaires privés, qui sont des partenaires incontournables dans toute politique de gestion raisonnée et de mise en valeur d'un patrimoine archéologique, qui dans sa grande majorité leur appartient. Actuellement on ne dispose que d'un seul exemple de valorisation et de gestion privée d'un grand site

archéologique, celui de Filitosa en Corse-du-Sud, sur la commune de Sollacaro. L'importance du nombre de visiteurs doit ici inciter à une certaine prudence pour la conservation pérenne des vestiges fragiles exhumés et immédiatement livrés à la visite dès 1956. Le maintien *in situ* des statues-menhirs pose le délicat problème de leur bonne conservation. La plupart des spécialistes s'accordent pour une protection physique des œuvres dont il conviendra d'étudier les modalités de réalisation et d'insertion dans le site. De semblables préoccupations sont aussi valables pour les autres gisements qui contiennent des mégalithes.

Les grands projets de valorisation en cours : devraient bénéficier d'un investissement de la Collectivité territoriale. Outre ses propres monuments, cette dernière intervient dans la conservation et la mise en valeur des vestiges archéologiques. Que ces derniers soient issus des travaux réalisés dans le cadre de la programmation nationale de la recherche archéologique, ou des travaux liés à l'archéologie préventive, réalisés dans le cadre d'aménagements divers et de travaux d'urbanisme.

La Collectivité territoriale de Corse a lancé des programmes de valorisation pour les sites archéologiques qu'elle possède. Ces programmes ont été l'objet d'études d'économie touristique et d'avants projets de conservation et restauration, elles ont concerné les monuments et sites suivants :

- site et monument protohistorique de Cucuruzzu sur la commune de Lévie ;
- sites et monuments mégalithiques du plateau de Cauria sur la commune de Sartène ;

– site et monuments de l'antique cité d'Aléria, dans la plaine orientale de la Corse. Aux côtés des efforts de la Collectivité territoriale de Corse, une commune comme Lucciana propriétaire du site antique, paléochrétien et médiéval de Mariana s'implique dans l'étude, la conservation de ses monuments et dans la création d'un musée de site.

Plusieurs projets de développement microrégional portés par des collectivités locales (c'est par exemple le cas de la mise en valeur du gisement de l'âge du Bronze de Cuccuruzzu en Corse-du-Sud, classé au titre des Monuments historiques et inscrit sur la liste des *100 sites historiques d'intérêt commun méditerranéens*), le Parc naturel régional, le Conservatoire du littoral, voire des particuliers, intègrent aujourd'hui le patrimoine archéologique comme l'un des principaux vecteurs du développement de l'économie touristique. Souhaitons que cette nouvelle dimension du patrimoine archéologique vienne renforcer son intérêt dans l'élaboration de toute politique publique.

BIBLIOGRAPHIE

100 sites historiques d'intérêt commun méditerranéen. Première rencontre internationale des responsables des sites historiques d'intérêt commun méditerranéen. Plan d'Action pour la Méditerranée, programme des Nations Unies pour l'environnement, Ministère des affaires étrangères (France), Ministère de la culture et de la communication (France), Ministère de l'environnement (France). Atelier du patrimoine, Marseille janvier 1989. Actes T. 1, 60 p.

Action culturelle Patrimoine Sport Jeunesse, Guide des aides. Collectivité territoriale de Corse, Ajaccio 1997. 1 vol. 172 p.

CESARI Joseph (dir.) *et al.*, *Corse des origines*. Guides archéologiques de la France n° 30, Ministère de la Culture et de la Francophonie et Imprimerie nationale Éditions, Paris 1994, 142 p. (Réédition, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Éditions du Patrimoine, Imprimerie nationale Éditions, Paris 1999).

CESARI Joseph (dir.) *et al.*, *Corse antique*. Guides archéologiques de la France n° 45. Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2010, 120 p.

- DECROUEZ Danielle, CHAMAY Jacques, ZEZZA Fulvio (éd.), *La conservation des monuments dans le bassin méditerranéen/The conservation of monuments in the Mediterranean Basin*. Actes du 2^e Symposium International. Proceedings of the 2nd International Symposium Genève, 1991. Genève, 1992, 1 vol., 527 p.
- Document unique de programmation* (1994-1999) Corse, objectif 1. Commission de l'Union Européenne, Préfecture de Corse, Collectivité territoriale de Corse. Ajaccio, 1994 (cf. en particulier axe 4: « Mise en valeur du patrimoine touristique et culturel » pp. 101-111).
- Guides des aides Patrimoine*, Collectivité territoriale de Corse, Ajaccio décembre 2006, 89 p.
- MANISCALCO Fabio (a cura di), *La Tutela dei Beni Culturali in Italia*. *Mediterraneum* vol. 1, Napoli 2002, 358 p.
- Plan de développement de la Corse* (actualisé). Plan de développement septembre 1993, Actualisation juin 1999. Collectivité territoriale de la Corse. Ajaccio, 1999 (en particulier chap. « Culture », pp. 171-177, et « Tourisme », pp. 68-77 et 244-247).
- SANTONI Vincenzo, *Maimone ! Maimone ! Teoria e sociologia dell'organizzazione culturale*. Ministero per i Beni e le Attività culturali. Soprintendenza per i Beni Archeologici delle province di Cagliari e Oristano. Cagliari, 2003, 183 p.
- VIOLA Antonio, PRINCE Myra (dir.), *Projeter l'ancien*. 5 séminaires. Direction de l'architecture et du Patrimoine, Paris 2003, 1 vol., 348 p.



PROJET DE VALORISATION DE LA CITÉ ANTIQUE ET MÉDIÉVALE DE MARIANA : LE PARC ARCHÉOLOGIQUE ET LE MUSÉE DE SITE « PRINCE RAINIER III DE MONACO »

Isabelle DAHY et Daniel ISTRIA

Le projet de mise en valeur de la cité antique et médiévale de Mariana a vu le jour au début des années 2000, au moment de la reprise des fouilles archéologiques sous la direction de Ph. Pergola (dir. de recherches, UMR 7298 LA3M, CNRS - Université d'Aix-Marseille).

Ce projet, tout à fait novateur pour la Corse, est porté par la ville de Lucciana, propriétaire du site, épaulée dans son travail par un comité de pilotage et un conseil scientifique. Ces derniers réunissent au total une vingtaine de personnes dont des représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, des scientifiques ainsi que conservateurs de musées.

Plus qu'une simple volonté de présentation des vestiges mis au jour depuis la fin des années 1930, tous ces partenaires ont formulé le souhait de mettre en place un outil à vocation plurielle.

UN OUTIL À VOCATION PLURIELLE

La valorisation du site archéologique est envisagée en assignant d'emblée différents objectifs. Il s'agit d'y structurer un « outil » à vocation multiple.

Il a tout d'abord pour mission de conserver et gérer l'ensemble des vestiges archéologiques dégagés ou encore enfouis. Le musée de site sera ainsi amené à assurer la gestion d'un parc archéologique qui réunira le site proprement dit de Mariana, classé au titre des monuments historiques depuis 1991, la cathédrale romane dite la Canonica, classée depuis 1886, l'église romane de San Parteo, classée depuis 1886, et enfin la réserve archéologique située entre l'emplacement du futur musée et la cathédrale, soit environ 5 hectares acquis par la commune de Lucciana.

Rendre lisible et compréhensible les vestiges en place sera l'axe majeur qui structurera la politique en faveur des publics. Cette dynamique aura des conséquences en matière d'aménagement et dans la mise en parcour du site, notamment en permettant un accès facilité au public à mobilité réduite.

Enfin, la recherche archéologique continuera à jouer un rôle fondamental dans la mise en œuvre et le fonctionnement du parc archéologique. Dans le cadre des propositions d'aménagement et de conservation-restauration, nous avons mis en place une collaboration étroite bien en amont entre les scientifiques et les architectes. Les restaurations et les aménagements auront pour vocation de transmettre ce que les archéologues connaissent et comprennent de Mariana. En outre, la création du musée archéologique offrira un cadre de collaborations, de partenariats et de

soutien, afin de poursuivre la recherche sous la forme notamment de campagnes de fouilles programmées.

Nous souhaitons ainsi mettre en place un environnement qui fournira un espace d'échanges permettant une conservation et une recherche sur le terrain efficace, pour une transmission efficiente au grand public et aux générations futures, au sein du musée.

HISTORIQUE DU SITE

Mariana est une colonie de citoyens romains fondée par le général Caius Marius autour de 100 av. J.-C. (fig. 1). Plusieurs auteurs, tels Sénèque, Pline l'Ancien et Solin, en témoignent par leurs écrits. Même si les sources juridiques qui nous sont parvenues ne le mentionnent pas de manière spécifique, il est vraisemblable que la création de Mariana ait eu lieu dans le cadre de la politique de fondations de colonies pour les vétérans de Marius qui était établie dans la *lex Appuleia* de 103.

La ville bénéficie d'une situation privilégiée au nord de la plaine orientale de l'île, à proximité du littoral, de l'embouchure du fleuve Golo et de l'étang de Biguglia. Bien que le secteur ait été occupé par des colons dès le II^e s. av. J.-C., comme en témoignent les vestiges de la toute proche *villa* des Palazzi (commune de Venzolasca), Mariana fut érigée sur un terrain vierge. Son territoire s'étendait dans la plaine littorale, peuplée par les *Vanacini*, dont la contestation concernant l'attribution de parcelles périphériques (*agri subsecivi*) aux colons se prolongera jusqu'à la solution définitive qui ne fut atteinte qu'en 77 ap. J.-C.

Vers le III^e s., l'agglomération s'étend sur plus d'une vingtaine d'hectares; il n'est pas certain qu'elle ait été défendue par un rempart. Elle est organisée selon un plan orthonormé au centre duquel semble se trouver le *forum* (fig. 2). Deux vastes nécropoles ont pris place à l'est (nécropole d'I Ponti) et à l'ouest (nécropole de Palazzetto-Murotondo) de l'espace urbain. Plusieurs axes routiers sont connus dont l'un, le plus méridional et bordé de portiques, se prolonge vers l'intérieur des terres et vers le littoral où pourrait se trouver au moins l'un des ports. Dans la campagne environnante, soit dans un rayon de 5 km, plus d'une centaine d'établissements ruraux (*villae*, fermes, annexes agricoles, nécropoles...) ont été repérés et dans quelques cas fouillés.



Fig. 1 — Vue aérienne du site archéologique. Au premier plan, l'église romane de San Parteo. Au second plan, la Canonica et le site archéologique de Mariana sur son flanc sud (photo: © CNRS - Commune de Lucciana).

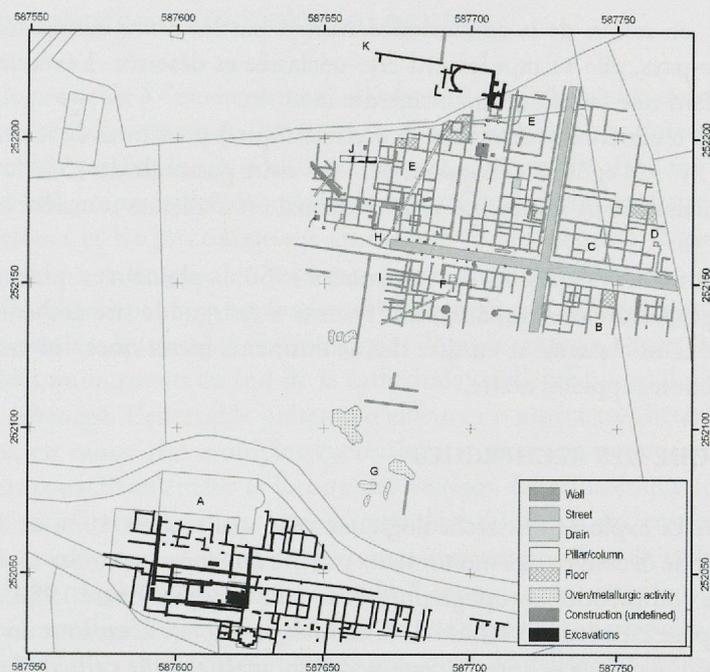


Fig. 2 — Plan de vestiges fouillés (au sud) ou repérés grâce aux prospections géoradar (au nord) (© L. Verdonck, université de Gent, Belgique).

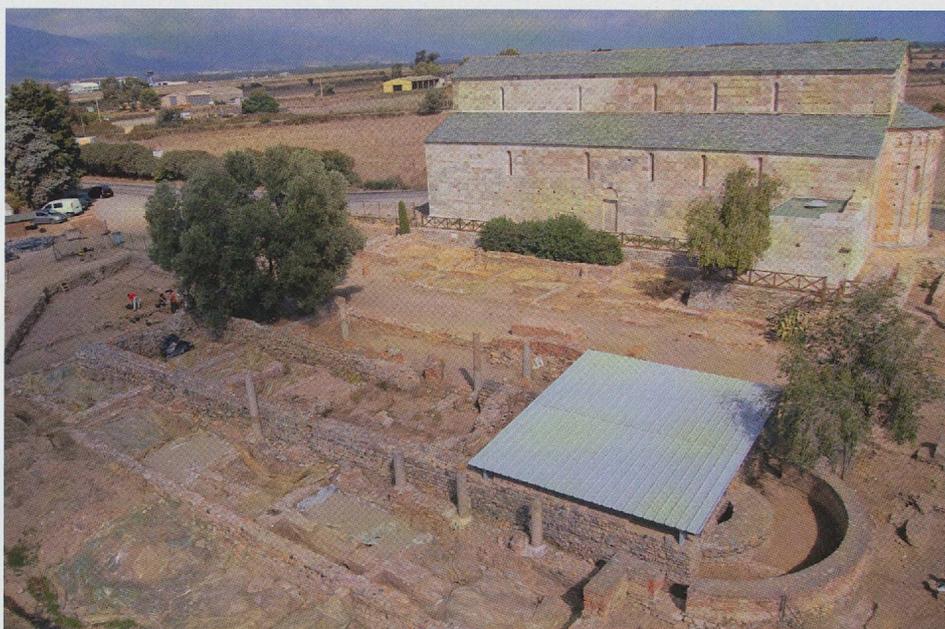


Fig. 3 — Les cathédrales de Mariana. Au premier plan, l'église paléochrétienne (photo: © CNRS - Commune de Lucciana).

Alors que quelques quartiers semblent être déjà abandonnés, et certains depuis le III^e s., un groupe épiscopal est érigé sur une *domus* au sud de la ville dans le courant du V^e ou du VI^e s. Au même moment, ou peu après, une église cimétériale (San Parteo) est bâtie au sud-ouest de la ville, au cœur d'une nécropole plus ancienne. Constitué d'une église, d'un baptistère et de plusieurs annexes, le groupe épiscopal est modifié à plusieurs reprises notamment à partir du début du VIII^e s. quand Mariana est élevée au rang d'unique siège épiscopal de l'île. Ce nouveau statut permet de pérenniser l'habitat autour de la cathédrale et de conserver un véritable dynamisme durant tout le premier Moyen Âge.

Au début du XII^e s., alors que la République de Pise a pris possession de la Corse, la cathédrale est reconstruite dans un style roman (fig. 3). Consacrée en grande pompe en 1119, il s'agit du plus vaste des édifices de culte de Corse. L'ambition des pisans était de faire de Mariana le centre religieux, politique et sans doute économique de

l'île. Mais, en raison de la concurrence exercée par les *castra* édifiés sur les reliefs de l'arrière-pays, elle va rapidement être déclassée et désertée. L'évêque lui-même s'installe dans une fortification voisine dès le XIII^e s.

Malgré une tentative de réinstallation ecclésiastique à proximité de la cathédrale au milieu du XV^e s., l'église est abandonnée. Une visite pastorale de 1530 la décrit déjà comme partiellement ruinée. Le siège épiscopal est d'ailleurs transféré à Bastia à la fin du XVI^e s.

Dès ce moment et jusqu'au début des années 1960, la plaine n'est plus utilisée qu'à des fins agropastorales. L'urbanisation récente a épargné le site archéologique qui a bénéficié d'un classement au titre des Monuments historiques, lui assurant ainsi une protection supplémentaire.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les premières explorations archéologiques sont réalisées en 1936 et 1937. Elles permettent de découvrir des monuments publics qui constituent des repères importants pour comprendre la topographie de la ville antique. Entre 1958 et 1967 un large décapage est entrepris au sud de la cathédrale (fig. 4). C'est tout un quartier de la ville antique qui est exhumé à cette occasion, mais aussi la cathédrale paléochrétienne et son baptistère. Peu après, des fouilles de sauvetage permettent de dégager une partie des nécropoles de Palazzetto-Murotondo et de I Ponti. À la suite de près de 30 ans d'interruption, un nouveau projet est mis en place entre 2000 et 2007. L'objectif est alors une approche globale pluridisciplinaire de la ville et de son environnement. Parallèlement, des fouilles préventives ont permis d'étudier des fermes et des nécropoles des II^e-III^e s. situées à proximité de la ville.

Mariana présente une situation exceptionnelle, celle d'une ville occupée durant près de 1 500 ans, n'ayant pas fait l'objet de reconstructions destructrices. Ainsi, on peut estimer que l'espace archéologique préservé, potentiellement étudiable et valorisable, couvre une surface de plus de 50 hectares comprenant la ville, ses nécropoles et ses abords. Quant aux fouilles archéologiques, elles ont porté sur une étendue d'un peu plus de 2 500 m², auxquelles il faut ajouter une zone suburbaine de plus de 2 hectares, objet de fouilles préventives.



Fig. 4 — Vue aérienne de la cathédrale romane et du secteur de la ville romaine fouillé entre 1958 et 1967 puis entre 2000 et 2007 (photo : © CNRS - Commune de Lucciana).

L'AMÉNAGEMENT DU PARC ARCHÉOLOGIQUE

Une étude préalable à l'aménagement et à la restauration du site archéologique de Mariana a été commandée en 2011 par la ville de Lucciana, propriétaire du site, à l'architecte du patrimoine A. Oziol associé aux cabinets Ph. Fraisse et MW. Leur cahier des charges comprenait un diagnostic précis de l'état sanitaire des vestiges archéologiques et les préconisations en matière de restauration. Une proposition d'aménagement et de mise en parcours du site actuel de Mariana et enfin, une proposition phasée pour un aménagement global du parc archéologique (fig. 5).

À l'heure actuelle, les vestiges archéologiques dégagés entre les années 1958 et 2007 sont visibles uniquement au sud de la cathédrale médiévale, mais il n'existe pas de parcours aménagé. L'ensemble présente d'ailleurs un aspect très hétérogène, sinon chaotique, en raison des multiples excavations et des restaurations anciennes qui perturbent considérablement la lecture des vestiges. La signalétique (panneaux de présentation) à l'intérieur et aux abords immédiats du site est ancienne et détériorée. Le projet prévoit tout d'abord de présenter ces vestiges dans le cadre d'un parc archéologique dont l'objectif est de rendre l'ensemble des témoignages matériels lisible et compréhensible par un parcours et une signalétique adaptée.

La déviation de la route départementale qui coupe actuellement le site dans le sens est-ouest à la hauteur de la cathédrale, permettra de rendre son unité à la ville antique. Le futur tracé et l'acquisition des terrains en conséquence ont d'ores et déjà été réalisés, une fouille préventive sur le parcours de la nouvelle route devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2012. La maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par le conseil général de Haute-Corse.

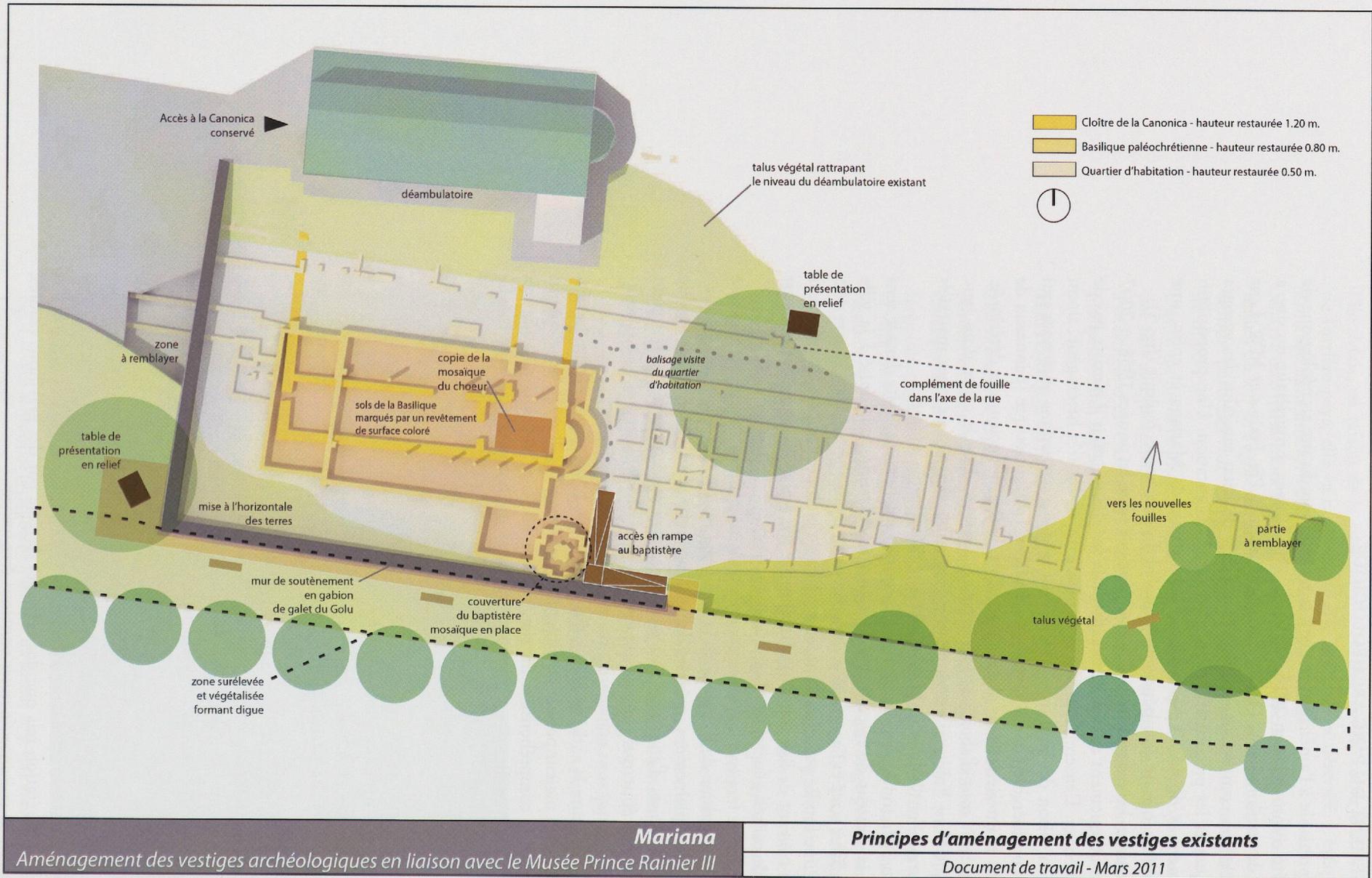
L'aménagement se fera en plusieurs étapes, en construisant un cheminement qui se développera au rythme de l'avancée de la recherche. Ainsi, les futures fouilles programmées seront pleinement intégrées dans la démarche de valorisation de manière à compléter la visite, d'année en année, par les futures découvertes, notamment autour du groupe épiscopal et du centre monumental de la ville et de l'église suburbaine San Parteo qui sont considérées comme des zones privilégiées.

Le secteur situé entre la cathédrale et la limite nord de la ville, non encore fouillé, constitue un atout majeur pour le rayonnement de l'ensemble. Il recèle des éléments essentiels pour la compréhension du site, comme les voies, les îlots d'habitation et les monuments publics. Il constituera donc le champ principal de la recherche permettant de montrer l'archéologie en train de se faire. Il sera par conséquent indispensable d'imaginer une signalétique modulaire capable de suivre l'évolution de ces fouilles.

Autour de la cathédrale, les vestiges dégagés depuis la fin des années 1950 devront faire l'objet d'une dérestauration et d'une nouvelle restauration afin de donner à l'ensemble une plus grande lisibilité des phases d'occupation successives tout en conservant son charme particulier lié à la végétation existante et à la présence de l'église romane.

De là, la visite se poursuivra en parcourant le chemin arboré en direction de l'église cimétériale San Parteo, distante de 500 m. Un aménagement scénographique permettra de comprendre l'histoire des édifices superposés, des ^{v^e} et ^{xii^e} s., ainsi que la nécropole dont on peut voir à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, des sépultures encore en place.

En termes d'aménagement, le défi est de donner une homogénéité à l'ensemble tout en permettant une parfaite lisibilité et en conservant l'ambiance romantique de certains secteurs. Il est proposé à cet effet de réaliser un cheminement arboré offrant la possibilité de déambuler agréablement en direction de la Canonica. Des éléments d'interprétation tels que des balisages de voie par des gravillons colorés, des indications de présence de murs pourront être utilisés.



Mise en valeur du site antique de Mariana - Commune de Lucciana - Philippe Fraisse / Antoine Oziol / Agence MW - Rapport intermédiaire - Mars 2011

Fig. 5 — Projet d'aménagement du site autour de la cathédrale romane (© Agences Oziol, MW, Fraisse).

LE MUSÉE DE SITE

Le projet architectural

Le parc sera complété d'un musée de site, labellisé Musée de France, qui fournira les outils nécessaires à la compréhension et à la connaissance de Mariana. Cela se traduira auprès du grand public par l'exposition permanente complétée par des expositions temporaires ainsi que des actions de médiation culturelle. Le musée sera le lieu de conservation de l'ensemble des découvertes mises au jour sur le site ou sur le territoire de la cité antique de Mariana, au sein de la collection publique ou, pour le mobilier trop fragmentaire et les ecofacts, au sein de son dépôt de fouilles. Enfin, le musée assurera une mission de recherche sur le terrain, en fédérant et soutenant, dans le cadre de programmes de recherches, fouilles et études menées par des scientifiques extérieurs au musée.

Ce musée sera implanté à l'extrémité nord du site. Les vestiges archéologiques qui pourront éventuellement être dégagés lors des fouilles préventives préalables seront ainsi intégrés dans le bâtiment.

Il sera le point de départ du parcours de visite qui se poursuivra ensuite sur le parc archéologique avec un retour au musée. Le parc archéologique est envisagé comme un objet à part entière de la collection du musée de site. C'est pour cette raison que le parti pris architectural mettra l'accent sur la communication visuelle entre l'intérieur du musée et le site afin d'assurer une parfaite continuité et cohérence entre les traces matérielles conservées *in situ* et leur représentation au sein l'exposition.

La superficie utile du musée projeté est de 1 817 m² (2 400 m² en SHON) dont 900 m² d'espaces publics. Les espaces d'exposition se développeront sur 600 m² dont 450 seront dévolus à l'exposition permanente.

Le concept muséographique

Le discours scientifique est axé sur le fait urbain et sur l'interaction homme-milieu. Ces thèmes sont abordés sur le temps long et organisés dans le cadre d'une visite à la fois chronologique et thématique. Ce parcours permettra de comprendre comment la ville a été fondée, a fonctionné, a évolué et est devenue, dans un contexte insulaire profondément rural, la capitale chrétienne de la Corse. En second lieu, le discours portera sur le thème de l'interaction homme-milieu. Il s'agira de mettre en évidence comment, au fil des siècles, les contraintes et atouts environnementaux ont influé sur l'occupation humaine du territoire, mais également combien la présence humaine a façonné le paysage de la plaine, bien au-delà de l'occupation de la ville elle-même. De fait, le propos ne se limitera pas au site de Mariana proprement dit, c'est-à-dire à l'espace urbain, mais est élargi à l'espace rural de la cité avec ses petites fermes, ses édifices de culte, ses espaces agricoles ou encore ses zones humides.

À l'heure actuelle, la collection présentée en exposition compte près de 450 pièces dont de nombreux objets de la vie quotidienne mais également des éléments architecturaux de grandes dimensions et des panneaux de mosaïque. Cette collection est issue des fouilles programmées anciennes et récentes, mais aussi des fouilles préventives réalisées dans les environs immédiats de la ville antique. Ces objets sont signifiants pour leur valeur technique, artistique intrinsèque, mais également et surtout par leur contexte archéologique de découverte. La recherche de recontextualisation est un axe important du discours muséographique dans lequel s'inscrit la présentation générale.

Flexible et évolutive, de manière à prendre en compte les découvertes à venir d'objets archéologiques ayant leur place dans l'exposition permanente, cette scénographie doit également intégrer une visualisation de l'espace de la plaine, de la ville,

des nécropoles etc... Ainsi, quelle que soit la forme proposée (maquette, plan en 2D, modèle numérique 3D, etc.), la représentation de l'espace pourra servir de fil conducteur à chaque séquence du programme muséographique.

CONCLUSION

La solution envisagée pour la gestion du complexe musée de site et parc archéologique, est un établissement public de coopération culturelle (EPCC); formulation juridique qui permettra ainsi une mutualisation des moyens entre partenaires locaux et nationaux: la commune de Lucciana, la Collectivité territoriale de Corse, l'État (ministère de la Culture) et éventuellement le Conseil général de Haute-Corse.

Le coût total de l'opération est évalué à 8 M € pour le musée et 735 000 € pour le parc archéologique. Il faudra bien sûr ajouter à cela le coût du chantier des collections, évalué à 200 000 € ainsi que des opérations archéologiques (400 000 €). Le choix de l'architecte lauréat sera arrêté au printemps 2012 pour un début de travaux de construction estimé à la fin de l'année 2013. L'ouverture au public est prévue début 2016.

C'est donc un programme ambitieux qui a su fédérer au cours de ces dix années de maturation élus locaux et scientifiques, partenaires locaux et nationaux. Le projet s'inscrit également dans une volonté plus vaste d'aménagement du territoire insulaire en équipement culturel et patrimonial, au service de tous.

BIBLIOGRAPHIE

- CESARI Joseph (dir.), *La Corse antique*, Guide archéologique de la France, 45, éd. du Patrimoine, Paris, 2010.
- CHAPON Philippe, ISTRIA Daniel, RAUX Stéphanie, «Les fouilles sur la voie nouvelle Borgovescovato, une fenêtre sur l'occupation rurale du territoire de la cité de Mariana (Haute-Corse)», *AGER*, 19, décembre 2009, pp. 19-28.
- CORONEO Roberto, *Chiese romaniche della Corsica*, Cagliari, 2006, pp. 31-35.
- DUVAL Noël, La Corse, *Les premiers monuments chrétiens de la France, 1. Sud-Est et Corse*, Paris, 1995, pp. 308-365.
- ISTRIA Daniel, PERGOLA Philippe (dir.), *Corsica christiana, 2000 ans de christianisme*, Catalogue de l'exposition du musée de la Corse à Corte, Ajaccio, 2001.
- ISTRIA Daniel, MARTORELLI Rossana, PERGOLA Philippe, VISMARA Cinzia, *Sardinien und Korsika in römischer zeit*, éditions Ph. von Zabern, Darmstadt, 2011.
- MORACCHINI-MAZEL Geneviève, *Les monuments paléochrétiens de la Corse*, Paris, 1967, pp. 7-88, 99-102.
- MORACCHINI-MAZEL Geneviève, «La nécropole de Palazzetto-Murotondo», *Cahiers Corsica*, 4-7, 1971.
- MORACCHINI-MAZEL Geneviève, «La nécropole d'I Ponti», *Cahiers Corsica*, 37-39, 1974.
- PERGOLA Philippe, «Mariana, capitale de la première Corse chrétienne», dans *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, sous la direction de M. Fixot, Aix-en-Provence, 2004, pp. 238-257.



ARCHÉOLOGIE ET ENVIRONNEMENT : CUCURUZZU, ALERIA, CAURIA, UNE VALORISATION PARTAGÉE

Marie-Laurence MARCHETTI et Vincent MALIET

En application du décret de novembre 2003 relatif au transfert des biens et des compétences de l'État à la Région¹, la Collectivité territoriale de Corse est devenue propriétaire des sites d'Aléria (Aléria, Haute-Corse), de Cucuruzzu (Levie, Corse-du-Sud) et d'Araguina Sennola (Bonifacio, Corse-du-Sud) (fig. 1). Ces trois sites majeurs, classés au titre des monuments historiques, sont représentatifs de l'archéologie corse.

Avec l'aide des services de la Direction régionale des affaires culturelles de la Corse, dès les années 90, le site mégalithique de Cauria (Sartène, Corse-du-Sud), après plusieurs phases d'acquisition, est aussi devenu propriété de la CTC. Les nouvelles responsabilités de la Collectivité en matière de conservation, de gestion et de valorisation ont impliqué la mise en œuvre d'un premier dispositif opérationnel nécessaire à l'exercice de ces missions nouvelles.

L'objectif était de rendre aux visiteurs une meilleure lecture des vestiges grâce à un entretien conséquent et régulier des espaces ouverts à la visite ainsi il a fallu procéder à une mise en sécurité des sites et de veiller à la protection des visiteurs. L'ensemble de ces réalisations relève du premier niveau de veille sanitaire des vestiges, indispensable à la démarche de réflexion autour de la conservation et menée au préalable de mesures conservatoires.

UNE VALORISATION PARTAGÉE

C'est dans ce cadre et dans le plein exercice de ses compétences que la Collectivité territoriale de Corse entend donc contribuer au développement des territoires à fort potentiel archéologique et naturel.

Dans cet objectif, cette dernière a entrepris, avec d'autres partenaires territoriaux, la réalisation de projets de conservation et de mise en valeur ambitieux sur les sites de Cauria, d'Aléria (fig. 2) et de Cucuruzzu. Ces projets actuellement tous en phases d'études avancées doivent être menés à bien d'ici 2015.

Les sites et leur contexte

Le site mégalithique de Cauria est constitué de deux alignements de pierres dressées d'I Stantari et de Riniai, du dolmen *Funtanaccia*. Les trois monuments s'inscrivent dans un contexte pré et protohistorique particulièrement riche et dense. Sur et autour du plateau de Cauria, la densité des sites archéologiques, du Néolithique



Fig. 1 — Carte de localisation des sites mentionnés dans le texte (DAO Nathalie Marini).

1. Décret n° 2003-1111 du 18 novembre 2003 relatif au transfert à la collectivité territoriale de Corse de la propriété d'immeubles classés ou inscrits, de sites archéologiques et d'objets mobiliers appartenant à l'État, pris en application de l'article 9 de la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse; convention État/collectivité territoriale de Corse pour la promotion de l'action culturelle et du patrimoine du 23 juillet 2007.



Fig. 2 — Site d'Aleria, vue panoramique (cliché F. Allegrini-Simonetti).

au Moyen Âge est très importante. Le plus célèbre de ces sites est l'alignement de *Paddaghju*, situé à environ 4 km du plateau et considéré comme le plus important du bassin méditerranéen avec plus de 200 pierres dressées. La CTC est d'ailleurs engagée dans une démarche qui pourrait conduire à son acquisition.

La ville antique d'Aléria, qui s'étend sur une vingtaine d'hectares dont trois sont accessibles au public, s'inscrit dans un ensemble archéologique complexe et bénéficie d'un environnement patrimonial et naturel particulièrement riche. Constitué de sites archéologiques de toutes périodes et caractérisé par des zones humides, du maquis, des reliefs escarpés, des plaines cultivées ainsi que par une façade maritime importante, ce territoire aux ressources multiples est unique en Corse par la convergence de tous ses atouts. Situé près du hameau du Fort, le centre urbain antique d'Aléria est établi sur une colline tabulaire distante de 3 km de la mer. Il constitue l'épicentre géographique d'autres sites antiques privé ou public tels que les thermes romains de *Santa Laurina* et de la nécropole préromaine de *Casabianda*.

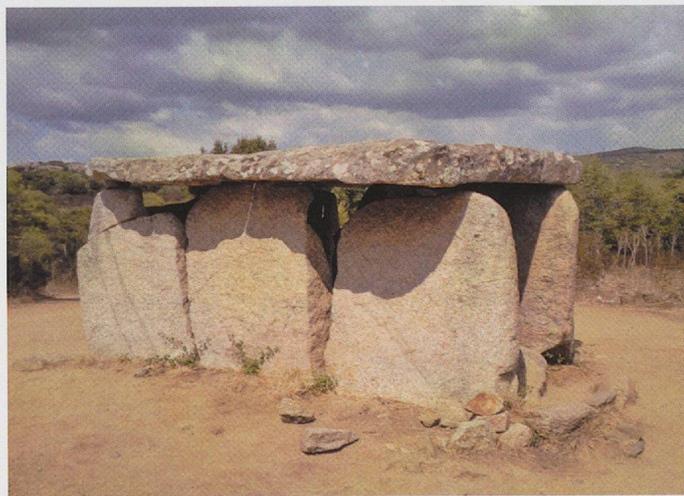


Fig. 3 — Dolmen de *Funtanaccia*, site de Cauria (cliché F. Allegrini-Simonetti).

La démarche de conservation

Dès la fin des années 90, en parallèle avec les travaux de terrain menés par A. d'Anna, directeur de recherche au CNRS, sur le site de Cauria², une veille sanitaire des statues-menhirs a été engagée afin d'identifier et de comprendre le processus de dégradation et d'envisager un traitement adapté. Une étude sanitaire confiée au Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH)³ a été menée en 2010 sur le dolmen de Funtanaccia (fig. 3) sur lequel ont également été constatées de nombreuses altérations.

La démarche de valorisation

Cette démarche repose sur plusieurs principes dont le premier réside dans la maîtrise du foncier indispensable à la mise en œuvre d'une valorisation cohérente. Cet aspect est ainsi parfaitement illustré par les travaux opérés sur le site de Cauria qui ont nécessité pas moins de six acquisitions de 1998 à 2008 et abouti à la préservation cohérente d'un ensemble. De la même manière, c'est une véritable réserve archéologique et environnementale de près de 61 hectares qui a été définie.

Cette maîtrise foncière favorisant l'accessibilité des sites est donc un gage de meilleure définition des contenus de valorisation, notamment à travers la restitution de toutes les périodes d'occupation, des plus anciennes au plus récentes, tel qu'évoqué précédemment. Pour exemple, l'une des dernières acquisitions de

2. D'ANNA *et al.* 2003 et 2004.

3. Stéphanie Touron et Philippe Bromblet, ingénieurs de recherche, scientifiques de la conservation.

l'ensemble *a punta di u Grecu* (fig. 4) a permis la maîtrise de l'ensemble des sites de cette zone composée d'abris sépulcraux, de zones d'habitat et caractérisée également par une occupation médiévale.

En matière de valorisation répondant à l'attente des publics, l'exemple à évoquer est le site de Cucuruzzu, ouvert à la visite depuis la fin des années 80, géré dans un premier temps par une association volontaire puis intégré à la gestion du territoire par le Parc naturel régional de Corse. Ses conditions d'accueil et de visite, tant pour les visiteurs que pour les personnels en charge du site, ne répondent plus aux attentes de tous les publics.

Le site accueille en effet plus de 26 000 visiteurs par an avec une fréquentation journalière moyenne de 200 personnes, pour une période d'ouverture de 7 mois. La structure d'accueil actuelle de 25 m² et le parking non aménagé nécessitent la mise en œuvre d'importantes améliorations.

Ce projet de développement intégré consiste dans un premier temps à valoriser le site archéologique de Cucuruzzu – habitat fortifié de l'Âge du Bronze dit *casteddu* de Cucuruzzu – au sein d'un ensemble monumental. Cet ensemble est également caractérisé par une occupation médiévale, sur le site fortifié de Capula et le site de Saint-Laurent. La valorisation du site doit se faire en liaison avec les projets de la commune de Levie, du musée départemental de l'Alta Rocca, et ceux de la microrégion. D'autre part, il est question d'élargir son rayonnement par le biais d'une mise en réseau avec d'autres lieux et sites patrimoniaux corses.

Ce projet élaboré consiste à préserver et à sécuriser le site, à redéfinir son parcours de visite et y construire une structure d'accueil et d'interprétation d'environ 315 m² de surfaces utiles répondant aux normes de Haute Qualité Environnementales (HQE). Cette structure sera dotée d'équipements de restitution numériques notamment accessibles aux personnes présentant un handicap (mal-voyants, malentendants, etc.). Elle devra répondre aux exigences d'accueil, d'information et d'orientation des visiteurs tout en préservant l'intégrité des monuments et du contexte environnemental. De plus, les sites s'insérant dans une forêt méditerranéenne préservée particulièrement composée de chênes verts et de pins (fig. 5).

Les contenus de valorisation porteront sur la médiation scientifique par le renforcement des liens de proximité et de complémentarité avec le musée départemental de l'Alta Rocca – Musée de France –, distant du site d'environ 5 km, qui présente et conserve les collections issues des recherches effectuées sur les sites. Ces contenus développeront les thèmes des techniques constructives et de l'architecture des monuments, notamment à travers l'exercice de comparaisons au sein de l'espace méditerranéen et de l'environnement naturel du site, voire de tout ce qui relève de l'ethnologie.

L'environnement au cœur de la valorisation

Il s'agit d'offrir un parcours de visite explicitant les monuments archéologiques et leur intégration dans leur environnement naturel. Pour ce faire, il conviendra d'abord de prendre en compte l'environnement de premier plan c'est-à-dire

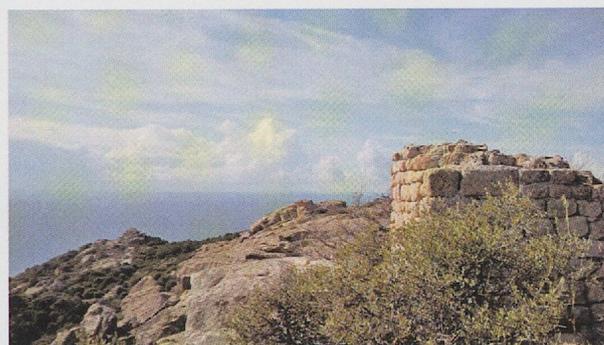


Fig. 4 — Cauria, sommet de *a punta di u grecu*, arase de la tour (cliché F. Allegrini-Simonetti).

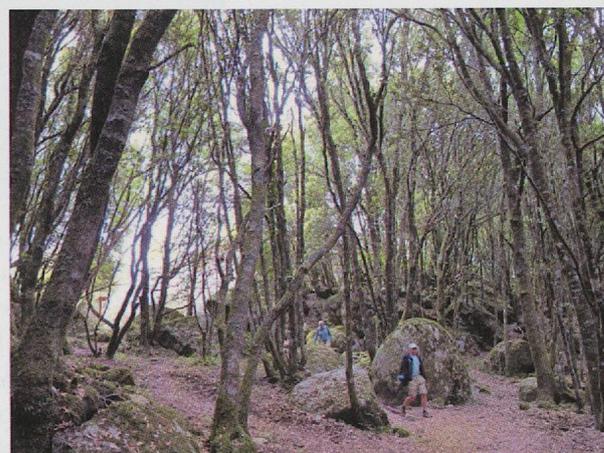


Fig. 5 — Cucuruzzu, parcours de visite traversant une forêt de chênes et des chaos rocheux (cliché F. Allegrini-Simonetti).

Fig. 6 — Vue depuis le site de Cauria : plage de *Rocapina*, conservatoire du littoral (cliché F. Allegrini-Simonetti).



l'environnement naturel immédiat. Ce dernier contribue en effet à la valorisation des sites. Il devra être adapté et explicité comme étant étroitement lié au site et à son évolution depuis son abandon.

Ensuite, le travail devra porter sur le contexte environnemental plus large des sites en privilégiant les travaux en lien avec les offices et agences chargées de la gestion des espaces naturels (fig. 6) : l'office de l'environnement de la Corse, le conservatoire du littoral, le parc naturel et régional de la Corse... Il s'agit de connecter les sentiers environnementaux et les sentiers archéologiques, de développer et apposer une signalétique de mise en réseau comme cela se fera notamment dans le cadre du projet de valorisation de Cucuruzzu, avec le site du massif de Bavella (commune de Zonza).

LA CHAÎNE DE LA VALORISATION

La mission première de la Collectivité territoriale de Corse en matière de patrimoine archéologique est bien celle de la gestion et de la valorisation des sites en lien avec les sites naturels. Cependant, la volonté du secteur archéologie de la CTC d'agir sur le terrain en matière d'archéologie programmée et préventive ne peut être occultée et l'action en ce sens est en marche.

Les archéologues de la Direction de la culture et du patrimoine étudient, conservent, valorisent, diffusent et restituent au plus grand nombre les connaissances acquises. À l'instar de nombreuses collectivités, la CTC devrait être en capacité de se doter de compétences spécifiques dans le domaine de l'archéologie préventive (Loi n° 2003-707, du 1^{er} août 2003) et son action patrimoniale pourrait se poursuivre par :

- la gestion des données archéologiques comme outil de valorisation territoriale mais également d'aide à la prise de décision et à la recherche ;
- la réalisation d'opérations d'archéologie programmée et la diffusion de résultats scientifiques ;
- la restitution des savoirs par le biais d'actions et opérations de communication en direction des publics.

Les compétences élargies de la Direction de la culture et du patrimoine constitueraient le principal moteur du développement d'une archéologie territoriale consolidée au service des développements scientifique, culturel et économique.

Les données recueillies permettront d'alimenter les contenus de valorisation et les harmoniser avec ceux des musées de France (musée d'archéologie d'Aléria, musée de Préhistoire et d'archéologie corse de Sartène, musée de l'Alta Rocca à Levie et dans un futur proche du musée de site de Mariana).

Cette démarche s'effectuera en lien avec les centres de conservation et d'études (CCE), ceci en vue de déboucher sur la mise en réseau de tous les acteurs de la valorisation des patrimoines, toujours dans la perspective d'aboutir à meilleure restitution aux publics.

CONCLUSION

La démarche engagée par la Collectivité territoriale de Corse tend à l'acquisition d'une connaissance accrue du patrimoine archéologique et naturel de l'île. La promotion des sites et le partage des savoirs avec les publics n'en seront que renforcés, de même que leur sauvegarde et leur préservation dans leur environnement remarquable.

La valorisation patrimoniale doit nécessairement passer par une interaction de tous les partenaires. La transversalité des actions est en effet un gage de cohérence dans la présentation des sites aux visiteurs, lesquels auront le sentiment de percevoir les différents patrimoines comme un tout, c'est-à-dire un ensemble unique et cohérent.

BIBLIOGRAPHIE

- CESARI Joseph (dir.), *Corse antique guides archéologiques de France*, (éd.) du Patrimoine, 2010.
- D'ANNA André *et al.*, « Les alignements mégalithiques du plateau de Cauria, Sartène, Corse-du-Sud », in : *Corse et Sardaigne préhistoriques. Relations et échanges dans le contexte méditerranéen, Bastia, 2003*, pp. 211-223 (actes du 128^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques. 2007).
- D'ANNA André, « Nouvelles recherches sur les alignements mégalithiques d'I Stantari (Sartène, Corse-du-Sud) », in : *Paysages et peuplements: aspects culturels et chronologie en France méridionale*, Pessac pp. 105-106. (Actes des 6^e rencontres méridionales de préhistoire récente 14-16 octobre 2004).
- DE LANFRANCHI Janine, *Il était une fois Cucuruzzu... Aux origines de l'archéologie en Alta Rocca*, n° 1, (éd.) musée de l'Alta Rocca, Conseil général de Corse-du-Sud, Levie, 2003.
- DE LANFRANCHI François, *L'âme des pierres: sculpture et architecture, deux composantes de l'art préhistorique de la Corse*, (éd.) Albiana, Ajaccio 2002.
- JEHASSE Jean et Laurence, *Aléria ressuscitée - Aléria rediviva, quarante ans de découvertes archéologiques*, (éd.) La Marge, Ajaccio 1997.



LA VALORISATION DES SITES ET VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES EN RHÔNE-ALPES. BILAN DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE

Michel LENOBLE¹

LES PREMIERS EXEMPLES DE VALORISATION

On ne peut aborder le bilan de 30 ans de valorisation de sites archéologiques en Rhône-Alpes et de l'évolution des pratiques en ce domaine sans rappeler certaines découvertes anciennes qui furent suivies des premières valorisations.

L'une d'elles eut lieu à Lyon à la fin du XIX^e s. En 1885, lors de travaux de construction d'une ligne de chemin de fer, dans le quartier de Trion, des tombeaux antiques ont été découverts (fig. 1). Ils ont donné lieu à une fouille puis à une publication très détaillée par A. Allmer et P. Dissard qui constitue un modèle de monographie de site. Les monuments funéraires mis au jour ont ensuite été démontés minutieusement et reconstruits sur une place publique, place Eugène-Wernert, non loin du lieu de leur découverte.

D'après A. Allmer et P. Dissard, ce sont la rareté et la monumentalité des vestiges qui ont présidé à leur valorisation, car à cette époque on ne possédait en France aucuns spécimens de ces mausolées. L'objectif à l'époque était de reconstituer une « rue des Tombeaux » semblable à celle de Pompéi, mais des raisons d'économie ont

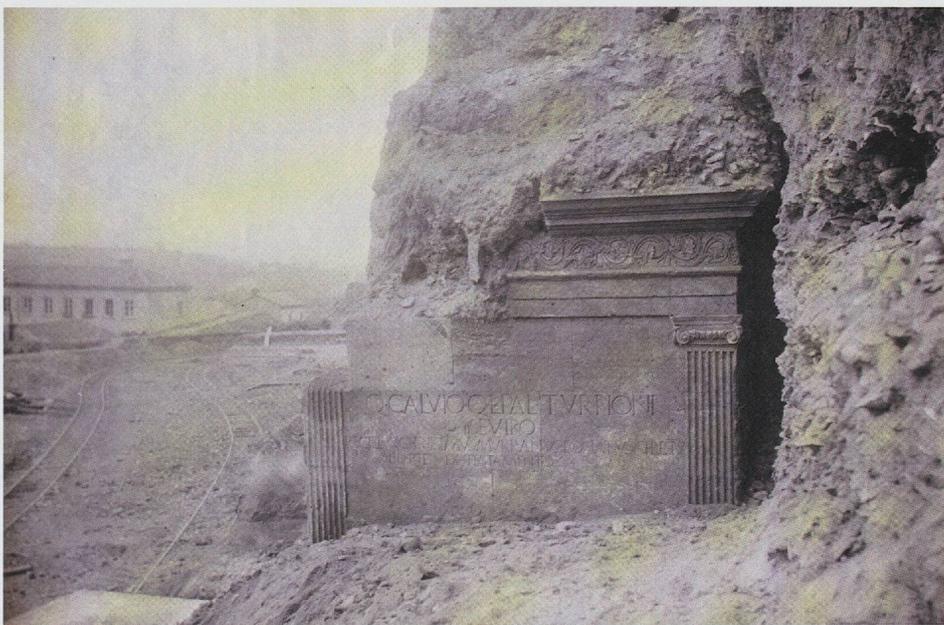


Fig. 1 — Lyon (Rhône). Mausolée du sévir Turpio lors de sa découverte en 1885 (Archives musée gallo-romain de Lyon-Fourvière).

1. Ce bilan n'aurait pu être réalisé sans l'aide apportée par l'ensemble de mes collègues du service régional de l'archéologie à la DRAC Rhône-Alpes ainsi que celle d'Anne Lebor-Helly, conservatrice régionale de l'archéologie et de Hugues Savay-Guerraz, conservateur du musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, que je remercie pour les informations et la documentation qu'ils m'ont apportées.



Fig. 2 — Lyon 5^e (Rhône). Tombeaux antiques de Trion à leur emplacement actuel place Eugène-Wernert, mausolée du sévir Turpio (photo Michel Lenoble).

fait que l'on s'est borné à un rétablissement partiel et à un groupement fictif des monuments². Aujourd'hui, même si sur place le discours pédagogique est minimaliste, ces vestiges, classés en 1905 au titre des Monuments historiques, sont toujours visibles (fig. 2) accompagnés d'autres éléments lapidaires provenant du site. Ils constituent le témoignage d'une des premières véritables fouilles archéologiques menées à Lyon.

On rappellera également les origines des recherches entreprises sur les édifices antiques de spectacle de Lyon et de Vienne à la fin du XIX^e et au début du XX^e s. La lettre des chrétiens de Lyon à leurs frères d'Asie, transcrite par Eusèbe de Césarée, relate les persécutions subies par Blandine et les siens dans l'amphithéâtre de Lyon en 177 et perpétue la mémoire des martyrs³, ainsi la recherche du lieu de leurs supplices a toujours été présente à l'esprit de la communauté chrétienne. L'édifice que l'on connaît aujourd'hui sur les pentes de la Croix Rousse, a longtemps été interprété comme une naumachie et les recherches du lieu des martyrs se focalisaient surtout sur les pentes de la colline de Fourvière où un petit édifice de spectacle antique était déjà connu. Ses ruines ont servi de carrière de pierre dès le haut Moyen Âge notamment pour la construction des églises situées dans la ville basse. À la fin du XIX^e s., des fouilles furent entreprises dans le clos du professeur Lafon dont la forme concave et les premiers résultats des recherches laissaient espérer la présence de l'amphithéâtre. Dans la parcelle voisine, les sœurs de la Compassion pensaient elles aussi être assises sur ce haut lieu du christianisme et c'est à ces fins qu'elles entreprirent dégagements de murs et creusements

de galeries. Edouard Herriot, maire de Lyon à cette époque, animé lui aussi par la même ambition, prit la décision de lancer des recherches sur l'ensemble des tènements concernés que la municipalité venait d'acquérir à Fourvière. Tout d'abord en 1927, sous la forme d'un chantier de chômage, puis en 1935, en créant le premier service archéologique municipal de France. Bien vite, les vestiges mis au jour révélèrent un théâtre antique, mais cela ne découragea pas l'ambition du maire qui était de rendre à cet édifice sa destination première, le spectacle. Les dégagements et les restaurations se poursuivirent et le 29 juin 1946 « les Perses », la tragédie d'Eschyle fut donnée dans les gradins de Fourvière⁴.

Depuis, tous les étés, les théâtres antiques de Lyon accueillent le festival des Nuits de Fourvière (fig. 3). L'amphithéâtre tant recherché, quant à lui a été attesté en janvier 1958 sur les pentes de la Croix Rousse à la suite de la découverte de l'inscription dédicatoire du monument⁵.

Partiellement dégagé, il n'est aujourd'hui ouvert qu'occasionnellement à la visite. Un poteau symbolique installé dans l'arène, à l'occasion de la venue du Pape en 1986, rappelle le martyr de Blandine et les siens. Un important projet de valorisation du site est à l'étude par la Ville de Lyon, mais il ne devrait être mis en œuvre que dans un prochain mandat municipal.

À Vienne (Isère), les vestiges du théâtre antique adossés à la colline de Pipet ont longtemps été interprétés comme appartenant à un amphithéâtre. Ce n'est qu'en 1908 à l'issue des premiers sondages que l'on émit l'hypothèse d'un théâtre. L'ampleur de l'édifice, témoin de la grandeur de la ville durant l'Empire romain et l'enjeu représenté par sa réutilisation, à l'image de ce qui se faisait à Orange et à Arles, incita la ville à faire l'acquisition des maisons établies sur une partie de l'édifice et à poursuivre le dégagement des vestiges. Inauguré en 1938 par le Président de la République A. Lebrun, le premier spectacle donné dans l'édifice restitué par

2. ALLMER, DISSARD 1887, pp. 236-237.

3. DECOURT, LUCAS 1993, pp. 84-91.

4. AUDIN, LEYGE 1983.

5. GUEY, AUDIN 1964, pp. 85-86.



Fig. 3 — Lyon 5^e (Rhône).
Théâtres antiques de Fourvière
(photo Michel Lenoble).



Fig. 4 — Vienne (Isère). Temple
d'Auguste et de Livie (photo
Hugues Savay-Guerraz).

l'architecte Jules Formigé, est «la Damnation de Faust» d'Hector Berlioz. Depuis 1981, le festival «Jazz à Vienne» s'y tient tous les étés réunissant chaque soir plus de 10 000 spectateurs⁶.

Le Temple d'Auguste et de Livie qui s'élevait sur le forum de Vienne a pu parvenir jusqu'à nous (fig. 4) grâce à sa transformation en église à la fin de l'Antiquité. Il est devenu en 1792, temple de la Raison, Tribunal de Commerce, puis musée municipal. En 1852 furent lancés les travaux de restauration qui consistaient à ne conserver que les parties antiques de l'édifice et à reconstruire entièrement la *cella* qui avait disparu⁷. Récemment ce monument a fait l'objet d'études archéologiques partielles à l'occasion de restaurations.

6. ADJADJ 2011.

7. PELLETIER 1982.

LA GRANDE PÉRIODE DES VALORISATIONS 1960-1980

En Rhône-Alpes, comme dans beaucoup d'autres régions, la grande période de valorisation de vestiges et des sites archéologiques remonte à la fin des années 1960, et aux années 1970-80. En effet, à cette époque les travaux d'aménagement du territoire en France ont été intenses.

Les archéologues qui progressivement ont acquis une expérience en archéologie de sauvetage ont accompagné tant bien que mal ces travaux entrepris dans les cœurs historiques des villes dans un but de rénovation et pour répondre au besoin pressant de logement, mais au détriment le plus souvent de tout souci patrimonial et au mépris des connaissances historiques. À Lyon, sept hectares au cœur de la ville antique et médiévale furent détruits entre 1970 et 1975⁸. C'est ainsi qu'ont été lancés des travaux sur des sites historiques majeurs où la mise au jour de vestiges était pourtant une évidence.

Plusieurs exemples situés à Lyon peuvent être évoqués.

Rue des Macchabées, un ensemble immobilier a été projeté à l'emplacement de la nécropole et de l'église Saint-Just détruite au *xvi*^e s. par le baron des Adrets. Les fouilles dirigées par J.-F. Reynaud furent réalisées de 1971 à 1979⁹. Trois immeubles étaient prévus, mais seuls deux finalement seront construits. À l'emplacement du troisième, un jardin archéologique est projeté afin de présenter les vestiges des églises paléochrétiennes mises au jour. Mais ce projet de valorisation lent à mettre en œuvre laissera le site à l'abandon durant 15 ans. Les vestiges ont été classés au titre des Monuments historiques en 1984, et ce n'est qu'en 1994 que le site a été aménagé pour leur présentation. La valorisation est due à l'architecte en chef des Monuments historiques Didier Reppelin; elle est réalisée avec des plots en tôle de différentes couleurs qui reprennent le tracé des édifices successifs (fig. 5). Seules les fondations de l'église de la fin du Moyen Âge sont matérialisées par des maçonneries. Sur le mur d'un immeuble proche, est peinte une représentation de l'église d'après le plan scénographique de Lyon du *xvi*^e s.

À la fin des années 70, l'extension du palais de justice est projetée aux pieds de la primatiale Saint-Jean, à l'emplacement des églises Sainte-Croix et Saint-Étienne, détruites à la Révolution et appartenant à l'ancien groupe épiscopal. Après une fouille réalisée de 1972 à 1976¹⁰, le projet de construction fut finalement abandonné et à



Fig. 5 — Lyon 5^e (Rhône). Tracés au sol restitués des églises paléochrétiennes de Saint-Just (photo Michel Lenoble).

8. LASFARGUES 1982, p. 107; 1983, p. 20.

9. REYNAUD 1998, pp. 87-135.

10. REYNAUD 1998, pp. 43-86.

sa place, un jardin archéologique fut aménagé au milieu des années 80. Les vestiges ont été classés au titre des Monuments historiques en 1986. Aujourd'hui, le site pose des problèmes de surveillance et d'entretien; sa topographie offrant de nombreux secteurs en creux et recoins. Un projet est actuellement à l'étude; il prévoit, afin d'en faire un espace plus accueillant pour les usagers de simplifier la présentation du site en remblayant une partie des vestiges et en supprimant la végétation.

Sur le site de la basilique funéraire de Saint-Laurent-de-Choulans, partiellement fouillé en 1947 par A. Leroi-Gourhan et A. Audin, un immeuble de bureau était projeté. Les vestiges de l'église paléochrétienne et de la nécropole furent fouillés par J.-F. Reynaud de 1975 à 1978¹¹. Entre 1980 et 1984, plusieurs projets architecturaux se sont succédé. Dans la partie basse de l'immeuble construit, une halle de béton et de verre présente les vestiges¹². La présentation des vestiges est réalisée avec une alternance de matériaux et de couleurs facilitant la lisibilité des différentes parties de l'édifice paléochrétien. Des sols et des dallages, sous lesquels on peut découvrir les diverses typologies des sépultures, et des colonnades en matériaux contemporains ont été restitués. Une passerelle permet aux visiteurs de surplomber les vestiges, tandis qu'une fresque murale offre une proposition de restitution de l'élévation de l'édifice (fig. 6). L'effort de restitution muséographique au public a été très important et a induit un coût financier élevé pour la collectivité. Le surcoût occasionné par l'intégration des vestiges a été assumé par l'État et les collectivités territoriales (région, ville, département)¹³.

Malheureusement situé dans un quartier peu touristique, au centre d'un nœud routier important et éloigné des institutions culturelles, son exploitation est difficile. Ainsi, le site est délaissé, saccagé et squatté régulièrement. Il n'est aujourd'hui ouvert à la visite qu'à de rares occasions et constitue, malgré les efforts consentis à l'époque par la Collectivité, sans doute une des expériences de valorisation les plus décevantes à Lyon. Pourtant, les échanges suivis entre les architectes et les archéologues lors de l'élaboration des projets muséographiques de Saint-Laurent-de-Choulans et du groupe épiscopal Saint-Jean ont été constants; ils se sont traduits par une volonté de pédagogie, de lisibilité des sites et de restitution des vestiges qui ont permis des présentations très abouties. Il faut rappeler que ces fouilles d'édifices paléochrétiens ont profité des échanges et de l'émulation entre deux équipes d'archéologues, l'une genevoise dirigée par Charles Bonnet et l'autre lyonnaise

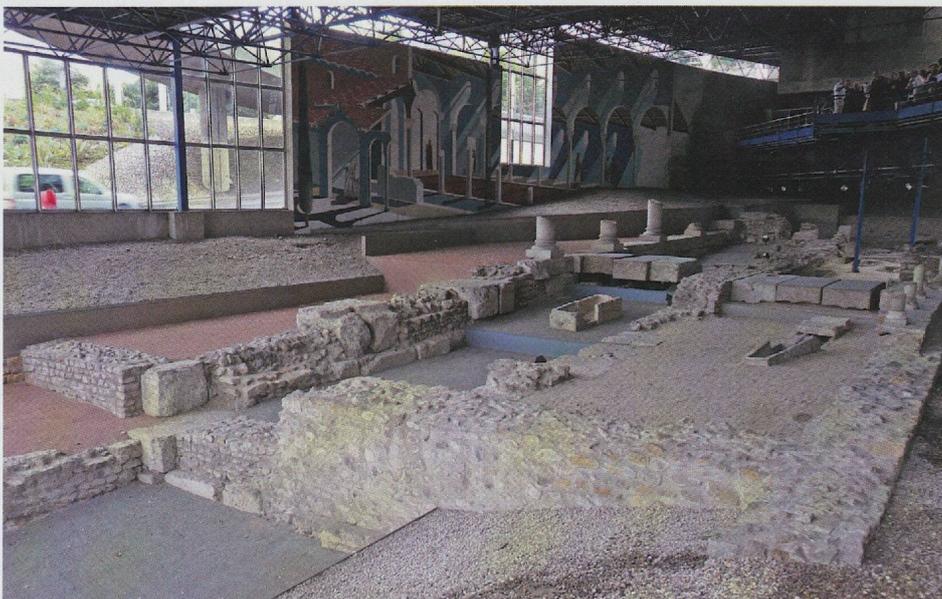


Fig. 6 — Lyon 5^e (Rhône). Basilique funéraire Saint-Laurent-de-Choulans (photo Michel Lenoble).

11. REYNAUD 1998, pp. 137-173.

12. BOUCHARLAT 1994.

13. *Idem*, p. 119.

conduite par J.-F. Reynaud qui ont permis aux chercheurs de mettre en commun leurs connaissances et leurs technicités¹⁴.

En 1974, rue des Farges à Lyon, la construction d'un ensemble immobilier a donné lieu à des fouilles qui se sont achevées en 1981 après plusieurs campagnes et bien des aléas juridiques qui permirent de prolonger le délai de fouille de deux ans¹⁵. Les recherches ont permis de mettre au jour un secteur d'habitat de Lugdunum construit en terrasses au début du 1^{er} s., accolé à des thermes publics¹⁶. Après acquisition par la collectivité d'une partie des terrains situés en arrière des immeubles, la restitution des vestiges dans un jardin, présente les substructions des thermes, la palestres et les fondations de maisons et de boutiques implantées le long de la voie antique. Les vestiges situés au sud de la voie antique ont été remblayés. Le bord sud de la voie, en pelouse, est matérialisé par une haie de thuyas. Des servitudes de droit de passage ont été mises en place avec la copropriété voisine afin de permettre aux visiteurs d'accéder librement aux vestiges.

Mais les expériences de valorisations ne concernent pas que Lyon, on peut citer d'autres exemples réalisés à la même époque dans d'autres départements de la région Rhône-Alpes.

En Isère, à la suite de projets d'exploitation de carrières de Lauze, l'habitat fortifié de Larina à Hières-sur-Amby a fait l'objet de fouilles dès 1977. Installé sur le rebord d'un plateau calcaire, il domine les plaines du Rhône et de l'Ain et a été qualifié en

son temps d'« unique forteresse » du haut Moyen Âge fouillée en France (fig. 7). Ainsi, il a bénéficié de l'intérêt de l'État et des collectivités qui a permis l'acquisition des terrains et la mise en valeur du site, associé dans le village à une maison du patrimoine¹⁷. Le parti de valorisation qui a été adopté privilégie le haut Moyen Âge et ignore les niveaux d'occupation du site plus anciens, protohistoriques notamment.

A Feurs, Loire, en 1978, les travaux de construction d'un ensemble immobilier place de la Boaterie mirent au jour les cryptoportiques, la basilique et une série de boutiques appartenant au forum antique. Une fouille de sauvetage a permis d'étudier partiellement le site¹⁸ et une partie restreinte de la curie a pu être préservée

et présentée *in situ*. Bien qu'accompagnés d'un panneau explicatif, les vestiges sont aujourd'hui difficilement compréhensibles par le public.

À Huez (Isère), les fouilles du village minier de Brandes, haut plateau situé à 1 830 m d'altitude, ont commencé en 1977. Ces recherches étaient destinées à répondre à une problématique nouvelle de la recherche archéologique : la mine et la métallurgie au Moyen Âge¹⁹. Le site a été classé au titre des Monuments historiques en 1993. Une partie des vestiges consolidés est présentée en plein air malgré la rigueur du climat et l'extension croissante du domaine skiable²⁰; ils sont accompagnés d'une signalétique sous forme de totems (fig. 8). Dans le bourg, au musée labellisé musée de France depuis 2003, une exposition permanente présente le site et notamment son réseau minier qui contrairement aux vestiges du village ne peut être accessible au public. Depuis 2001, une réflexion sur la valorisation du site a été menée par la DRAC, l'architecte en chef des Monuments historiques, les archéologues et la commune afin de permettre la transmission des connaissances, la protection du site



Fig. 7 — Larina (Isère). Vue générale du site (photo François Dumoulin).

14. REYNAUD 1999.

15. LASFARGUES 1982, p. 109.

16. DESBAT 1984.

17. PORTE 1983, pp. 79-82.

18. VAGINAY, VALETTE 1983.

19. BAILLY-MAITRE, DUPRAZ 1994.

20. BAILLY-MAITRE 2003.

et le développement concerté de la station. Cette valorisation a prévu notamment de supprimer les cheminements modernes qui traversaient le site et de restituer les anciens passages afin de guider les visiteurs. La tourbière qui existait à l'époque médiévale, très réduite depuis, a été réactivée grâce à la remise en eau d'un canal d'amenée ce qui concourt à restituer l'environnement paysager original du site²¹.

À Sainte-Colombe (Rhône), rue du Garon, ce sont des fouilles programmées réalisées en 1981-82 préalablement à un projet immobilier qui ont permis que les vestiges soient intégrés au rez-de-chaussée de l'immeuble, dans un local aménagé à cet effet. C'est le dernier état de la maison romaine mise au jour qui est présenté, il comporte

deux mosaïques restaurées dont celle d'Amour et de Pan. Ces sols replacés *in situ* sont accompagnés de la reconstitution d'un mur de terre et de bois; dans la rue, sur le trottoir et la chaussée, des pavements de couleur restituent le plan de la maison²². À Grenoble (Isère), l'église Saint-Laurent et sa crypte découverte en 1803 ont fait l'objet de fouilles à la fin des années 50 à l'occasion de travaux de restauration. Mais c'est surtout à partir de 1978 que l'engagement financier de l'État et de la collectivité a permis de mettre en œuvre des recherches conséquentes qui ont abouti à la restauration du site et à partir de 1985 à une première présentation au public²³. Depuis le printemps 2011, une nouvelle muséographie du site vient d'être réalisée (cf. *supra* p. 109-116).

À Alba (Ardèche), le site fouillé depuis le XIX^e s. a connu une reprise d'activité archéologique au cours des années 60 à 80 à la suite des projets d'arrachage de vignes et de sous-solages des terrains. Les restaurations du théâtre et des mosaïques découvertes ont été réalisées à partir des années 80 et un dépôt de fouille a été créé à l'occasion dans le bourg. Depuis 1989, le théâtre a retrouvé sa vocation première en accueillant chaque année un festival d'été. Un important projet de valorisation du site est en cours et sera associé à un musée de site²⁴ (cf. *supra* p. 99-108).

Bien d'autres exemples de valorisation réalisés en Rhône-Alpes au cours des années 1960-80 pourraient être cités: Fours de potiers antiques à Roanne (Loire) et à Aoste (Isère), *villae* antiques à Gilly sur Isère et à Cognin, (Savoie), monuments funéraires à Briord, temple gallo-romain d'Izernore, abbaye de Charlieu (Loire), crypte de l'église de Faverges (Haute-Savoie)... À cette période, c'est très souvent grâce à l'action des associations patrimoniales, l'enthousiasme des archéologues et le soutien du public découvrant son patrimoine menacé de destruction que des travaux sont interrompus ou modifiés et que des jardins archéologiques sont créés grâce aux acquisitions foncières faites par les collectivités. Ces mises en valeur concernent souvent des édifices monumentaux, emblématiques ou chargés d'une forte valeur identitaire (baptistères, premiers édifices témoins de la chrétienté, monuments antiques de spectacle...), mais aussi des vestiges d'intérêts scientifiques exceptionnels (site d'habitat du haut Moyen Âge de Larina, mine médiévale de Brandes...). On notera qu'en 1991, lors de la cession par la ville de Lyon au département du Rhône de l'ensemble des parcs archéologiques de la ville et du musée gallo-romain de Fourvière, le seul site que la ville a conservé en gestion directe est l'amphithéâtre des Trois Gaules, sans doute pour sa haute valeur emblématique.

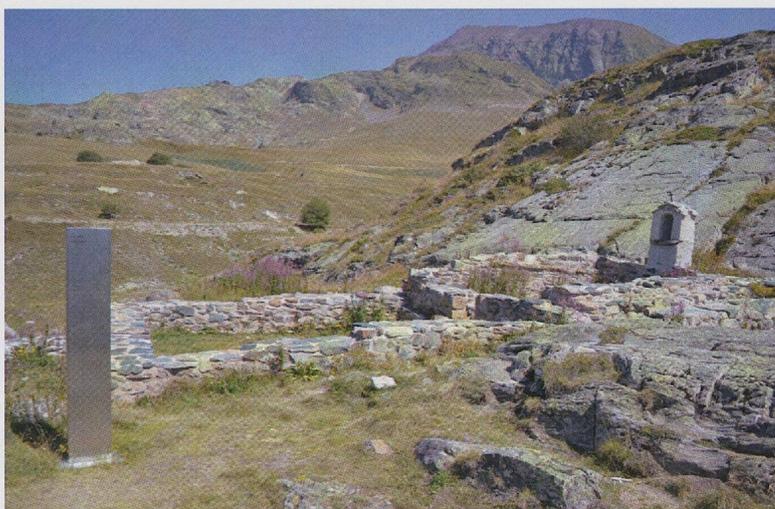


Fig. 8 — Huez (Isère). Village minier de Brandes, le site religieux (photo François Dumoulin).

21. BAILLY-MAITRE, TILLIER 2005.

22. LE BOT-HELLY 1983.

23. COLARDELLE 1986; 1999.

24. FRAISSE, VOISIN 2004.

Les fouilles et travaux liés à la construction de la première ligne du métro de Lyon de 1973 à 1975 (J. Proby, J. Lasfargues), ou l'importante fouille de sauvetage du Verbe Incarné réalisée de 1977 à 1987 (J. Lasfargues, B. Mandy, E. Delaval) sur le sommet de la colline de Fourvière où tout un quartier urbain occupé dès la fondation de la colonie en 43 av. J.-C. jusqu'au III^e s., avec rues, *domus*, boutiques et temple dédié au culte impérial, n'ont en revanche donné lieu qu'à quelques vitrines dans les stations du métro ou à des présentations de vestiges lapidaires déplacés à l'entrée des immeubles.

A Lyon, lors de la mise en place du premier périmètre archéologique inscrit au POS en 1979 permettant aux archéologues d'intervenir avant les travaux de construction, l'ambition de Jacques Lasfargues, directeur des Antiquités et conservateur du site et du musée gallo-romain de Fourvière, était d'étendre progressivement la zone archéologique autour du parc de Fourvière classée « réserve à statut d'utilité publique » afin de constituer une réserve archéologique. La ville pouvait ainsi user de son droit de préemption lors des cessions de terrains²⁵.

Ce projet ambitieux prévoyait aussi de relier entre eux les différents parcs archéologiques de la ville par un cheminement pédagogique. Mais les disponibilités foncières n'ont pas permis d'aboutir²⁶.

Le musée gallo-romain de Fourvière dû à l'architecte Bernard H. Zehrfuss commencé en 1971 achevé en 1975, a été conçu comme un musée de site; selon ses concepteurs « le musée servant d'introduction ou de conclusion à la visite des vestiges ». Discret de l'extérieur, couvert de végétaux, l'édifice est construit contre le flanc de la colline, où le public s'enfonce progressivement au cours de la visite. Deux larges ouvertures sur l'extérieur dirigent les regards des visiteurs sur les théâtres antiques et sur le site²⁷.

Le site antique de Fourvière (fig. 3), comme on l'a vu plus haut, a été fouillé anciennement et restauré rapidement. Les datations des différents édifices qui le composent, reposent sur des données anciennes qui nécessitent d'être réétudiées comme Armand Desbat l'a démontré en reprenant la fouille de l'esplanade de l'odéon ou du pseudo sanctuaire de Cybèle. Cet édifice, qui est en fait une *domus* lors de la fondation de la colonie, devient ensuite le prétoire puis un édifice monumental (temple, *macellum* ou *scola*)²⁸.

Malgré une signalétique bilingue et un entretien permanent, le site occupé sur plus de trois siècles demeure, si le visiteur n'est pas accompagné par un médiateur, difficile à comprendre dans le détail, car bien souvent plusieurs états sont visibles sur le même plan et restitués avec les mêmes matériaux que les maçonneries originales. Le pseudo sanctuaire de Cybèle fait actuellement l'objet d'une nouvelle étude de valorisation. La présentation simplifiée ne restituerait plus que deux états sur des plans différents; le plus ancien serait limité à une fenêtre stratigraphique ouverte dans le sol.

À Saint-Romain-en-Gal, en rive droite du Rhône, face à Vienne, ce sont les travaux liés à la construction d'un lycée dans les années 1960 qui sont à l'origine de la prise de conscience de l'importance archéologique du site qui correspond à un quartier urbain de Vienne antique. Un projet global très ambitieux de mise en valeur a vu le jour à la fin des années 70, initié par Jacques Lasfargues et par les architectes Jean-Gabriel Mortamet et Daniel Damian; il comprend outre l'aménagement d'un musée de site, l'évaluation des vestiges, leur restauration et leur protection, la création d'un atelier de restauration des mosaïques et la mise en place d'une équipe permanente d'archéologues²⁹.

De 1987 à 1996, des fouilles ont été entreprises pour l'implantation du musée. À la suite d'un concours d'architectes, c'est le projet de Philippe Chaix et Jean-Paul Morel qui a été retenu. Il est constitué de deux bâtiments, l'un pour l'accueil et la conservation, l'autre est destiné à la présentation des collections

25. LASFARGUES 1982, pp. 110-111.

26. BOUCHARLAT 1994, p. 118.

27. Le musée de Saint-Romain-en-Gal... 2000.

28. DESBAT 2005.

29. Le musée de Saint-Romain-en-Gal... 2000.

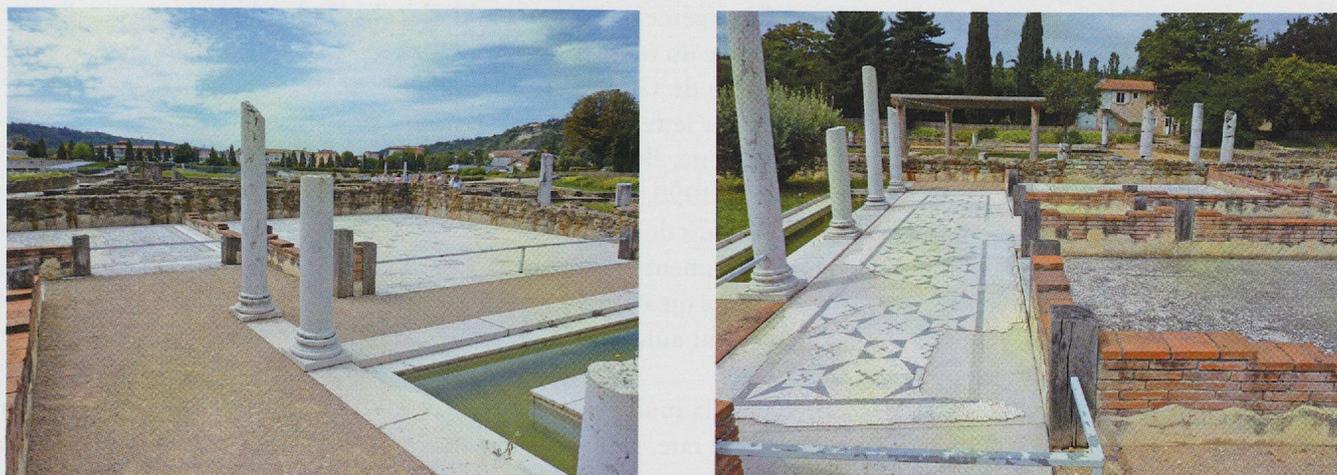


Fig. 9 — Saint-Romain-en-Gal (Rhône). Maison aux mosaïques (photos Hugues Savay-Guerraz).

permanentes. Ce dernier, plus léger, construit sur des pieux largement espacés, surplombe les vestiges. La réalisation répond aux exigences du cahier des charges qui prévoyait « d'assurer l'étude, la conservation et la mise en valeur du site et des collections avec une complémentarité très forte entre les vestiges et la présentation muséographique »³⁰.

On notera, que pour une des maisons présentées sur le site, la Maison aux mosaïques, un parti spécifique a été retenu: les sols restaurés et posés sur des supports amovibles sont déposés chaque hiver pour être remis en place à la belle saison, ce qui évite la construction d'abris nuisant à la lecture du site³¹ (fig. 9).

En 1991, les fouilles liées aux travaux d'aménagement du musée ont mis au jour une nécropole et un bâtiment du IV^e s. installés dans les ruines de la piscine des Thermes des Lutteurs. Les fouilles interrompues, ont été reprises de 1996 à 2000. Le bâtiment mis au jour correspond à un mausolée avec chapelle haute et chambre funéraire en sous-sol, mais on peut aussi envisager l'hypothèse d'une église, qui serait ainsi une des premières églises viennoise, d'où l'intérêt de ces vestiges et le dilemme concernant leur conservation et leur intégration dans le site³². Conservation tout d'abord: les maçonneries pour la plupart liées à la terre sont très fragiles et ne subsistent souvent qu'à l'état de négatifs. Intégration ensuite: les vestiges sont situés sur une butte qui surplombe le site antique et nécessiteraient pour leur maintien, la construction d'un épais mur de soutènement, leur maintien empêche la poursuite du dégagement des vestiges antiques et bien sûr, compte tenu de leur chronologie, ils ne s'intègrent pas au reste du site. À ce jour, la décision de conserver ou non ces vestiges n'est pas tranchée, mais l'attente de prise de décision aggrave leur état de conservation.

DES ANNÉES 90 À AUJOURD'HUI

À Grenoble, les fouilles archéologiques de sauvetage conduites de 1989 à 1996 ont été entreprises dans le cadre des travaux du tramway et de la rénovation du musée de l'Évêché près de la cathédrale. Lorsque furent identifiés les vestiges du premier baptistère, la décision fut prise par la collectivité de modifier le tracé du tramway afin de procurer un espace suffisant à l'aménagement d'une crypte archéologique. Dans ce local, sont présentés les vestiges du baptistère et ceux de la poterne et du mur de l'enceinte urbaine du Bas-Empire. Le parti a été pris pour les aménagements intérieurs contemporains de « jouer sur le contraste des formes et des matériaux afin d'éviter toute confusion entre les vestiges et les parties anciennes. ». L'ascenseur

30. Le musée de Saint-Romain-en-Gal... 2000.

31. SAVAY-GUERRAZ, VEYSSEYRE 2008, p. 106.

32. PRISSET 2005, pp. 61-65.

indispensable à l'équipement du local est implanté à l'aplomb de l'enceinte, il a été creusé dans le blocage du mur, sans dépose du parement³³. En parcourant le centre historique de la ville de Grenoble on constatera les différents partis qui ont été retenus pour restituer le tracé du rempart: clous dans le sol, pavages de couleurs, écorchés de maçonnerie, élévations restaurées.

À partir des années 1990, le rythme des mises en valeur s'est ralenti en Rhône-Alpes. L'expérience sans doute et le constat que trop de sites valorisés en leur temps n'ont pas été suffisamment entretenus ou consolidés, ou que leur discours pédagogique était trop limité ou absent, ont fait que les archéologues jadis demandeurs et parfois initiateurs sont aujourd'hui beaucoup plus modérés dans ces initiatives de valorisation.

Ajoutons à cela que la multiplication des fouilles et des découvertes, a également estompé le caractère rare, inédit ou spectaculaire qui avait motivé les premières valorisations...

Sans doute aujourd'hui, la professionnalisation de l'archéologie préventive strictement encadrée par le code du Patrimoine, avec ses phases successives de diagnostic puis de fouille préventive, assure aux aménageurs, sauf découverte d'importance exceptionnelle prévue par le code du patrimoine au titre de l'article R.523-48, une issue quasi sans surprise, à leur projet d'aménagement.

Les valorisations réalisées n'ont pas remis en question les projets d'aménagement, ainsi, les parcs de stationnement souterrains construits dans la presqu'île lyonnaise et sur les berges de Saône, dans les années 1992 à 2004 n'ont donné lieu qu'à des présentations minimales. Les murs d'escarpe et de contre escarpe du rempart médiéval de la Lanterne ont été reconstitués dans les accès piétons du parking des Terreaux; une vitrine au sol présente des copies en doubles exemplaires d'objets usuels provenant de la fouille, afin, d'après Matt Mullican, concepteur du projet, d'affirmer leur caractère de reconstitution³⁴.

Au parc Saint-Georges, fouillé de 2002 à 2004, situé en rive droite de Saône, quai Fulchiron dans le 5^e arrondissement, dix des seize bateaux antiques médiévaux et modernes, découverts durant la fouille ont été conservés et ont fait l'objet de traitements de conservation au laboratoire Arc Nucléart de Grenoble³⁵, mais les vestiges du port post-médiéval et de son quai n'ont pas été conservés.

Les embarcations mises au jour vont venir enrichir les collections des musées municipaux et départementaux, et une couzonnière du XVIII^e s., barque destinée au transport de la pierre de Couzon (calcaire des Monts du Lyonnais), est présentée depuis septembre 2011 dans un local aménagé dans un autre parking en rive gauche du Rhône (Parc de la Fosse-aux-Ours dans le 7^e arrondissement).

On rappellera la fouille de la rue du Chapeau-Rouge (Lyon 9^e) où un atelier de potier antique et une nécropole ont été mis au jour en 1999-2000 dans le cadre du projet de construction d'une école publique. Un groupement d'habitants et le syndicat des potiers s'étaient opposés à la ville de Lyon en empêchant la destruction des vestiges. La ville désirait construire son école et les archéologues faisaient valoir la nécessité de démonter, par la fouille, les vestiges les plus récents afin d'atteindre les niveaux les plus anciens sous-jacents. La fouille archéologique a finalement pu se poursuivre après que des copies par moulages de plusieurs structures de l'atelier de potier aient été réalisées dans la perspective d'une muséographie témoin de cette activité³⁶.

Parmi les valorisations réalisées dans les années 90, on citera, après 10 ans de fouilles, la mise en valeur et l'exploitation des ruines de l'abbaye Sainte-Marie-d'Aulps, à Saint-Jean-d'Aulps, en Haute-Savoie, classée Monument historique en 1902 et propriété du département. Le centre d'interprétation installé dans la ferme attenante aux vestiges « domaine de découverte de la vallée d'Aulps » inauguré en 2007, présente l'histoire monastique et architecturale de l'abbaye³⁷.

33. CHANCEL 1998, p. 292.

34. ARLAUD 2000.

35. AYALA 2000.

36. DESBAT *et al.* 2000.

37. BAUD, TARDIEU 2010.



Fig. 10 — Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). *Villa* du Vernai (photos Robert Royet).

À Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), les deux premières tranches des travaux de valorisation de la partie thermale de la villa antique du Vernai fouillée par Robert Royet de 1985 à 2007³⁸ ont été réalisées. Pour des raisons financières et pour sécuriser le site afin de le rendre accessible à tous les publics, certaines parties des vestiges n'ont pas été reconstituées. C'est le cas des espaces chauffés où les mortiers de tuileau ne sont pas présentés. Les pilettes des hypocaustes sont suggérées par des plots de béton coloré et le pourtour de la piscine remblayée et engazonnée est évoqué par des gros blocs de calcaire. Les maçonneries antiques sont restituées en moellons de pierre alors qu'à l'origine il s'agissait de briques (fig. 10).

Comme sur bien des sites valorisés, les simplifications nécessitées par les problèmes financiers et d'accessibilité, vont à l'encontre du discours scientifique et de la volonté de démonstration souhaités par les archéologues.

À Gresy-sur-Isère (Savoie), l'église médiévale de Saint-Pierre-aux-Liens édifiée sur les ruines d'un *fanum* puis abandonnée depuis la fin du XIX^e s. a fait l'objet en 2007 d'une restauration et d'une présentation originale sous un parapluie de verre, grâce notamment aux efforts de l'association « Gresy action culturelle ». Le lieu sert aujourd'hui à des expositions ou des concerts³⁹.

Nous avons mentionné plus haut l'église Saint-Laurent de Grenoble et le site d'Alba, mais un certain nombre d'autres mises en valeur anciennes ont fait l'objet de présentations renouvelées.

À Vassieux-en-Vercors (Drôme), le musée de Préhistoire situé dans le parc naturel du Vercors sur l'atelier de taille de silex découvert en 1970 par Michel Malenfant a rouvert ses portes en 2008; il propose dans un cadre rénové, présentations, animations et ateliers de Préhistoire dans la perspective européenne⁴⁰.

À Albon (Drôme) un nouveau projet de valorisation du site a été lancé par la communauté de communes Rhône-Valoire. Il prévoit la restauration des vestiges du donjon sur motte ainsi que celle des constructions médiévales situées à ses pieds. L'établissement d'un nouveau parcours pédagogique disposé sur des passerelles et des plate-formes permettra aux visiteurs d'appréhender l'ensemble du site.

Fréquenté dès la Préhistoire, le Col du Petit-Saint-Bernard, voie d'échanges économiques et culturels entre la France et l'Italie à travers les Alpes, fait l'objet d'un projet international (projet inter-région *Alpis Graia*) qui a l'ambition de valoriser ce lieu. Le projet de valorisation de l'ensemble des vestiges (monument mégalithique, voie romaine, temple, pseudo *mansio* et fortifications de la dernière Guerre Mondiale) est associé à un centre d'interprétation installé dans l'ancien hospice médiéval. Ce projet est mis en œuvre avec le soutien de la communauté européenne,

38. ROYET *et al.* 2006.

39. L'ancienne église de Saint-Pierre-aux-Liens... 2011, pp. 12-15.

40. Vassieux-en-Vercors il y a 4000 ans... s.d., p. 63.

de la région autonome de Val d'Aoste, de l'État français et des collectivités, Conseil général de Savoie, SRVOM de Haute-Tarentaise et communes⁴¹. En 2012, les travaux de détournement de la route nationale qui traverse aujourd'hui le cromlech, ainsi que la mise en valeur des vestiges antiques vont être effectués.

D'autres projets de valorisation sont à l'étude: l'amphithéâtre de Lyon, le site d'Alba-la-Romaine, l'Espace de restitution de la Grotte Chauvet (ERGC), le parcours des monuments mégalithiques des Géandes à Bourg-Saint-Andéol, les aqueducs lyonnais, l'Odéon de Vienne où une première tranche de consolidation valorisation devrait être mise en œuvre en 2012 dans le cadre du Plan patrimoine (État, région, département, ville de Vienne). Il est regrettable que le projet de musée de site de l'habitat médiéval fortifié de Colletière sur les rives du lac de Paladru, dont les fouilles ont été mises en œuvre des années 1970 à 2010, soit aujourd'hui abandonné.

CONCLUSION

Le bilan qui vient d'être présenté est partiel car il ne traite que de l'évolution des pratiques concernant les valorisations de vestiges archéologiques en Rhône-Alpes. Il n'aborde pas l'aspect de l'évolution des publics et de leurs attentes ainsi que les taux de fréquentation des sites valorisés.

La figure 11 regroupe l'essentiel des sites archéologiques valorisés en Rhône-Alpes. Pour la plupart, ces sites sont protégés au titre des Monuments historiques. Hors la Protohistoire, toutes les périodes chronologiques sont représentées, mais les vestiges appartenant à la période antique sont les plus nombreux. En 2010, 37 communes comportant des vestiges gallo-romains valorisés avaient été recensées⁴². Ces vestiges ne sont pas toujours présentés *in situ*; ils ont parfois été déplacés afin de les protéger ou de permettre une meilleure accessibilité au public (Le Theil, Rochemaure, Saint-Jean-de-Muzols en Ardèche, Tain-l'Hermitage dans la Drôme...).

On notera que pour la période médiévale, la cartographie présentée n'est pas exhaustive; elle a été limitée aux seuls sites en ruine valorisés appartenant à cette période. La période préhistorique est représentée par plusieurs sites: parc des Lauzes à Aussois (Savoie), Vassieux-en-Vercors (Drôme), Col du Petit-Saint-Bernard (Savoie), grotte de Soyons (Ardèche)...

La Protohistoire n'est illustrée par aucun site, sans doute parce que les vestiges de cette période, fragiles, s'y prêtent moins, mais aussi, par exemple comme à Larina, parce qu'ils sont souvent situés sous des vestiges valorisés plus récents. Pourtant, certains sites, comme les enceintes fortifiées du sud de la région (Jastres, Ardèche; Le Pègue Saint-Marcel, Drôme), mériteraient d'être valorisés. La reconnaissance au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO des lacs alpins (Savoie, Haute-Savoie) devrait encourager la valorisation des sites palafittiques pré et protohistoriques qui sont implantés aux bords de ces lacs et leur apporter ainsi un surcroît de protection.

Au niveau de la répartition géographique, on constatera que les départements de l'Ardèche, de l'Isère et du Rhône disposent des établissements phares de la région: musées de sites antiques (Alba la Romaine, Lyon, Saint-Romain-en-Gal...), médiévaux (Grenoble), espace de restitution de la grotte Chauvet (Vallon-Pont-d'Arc)... Les zones de montagne sont loin d'être exclues, elles présentent plusieurs sites notoires mis en valeur, notamment préhistoriques et médiévaux: Parc des Lauzes à Aussois (Savoie), Vassieux-en-Vercors (Drôme), Brandes-en-Oisans (Isère)...

En Rhône-Alpes il existe encore bien des sites et des vestiges archéologiques parfois monumentaux, souvent classés au titre des Monuments historiques qui ne sont pas ou peu valorisés: on citera à titre d'exemples, mais cette liste est loin d'être exhaustive, le théâtre antique de Moingt et les thermes de Sainte-Eulalie (Loire), l'odéon et les jardins de Cybèle à Vienne (Isère), le domaine viticole du Molard à

41. *Alpis Graia...* 2006.

42. BARBIER 2010.

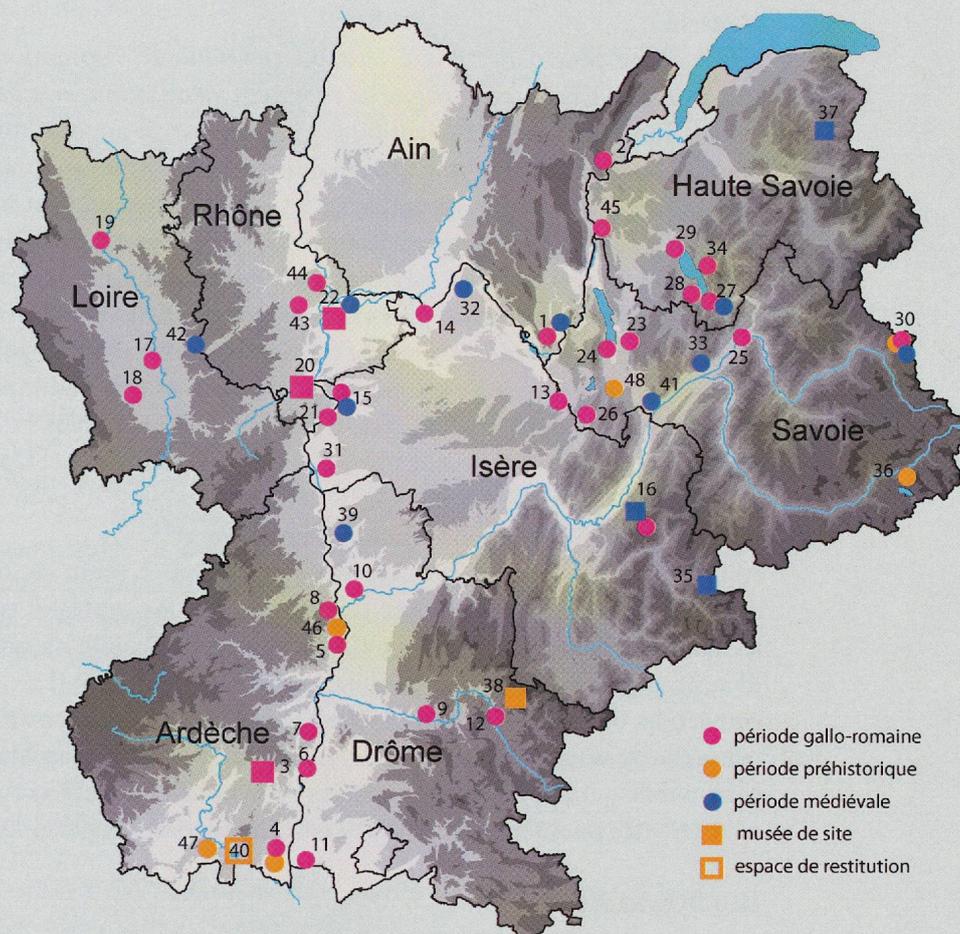


Fig. 11 — Carte des principaux sites valorisés en Rhône-Alpes (DAO Michel Lenoble, fond de plan BD Carto IGN Paris).

1 Briord (Ain), vestiges gallo-romains, stèles funéraires, aqueduc, édifice paléochrétien du haut Moyen Âge; 2 Izerore (Ain), vestiges gallo-romains, temple; 3 Alba (Ardèche), vestiges gallo-romains, ensemble monumental, théâtre, forum...; 4 Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), vestiges gallo-romains, bas relief; vestiges préhistoriques: nécropole dolménique; 5 Charmes sur Rhône (Ardèche), vestiges gallo-romains, sarcophage; 6 Le Teil (Ardèche), vestiges gallo-romains, borne miliare; 7 Rochemaure (Ardèche), vestiges gallo-romains, borne miliare; 8 Saint Jean de Muzols (Ardèche), vestiges gallo-romains, base de statuaire; 9 Saillans (Drôme), vestiges gallo-romains, inscriptions; 10 Tain-l'Hermitage (Drôme), vestiges gallo-romains, autel taurobolique, borne miliare; 11 Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), vestiges gallo-romains, enceinte urbaine; 12 Die (Drôme), vestiges gallo-romains, enceinte urbaine, porte...; 13 Aoste (Isère), vestiges gallo-romains, fours de potier; 14 Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), vestiges gallo-romains, villa; 15 Vienne (Isère), vestiges gallo-romains et médiévaux, théâtre, odéon, temple, églises; 16 Grenoble (Isère), vestiges gallo-romains et médiévaux, enceinte urbaine, baptistère, églises; 17 Feurs (Loire), vestiges gallo-romains, forum; 18 Moingt (Loire), vestiges gallo-romains, théâtre; 19 Roanne (Loire), vestiges gallo-romains et médiévaux, four, baptistère; 20 Saint-Romain-en-Gal (Rhône), vestiges gallo-romains, ensemble urbain, thermes, domus; 21 Sainte-Colombe-les-Vienne (Rhône), vestiges gallo-romains, domus; 22 Lyon (Rhône), vestiges gallo-romains et médiévaux, ensemble urbain monumental, baptistère, églises; 23 Aix-les-Bains (Savoie), vestiges gallo-romains, thermes, arc monumental; 24 Cognin (Savoie), vestiges gallo-romains, villa; 25 Gilly-sur-Isère (Savoie), vestiges gallo-romains, villa; 26 Belmont-Tramonet (Savoie), vestiges gallo-romains, inscription; 27 Faverges (Haute-Savoie), vestiges gallo-romains, thermes; vestiges médiévaux église paléochrétienne; 28 Gruffy (Haute-Savoie), vestiges gallo-romains, voie; 29 Annecy (Haute-Savoie), vestiges gallo-romains, thermes; 30 Col du Petit-Saint-Bernard (Savoie), vestiges préhistoriques, gallo-romains et modernes: cromlech, pseudo mansio, hospice, fortifications; 31 Clonas-sur-Varèze (Isère), vestiges gallo-romains, médiévaux; 32 Larina (Isère), vestiges du haut Moyen Âge, habitat fortifié; 33 Gresy-sur-Isère (Savoie), vestiges médiévaux, église; 34 Dingy-Saint-Clair (Haute-Savoie), vestiges gallo-romains, voie; 35 Huez (Isère), Vestiges médiévaux, village de mineurs; 36 Aussois (Savoie), vestiges préhistoriques, roches gravées; 37 Saint-Jean-d'Aulps (Haute-Savoie), vestiges médiévaux, abbaye; 38 Vassieux-en-Vercors (Drôme), vestiges préhistoriques, site de débitage de silex; 39 Albon (Drôme), vestiges médiévaux, tour, aula, chapelle; 40 Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), espace de restitution de la grotte Chauvet, Préhistoire; 41 Chignens (Savoie), vestiges médiévaux, tours; 42 Charlieu (Loire), vestiges médiévaux, abbaye; 43 Chaponost (Rhône), vestiges gallo-romains, aqueduc du Gier; 44 Anse (Rhône), vestiges gallo-romains, enceinte urbaine; 45 Seyssel (Haute-Savoie), vestiges gallo-romains: voie du Fier; 46 Soyons (Ardèche), vestiges préhistoriques, grotte et habitat de plein air; 47 La Baume (Ardèche), vestiges préhistoriques, nécropole dolménique; 48 Entremont le Vieux (Savoie), vestiges préhistoriques: grotte, musée de l'Ours.

Donzère (Drôme), les aqueducs de Lyon, les enceintes protohistoriques de Jastres (Ardèche)...

Ainsi, on ne peut parler d'une véritable politique de valorisation des vestiges en Rhône-Alpes. L'État accompagne les projets de valorisation émis par les collectivités dans le cadre du contrôle scientifique et technique, il apporte son aide financière pour la conservation et la restauration des vestiges protégés au titre des Monuments historiques. De même, il accompagne les valorisations qui sont faites en lien avec un musée de France. La région Rhône-Alpes apporte son soutien aux projets qui peut s'étendre également en faveur du patrimoine non protégé. Chacun des départements mène une politique plus ou moins affirmée afin de valoriser son territoire. Les différents acteurs du Patrimoine (musées, conservations du patrimoine, « Villes et Pays d'art et d'histoire », associations...) jouent un rôle très important dans cette dynamique de valorisation en tissant des liens entre les sites et les musées et en offrant au public une approche historique du territoire. Michel Colardelle rappelait en 1997 que « le besoin de traces, de témoins, de racines (...) pouvait être un facteur dynamique de prise de conscience et d'invention »⁴³.

Afin d'offrir une garantie pérenne aux valorisations à venir, ces dernières devront s'intégrer à un réseau, s'appuyer sur des institutions muséales et pour reprendre les termes conclusifs du colloque de Luxeuil en avril 2008 « à une offre culturelle diversifiée qui assurera la longévité de conservation du site et des vestiges »⁴⁴. Mais il conviendra de rester très attentifs, lorsque le site valorisé supporte d'autres activités culturelles, notamment de spectacle, à l'impact des installations destinées à la scène et au public qui impliquent des normes de sécurité et d'accès à tous les publics, qui peut être très dommageable pour la conservation des vestiges et leur lisibilité⁴⁵.

BIBLIOGRAPHIE

- ADJADJ Fanny, Vienne quand le jazz est là, p. 90-99 in: *Théâtres antiques, Empreintes gréco-romaines en Turquie et en France*. Lyon, éditions livres EMCC, coll. Itinéraires, octobre 2011, 144 p.
- ALLMER Auguste, DISSARD Paul, Trion. *Antiquités découvertes en 1885 et antérieurement au quartier de Lyon dit de Trion*. Mémoires de l'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts de Lyon, 25 (2 volumes), Lyon 1887-1888.
- Alpis Graia...* 2006: *Alpis Graia, archéologie sans frontière au col du Petit-Saint-Bernard*, actes du séminaire de clôture, Aoste 2-4 mars 2006, 400 p.
- ARLAUD Catherine dir., *Lyon les dessous de la Presqu'île Bourse, République, Célestins, Terreaux sites Lyon Parc Auto*. DARA n° 20, 2000, 280 p.
- AUDIN Amable, LEYGE François, *Le chantier archéologique de Fourvière a cinquante ans*, Catalogue de l'exposition au musée de la Civilisation gallo-romaine de Fourvière, Lyon, 1983, 36 p.
- AYALA Grégoire, Historique de la recherche in Rieth Eric dir., *Les épaves de Saint-Georges Lyon, I^{er}-XVIII^e s.* *Archæonautica*, 16, 2010, 243 p. CNRS éditions.
- BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, DUPRAZ Joëlle, *Brandes en Oisans, la mine d'argent des Dauphins, XI^e-XIV^e s.*, DARA 9, Lyon, 1994, 169 p.
- BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, Archéologie minière et sports d'hiver: Brandes en Oisans (Isère), p. 138-150 in: *Vestiges archéologiques en milieu extrême*, Institut national du patrimoine MONUM, éditions du Patrimoine, Paris, 2003.
- BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, TILLIER Alain, La valorisation d'un village médiéval d'altitude, contraintes et choix: Brandes-en-Oisans (Isère), in: *Idées et débats, de la restitution en archéologie*. Actes du colloque d'Ensérune, octobre 2005. Centre des Monuments Nationaux Éditions du Patrimoine, 2005, 298 p.
- BARBIER Florence, *La mise en valeur des sites et vestiges archéologiques gallo-romains de Rhône-Alpes*, Mémoire de master sous la dir. de J.-C. Béal, 2 volumes, université Lumière Lyon 2, 2009-2010.

43. COLARDELLE 1999.

44. BOUCHARLAT 2010.

45. MORETTI 2011.

- BAUD Anne, TARDIEU Joëlle, *Sainte-Marie-d'Aulps une abbaye cistercienne en pays savoyard*, DARA, n° 33, 2010, 186 p.
- BOUCHARLAT Élise, À la sortie du tunnel de Fourvière : un îlot médiéval témoin du passé, p. 114-119, in : *Archéologues et aménageurs*, CERTU, août 1994.
- BOUCHARLAT Élise, Réflexions sur la notion de conservation et de mise en valeur de vestiges archéologiques. *Bulletin du centre d'étude médiévale d'Auxerre* BUCEMA, hors série, n° 3, 2010, 8 p.
- COLARDELLE Michel, *La présentation archéologique in situ bilan et perspectives*, Colloque archéologie médiévale dans l'arc alpin, Genève 5 et 6 septembre 1997, p. 55-79. Patrimoine et architecture, cahier n° 6-7, mars 1999.
- COLARDELLE Renée, *Grenoble aux premiers temps chrétiens*, Guides archéologiques de la France 9, MCC, Imprimerie nationale, 1986, 67 p.
- COLARDELLE Renée, Saint Laurent et le groupe épiscopal de Grenoble deux complexes religieux, deux manières in : *Colloque archéologie médiévale dans l'arc alpin*, Genève 5 et 6 septembre 1997. Patrimoine et architecture, cahier n° 6-7, mars 1999.
- L'ancienne église de Saint-Pierre-aux-Liens à Grésy-sur-Isère*. La rubrique des patrimoines de Savoie, Conservation départementale du patrimoine, juillet 2011, n° 27, Conseil général de Savoie, 2011, 34 p.
- CHANCEL Dominique, Chronique des projets et des travaux de l'époque contemporaine, p. 275-295 in : Baucheron F., Gabayet F., Montjoye A de, *Autour du groupe épiscopal de Grenoble, deux millénaires d'histoire*. DARA n° 16, 1998, 336 p.
- DECOURT Jean-Claude, LUCAS Gérard, *Lyon dans les textes grecs et latins*, Travaux de la maison de l'Orient n° 23, Co-diffusion de Boccard, Paris, 1993, 173 p.
- DESBAT Armand, *Les fouilles de la rue des Farges 1974-1980*, Groupe lyonnais de recherche en archéologie gallo-romaine Lyon, 1984, 108 p.
- DESBAT Armand dir., *Lugdunum, naissance d'une capitale*, in folio, Rhône le département, Lyon, 2005, 189 p.
- DESBAT Armand, BATIGNE Cécile, BERTRAND Éric, *L'atelier de potiers antique de la rue du Chapeau-Rouge à Vaise Lyon 9^e*, ALPARA Lyon, 2000, 48 p.
- GUEY J., AUDIN Amable, L'amphithéâtre des Trois Gaules à Lyon, *Gallia*, tome XXII, 1964, fasc. 1, p 37-63.
- FRAISSE Christel, VOISIN Anne-Françoise, *Alba la Romaine, une ville antique à son apogée*, Association les enfants et amis d'Alba, 2005, 60 p.
- LASFARGUES Jacques, Archéologie urbaine à Lyon : bilan et perspectives, p. 101-115, in *Archéologie urbaine*, actes du colloque international de Tours, AFAN, MCC SDA, 1982, 770 p.
- LASFARGUES Jacques, 10 ans d'archéologie gallo-romaine en Rhône-Alpes, p. 20-23, in : *Les dossiers Histoire et Archéologie*, n° 78, novembre 1983, Archéologia, Dijon, 1983.
- LE BOT-HELLY Anne, Sainte-Colombe-les-Vienne, un secteur de la ville antique, p. 34-35, *Les dossiers Histoire et Archéologie*, n° 78, novembre 1983, Archéologia, Dijon, 1983.
- Le musée de Saint-Romain-en-Gal, Journées du patrimoine 2000, musée et architecture du XX^e s.* Plaquette exposition actualité produite par le département du Rhône, Pôle archéologique Lyon-Saint-Romain-en-Gal, 2000.
- MORETTI Jean-Charles, Des fêtes antiques aux spectacles contemporains, une histoire deux fois millénaire, p. 9-19 in : *Théâtres antiques. Empreintes gréco-romaines en Turquie et en France*. Lyon, éditions livres EMCC, coll. Itinéraires, octobre 2011, 144 p.
- PELLETIER André, *Vienne antique*. Horvath, Roanne, 1982, 507 p.
- PORTE Patrick, Le camp de Larina, forteresse mérovingienne, p. 79-82 in : *Les dossiers Histoire et Archéologie*, n° 78 novembre 1983, Archéologia, Dijon, 1983.
- PRISSET Jean-Luc, Les premiers temps chrétiens à Vienne : l'édifice funéraire de Saint-Romain-en-Gal in : Savay-Guerraz H. dir., *Rencontres en Gaule romaine*, in folio, Rhône le département, Lyon, 2005, 126 p.
- REYNAUD Jean-François, *Lugdunum christianum*, DAF n° 69, 1998, 288 p.
- REYNAUD Jean-François, *Autour de l'église à Lyon (IV^e-XIV^e s.)*, Colloque archéologie médiévale dans l'arc alpin, Genève, 5 et 6 septembre 1997. Patrimoine et architecture, cahier n° 6-7, mars 1999.

- ROYET Robert, BERGER Jean-François, LAROCHE Colette *et al.*, Les mutations d'un domaine de La Tène au haut Moyen Âge, le Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), *Gallia*, 63-2006, pp. 283-325, CNRS éd., 2006.
- SAVAY-GUERRAZ Hugues, VEYSSEYRE Paul, Veysseyre, *Saint-Romain-en-Gal/Vienne des objets qui racontent l'histoire*. EMCC, Lyon, 2008, 166 p.
- VAGINAY Michel, VALETTE Paul, Feurs, dégagement du forum augustéen *in*: *Les dossiers Histoire et Archéologie*, n° 78, novembre 1983, Archéologia, Dijon, 1983, pp. 41-42.
- Vassieux-en-Vercors il y a 4 000 ans, les premiers manufacturiers des Alpes*. Musée du site pré-historique de Vassieux-en-Vercors, s.d., 80 p.



PROTECTION ET VALORISATION, DU SITE AU TERRITOIRE : L'EXEMPLE ARDÉCHOIS

Francois DUMOULIN

L'Ardèche (fig. 1), département touristique s'il en est, a toujours été un territoire riche de vestiges archéologiques¹. Pourtant, le lien entre les deux ne s'est pas fait naturellement. C'est que le tourisme ardéchois est un tourisme vert, un tourisme de nature. Certes des grottes sont très tôt mises en valeur, et ouvertes à la visite, mais aucune ne met en avant son patrimoine archéologique². Le département, le moins peuplé de Rhône-Alpes, 320 000 habitants environ, 5 % de la population, est la première destination touristique régionale hors du massif alpin. Il ne possède pourtant que 4 000 emplois touristiques, ce qui ne représente que 3,7 % des emplois touristiques de la région. Il y a donc là, dans l'esprit des décideurs ardéchois, un tournant à prendre afin de mettre en place un tourisme plus porteur d'emploi.

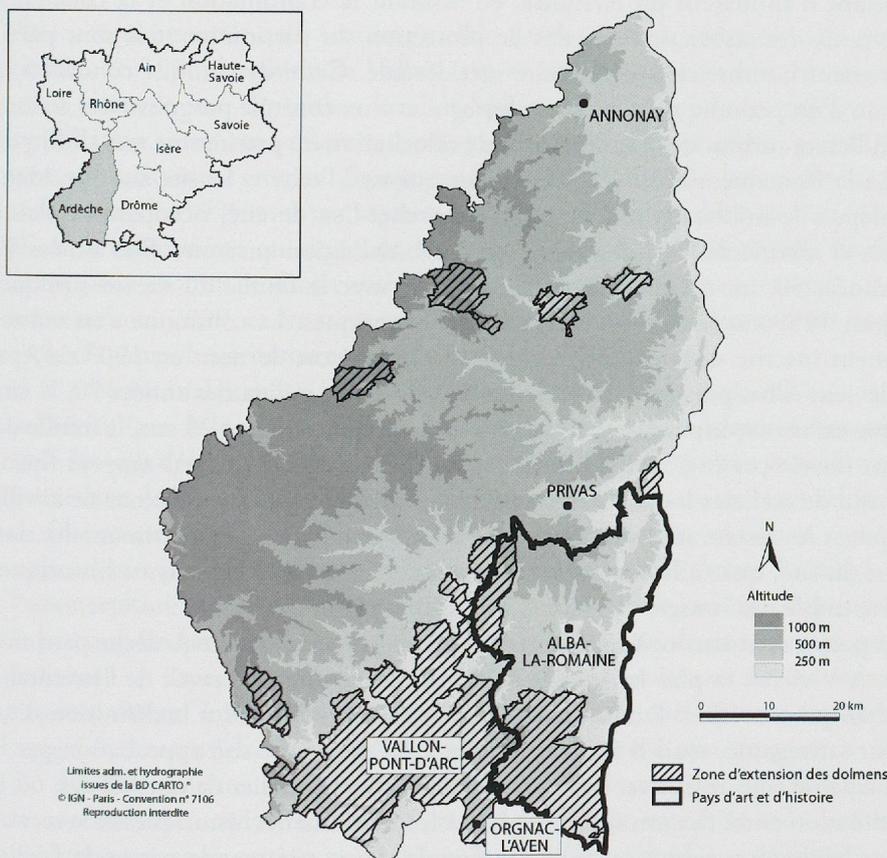


Fig. 1 — L'Ardèche, localisation générale, localisation des sites mentionnés, emprise des dolmens et du Pays d'art et d'histoire.

1. Dès 1867, la présence préhistorique est attestée en Ardèche (OLLIER DE MARICHARD 1867).
2. À l'exception notable des grottes de Soyons, qui sont intégrées dans un parcours muséographique autour du thème de la préhistoire. Leur situation particulière, à immédiate proximité de Valence, et la nature strictement archéologique de leur intérêt, expliquent sans doute cette situation particulière.

Le propos du jour est de montrer comment l'Ardèche a su profiter d'un événement exceptionnel, la découverte de la grotte Chauvet, pour entamer un grand projet, et aborder les effets collatéraux de ce projet dans le domaine de la valorisation des sites archéologiques.

UN PETIT RAPPEL HISTORIQUE

Dans les années 80, l'émergence d'une archéologie de recherche sous la direction de chercheurs dynamiques conduit à la mise au jour de deux sites importants, qui vont rapidement devenir les étendards de l'archéologie ardéchoise. Rappelons-nous qu'il y a alors deux directions régionales, une pour la préhistoire dirigée par Jean Combiér, l'autre historique, sous la férule de Jacques Lasfargues. Personnalités et dynamiques de services sont alors bien différentes et se cristallisent en Ardèche autour de deux sites, Orgnac et Alba.

À Orgnac, la fouille de l'aven d'Orgnac 3, débutée en 1984, permet la mise au jour d'importantes collections, et fixe sur ce site l'attention de nombreux préhistoriens. Une dynamique de regroupement des collections ardéchoises est mise en œuvre. Cela conduit, en 1988, à la création du Musée de préhistoire régional d'Orgnac. C'est la logique d'un musée qui l'a emporté, laissant de côté les sites dont la mise en valeur directe paraissait alors bien difficile et c'est toujours le cas. Le projet du musée à Orgnac va bénéficier d'un très grand avantage, celui d'être associé à l'aven du même nom, dont la fréquentation assure une aisance financière à la commune, mais surtout un flux extrêmement important de visiteurs, en raison du billet groupé aven/musée. Avec plus de 100 000 visites annuelles le musée de préhistoire d'Orgnac est sans doute l'un des premiers musées archéologiques de France en terme de fréquentation. Très rapidement le musée d'Orgnac va jouer un rôle important d'animateur du territoire, en assurant la coordination et la cohérence des actions des associations locales de protection du patrimoine, qui sont particulièrement nombreuses en Ardèche méridionale. Cette dynamique conduit à la création d'un périodique, *Ardèche archéologie*, et à un contrôle progressif des actions de fouilles, et surtout de restauration et de valorisation du patrimoine mégalithique. À Alba-la-Romaine, c'est une autre logique qui est à l'œuvre. Le site antique, identifié depuis le milieu du XIX^e s. comme un chef-lieu de cité, occupant la plaine viticole et arboricole, est l'objet d'une patrimonialisation ancienne. Des années 30 aux années 50, un premier noyau voit le jour, avec la fouille du théâtre antique, porté en 1959 sur la liste des Monuments historiques. La commune s'est volontairement inscrite dans cette dynamique en changeant de nom en 1903 : d'Aps, elle devient Alba, puis Alba-la-Romaine³. À partir du milieu des années 70, la cité antique est menacée par la requalification du vignoble. Durant 25 ans, la fouille du site est menée par J.-C. Béal⁴ puis J. Dupraz⁵, et bénéficie de forts moyens financiers afin de racheter les terrains, de payer la fouille progressive du cœur de la ville antique et les restaurations de ces espaces, dans une logique de patrimonialisation accrue du site, qui s'affirme par le classement au titre des Monuments historiques de l'ensemble des vestiges⁶.

Deux points sont encore à signaler pour fixer le portrait de cette Ardèche patrimoniale. À Viviers⁷, et plus largement sur son canton, c'est un travail de l'Inventaire Général qui est réalisé. Publié en 1989, il conduira, à Viviers, à la définition d'un secteur sauvegardé, mais il faudra attendre 2007 pour que son approbation par la municipalité soit définitive. Enfin, je ne voudrais pas oublier de citer Cruas, où la coordination entre des travaux engagés par les Monuments historiques et le service de l'archéologie a permis la fouille et l'étude d'une très grande partie de l'église abbatiale, avec les résultats scientifiques que l'on connaît⁸. La mise en valeur des vestiges se traduit par leur intégration dans un parcours de visite de l'abbatiale.

3. Vaison devient Vaison-la-Romaine en 1924 (TURREL 2011, p. 65), alors qu'Alba attend 1986 pour devenir Alba-la-Romaine (État français, décret du 9 mai 1986).

4. BÉAL *et al.* 1989.

5. DUPRAZ et FRAISSE 2001, pp. 97-194; DUPRAZ 2004.

6. Quatre phases seront nécessaires au classement du site archéologique, 1959 (théâtre), 1973 (domus du Pinard), 1986 (centre monumental) et 2006 (ensemble des vestiges).

7. CHALABI *et al.* 1989.

8. TARDIEU 2001.

LE CADEAU DE NOËL

Le dimanche 18 décembre 1994, sur le cirque d'Estre, Jean-Marie Chauvet conduit ses deux amis Éliette Brunel et Christian Hillaire près d'un souffle d'air, qui les conduira à la découverte de la Grotte Chauvet. Sans entrer dans les détails de la chronologie, rappelons quelques dates clefs. Le 18 janvier 1995, une conférence de presse officialise la découverte de la grotte. Elle est classée au titre des Monuments historiques le 13 octobre 1995, ce qui permet à l'État d'engager des mesures d'expropriation, dès 1995, après avoir identifié les propriétaires au nombre de trois. L'État devient propriétaire de la grotte le 14 février 1997.

Signalons simplement que de nombreux contentieux juridiques, dont certains ne sont pas encore tranchés à ce jour, ont ralenti et ralentissent encore la valorisation de cet objet. Néanmoins, on doit reconnaître aux inventeurs un profond respect de leur découverte, qui conduit, dès les premières visites, à la mise en place d'une procédure de protection de l'intégrité de la cavité. Les services de l'État en charge de la cavité poursuivent une politique de protection optimale de la cavité et des œuvres⁹. On tire ici les leçons d'une surfréquentation nocive constatée dans d'autres cavités en limitant au maximum l'accès¹⁰. Seuls sont autorisés les chercheurs et les travaux nécessaires aux installations qui facilitent leur travail. Le contact au sol – sol indemne de toute fréquentation depuis 13 à 15 millénaires – est évité par la mise en place de passerelles. Enfin, une surveillance attentive de l'atmosphère de la grotte, température et composition, est mise en place, qui révèle la présence de gaz nocifs, radon et gaz carbonique, venant limiter encore l'accès, pour des raisons de sécurité sanitaire des personnels.

LE PROJET ACTUEL

Très vite, il apparaît qu'il sera impossible de proposer la visite de cette grotte au public. En 1995, la mairie de Vallon crée en collaboration avec le Museum d'histoire naturelle une exposition locale¹¹, qui tient lieu depuis de seul centre d'interprétation, mais sans relation suivie avec l'équipe de recherche, qui se rattache administrativement et scientifiquement à d'autres réseaux. Le projet d'un fac-similé voit le jour dès 1995, et sa conception est longue. Il faut attendre 2007 et la création d'un Syndicat mixte qui regroupe les volontés de l'État, de la région, du département pour monter le projet viable, après des années de tâtonnement. Un projet est retenu en 2009, et les travaux sont en cours. Ils ont débuté par un diagnostic archéologique, heureusement quasi négatif¹².

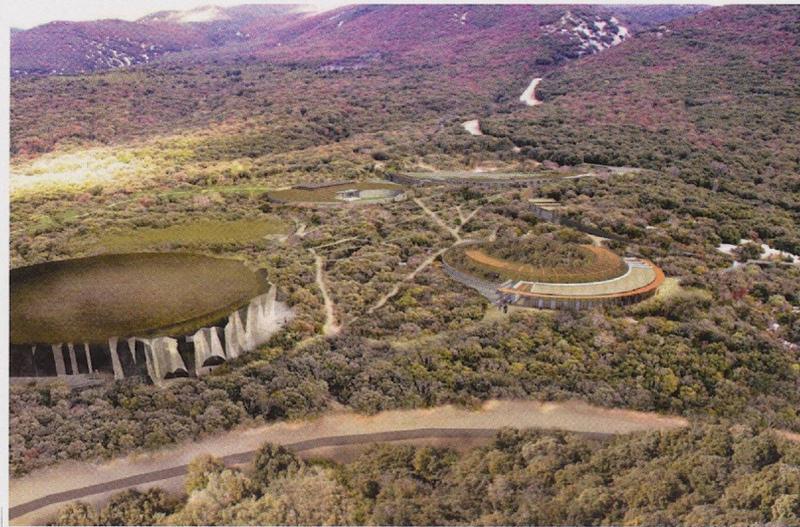
Si le projet initial était un fac-similé à la manière de Lascaux, la taille de la grotte, près de 600 m de longueur et des volumes très importants, a imposé une autre solution. Il s'agit désormais d'une anamorphose (fig. 2) qui proposera une scénographie immersive, le but recherché est l'ébahissement des visiteurs, dans un temps limité de 45 minutes autour de 18 stations ! Il s'agit en réalité d'un condensé, qui reprend sur un court parcours les principaux panneaux ornés de la grotte. La technique de l'anamorphose est utilisée pour transformer la dimension verticale disponible dans la hauteur du bâtiment, en profondeur horizontale afin de donner aux panneaux présentés un aspect du volume de la cavité originale. Autour de cet espace, une très importante infrastructure est prévue : parking, accueil, lieu d'interprétation, espace événementiel et restaurant. Tout est programmé afin de gérer le flux des 3 à 400 000 visiteurs annuels attendus ! Signalons encore que ce site n'est pas un musée, mais bien un centre d'interprétation. Il ne disposera ni de collection, ni d'un conservateur, et sa gestion a été déléguée, dans le cadre d'une délégation de service public, à un gestionnaire privé habitué aux bâtiments patrimoniaux, la société Kleber-Rossillon.

9. <http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/chauvet/fr/index.html>.

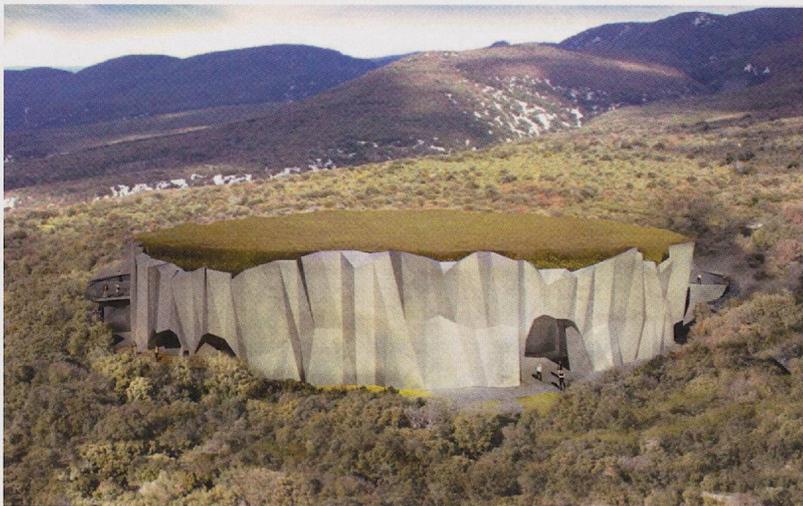
10. COYE 2011.

11. Centre européen de recherche préhistorique, Vallon-Pont-d'Arc (<http://www.prehistoireardeche.com/>).

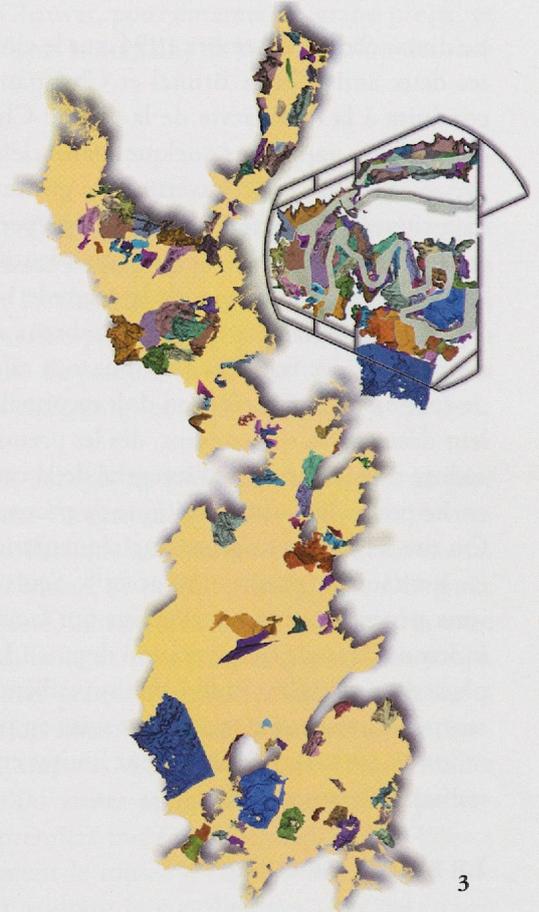
12. DUNY 2011.



1



2



3

Fig. 2 — L'espace de restitution de la grotte Chauvet (ERGC).

1. vue générale du projet (© 3A architecture); 2. vue du bâtiment de l'anamorphose (© 3A architecture), 3. plan à l'échelle de la grotte Chauvet et de l'anamorphose. En couleur les secteurs représentés dans l'anamorphose.

ORGNAC

Il est alors très vite apparu nécessaire de renforcer le rôle scientifique du musée d'Orgnac. Dans ce cadre, l'État, la municipalité, aidés par la région et le département, ont mis en place une requalification générale du site, qui est passé dans un premier temps par une nouvelle labellisation, Grand site de France, qui a permis de proposer une amélioration de l'accès au site naturel de l'Aven et au Musée. Puis en 2009, la création d'un poste de directeur du musée d'Orgnac et le recrutement d'une jeune conservatrice ont permis de mettre en place une rénovation du musée. Ce dernier a vu dans un premier temps un réaménagement de ses réserves, et la rénovation de l'ensemble du parcours muséographique de l'exposition permanente est en cours (fig. 3). Ces nouvelles dispositions permettent au musée d'Orgnac de jouer le rôle du pôle scientifique nécessaire à proximité de l'établissement à vocation touristique, et permettront aux visiteurs de l'espace de restitution de la grotte Chauvet de découvrir, s'ils le désirent, la préhistoire dans la longue durée.

VOLET TERRITORIAL

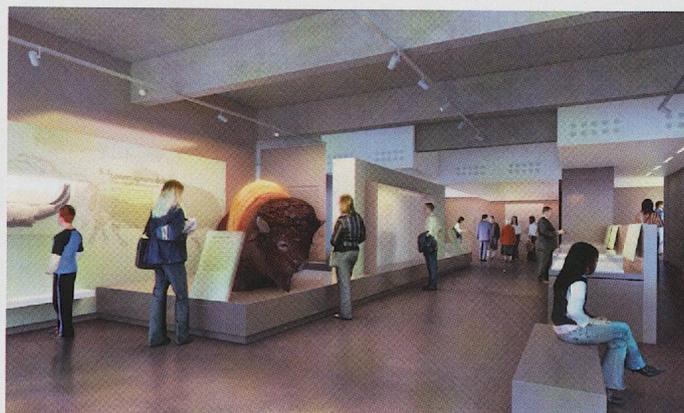
Afin d'accompagner le nouvel équipement, et le nouveau public attendu, (comprenez plus cultivé, plus demandeur de prestations intellectuelles que de descente en canoë), dans le souci d'une cohérence territoriale, l'Europe, l'État, la

région et le département ont mis en place un volet de financement pour accompagner le développement de nouveaux projets ou le renouvellement de sites défraîchis. De nombreux projets sont venus émerger dans ce financement qui associe des crédits européens, dont la dépense doit impérativement être effective avant la fin de l'année 2012. Il s'agit souvent de projets portant sur des sites archéologiques, comme à la Voulte-sur-Rhône, où une bâtisse ancienne doit accueillir une maison de la paléontologie. Le diagnostic archéologique vient de révéler qu'il s'agit d'une demeure de qualité du XIII^e-XIV^e s.¹³, ce qui vient compliquer le dossier. Mais aussi des projets qui vont totalement nous échapper car nous ne sommes pas en mesure de suivre la soixantaine de projets retenus par la préfecture. Ici il s'agit d'un itinéraire pour rejoindre un village troglodyte médiéval, mais il n'y a qu'une déclaration d'intention, et pas de dossier de travaux, encore moins de demande d'autorisation au titre du code de l'urbanisme ou du patrimoine et on doit donc se contenter de recommandations ; là c'est un itinéraire, « Chemin d'interprétation de la Préhistoire au Moyen Âge et bien au-delà », qui présente de curieuses théories sur le dolménisme, et des cartes de répartition surprenantes tirées d'on ne sait où, mais permettant de gloser sur de prétendus alignements de dolmens. Autant dire que pour quelques projets sauvés, surveillés ou validés, nous avons dû laisser passer quelques perles.

Vous comprenez donc que non seulement la grotte Chauvet s'impose comme Le monument ardéchois – je vous ai épargné la surimpression des mesures de protection : le classement titre des sites de la combe d'Arc, la candidature Unesco du pont d'Arc, la protection du nouveau périmètre de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, le classement Monument historique et son périmètre de protection, qui font que ce secteur est plus que protégé, au point que toute démarche de travaux dans ce secteur devient une entreprise risquée. À côté de ce pachyderme surprotégé, il convenait donc de faire vivre d'autres domaines de l'archéologie et depuis une dizaine d'années l'ensemble des acteurs présents sur le terrain s'y est employé, autour de deux axes forts qui sont le dolménisme, et la mise en valeur d'Alba.

DOLMÉNISME

Le département de l'Ardèche recèle un nombre considérable de dolmens (fig. 4), 700 environ, qui bénéficient, pour certains d'entre eux d'une protection au titre des Monuments historiques, dès 1889. Ils sont ainsi, dans la chronologie de la protection des monuments ardéchois, le second type de monuments protégés, après les églises (1862 et 1875). Ceci ne va pas sans difficulté car ces classements anciens sont souvent peu précis dans leurs arrêtés : « les dolmens du bois de Malbosc à



VUE D'AMBIANCE DE LA SÉQUENCE 3



VUE D'AMBIANCE DE LA SÉQUENCE 4



Fig. 3 — Le musée d'Orgnac, aperçu du musée rénové (© Balt architecture et © Atelier à kiko).

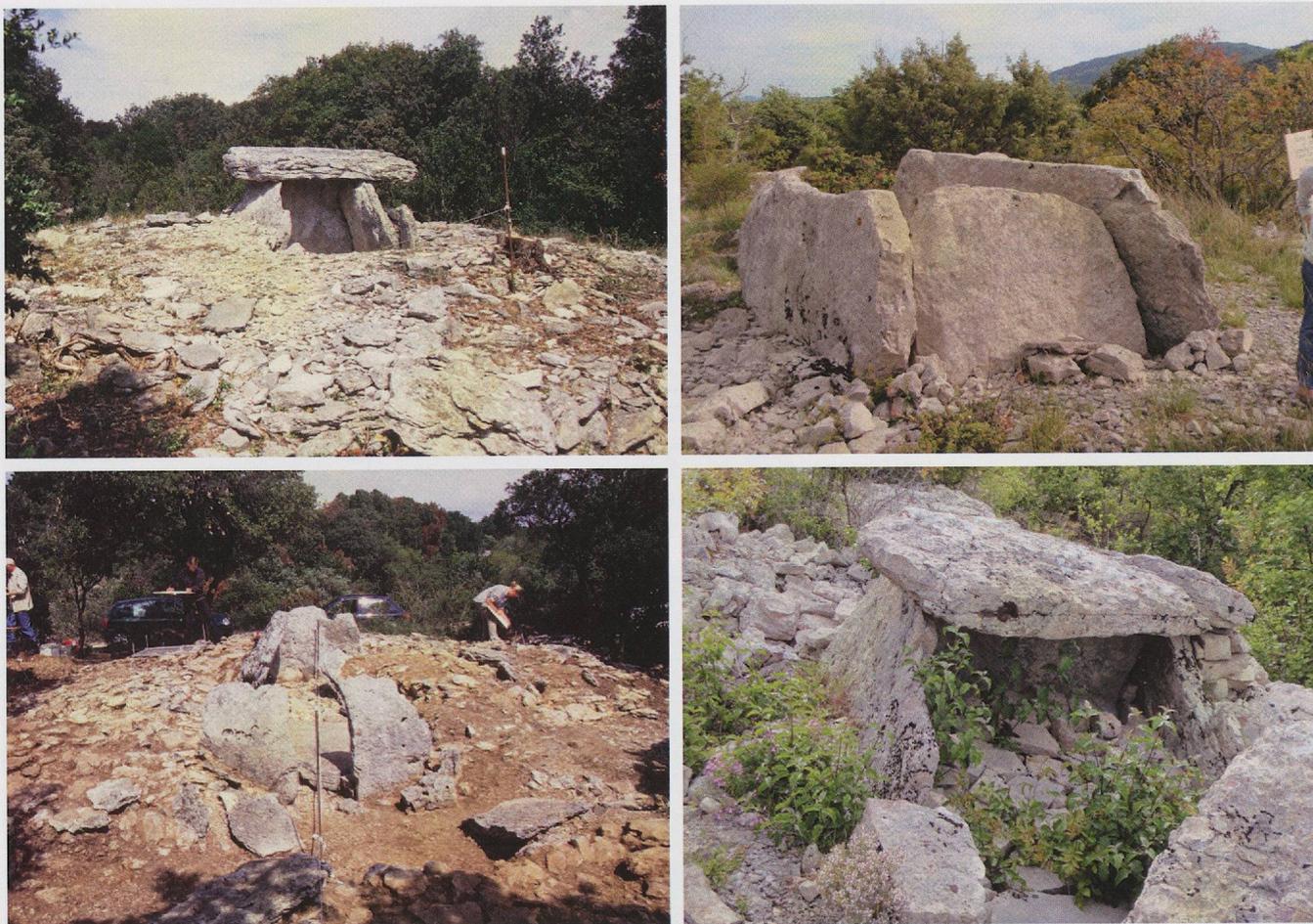


Fig. 4 — Exemples de dolmens ardéchois. À gauche Bourg-Saint-Andéol, Les Géandes en cours de fouille; à droite Saint-Paul-le-Jeune (© F. Dumoulin).

Saint-Remèze » nous dit la liste de 1889. De ce fait, il demeure difficile aujourd'hui de reconnaître les monuments protégés parmi d'importantes nécropoles, dont les prospections ont depuis fait passer le nombre de quelques monuments à plusieurs dizaines, dans des paysages totalement modifiés par l'évolution des pratiques agricoles et forestières. Une action d'inventaire des dolmens est menée depuis les années 80 sur initiative du SRA. Initiée sur des fiches papiers, selon le modèle des suppléments de *Gallia Préhistoire*¹⁴, il s'agit désormais d'une base de données informatique, dont la gestion et l'alimentation ont été déléguées au musée d'Ornac, par convention avec le service régional de l'archéologie. Il s'agit d'une base de données descriptive, qui regroupe des indications sur les monuments mais fait aussi le lien avec les séries conservées au musée, compatible avec la Carte archéologique nationale. Si dans un premier temps, il s'agissait surtout d'harmoniser les pratiques des prospecteurs, d'éviter les doublons, de rechercher l'exhaustivité, et de nourrir la carte archéologique, ce chantier a débouché sur la production de plusieurs valorisations. En 2000 et 2001 c'est une exposition au musée d'Ornac, qui fixe un état des lieux de la recherche¹⁵. Très vite un programme de fouille voit le jour sur un ensemble de dolmens de Bourg-Saint-Andéol, la nécropole des Géandes, sous la direction commune de B. Gely et de W. Pape. Après cinq années de fouilles (2001-2005) de l'équipe franco-allemande, un projet de publication est lancé. La monographie, rédigée à deux mains, devrait paraître dans la collection des Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne. Quant aux monuments, ils font l'objet d'un projet de restauration, un peu difficile à monter dans le cadre contraint des procédures des Monuments historiques. Néanmoins, l'exemple de plusieurs autres

14. CORDIER 1963.

15. OGEL et PRUD'HOMME 2000.

monuments relevés ou protégés par des actions associatives bien encadrées montre que cela est possible. En effet, cette fouille et la dynamique mise en place autour des dolmens ont permis de collaborer avec les nombreuses associations de protection du patrimoine, autour de plusieurs projets de protection de monuments, afin d'éviter des restaurations très volontaires, souvent irréversibles et parfois destructrices à long terme. La pédagogie a porté ses fruits puisque plusieurs monuments ont pu être remontés, monuments choisis selon leur insertion dans des circuits de visite et leur état sanitaire, dans le respect des vestiges existants et de l'esprit des monuments, à l'image de ce qui a été réalisé à Saint-Paul-le-Jeune¹⁶. Enfin, tous ces travaux de recherche ont permis de conduire un projet de recherche dans le cadre d'un doctorat soutenu en 2011¹⁷.

ET ALBA

Comme je vous l'ai indiqué en introduction, Alba s'impose comme un chantier majeur de la Direction régionale des antiquités historiques dès les années 80. Joëlle Dupraz, agent du service, est chargée de cette mission, qu'elle remplira durant une vingtaine d'années. Le programme est simple. Il s'agit d'assurer la fouille et la restauration du site. Le cadre est celui d'un projet associant l'État, la région, le département et la commune, afin de financer ces travaux. Les parcelles étant acquises par la commune, c'est à elle que revient, dans un premier temps, la gestion de l'ensemble du site. Devant l'ampleur du projet, un transfert de propriété vers la collectivité départementale s'effectue en 1995. En effet, s'il s'agit de quelques milliers de mètres carrés durant les premières années, le programme s'achève en 2000 avec 13 hectares restaurés et mis en valeur, sur un parc archéologique, réserve sanctuarisée, d'une trentaine d'hectares. La fin du programme de restauration et de fouille, en 2002, voit aussi tarir le financement de l'animation du site, jusqu'alors portée par l'équipe de fouille. Le site restauré, tel qu'il est livré par Francesco Flavigny, architecte en chef des Monuments historiques, reste d'une lecture difficile. Il s'agit d'un plan à l'échelle 1/1, anastylose minimaliste, avec peu de vestiges antiques vrais, puisque la plus grande partie des maçonneries visibles a été reconstruite. La nécessité d'une médiation voit donc très rapidement jour et apparaît indispensable aux partenaires en charge du dossier.

En 2001, un projet de signalétique provisoire est élaboré. Sur la base du bilan réalisé par l'équipe scientifique dirigée par Joëlle Dupraz, une série d'une douzaine de panneaux est mise en place, par un financement croisé État et Conseil général. On privilégie un texte court, quelques dizaines de ligne par panneaux, quelques illustrations simples, mais la publication scientifique du site est alors en préparation et on attend ses conclusions pour mettre en place une valorisation sur des bases plus solides. Cette signalétique provisoire est toujours en place. La même année, un poste d'animateur du site est créé. Il sera pourvu jusqu'à l'été 2011 par Anne Françoise Voisin, dont le travail en direction des publics va être considérable, puisque le site va passer de quelques milliers de visiteurs annuels à près de 45 000 ces dernières années. Ces chiffres sont rendus possibles par la mise en place de visites guidées à dates et heures régulières, mais aussi sur demande, et une politique de développement des publics scolaires, avec des animations proposées correspondant aux différents segments du cursus scolaire, du primaire au lycée. À cela s'ajoute un festival annuel axé sur les arts du cirque, qui draine une importante fréquentation. Pour compléter la médiation, le besoin d'un document papier de type guide grand public se fait sentir. En effet, le guide archéologique d'Alba existe¹⁸, dans la série des Guides archéologiques de la France, mais il date de 1985, et est antérieur à la fouille et à la mise en valeur du centre monumental et du sanctuaire. En 2004, on conçoit donc un livret de visite¹⁹ qui permet, par le truchement de nombreuses

16. GELY 2010.

17. STOCCHETTI 2011.

18. LAUXÉROIS *et al.* 1985.

19. FRAISSE et VOISIN 2004.



Fig. 5 — Alba-la-Romaine, le projet de musée (© 3A architecture).

restitutions, de rendre le site plus compréhensible. Le recours à un dessin de type bande dessinée, par un illustrateur extérieur au monde de l'archéologie, en l'occurrence Stéphane Girel, permet de projeter des restitutions dans le domaine de la fiction, sans les fixer de manière définitive comme le ferait une restitution d'architecte, ou une des célèbres aquarelles de Jean-Marie Gassend. Un prix de vente modique, 8 euros, permet une diffusion très large.

Sur ce site, les projets de valorisation ont été nombreux. L'un des premiers est livré en 1997. Il se heurtera à une difficulté : le site est coupé en deux par une départementale à grand trafic, à laquelle on doit la découverte du site dans les années 1870 mais qui rend quasi impossible la communication entre ces deux parties de la ville antique. Le projet un peu pharaonique propose rien moins qu'une passerelle... et il reste lettre morte. Pour autant, il apparaît au milieu des années 2000 que le site ne peut se suffire à lui-même et une nouvelle étude est commandée, centrée sur la partie nord du site, avec pour objectif de proposer un circuit de visite et un musée doté d'un dépôt de fouille. La commande est passée à l'atelier Cairn, associé à Bertrand Rétif pour le volet paysagé. Un projet encore ambitieux est livré. Un musée de site doit venir faire face au théâtre antique, de très nombreux arbres doivent être plantés sur le site, afin de redonner une dimension verticale et d'offrir de l'ombre aux visiteurs. Mais le premier chiffrage de cette étude de faisabilité, ne correspond pas à ce que les partenaires sont en mesure d'injecter dans le projet. La démarche est alors inversée. Les partenaires définissent le montant mobilisable. Le Conseil général, porteur du projet, bénéficie du financement du volet territorial de la grotte Chauvet. Le projet peut s'inscrire sur des financements européens. Mais en contrepartie, le projet doit être terminé impérativement en 2013. Le budget arrêté est de 5,5 M €. Une nouvelle commande est lancée en 2009 dans cette optique après d'un programmiste qui définit un projet en 3 volets. Un circuit de visite, associant un parcours adapté aux personnes à mobilité réduite et une médiation sur le terrain, une requalification paysagère du site, et enfin la création d'un musée de site (fig. 5).

À ce jour les travaux sont en cours. La partie paysagère de l'aménagement a profondément remanié l'aspect du site, dans le strict respect des vestiges archéologiques, grâce à une validation de chacun des terrassements par le service régional de l'archéologie et très souvent sous sa surveillance directe. La circulation est réalisée, et elle permet une découverte du site par le public handicapé. Des kiosques d'interprétation sont sortis de terre, et se sont meublés d'un élégant mobilier de béton. Leur contenu de médiation, dont les textes sont validés, est en cours de réalisation et on devrait voir leur mise en place à l'automne. Reste le musée. Si le parking a pu être réalisé, entièrement sur remblais, le bâtiment reste à construire. Par chance, une partie du site, reconnue lors d'un précédent diagnostic archéologique comme vide de vestige, peut être utilisée. Le projet devra cependant être réduit avec environ 600 m² utiles. Le maître d'œuvre a choisi un architecte local (Atelier 3 A, le Teil), associé à un muséographe parisien (Intégrale Delis). Pour l'heure, des discussions sont en cours afin d'affiner le projet architectural comme la muséographie, mais le projet dont les premières esquisses sont disponibles promet d'être réussi. L'action de l'État dans tout ce processus est importante puisque jusqu'à présent la connaissance archéologique du site est de notre ressort et que nous disons la faisabilité de chaque aménagement. Cela se traduit par une forte implication sur le terrain en réunions et surveillances de travaux, car l'assiette définitive, les détails de mise en œuvre, se décident souvent (trop souvent) à l'avancement du chantier.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

En parallèle, l'État a aussi initié la démarche de mise en place d'un Pays d'art et d'histoire (fig. 1). Il s'agit d'un label accordé par le Ministère de la Culture, à un groupement de communes qui s'engagent dans une démarche de valorisation de leur patrimoine. Ce label garantit un tourisme culturel de qualité et une sensibilisation des habitants à leur patrimoine. Cette démarche est longue car il s'agit de créer des structures intercommunales nouvelles. Ici, un projet est né par la mise en place d'une mission de préfiguration financée par l'État, le département, la région et quelques communes motrice, autour de plusieurs communes du sud Ardèche. Il intègre l'évolution sur le temps long de ce territoire, des dolmens du sud Ardèche à l'oppidum de Jastres (commune de Lussas), puis d'Alba à Viviers avec la thématique du glissement du rôle de capitale. Le patrimoine industriel, autour des cimenteries de la vallée du Rhône sera aussi mis en valeur. La réussite de ce projet, fruit d'une appropriation par les élus de l'importance de la composante patrimoniale dans leur paysage, est venue compléter l'offre locale.

CONCLUSION

Le tableau semble idyllique, mais restons objectifs. Tout n'est pas réglé, loin de là. La difficulté de restauration du théâtre d'Alba vient nous rappeler la fragilité de ce patrimoine et la nécessité d'un entretien incessant et coûteux, qui nous interroge par ailleurs sur des questions récurrentes de doctrine, et de formation des intervenants. Toutefois, aujourd'hui, on se trouve en Ardèche sur un territoire qui a parié sur la valorisation de son patrimoine au sens large pour attirer un nouveau public, afin de diversifier son offre touristique. Cette dynamique a été tractée par la grotte Chauvet, mais elle a entraîné, au fil du temps, dans son sillage, Alba, le musée d'Orgnac, la dynamique autour des mégalithes et le Pays d'art et d'histoire. Certes, ce sont des focus, la partie émergée de l'iceberg du patrimoine ardéchois, mais le travail de valorisation se poursuit, et par le biais conjugué du Pays d'art et d'histoire, et du volet territorial de l'espace de restitution de la grotte Chauvet, c'est tout le patrimoine ardéchois qui est tiré vers le haut.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉAL Jean-Claude, DUPRAZ Joëlle, BOUCHARLAT Élise, « Architecture et urbanisme antiques d'Alba (Ardèche) : documents nouveaux », *RAN* 22, 1989, pp. 15-22.
- CHALABI Marie-Anick, HARTMANN-NUSSBAUM Simone, JAZÉ-CHARVOLIN Marie-Reine *et al.*, *Canton de Viviers, Ardèche*, Inventaire topographique, 5, Paris, 1989.
- CORDIER Gérard, *Inventaire des mégalithes de France, I, Indre et Loire*, Supplément à *Gallia Préhistoire*, I, Paris, 1963.
- COYE Noël (éd.), *Lascaux et la conservation en milieu souterrain, Actes du symposium international*, Paris, 26-27 février 2009, DAF 105, Paris, 2011.
- DUNY Anne, BROCHIER Jacques-Léopold (coll.), Giraud Yves (coll.), Charlet Marion (coll.), *Site du Razal, Vallon-Pont-d'Arc, Projet d'espace de restitution de la grotte Chauvet (Ardèche - Rhône-Alpes)*, diagnostic archéologique, Conseil général de l'Ardèche, Cellule archéologique, Privas, 2011.
- DUPRAZ Joëlle, FRAISSE Christel, *L'Ardèche*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 2001.
- DUPRAZ Joëlle, « Alba Helvorum, genèse (Ardèche) » et « Alba-la-Romaine/Alba (Ardèche) »
In : Alain Ferdière (dir.), *Capitales éphémères : des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, Tours, 2004, pp. 219-232 et 349-353.
- FRAISSE Christel, Anne-Françoise Voisin, *Alba La Romaine, Une ville à son apogée*, Alba, 2004.
- GELY Bernard, « Restauration du dolmen n° 9 du Ranc de Figère à Labeaume », *Ardèche archéologie*, 27, 2010, pp. 20-23.
- GUILIN Sylvain, *La Voulte-sur-Rhône, La Boissine*, Diagnostic archéologique, INRAP, Lyon, 2011.
- LAUXÉROIS Roger, ANDRÉ Pierre et JOURDAN Geneviève, *Alba, De la cité gallo-romaine au village*, Guides archéologiques de la France, Paris, 1985.
- OGEL Laurence, PRUD'HOMME Françoise (dir.), *Mémoire des Garrigues, les dolmens ardéchois*, Catalogue de l'exposition, Orgnac, 2000.
- OLLIER DE MARICHARD Jules, « Recherches sur l'ancienneté de l'homme dans les grottes des environs de Vallon », *Bulletin des sociétés des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche*, 3, 1866.
- STOCCHETTI Sonia, *Le mégalithisme en Basse-Ardèche*, Thèse de doctorat, soutenue le 7 décembre 2011.
- TARDIEU Joëlle, « Cruas » in Joëlle Dupraz, Christelle Fraisse, *L'Ardèche, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, 2001.
- TURREL Philippe, « Maurice Burrus, la prospérité en héritage », in Philippe Turrel (éd.), *Mécènes, les bâtisseurs du patrimoine*, Martigny, 2011, pp. 65-104.



SAINT-LAURENT DE GRENOBLE : UN SITE ARCHÉOLOGIQUE DEVENU MUSÉE

Renée COLARDELLE

L'église Saint-Laurent de Grenoble est un édifice célèbre dès le XIX^e s. Jacques-Joseph Champollion, frère aîné de l'égyptologue, est le premier à révéler l'existence à Grenoble d'une crypte fort ancienne située sous le chœur de l'église haute¹. Prosper Mérimée, Inspecteur général des Monuments historiques, ne vient à Grenoble qu'en 1839 lors de son deuxième voyage en Isère. S'il ne fait pas grand éloge de la ville, en revanche son attention est attirée par la crypte Saint-Oyand pour laquelle il va jouer un rôle important. Il veillera à la conservation du monument et interviendra pour qu'il soit classé au titre des monuments historiques². L'architecte Pierre Manguin est chargé des travaux. Son projet est accompagné de dessins de la crypte³. Si Mérimée vante leurs mérites, en revanche il émet les plus grandes réserves sur le projet de restauration fourni par l'architecte : « *l'architecte me paraît trop préoccupé de rendre à cet édifice son aspect monumental... je crains que cette opération n'ait pour résultat de faire disparaître, ou du moins de rendre incertaines, toutes les traces importantes au point de vue de l'archéologie de la première construction* ». Et il conclut magistralement : « *En un mot, c'est de la conservation du monument dans son état actuel dont il faut se préoccuper et non de sa restauration* »⁴.

Entre-temps, les courriers ont été rédigés et la crypte est classée au titre des Monuments historiques le 26 février 1850 (fig. 1). De très nombreux auteurs s'intéressent à l'édifice. Les publications se multiplient. Elles ne portent que sur la crypte, les auteurs ne connaissent pas l'ampleur du site conservé dans le sous-sol de l'église et de ses abords. Dans les années 60, Raymond Girard, architecte des Bâtiments de France, effectue des sondages dans le sous-sol de la nef de l'église en partant de la crypte. Devant l'ampleur des murs qui apparaissent, il demande à ce que des archéologues prennent la suite.

SAINT-LAURENT DE GRENOBLE : L'ÉTUDE

C'est en 1978 qu'il nous est confié la direction des recherches archéologiques qui se poursuivront durant 20 ans⁵. La méthode employée et les résultats obtenus ont joué un rôle important dans les décisions prises concernant la mise en valeur du site. La fouille a été pratiquée en *open area*, zone par zone. Fouille minutieuse et précise quelle que soit la période concernée, études stratigraphique et architecturale systématiques, relevés au vingtième auxquels s'ajoutent parfois des plans de détail (certaines sépultures) au dixième voire, pour les peintures murales, grandeur nature, photographies en noir et blanc et en couleurs, forment une documentation précise et fiable. Selon les techniques mises au point par H.R. Sennhauser en Suisse alémanique et Ch. Bonnet dans le canton de Genève, on réalise en particulier des

1. CHAMPOLLION-FIGEAC 1803.

2. Nous disposons des cinq rapports des visites effectuées par P. Mérimée entre 1839 et 1851. Archives de la Direction de l'architecture à Paris, dossier crypte Saint-Laurent.

3. Les dessins aquarellés de Pierre Manguin sont conservés à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Paris sous les numéros d'inventaire suivants : 1341, 1342, 1344, 5464.

4. MALLION 1979, pp. 104-105.

5. L'étude complète du site a fait l'objet d'un doctorat : COLARDELLE 2008.



Fig. 1 — La crypte Saint-Oyand (photo Frédérick Pattou).

relevés pierre à pierre où chaque détail d'appareil, de mortier ou d'enduit, est individualisé pour argumenter une interprétation poussée des phases de construction, de réparation ou de reconstruction.

Nous avons fondé l'étude du site sur la stratigraphie relative des phases architecturales et des phases d'inhumations. Ces dernières ont été déterminées uniquement à partir de la chronologie relative des tombes telle qu'elle ressort des observations de terrain (stratigraphie), sans tenir compte *a priori* de leur typologie ou du mobilier déposé. L'orientation n'a pas été non plus considérée comme un critère d'attribution à une phase d'inhumation, sauf dans le cas où elle est visiblement imposée par la présence d'un mur associé à une phase identifiée. Nous n'avons pas tenu compte de la typologie des tombes établie par ailleurs⁶ mais nous avons adopté la même terminologie afin de pouvoir, *a posteriori*, comparer nos résultats à ceux observés ailleurs. Plus de 1 500 tombes ont été fouillées et 15 phases d'inhumation individualisées.

Les phases architecturales ont été déterminées suivant le même principe appliqué à l'analyse précise des maçonneries. Seule la stratigraphie relative des niveaux d'occupation, de destruction, d'inhumation et des phases architecturales mises en évidence par les études d'appareil a été prise en compte pour caler celles-ci en chronologie relative puis absolue. Nous ne nous sommes pas pour cela dispensée de tenter une étude comparative avec les monuments contemporains afin de mettre en évidence les convergences avec d'autres sites ou, au contraire, les particularités de Saint-Laurent; mais cela a été fait au cours d'une démarche distincte et ultérieure, de manière à ne pas risquer d'influencer le résultat.

L'étude du mobilier et quelque vingt-cinq datations par le radiocarbone ont permis de caler les phases d'inhumation en chronologie absolue, l'élément le plus récent donnant la fourchette de datation auquel la phase d'inhumation considérée ne peut

6. COLARDELLE *et al.* 1996, pp. 271-303.

pas être antérieure (*terminus ante quem*). Le *terminus post quem* de chaque phase est donné par le *terminus ante quem* de la phase suivante. L'étude des textes n'a pas été omise. Tout ce travail pour aboutir à ce schéma qui montre l'évolution architecturale du site de Saint-Laurent du IV^e au XIX^e s. (fig. 2).

LE CONCEPT : CONSERVATION, PRÉSENTATION DU SITE ET DES COLLECTIONS *IN SITU*

Une question essentielle : dans un monument comme Saint-Laurent, devait-on privilégier la lisibilité du caractère diachronique des vestiges, ou choisir une période (ici la période romane, puisque le monument en élévation, fonctionnel, est l'église prieurale et paroissiale pourvue d'une crypte) ? Par voie de conséquence, devait-on adopter le principe d'une restauration ou celui de la conservation ? La réponse s'est imposée très tôt. C'est l'édifice lui-même, ses particularités, l'histoire et les comportements culturels et sociaux dont il témoigne qui doivent guider le choix. Le choix était dès lors facile : privilégier la continuité, la mise en évidence des filiations et des évolutions – et donc la diachronie –, laisser grand ouvert le sol de la nef médiévale et moderne pour donner à lire les racines du monument actuel et pour permettre aux spécialistes de revenir poursuivre la discussion, ne pas craindre la complexité, source de questionnement pour le visiteur, source aussi d'émotion, de sentiment devant l'épaisseur du temps dont témoigne une architecture aussi souvent remise sur le métier et transformée. Cette richesse, il est de notre devoir de la transmettre.

Par voie de conséquence logique, il fallait chercher dans le site à conserver et non à restaurer, à tout montrer et non à sélectionner ce qu'on distingue. C'est la raison pour laquelle le parti a été de refuser tout enlèvement de structures, même partiel, quelle que soit leur valeur pédagogique ou esthétique.

Dès 1980, l'ensemble du site est classé monument historique et dans le même temps l'église est désaffectée par décision du conseil épiscopal. La coordination des recherches avec les travaux de restauration et d'aménagement du circuit de visite dirigés par Jean-Louis Taupin a été extrêmement féconde⁷. Toutes les structures maçonnées mises au jour sont conservées en l'état, sans rajout ni démontage d'aucune sorte. Le site est livré au public dans toute sa complexité mais aussi toute son authenticité. Ce qui est vrai pour les structures anciennes l'est aussi pour les peintures murales récentes. Le décor pictural de la voûte de la chapelle de la Vierge construite en 1829, avait été endommagé par des infiltrations d'eau. Il a été demandé au restaurateur de ne pas effectuer de restitution. Une teinte neutre évite d'attirer le regard tout en respectant le parti général pris pour la conservation. Il est essentiel que les vestiges soient l'objet du même traitement quelle que soit l'époque. L'atmosphère des lieux s'en ressent, le visiteur y est sensible.

Dans une société où les moyens de communications virtuelles se développent de façon spectaculaire, il est important de prendre également en compte ce phénomène.

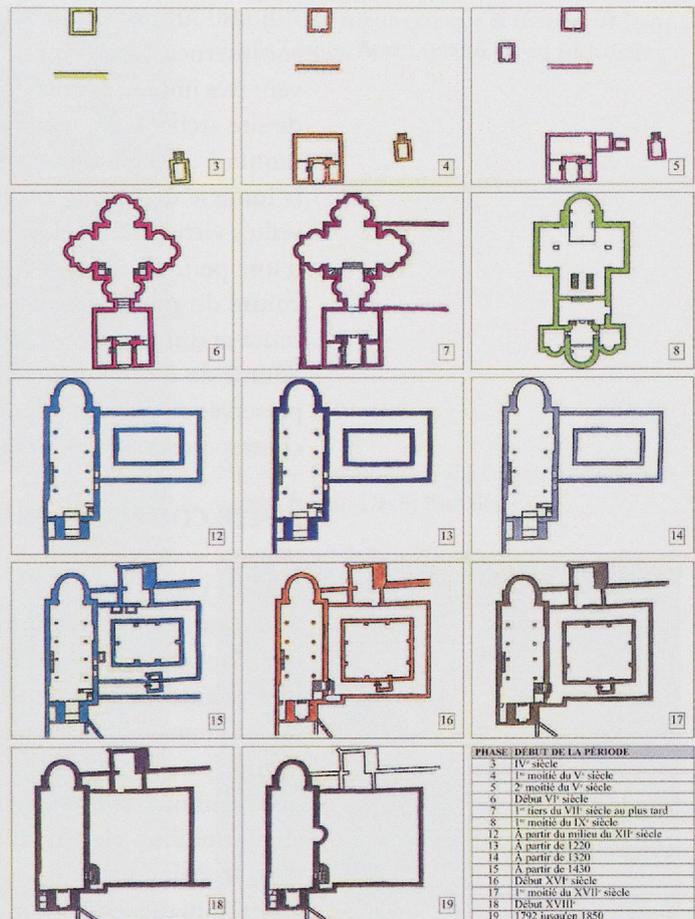


Fig. 2 — Évolution des phases architecturales du IV^e au XIX^e siècle (Renée Colardelle).

7. Jean-Louis Taupin, Architecte en chef des Monuments historiques, a été en charge du dossier de 1980 à 1991.

Aujourd'hui, nous disposons déjà d'une liste impressionnante de sites accessibles sur internet. Ils offrent la possibilité d'effectuer une visite de lieux historiques souvent très imagée et bien documentée. En 1999, une recherche sur les termes « musée de site archéologique » faisait apparaître 14 000 liens, en janvier 2012 le nombre se monte à 2 980 000 liens. Qu'en sera-t-il dans quelques années ? Il est évident qu'à la lumière de l'évolution constatée depuis moins de quinze ans, les propositions de visites virtuelles de plus en plus sophistiquées vont se multiplier. Dans le contexte d'une perte de contact de plus en plus redoutable avec la réalité matérielle, la rencontre du public avec un lieu véritable prendra, davantage encore qu'aujourd'hui, toute sa dimension et toute sa valeur.

Source de sentiments et d'émotions qui ne devront rien à l'artifice, l'authenticité préservée risque fort de devenir l'une des rares motivations susceptibles de faire contrepoids à l'image aseptisée.

À SITE COMPLEXE, PRÉSENTATION DIDACTIQUE

De tels choix, dont on a énuméré les principaux avantages mais qui ont comme contrepartie une certaine difficulté de compréhension par le public le plus large que l'on se doit de satisfaire, ont un corollaire : créer les conditions d'une visite intéressante, pédagogique, où puissent naître des questions auxquelles des réponses soient apportées. Plusieurs décisions ont été prises pour satisfaire à cette obligation morale.

Tout d'abord, conserver sur place non seulement les vestiges architecturaux, mais aussi mobiliers : les fragments de sculptures trouvés dans des remblais ou en remploi, les épitaphes et inscriptions de toutes époques, les pierres tombales épigraphes ou non, mais aussi la multitude d'objets perdus au cours du temps, les offrandes et dépôts funéraires, les vestiges de la vie monastique, etc. En somme, ne pas limiter Saint-Laurent à un monument visitable, mais en faire simultanément un musée, un musée de site bien sûr. Ces collections sont indispensables pour accompagner les différents vestiges immobiliers et leur donner leur sens.

La seconde décision est l'extension du site visitable aux abords de l'église, où se trouvent plusieurs mausolées antiques et paléochrétiens, le cloître, certains bâtiments conventuels et des aménagements défensifs médiévaux et modernes. Pour cela, il fallait bien sûr construire des enveloppes architecturales modernes permettant la protection des vestiges et couvrant les aménagements liés à la visite et à la muséographie.

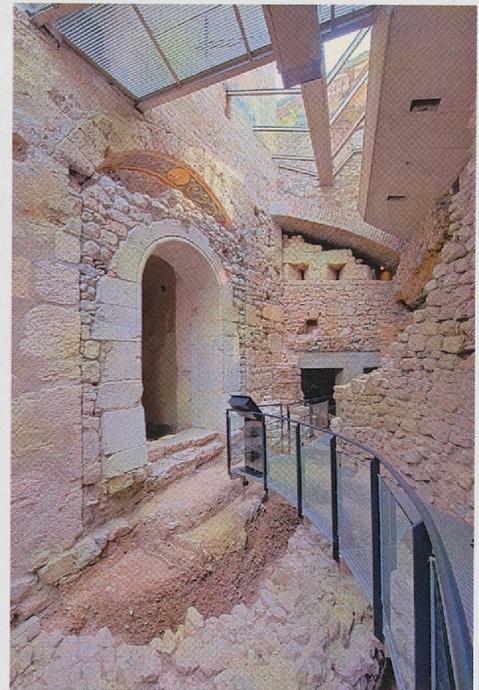
La forme du circuit de visite lui-même a constitué le choix le plus difficile, et aussi l'idée la plus intéressante et originale de l'architecte Jean-Louis Taupin⁸. Nous souhaitons un aménagement clairement distinct des architectures anciennes – et indépendant des anciennes circulations – un itinéraire permettant une découverte progressive des détails du monument mais une permanente référence à l'ensemble, un circuit en boucle pour éviter le croisement des visiteurs lorsqu'ils ne sont pas accompagnés, et un seul accès principal, à la fois entrée et sortie, pour limiter les frais de personnel tout en maintenant une sécurité satisfaisante. La solution retenue a été celle d'un accès par le clocher, permettant au visiteur qui doit emprunter le chemin accédant aux fortifications de mieux percevoir la place de l'église dans la topographie mouvementée de la rive droite de l'Isère et dans la configuration globale de Grenoble antique, et offrant la possibilité d'organiser l'espace d'accueil, de boutique et de sanitaires logés dans l'épaisseur du bastion militaire de l'enceinte Haxo du XIX^e s. sans créer de disgracieuses adjonctions aux édifices anciens. Le circuit de visite est audacieux : une tribune suspendue offre aux visiteurs une vision d'ensemble, stupéfiante, des vestiges mis au jour dans la nef (fig. 3). On évite d'utiliser les anciens passages. Les matériaux utilisés sont très contemporains : le verre,

8. L'APD (1983) de l'architecte est consultable au musée.



Fig. 3 — La tribune conçue et réalisée par Jean-Louis Taupin, ACMH (photo David Richalet).

Fig. 4 — Circuit de visite à l'ouest du clocher porche (photo David Richalet).



le métal et le béton. À l'extérieur de l'église, des verrières protègent les vestiges des intempéries (fig. 4)⁹. Leur conception affirme clairement leur fonction. Il s'agit de lever toute ambiguïté. La nouvelle fonction des lieux est clairement montrée.

Un appareil didactique (panneaux de textes, images, plans, maquettes, audiovisuel) était proposé jusqu'en 2003 pour enrichir la compréhension de la visite. Ce dispositif provisoire a permis de tester les réactions des visiteurs qui se sont dit impressionnés et intéressés par la perception originale et instructive qu'il offrait.

LA MUSÉOGRAPHIE

Principes généraux de présentation de l'exposition permanente

Les principes muséographiques ont été définis dans cette perspective principale : rendre compte de la richesse de l'édifice, de son évolution architecturale, de son ancienneté ; rendre intelligible un site sur lequel ont été conservés des vestiges relevant de périodes très différentes (du IV^e au XIX^e s.). Les périodes de l'histoire

9. La figure 4 montre le circuit de visite conçu et réalisé par Jean-Louis Taupin, Architecte en chef des Monuments historiques, en charge du dossier de 1980 à 1991. La structure de verre et d'acier mise en place au sud de l'église a été conçue par l'Architecte en chef des Monuments historiques Alain Tillier en charge du dossier de 1994 à 2011.

architecturale du site de Saint-Laurent reflètent les phases successives de l'histoire, en particulier religieuse, de Grenoble. Il fallait faire en sorte que la visite fournisse aux visiteurs une approche de celle-ci. La muséographie devait donc permettre de dépasser la seule lecture architecturale pour favoriser la compréhension des fonctions de l'édifice. Au-delà des pierres, il s'agissait d'évoquer les gens qui ont construit ces murs, ceux qui ont commandité la construction des édifices, donner à comprendre leurs motivations et leurs objectifs.

La présentation est conçue de telle manière qu'elle rende le visiteur libre de ses mouvements et de ses centres d'intérêt. Il peut donc, à son gré, parcourir le circuit de visite, la muséographie rendant intelligible telle ou telle partie de l'édifice pour laquelle il montrera une curiosité particulière. Le principe de la visite commentée devient de ce fait secondaire. Il reste néanmoins présent, pour répondre à des demandes particulières : celle des visiteurs qui refusent cette liberté et réclament au contraire une directivité dans la visite, celle des publics spécifiques pour lesquels il est parfois nécessaire d'adapter le commentaire général par exemple au thème choisi par l'enseignant pour ses élèves.

Aménagements scénographiques : conception et réalisation Jean-Noël Duru

Pour rendre attractive et ludique la découverte du site, l'existant actuel étant d'emblée très spectaculaire, il a été décidé de ne pas multiplier les procédés scénographiques classiques susceptibles de rendre plus complexe sa lecture. Aucun panneau de texte et d'image de grand format ne s'impose pour tenter d'aborder les lieux. Le visiteur est emmené dans les dimensions historiques, spirituelles et émotionnelles du parcours à l'aide de procédés de diffusion numérique de toute dernière génération – son, audioguidage, écrans et projections de lumière et d'images – programmés et pilotés par informatique. La rencontre entre le vestige et son visiteur émerge du territoire sensoriel de l'image et du son. Dans une continuité du parti pris archéologique, tout est donné à voir et à entendre dans sa globalité, tel que l'archéologue le livre à la fois unique et multiple.

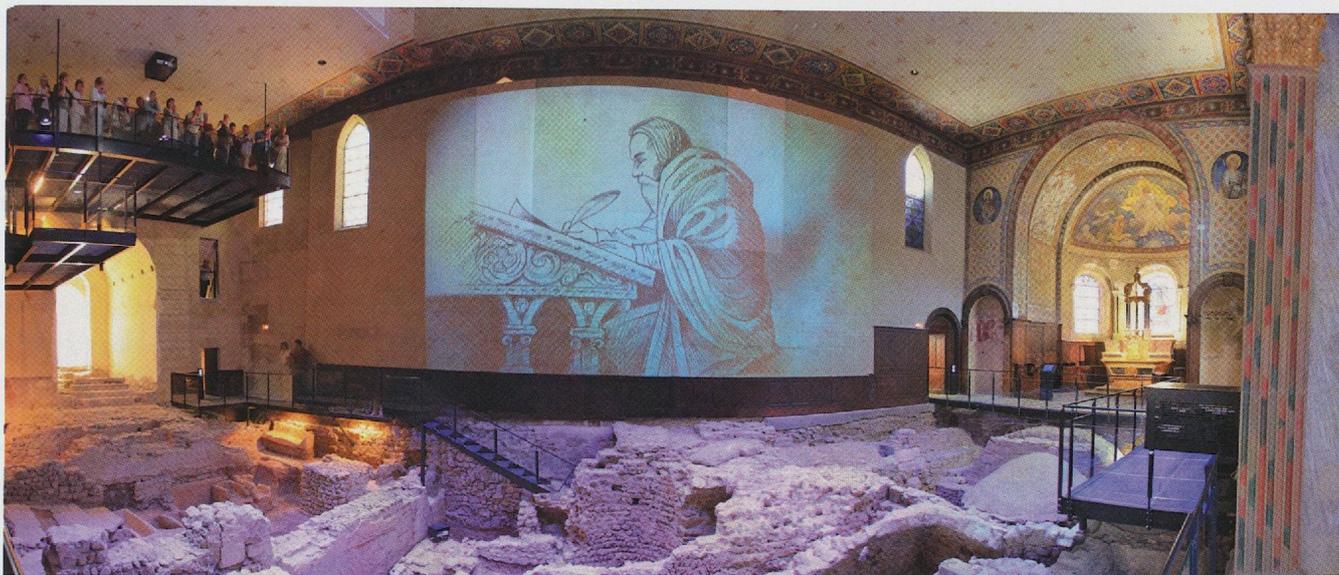
Multiplés époques, multiples croyances, multiples strates de l'Histoire et de l'Humanité sont racontées par les audioguides, les bornes interactives et les vitrines qui révèlent, à chaque étape de la visite, les découvertes exposées, leur enseignement, la simulation en film 3D des édifices qui se sont succédé depuis l'Antiquité. Seule concession au spectaculaire, des cycles de projections géantes, déclenchés au passage du visiteur, racontent la mémoire du lieu et servent, là, à pointer un détail, à raconter une zone de fouilles, un style architectural et, ici, à théâtraliser l'espace, le magnifier, le restituer à chaque époque (fig. 5). Plaisir des yeux, plaisir d'apprendre, les supports didactiques contemporains rapprochent les connaissances entre elles, reconstituent le puzzle de l'Histoire et redonnent vie aux lieux selon leur mémoire. Ils présentent aussi l'avantage de respecter le travail de l'archéologue : les lumières s'éteignent et l'on retrouve le site tel que sorti de terre.

Ce passionnant travail de création et de réalisation des programmes diffusés a été conçu par Jean-Noël Duru et son équipe¹⁰.

LA COMMUNICATION

Le coût de l'ouverture d'un musée au public est conséquent pour l'autorité qui décide de financer le projet. Ici, ce fut la Ville de Grenoble de 1978 à 1992, conjointement de 1992 à 2003 avec le Conseil général de l'Isère qui assume l'ensemble des charges depuis 2003. Par voie de conséquence, l'organisme de tutelle est attentif à sa fréquentation. C'est là qu'intervient la communication. Les documents papier (affiches, feuillets, dépliants, brochures) ont prouvé leur efficacité mais nécessite un

10. Bernard David-Cavaz, Yannick Bonnefoy, Philippe Borsoi, Christophe Gaillard.



▲ Fig. 5 — Aperçu de la scénographie dans la nef de l'église Saint-Laurent conçue par Jean-Noël Duru (photo Frédéric Pattou).

◀ Fig. 6 — Exemples du graphisme créé pour le musée: site web, signalétique, affiche, logo (Jean-Jacques Barelli).

budget non négligeable. En revanche, nous disposons aujourd'hui de la possibilité d'une communication gratuite sur internet: site web, réseaux sociaux, etc. Nous avons constaté son efficacité mais aussi la nécessité de maîtriser l'outil. La liberté sur internet permet à quiconque de présenter votre institution (création d'un site, d'une page sur les réseaux sociaux, etc.). Il est plus facile de prendre les devants que de devoir rectifier l'existant¹¹.

Force est de constater que l'image donnée du site est importante. Elle doit être facilement repérable et si possible dans toutes les langues. Pour cela, la collaboration d'un graphiste est fructueuse à plus d'un titre. Ce fut le cas avec Jean-Jacques Barelli avec qui nous avons beaucoup échangé sur les contenus avant qu'il n'aborde le travail de création. Tous les documents produits ont désormais un point commun: l'image choisie. Le nom du musée a fait aussi l'objet d'une concertation. Le choix conditionne le logo dont l'image doit être, autant que faire se peut, bien repérable et facilement associée à l'institution (fig. 6).

11. Présence du MAG sur internet: Wikipedia, Google Earth, site web du musée: <http://www.musee-archeologique-grenoble.fr/>, liens d'accès vers les pages Facebook en page d'accueil.

La mise en valeur de Saint-Laurent de Grenoble comme celui de la cathédrale de Genève constituent des cas exceptionnels. À Grenoble, l'intérêt des vestiges paléochrétiens, renforcé encore par les découvertes et la présentation du baptistère du groupe épiscopal primitif, commandait des choix particuliers. L'interpénétration des concepts de musée de site et de monument, dans la perspective d'une explication globale de l'évolution des fonctions et des traits culturels, du paganisme au christianisme, des cultes funéraires aux offices paroissiaux, caractérise en définitive le parti choisi. La crypte elle-même, dont les proportions réduites et la position facilitent un traitement particulier, échappe à cette option, constituant, à la racine du monument et à mi-parcours de visite, un lieu de recueillement où se ressent davantage qu'ailleurs l'atmosphère sacrée du site. Ainsi peut-on satisfaire à la fois le besoin de compréhension et de pédagogie que l'on éprouve devant un ensemble diachronique que chaque siècle a façonné ou modifié, et d'émotion esthétique face à ce qui demeure l'un des chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art religieux du haut Moyen Âge occidental.

Plus largement, cette expérience attire l'attention sur un procédé de mise en valeur de sites complexes, où à travers la diachronie on peut souligner les principales évolutions d'une civilisation, après une étude archéologique exhaustive ou quasi exhaustive. Le maintien *in situ* des objets recueillis, au plus près de leur contexte, les rend davantage porteurs de sens que s'ils étaient présentés ailleurs, dans un autre musée. Ainsi, du site à l'histoire de la ville – qui est obligatoirement évoquée en toile de fond de l'ensemble de la présentation, et que le monument contribue à éclairer – et même à l'histoire générale, le visiteur est amené à une réflexion à la fois élargie et sans cesse ramenée aux particularités qui distinguent le site.

Ces quelques réflexions, n'ont pas la prétention d'apporter la réponse, définitive et univoque. Tout site archéologique est un cas particulier et sa mise à disposition du public dépend évidemment de la nature du gisement.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAMPOLLION-FIGEAC Jean-Jacques, *Dissertation sur un monument souterrain existant à Grenoble*, Grenoble, 1803, 27 p.
- COLARDELLE Renée, *La ville et la mort, Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive n° 11, Turnhout, Belgique, 2008, 414 p.
- COLARDELLE Michel *et al.*, « Typo-chronologie des sépultures du bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule », in : *Archéologie du cimetière chrétien*, Revue Archéologique du Centre de la France 11, Tours, 1996, pp. 271-303 (Actes du 2^e colloque ARCHEA, Orléans, 1994).
- MALLION Jean, *Prosper Mérimée et les monuments du Dauphiné. Lettres et rapports inédits de Prosper Mérimée recueillis et annotés*, Cahiers de l'Alpe publiés par la Société des Écrivains Dauphinois, 1979, 121 p.



LA VALORISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : BILAN

Xavier DELESTRE

On recense actuellement 35 000 sites archéologiques sur les 31 400 km² que couvre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur¹. Sur ce total, les sites archéologiques visitables sont peu nombreux². Ils appartiennent pour l'essentiel aux époques antique et médiévale. Ces mises en valeur ont été réalisées au cours du xx^e s. après parfois plusieurs dizaines d'années de campagnes de fouilles.

Cette dynamique de valorisation des sites archéologiques comporte des exceptions, par exemple, la vallée des Merveilles (Alpes-Maritimes)³ (fig. 1) inscrite au sein du Parc national du Mercantour qui, avec ses gravures⁴ datées de l'Âge du Cuivre et du début de l'Âge du Bronze ancien⁵, constitue un véritable musée à ciel ouvert. On peut également écarter de cette présentation des sites ou des vestiges de monuments qui ne se trouvent plus à leurs emplacements d'origine à l'exemple d'un temple découvert à Martigues (Bouches-du-Rhône) ou du tétrapyle de Cavaillon (Vaucluse). On doit par ailleurs réserver une place particulière à la mine d'argent de l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) où le public peut découvrir les substructions des ateliers construits à l'entrée de la mine, parcourir quelques mètres de galeries avant d'achever la visite par le petit musée installé dans le centre de culture scientifique et technique sur le site du château Saint-Jean.

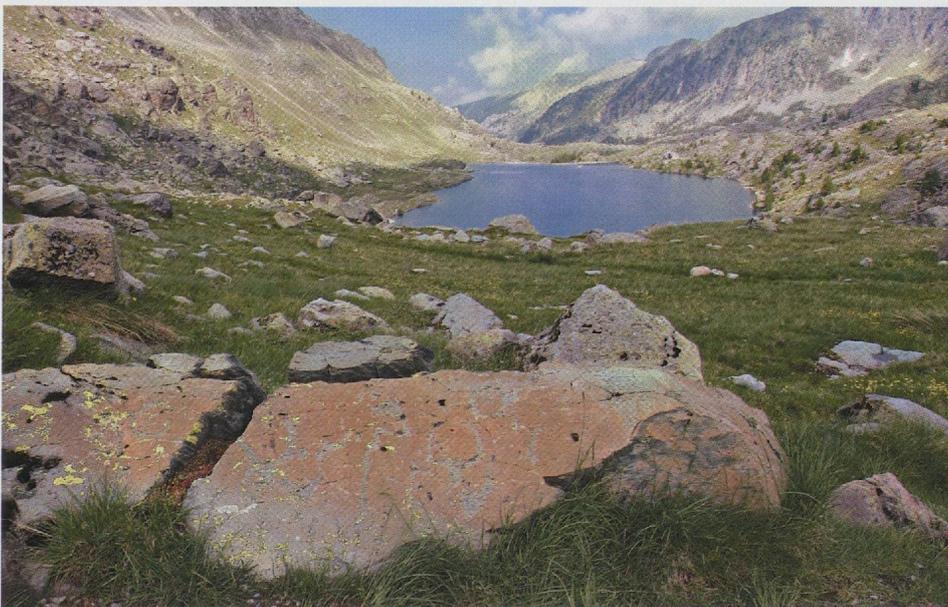


Fig. 1 — Le Lac Long supérieur : au premier plan, roche gravée de corniformes ; à gauche, flanc méridional du mont Bégou (photo M. Olive, DRAC PACA/SRA).

1. Cette région comprend six départements : Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes ; pour une présentation de l'archéologie de la région, voir DELESTRE 2009.

2. À cette série, il faut bien entendu ajouter les monuments. Outre les constructions antiques visibles dans le paysage urbain et en milieu rural (temple de Vernègues, mausolées de Biot, Roquebrune-Cap Martin...), on n'omettra pas de mentionner les monuments mégalithiques. Sur ce sujet, voir par exemple BOYER 2006.

3. ROCHETTE, TURCAT 1981.

4. On recense 35 000 gravures qui se répartissent en quatre grands types : les corniformes (74%), les figures géométriques (15,8%), les armes et les outils (8%), les figures anthropomorphes (2%).

5. LUMLEY 1995 ; LUMLEY, ECHASSOIX 2011.

Enfin, parmi les réalisations récentes, on signalera le premier parcours transfrontalier (Ligurie/Provence) destiné à mettre en lumière quelques monuments existants le long de la via Julia Augusta⁶, en particulier pour la Provence orientale, le célèbre trophée de la Turbie (Alpes-Maritimes).

D'une manière générale, on peut regrouper les sites archéologiques accessibles au public en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en deux catégories principales: les sites de plein air et les cryptes.

LES SITES ARCHÉOLOGIQUES À L'AIR LIBRE

Pour le premier groupe, l'ensemble patrimonial le plus étendu (7 hectares) et le plus anciennement aménagé est celui de Vaison-la-Romaine (Vaucluse)⁷. C'est en effet dans les premières décennies du xx^e s. que sont mises au jour puis restaurées les ruines de la ville antique de Vasio⁸. Cette entreprise a été menée grâce à l'initiative du chanoine Sautel⁹, Jules Formigé, Maurice Burrus et l'appui de la municipalité. Si, avec le recul, on peut se féliciter de cette initiative qui permet de parcourir aujourd'hui au moins deux secteurs de la ville gallo-romaine, on ne peut passer sous silence que cette remarquable action de valorisation à aussi son revers en « cristallisant » les ruines. En décidant la consolidation des murs et en aménageant le site pour la visite, on a à la fois modifié de manière plus ou moins importante le paysage authentique des ruines et rendu difficile ou exceptionnel la reprise des recherches. Un seul exemple suffit à nous en convaincre, celui du théâtre dont l'état actuel correspond à un état restitué loin de la réalité physique des substructions exhumées tel que le montrent les clichés pris lors des fouilles. À partir de cet exemple, on met en exergue la question essentielle et toujours d'actualité, celle des limites d'une restauration des vestiges archéologiques dans une perspective de conservation et de valorisation. Ce questionnement est même un handicap pour de nombreux sites dont les structures archéologiques sont fragiles ou de compréhension délicate pour des non spécialistes. Que l'on songe aux vestiges préhistoriques et à cet égard la solution du moulage *in situ* adopté pour le sol préhistorique du site de Terra Amata (Nice)¹⁰ est une proposition qui me paraît très positive. Elle offre le grand avantage pour les archéologues de pouvoir conserver un « instantané » de la découverte et de donner à voir au public un « fait archéologique ». Les mêmes difficultés de conservation des vestiges se rencontrent pour les sites protohistoriques sur lesquels on retrouve des éléments d'architectures en pierres sèches qui, dès leurs mises au jour, sont soumises à de fortes contraintes climatiques (fortes chaleurs, pluies et périodes de gel).

Si l'exemple de Vaison-la-Romaine (Vaucluse)¹¹ est emblématique par ses conséquences sur le paysage urbain et pour l'histoire récente de cette cité du nord Vaucluse, il n'est pas pour cette région du quart sud-est un cas unique. En restant dans le couloir rhodanien, on évoquera le site de Glanum (fig. 2 et 3) à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)¹² qui jouit de longue date d'une renommée internationale avec son célèbre ensemble connu sous l'appellation des « Antiques ». Toutefois, ce n'est qu'à partir des fouilles de Pierre de Brun en 1921 et surtout celles conduites par Henri Rolland entre 1941 et 1969 qu'une grande partie de la ville gréco-romaine de Glanum est mise au jour. Ces fouilles révèlent en effet une partie de la ville antique, notamment son centre monumental et structurent définitivement le paysage de ce secteur des Alpilles.

Le parti de conserver visibles les vestiges pour les rendre accessibles au public pose dans ce cas plusieurs problèmes. En premier lieu, celui de la gestion au quotidien des constructions fragilisées et soumises à des conditions climatiques extrêmes (fortes chaleurs, pluies denses qui provoquent des ravinements, éclatement des pierres et des mortiers par le gel). En second lieu, la compréhension de l'ensemble

6. COLLECTIF 2008.

7. Voir dans ce volume les contributions de Ch. BEZIN et Ph. TURREL.

8. Sur ce site voir GOUDINEAU, KISCH 1991.

9. BEZIN 2011, pp. 15-29.

10. Première réalisation d'un musée de site en France.

11. DELESTRE, LAVERGNE 2011.

12. DELESTRE, SALVIAT 2011.



Fig. 2 — Vue aérienne du site de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) (photo Ch. Hussy/M. Olive, DRAC PACA/SRA).

eu égard à l'empilement au même endroit des constructions appartenant à plusieurs périodes chronologiques. Cette longue histoire impose de faire des choix avant la mise en œuvre d'un projet de valorisation subordonné à un schéma d'orientation. Quelles périodes retenir? Selon quels critères décider cette sélection? C'est en particulier autour du dossier du forum que ces dernières années les débats se sont développés au sein de la communauté des archéologues et des architectes. Deux thèses s'affrontaient : d'un côté les tenants d'une conservation en l'état du site en laissant visible tous les éléments de constructions mis au jour même si ce palimpseste n'est guère compréhensible pour les non spécialistes. La sauvegarde des vestiges étant assurée par un entretien courant régulier effectué par un personnel technique attaché au site; d'un autre côté ceux qui pensaient préférable de simplifier la lecture du site en remblayant les excavations les plus profondes et les moins bien documentées. Après de longues discussions très animées, il a été décidé que l'on conserverait pour des raisons pratiques et financières l'état le plus récent de cet ensemble monumental public. Si cette solution est de notre point de vue tout à fait satisfaisante pour le public, il est certain aussi que les vestiges correspondant aux états antérieurs, à présent recouverts, sont devenus presque définitivement inaccessibles aux chercheurs. Situation qui n'est pas sans poser du point de vue de la recherche questions et qui, à l'évidence fait que la dimension archéologique et scientifique des

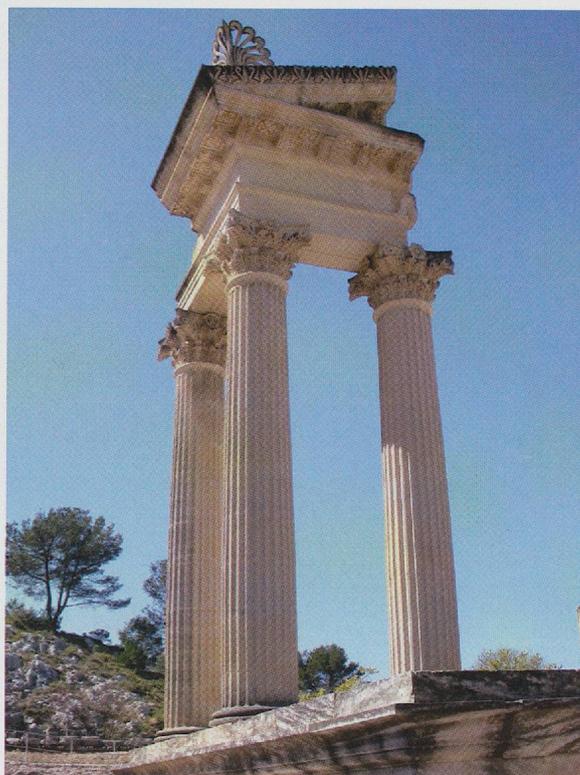


Fig. 3 — Anastylose de l'angle d'un temple, Glanum (photo X. Delestre, DRAC PACA/SRA).

vestiges est placée au second plan par rapport aux critères patrimoniaux. Avec cet exemple, on mesure toute la difficulté qu'il y a donc à envisager sur un temps plus ou moins rapproché des programmes de recherche et de conservation. À l'évidence, une chronologie des interventions doit se mettre en place : le temps de la recherche, d'une durée parfois longue devant impérativement précéder celui de la conservation qui dans presque tous les cas rendra par la suite impossible la poursuite des fouilles. Il est important de ne jamais oublier aussi comme nous l'avons déjà souligné que le passage de ce temps de la recherche à celui des travaux de mise en valeur donne de fait un autre statut aux vestiges archéologiques en plaçant au second plan leur importance scientifique première au profit de leur valeur documentaire. Glanum est aussi un excellent exemple de la complexité des questions de valorisation d'un site archéologique car il montre que celui-ci peut rester malgré toutes les efforts de présentation complexe à appréhender. Comment en effet pour le touriste qui arpente les lieux imaginer qu'à l'époque antique s'élevaient ici des monuments publics imposants. C'est pour répondre à cette problématique et accroître la lisibilité des vestiges qu'il a été décidé dans les années quatre-vingt, exemple assez exceptionnel en France, de réaliser *in situ* l'anastylose de l'angle de l'un des deux temples élevés au sud-ouest du forum¹³. Réalisée avec des matériaux identiques à ceux utilisés par les romains et selon les mêmes techniques, cette construction a pris aujourd'hui un aspect authentique qui peut tromper le visiteur en laissant croire qu'il se trouve face à une ruine antique. Cet état des choses doit aussi questionner l'archéologue et les gestionnaires du site.

Poursuivons à présent cette présentation par deux autres ensembles urbains qui sont par ordre chronologique découverts : les vestiges de Cimiez à Nice (Alpes-Maritimes)¹⁴ (fig. 4) dont l'exploration scientifique menée dans les années 50/60 a conduit à la création d'un parc archéologique au cœur de la ville complété en 1989 par la construction d'un musée de site. Le second site comporte une dimension plus symbolique. Il s'agit du « Jardin des Vestiges » (fig. 5) aujourd'hui dénommé « Port antique » au centre-ville de Marseille (Bouches-du-Rhône)¹⁵ associé au musée d'histoire de la ville. Cet ensemble, qui couvre une superficie d'un hectare, recèle des

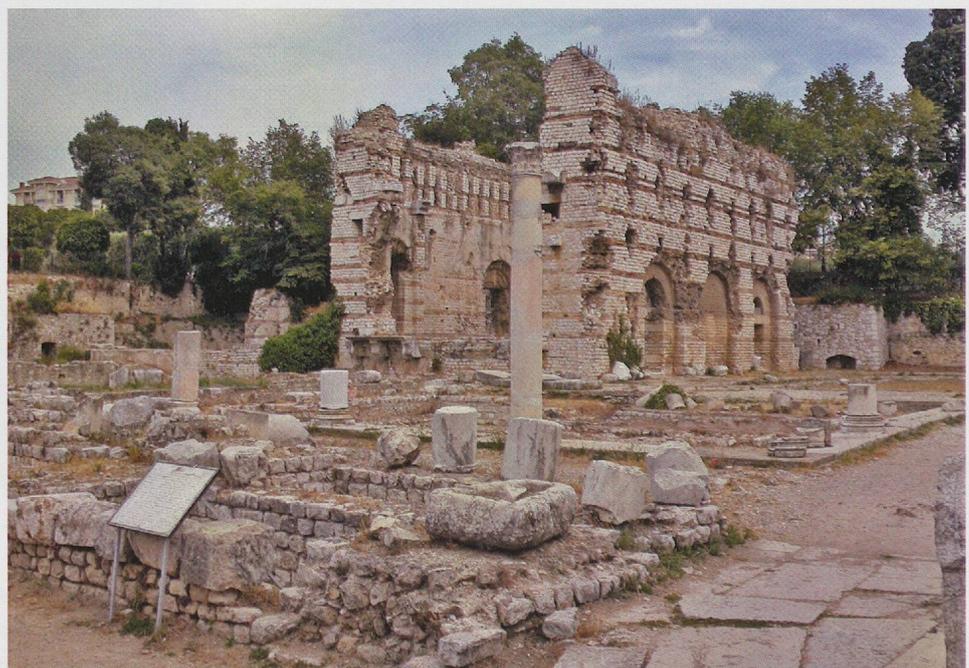


Fig. 4 — Les thermes nord de Cimiez (Nice) (photo X. Delestre, DRAC PACA/SRA).

13. Collectif 1991.

14. LAUTIER, ROTHÉ 2010, pp. 428-537.

15. Sur les découvertes dans cet espace, voir ROTHÉ, TRÉZINY 2005, pp. 532-559, et BIZOT *et al.* 2007.

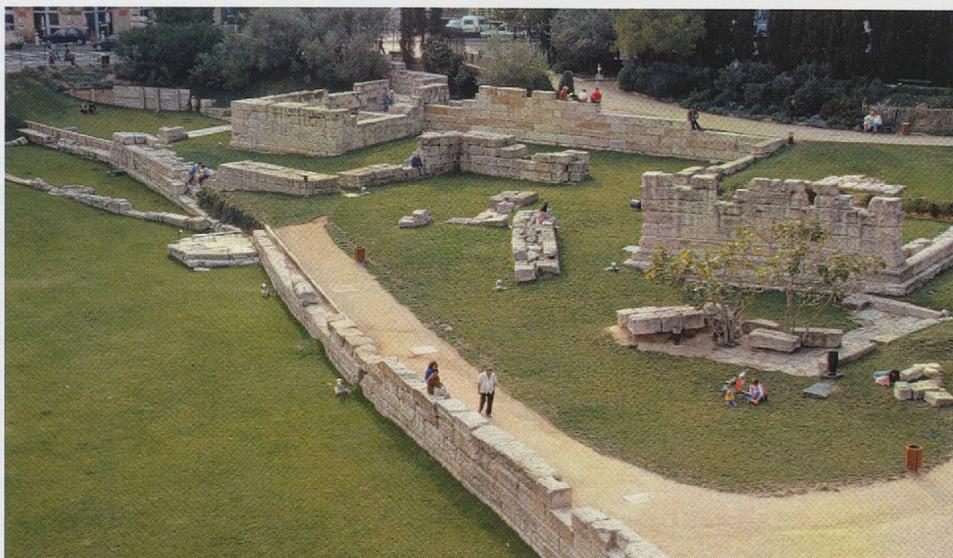


Fig. 5 — Vue actuelle du « Jardin des Vestiges » (Marseille) : au premier plan, la corne du port antique ; à l'arrière-plan, le rempart grec (photo Ch. Hussy, DRAC PACA/SRA).



Fig. 6 — Vue générale de l'habitat d'Entremont (Aix-en-Provence) : au premier plan, les quartiers de l'habitat n° 2 ; au second plan, les habitations de l'habitat n° 1 (photo Ch. Hussy/M. Olive, DRAC PACA/SRA).

vestiges de première importance (nécropole grecque, corne du port, fortification antique et médiévale) pour l'histoire et la topographie de Marseille. La création de cette réserve archéologique dans les années soixante-dix est le résultat d'un compromis lors de la construction du centre commercial du Centre-Bourse donnant lieu à l'une des toutes premières fouilles archéologiques d'envergure au cœur d'une ville et par là même, naissance à ce que l'on appelle aujourd'hui l'archéologie urbaine. Ces projets de conservation et de valorisation des vestiges antiques s'inscrivent à présent parfaitement dans le tissu urbain, contribuant ainsi à la qualité des paysages et à la notoriété des lieux. À côté de ces grands ensembles, on mentionnera deux autres réalisations : la villa maritime gallo-romaine de Torentum (Saint-Cyr-sur-Mer, Var) avec son musée de site construit pour protéger les pavements de mosaïques et présenter les collections d'objets et l'oppidum d'Entremont (fig. 6) à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) qui, pour l'heure, constitue le seul exemple en Provence de site protohistorique restauré accessible toute l'année aux visiteurs. Acheté par l'État dans les années soixante, l'emprise totale du site fortifié est classée au titre des



Fig. 7 — Mur en trompe-l'œil, domus de Grassi (Aix-en-Provence) (photo X. Delestre, DRAC PACA/SRA).

un historique des fouilles, une présentation des découvertes et des restitutions en trois dimensions des constructions les plus remarquables et des activités pédagogiques. Cette approche peut-être complétée par une visite du musée Granet (Aix-en-Provence) où est exposée notamment la très belle collection de sculptures en pierre.

Pour terminer, on rattachera à ce premier groupe trois réalisations spécifiques : la première se trouve à Caumont-sur-Durance (Vaucluse)¹⁷. Sur ce site, après le dégagement d'un grand bassin appartenant à la villa d'un personnage de haut rang, il a été décidé de refuser la construction sur cet emplacement d'un programme de logements et de proposer à la place une évocation d'un jardin antique¹⁸ ; le second se trouve à Martigues (Bouches-du-Rhône). Il s'agit dans ce cas de suggérer par le biais d'une « vitrine archéologique » l'habitat protohistorique étudié lors de fouilles de sauvetage¹⁹. Le dernier exemple est à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) où les quelques substructions visibles d'une domus fouillée en urgence dans les années 50/60 sont agrémentées par un trompe l'œil qui présente une vue en perspective de l'atrium (fig. 7).

LES CRYPTES ARCHÉOLOGIQUES

Le second groupe est celui des cryptes archéologiques. Si l'on met à part le cas de Saint-Maximin dans le département du Var avec ses vestiges de mausolée antique mis au jour au XIII^e s. et conservés sous la basilique sous forme de crypte²⁰, la plus ancienne réalisation qui correspondent véritablement à la définition d'une crypte archéologique est celle des docks romains de Marseille (Bouches-du-Rhône). C'est à l'occasion des travaux de reconstruction de l'après-guerre (1947) que Fernand Benoit découvre les vestiges de docks antiques. Il parviendra à en assurer la conservation en les intégrant dans le sous-sol des nouveaux immeubles. Ils font l'objet d'une présentation muséographique en 1963.

En relation avec la période de fouilles de sauvetage des années quatre-vingt on mentionnera la crypte aménagée à Arles, quartier Chabourlet dans le sous-sol de l'agence du Crédit Agricole destinée à mettre en évidence un ensemble de quatre pavements de mosaïques²¹. Les deux exemples suivants, les plus importants, sont des réalisations récentes faisant suite à de longues explorations archéologiques. Le premier à Saint-Raphaël (Var)²² et le second exemple à Digne-les-Bains (Alpes-

16. Cf. dans la collection Grands sites archéologiques de la France, *Entremont*, site internet du ministère de la Culture et de la Communication.

17. Voir dans ce même volume la contribution de D. LAVERGNE.

18. LAVERGNE 2011, pp. 46-47.

19. CHAUSERIE-LAPRÉE éd. 2000.

20. FIXOT 2001.

21. ROTHÉ, HEIJMANS 2008, pp. 464-475.

22. MOLINA 2011, pp. 39-49.

de-Haute-Provence)²³ (fig. 8) inauguré en 2009. Dans les deux cas, le visiteur à la possibilité de découvrir les états successifs des édifices religieux.

DES MISES EN VALEUR COMPLEXES À RÉALISER

À côté de ces grandes réalisations, on trouve malheureusement un nombre important de sites qui souffrent encore d'une absence de véritable projet de valorisation à la mesure de leur intérêt scientifique. Sans en faire ici une énumération exhaustive, on peut mentionner par exemple la meunerie de Barbegal (Fontvieille, Bouches-du-Rhône)²⁴, l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône) (fig. 9) ou bien encore le village médiéval de Rougiers (Var)²⁵. Plusieurs raisons justifient cette carence : la situation topographique de ces ensembles qui présentent des conditions d'accès très délicates, la nature complexe des vestiges exhumés (murs en pierres sèches) dont on ne peut assurer une parfaite conservation malgré un entretien quotidien. Certains sont même dans des environnements extrêmes comme le mausolée du Fugeret à Argenton (Alpes-de-Haute-Provence)²⁶. Situation qui doit interpeller la communauté archéologique en invitant cette dernière à s'interroger dès le moment de la découverte sur la pertinence d'une conservation des vestiges mis au jour et surtout sur la faisabilité d'un tel projet. Il est en tout cas, me semble-t-il, de notre responsabilité de mettre en évidence tous les aspects et les contraintes que peut poser une telle solution pour que les décideurs et le public prennent parfaitement conscience des enjeux. Dans le cas contraire, les archéologues sont à l'origine de la constitution de véritables « friches archéologiques ». Sans projet viable, le remblaiement d'un site reste la meilleure des solutions même si cela doit se faire contre une opinion publique souvent sensible pour des raisons diverses « au charme » de la ruine comme ce fut le cas par exemple lors de la découverte en 2004 du théâtre antique²⁷ d'Aix-en-Provence.

DE NOUVEAUX PROJETS

Pour terminer ce bilan sur une note positive, je mentionnerai ici plusieurs projets en cours de définition ou de réalisation à échéance plus ou moins prochaine : Dans le département des Bouches-du-Rhône, la valorisation du site protohistorique et médiéval de Saint-Blaise (Saint-Mître-les-Remparts) (fig. 10) et celui du Verduron (Marseille) ; dans le département du Var, le comptoir grec d'Olbia (Hyères, Var) et plusieurs ensembles au sein de la ville de Fréjus (Butte Saint-Antoine, Plate forme...) ; dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, l'ensemble cathédral



Fig. 8 — Autel-cippe en marbre blanc de Notre-Dame-du-Bourg (Digne-les-Bains) (photo Ch. Hussy/M. Olive, DRAC PACA/SRA).

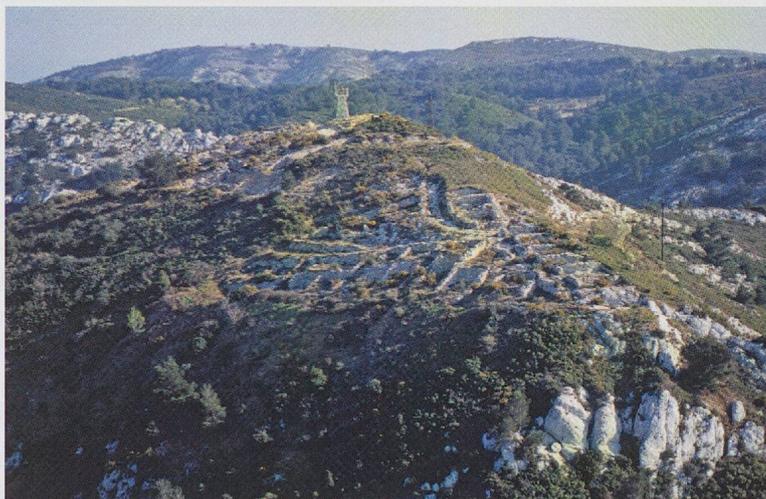


Fig. 9 — Vue aérienne de l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau) (photo Ch. Hussy, DRAC PACA/SRA).

23. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD *et al.* 2010.

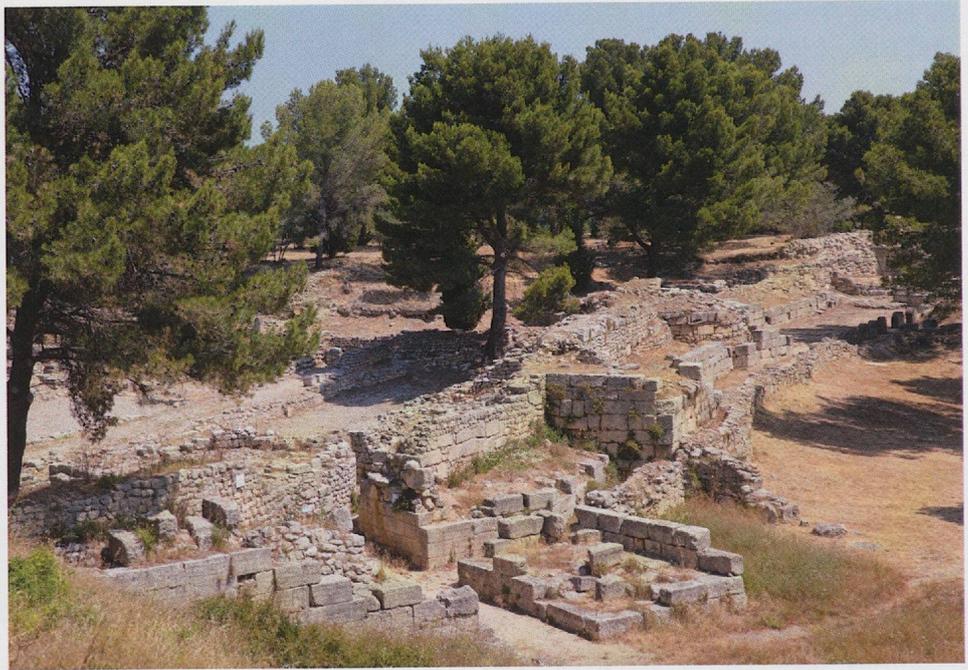
24. LEVEAU 2006.

25. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1987.

26. ROTH-CONGÈS 2006, pp. 273-287.

27. NIN 2005, pp. 144-145.

Fig. 10 — Les fortifications de l'oppidum de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts).



de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) et, dans le département des Alpes-Maritimes, à Nice, la crypte archéologique de la place Masséna créée à l'occasion de la construction du tramway²⁸ et les vestiges de la cathédrale médiévale sur la colline du château. À terme, d'autres sites devraient donner lieu à des projets de valorisation : les *villae* maritimes de Pardigon (Cavalaire, Croix-Valmer, Var), le village protohistorique Saint-Pierre à Martigues ou bien encore la cathédrale paléochrétienne d'Arles (Bouches-du-Rhône). À cette évocation on peut encore ajouter pour Marseille en marge d'une présentation au musée d'histoire de la ville de Marseille, le projet d'un fac-similé partiel de la grotte Cosquer et celui d'une crypte sur le site du collège du Vieux Port pour présenter les vestiges grecs datés du ^v^e s. av. J.-C. mis au jour dans le cadre d'une opération de diagnostic archéologique.

En conclusion, le bilan de la valorisation des sites archéologiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste en demi-teinte pour des raisons juridiques²⁹, financières³⁰, techniques (nature des matériaux) ou logistique (situation et accessibilité). Par ailleurs, ces projets ne peuvent prendre corps et être pérennisés que dans la mesure où ils sont dotés de personnels de surveillance. De même, l'expérience montre que la notoriété d'un site archéologique n'est pérenne que, si le contenu scientifique de la présentation est renouvelé. De ce point de vue, il est certain que la rencontre du public avec des chercheurs au moment d'une visite est un atout majeur. Sans aucun doute, comme les techniques de fouilles ont évolué au cours des dernières décennies face aux urgences, le sujet de la valorisation des sites archéologiques, qui ne peut d'ailleurs être séparé de celui de la conservation patrimoniale des sites, doit être impérativement reconsidéré sur des bases nouvelles. La solution longtemps admise que la conservation du patrimoine archéologique passait par une mesure administrative de protection au titre des monuments historiques ne peut être aujourd'hui retenue comme l'unique possibilité. Cette solution est pertinente pour l'architecture monumentale même si comme on a pu le voir tout récemment à Fréjus (Var) un parti de restauration peut engendrer des polémiques³¹. Valoriser un patrimoine c'est aussi vouloir le transmettre en le rendant compréhensible et de ce point de vue, les nouvelles technologies sont sans aucun doute l'une des pistes maintenant à privilégier. C'est en empruntant de manière plus fréquente cette « troisième voie » que

28. Cf. dans ce même volume BUIRON *et al.* 2007.

29. Certains sites archéologiques comme par exemple les hypogées de Fontvieille (Arles, Bouches-du-Rhône) qui se trouvent au sein d'une propriété privée.

30. C'est le cas par exemple du site de la cathédrale paléochrétienne d'Arles dont le coût de mise en valeur est évalué à plusieurs millions d'euros auquel il faut ajouter celui de la fouille proprement dite.

31. PASQUALINI *et al.* 2010.

l'on pourra sans aucun doute parvenir à ce que le patrimoine archéologique participe davantage avec les monuments historiques à l'identité culturelle de la région et réponde à une demande citoyenne toujours plus importante³². Sans ambiguïté cette question du devenir des vestiges archéologiques après le temps de la fouille et l'exploitation des résultats fait partie intégrante du domaine de compétence de l'archéologue. Cette prise en compte devrait ainsi éviter la multiplication des cas pour lesquels aucune solution n'a été mise en œuvre et qui au final porte préjudice à l'image de l'archéologie. C'est aussi pour cette raison que le sujet de la conservation et de la valorisation des sites archéologiques doit être à présent un axe central de nos réflexions tout comme l'est celui de la publication des résultats des recherches.

BIBLIOGRAPHIE

- BEZIN Ch., Joseph Sautel, Jules Formigé, Maurice Burrus : des destins conjugués au service de l'archéologie vaissonnaise, *Études Vaclusiennes*, n° 77-78, 2011, pp. 15-29.
- BIZOT B., DELESTRE X., GUYON J., MOLINER M., TRÉZINY H., *Marseille antique*, Guides archéologiques de la France, Paris, 2007.
- BOYER F., *Guide des sites préhistoriques en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Mémoires Millénaires, 2006, 232 p.
- BUIRON M., SUMÉRA F., CRANÇON S., Nice, l'histoire sous les rails du tramway, *Archéologia*, n° 442, mars 2007, pp. 16-27.
- CHAUSERIE-LAPRÉE J. éd., *Le temps des Gaulois en Provence*, Ville de Martigues et Musée Ziem, 2000, 279 p.
- COLLECTIF, *Faut-il restaurer les ruines?* Actes du colloque, Mémorial de Caen, novembre 1990. Paris, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, 1991, 332 p.
- COLLECTIF, *Via Iulia Augusta, un itinéraire romain exceptionnel, emblématique de notre histoire et de notre identité !*, 2008, 128 p., xvi pl.
- DELESTRE X., *100 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, éditions du Patrimoine/Edisud, 2009.
- DELESTRE X., LAVERGNE D. éd., *Vaison antique : découvertes archéologiques récentes*, éd. Errance/Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, 86 p.
- DELESTRE X., SALVIAT F., *Glanum antique*, Guides archéologiques de la France, Paris, 2011.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G., *Rougiers, village médiéval déserté*, Guide archéologique de la France, Paris, 1987, 115 p.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G., PELLETIER J.-P., FLAVIGNY F., BARRÉ F., *Notre Dame du Bourg à Digne*, Agence du Patrimoine, 2010, 135 p.
- FIXOT M., *La crypte de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume*, Édisud, Aix-en-Provence, 2001.
- GOUDINEAU Ch., KISCH Y DE, *Vaison-la-Romaine*, Errance, 1991, 160 p.
- LAUTIER L., ROTHÉ M.-P., *Les Alpes-Maritimes*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 2010, pp. 428-537.
- LAVERGNE D., L'archéologie des jardins, *Archéologia*, n° 490, juillet/août 2011, pp. 46-47.
- LEVEAU Ph., Les moulins de Barbegal (bilan 1986-2006), *Traianvs*, 2006, 21 p.
- LUMLEY H. de, *Le grandiose et le sacré. Gravures rupestres protohistoriques et historiques de la région du mont Bègo*, Edisud, 1995, 425 p.
- LUMLEY H. de, ECHASSOUX A., *La montagne sacrée du Bègo*, CNRS Editions, Paris, 2011.
- MOLINA N., L'église médiévale de Saint-Raphaël (Var) : la longue histoire d'une redécouverte, In : DELESTRE X., PERGOLA Ph. éd., 2011, *Archéologie et aménagement des territoires*, Actes du colloque transfrontalier, Menton, 22 octobre 2009, Supplément n° 2, Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco, 2011, pp. 39-49.
- NIN N., Le théâtre antique d'*Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence), Bouches-du-Rhône, In : DELESTRE X. dir., *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Édisud, 2005, pp. 144-145.
- PASQUALINI M., THERNOT R., GARCIA H., *L'amphithéâtre de Fréjus*, Mémoires 22, Bordeaux, 2010, 226 p.
- ROCHETTE D., TURCAT Ch., « Merveilles » *Un site, un patrimoine, un musée...*, éd. Musée du Conseil général des Alpes-Maritimes, 1981, 140 p.

32. Le site, propriété de l'État récemment transférée à la collectivité locale est ouvert au public. Plus de 10 000 visiteurs ont visité le site en 2010 dont près de 70 % sont des entrées payantes; deux agents sont affectés au site; l'équipe est renforcée par quatre autres agents pendant la période estivale. Informations in *Site archéologique d'Olbia* 2011.

- ROTH-CONGÈS A., Le mausolée d'Argenton (Le Fugeret, Alpes-de-Haute-Provence): un problème de restitution, *In*: MORETTI J.-Ch., TARDY D., *L'Architecture funéraire monumentale: la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque de Lattes, 11-13/10/2001, 2006, pp. 273-287.
- ROTHÉ M.-P., HEIJMANS M., *Arles, Crau, Camargue*, 13/5, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 2008, pp. 464-475.
- ROTHÉ M.-P., TRÉZINY H., *Marseille et ses alentours*, Carte archéologique de la Gaule, 13/3, Paris, 2005, pp. 532-559.
- Site archéologique d'Olbia, Bilan d'exploitation*, rapport 2010, Ville d'Hyères, mars 2011, dactylographié.



LE JARDIN DES VESTIGES

David LAVERGNE

Le grand colloque sur la restauration des ruines organisé par la Direction du Patrimoine¹ n'a guère abordé la question de l'utilisation des végétaux alors que la notion même de « ruine », plus ou moins teintée de romantisme, s'inscrit presque toujours dans un paysage. L'environnement immédiat d'un monument ruiné exerce forcément une influence sur la méthode adoptée pour lui redonner vie ; or, sauf en milieu urbain, la végétation joue – ou devrait jouer – à cet égard un rôle essentiel. Les sites archéologiques ne font pas exception. La fouille fait régulièrement surgir de terre des vestiges bâtis dans des secteurs périurbains, des champs cultivés, des collines boisées jusque-là dépourvus de constructions, amorçant de fait un dialogue entre structures mises au jour et milieux parfois densément végétalisés.

Les restaurateurs de monuments considèrent souvent la végétation comme une nuisance, bien qu'elle puisse contribuer à donner à la ruine son « caractère ». Si l'on y prend garde, les herbes folles se montrent vite envahissantes parmi les vestiges conservés à ras du sol, les racines déchaussent les maçonneries et certains murs ne tiennent plus que par leur résille de lierre. À l'inverse, des expériences menées de part et d'autre de l'arc alpin montrent que les végétaux peuvent contribuer de manière déterminante à la mise en valeur des sites archéologiques. Quelques exemples permettront d'apprécier les enjeux patrimoniaux de ce rapport entre vestiges et règne végétal.

Le premier cas évoqué ici est extérieur à l'aire méditerranéenne. Le *mithraeum* de Carrawburgh, construit près du mur d'Hadrien en Écosse, rappelle, dans des proportions plus modestes, celui de Martigny. Complètement isolé dans la campagne, à la différence de son équivalent suisse, dépourvu de couverture, il se remarque à peine au milieu des pâturages. Les fidèles de Mithra prenaient place sur des banquettes en bois aménagées le long des murs de la pièce principale du sanctuaire. Aujourd'hui, ces dernières sont matérialisées par des banquettes de terre garnies de baguettes tressées et recouvertes d'un tapis herbeux. L'insertion de l'édifice dans l'environnement vallonné est assez réussie et les moutons se chargent de l'entretien des abords. On comprend que les responsables de la direction écossaise des antiquités n'ont pas cherché à faire de ce petit temple un élément trop saillant du paysage. Quelques arbres plantés autour de l'édifice auraient certainement contribué à évoquer l'atmosphère assombrie de ce type de sanctuaire (en théorie, le *mithraeum* est une « caverne ») qui se présente à Carrawburgh sous forme d'aire ouverte. Bois, herbe, terre, ce sont au total des



Fig. 1 — Le *mithraeum* de Carrawburgh (Ecosse).

1. *Faut-il restaurer les ruines ?* 1991.

moyens peu sophistiqués qui ont été mis en œuvre pour valoriser le site de manière plus que satisfaisante. Si le climat britannique favorise cette combinaison, il serait faux d'affirmer qu'elle est impraticable sous des latitudes plus clémentes.

Les atouts environnementaux des sites du sud de la France sautent aux yeux de tous les visiteurs. Il est évident que Glanum bénéficie de son insertion dans la chaîne des Alpilles mais, pour aborder la question des agglomérations antiques dégagées sur une large échelle, on ne peut que constater le sous-emploi chronique de la végétation.

Le célèbre site archéologique de Lattes, dans l'Hérault, se caractérise par une absence totale de dialogue entre les vestiges et la végétation. Quelques cyprès disposés de façon apparemment aléatoire n'apportent pas grand-chose à la compréhension des lieux. Au mieux ces arbres à connotation funéraire servent-ils de points de repère visuels au sein d'un maillage de murs conservés en faible élévation, sans protéger du soleil.

Le « Jardin des Vestiges » à Marseille est un parc urbain aménagé dans des conditions très différentes. Les accidents de terrain y sont estompés par un gazon d'où surgissent les vestiges antiques et qui lui confère parfois



Fig. 2 — Marseille, le Jardin des Vestiges.

l'aspect d'un jardin anglais à deux pas de la Canebière. Ce dispositif met bien en évidence la monumentalité des maçonneries sans sacrifier à une mise en scène purement visuelle qui ferait fi de la succession des époques. Les végétaux ne sauraient se substituer à l'information scientifique mais ils ont la faculté de la faciliter ou de l'accentuer. Le cas marseillais montre aussi que tous les types de vestiges ne sont pas forcément adaptés à une présentation qui reposerait sur l'utilisation d'une grande variété de plantes. Au sein de ce parc public, les murs antiques constituent une « attraction » paysagère parmi d'autres, de sorte que ses concepteurs ont adopté un compromis entre le plaisir de la promenade et la dimension didactique. C'est autour de cette démarche

que s'articule la majorité des projets de mise en valeur qui tablent sur un emploi conséquent du végétal.

À Vaison-la-Romaine, le traitement de la végétation est très différent entre les deux pôles archéologiques majeurs que sont la colline de Puymin et le quartier de la Villasse. La première, à laquelle est adossé le théâtre antique, conserve des espaces boisés qui, s'ils ne participent pas vraiment de la compréhension des lieux, ont au moins le mérite d'ombrager les allées et de donner du volume à l'ensemble. En contrebas, le site de la Villasse offre le paradoxe d'abriter un jardin à la française au milieu d'îlots d'habitation gallo-romains à peu près dépourvus de végétation hormis l'aire herbeuse de la palestine. Les grandes demeures des notables vaisonnais étaient agrémentées de jardins dont on connaît l'emplacement à défaut de pouvoir restituer leur disposition. Potentiellement, Vaison est aujourd'hui l'un des grands sites fouillés en Provence qui se prêterait le mieux à une reconversion en jardins de certains secteurs. Des initiatives commencent à être prises en ce sens, en s'appuyant sur les progrès réalisés ces dernières décennies.

Le visiteur qui découvre le site d'Alba, dans l'Ardèche, ne peut qu'être frappé par le contraste entre le théâtre, entouré d'arbres et dont les gradins sont en partie recouverts d'herbe, et le traitement très minéral du centre monumental. En plein été, principale saison touristique, le manque d'ombre sur ce vaste espace se fait cruellement sentir. Faut-il rappeler que la recherche de la fraîcheur était une préoccupation constante de la civilisation gréco-romaine ? Les végétaux ne sont employés ni pour souligner des élévations, ni pour agrémente l'esplanade. La présentation par grands

ensembles s'en trouve un peu brouillée alors que, vu d'avion, l'effet est impressionnant, servi par un environnement qui était sans doute déjà apprécié dans l'Antiquité. Ici encore, toutes les conditions sont réunies pour une utilisation du végétal à grande échelle, sans modifier le traitement des maçonneries adopté jusqu'ici. Fin 2011, un projet d'aménagement paysager du site était en cours d'élaboration.

Il va de soi que le traitement des végétaux se trouve au cœur des protocoles de préservation et de mise en valeur des jardins anciens mis au jour lors des fouilles. En France, l'archéologie des jardins connaît un développement inégal selon les régions, dans le sillage des études menées sur les monuments historiques. Souvent dénaturés ou disparus, les parcs des châteaux et autres grands domaines bâtis sous l'Ancien Régime font désormais partie intégrante des procédures de protection, démarche qui a favorisé les investigations de terrain. L'expérience acquise par ailleurs dans d'autres pays, notamment sur les sites antiques ensevelis sous les cendres volcaniques du Vésuve, l'essor des études paléoenvironnementales, voire l'intérêt pour les ressources alimentaires ont contribué à une meilleure prise en compte du rôle fondamental des plantations de rapport ou d'agrément. Les « jardins médiévaux » qui fleurissent un peu partout à proximité des monastères ou des collégiales sont un symptôme du succès croissant de cet engouement pour l'univers végétal des temps passés.

Un projet immobilier est à l'origine de la découverte et de la fouille d'un grand jardin d'époque augustéenne à Caumont-sur-Durance dans le Vaucluse. Aménagé sur une terrasse d'une surface d'environ 1,2 ha et dépendant d'une villa partiellement reconnue après-guerre, ce jardin était entouré d'un mur en *opus reticulatum* scandé d'exèdres du côté nord, qui semble avoir figé le parcellaire. L'ensemble dominait la vallée de la Durance, masquée par le village actuel, d'époque médiévale. Un bassin monumental de près de 70 m de long, directement accessible depuis la villa par un escalier, marque l'axe de symétrie du jardin. À l'initiative de la municipalité, la décision de mettre en valeur l'intégralité du jardin a été prise avant l'achèvement des fouilles à la fin des années 1990. L'équipe associait les compétences d'architectes restaurateurs (O. Cadart, Chr. Juskiwieski, St. Zugmeyer), de paysagistes (St. Georgis et l'agence Paysages) et d'archéologues (J. Mouraret, J.-M. Mignon et moi-même).

Si la préservation des structures bâties posait les mêmes problèmes que sur d'autres sites (consolidation, degré de restitution, exposition aux intempéries), le traitement de plus d'un hectare de terrain en friche n'allait pas de soi. En dehors du bassin central et de l'escalier, les seuls vestiges augustéens laissés apparents étaient ceux du mur de clôture. Les aménagements postérieurs au jardin d'agrément, en particulier des fours de tuiliers, n'ont pas été maintenus en place dans un souci de cohésion. Après 18 ou 19 siècles de cultures, les traces de plantations antiques avaient disparu, sauf dans un petit secteur préservé par la chute précoce d'un tronçon du mur d'enceinte en réticulé. L'examen de cet espace de quelques m² par Ph. Boissinot a notamment révélé la présence de vignes, constat sans surprise qui ne permettait en aucun cas d'extrapoler à l'échelle de l'ensemble du site.

Laisser simplement en herbe le terrain de part et d'autre du bassin risquait de créer un effet de terrain de football dépourvu d'ombre et très éloigné de l'esprit des jardins d'agrément antiques. Faute d'indices précis, la surface disponible a été répartie en parterres distincts, tout en ménageant suffisamment d'espace aux abords du bassin pour en faire ressortir les proportions. Le



Fig. 3 — Caumont-sur-Durance (84), le jardin augustéen en cours d'aménagement.

choix et la disposition des plantations ont été adoptés en fonction des associations établies par les Romains entre les dieux et certains végétaux. Selon ce principe, un chêne domine le jardin de Jupiter, celui de Bacchus est planté de vignes, celui de Cérès en céréales. À défaut de pouvoir remettre en eau la grande piscine, option trop coûteuse et beaucoup plus difficile sur le plan technique, deux petits bassins ont été aménagés à proximité.

En définitive, le site de Caumont-sur-Durance combine la présentation de vestiges gallo-romains authentiques avec une parure végétale qui n'est pas, au sens strict, une reconstitution plausible de l'état augustéen. Nous sommes tout à fait conscients des imperfections de ce choix, qui peut facilement engendrer des confusions dans l'esprit du public. La restitution des élévations disparues de monuments civils ou militaires constitue la pierre d'achoppement de la plupart des projets de restauration, à une époque où la prudence l'emporte habituellement sur les tentatives hardies des architectes d'avant-guerre. Si les points de comparaison ne manquent pas dès qu'il s'agit d'imaginer le crénelage d'un château du XIV^e s., il n'en va pas de même de l'organisation d'un jardin vieux de deux millénaires. Dans la mesure où la disposition des plants et l'éventail des essences ne peuvent être que supposés au regard de la topographie des lieux et de nos connaissances de ce type de site, la part de création reste légitime, à condition d'être affichée comme telle. Dès lors que le paysagiste prend soin d'exclure les plantes inconnues de l'Antiquité et que certains aspects de l'univers botanique des Romains sont mis en évidence dans un cadre objectivement adapté, le parti adopté paraît préférable à l'absence de traitement végétal d'envergure.

Une occasion de mise en valeur « indirecte » d'un important monument gallo-romain s'est récemment présentée à proximité immédiate du musée de l'Arles antique, sur un terrain situé entre le Rhône et les vestiges du cirque. Tronqué par la progression urbaine au nord, défiguré par plusieurs axes routiers, le cirque ne paie pas de mine malgré ses proportions encore impressionnantes. Les gradins dont on devine les volumes sont recouverts d'herbe tandis que des arbres poussent de façon sporadique sur la piste. Quelques-unes des alvéoles de la *cavea* sont visibles en contrebas du musée, donnant un aperçu de la structure de l'édifice.

Le conseil général des Bouches-du-Rhône et la ville d'Arles sont tombés d'accord pour aménager en jardin public cet espace jusqu'ici planté de platanes qui servait déjà de parcours de promenade. L'équipe chargée de sa conception et de sa mise en œuvre (F. Denise, M. Féraud, D. Lavergne) a opté pour un jardin d'inspiration romaine en forme de cirque baptisé *Hortus*, s'appuyant sur la lettre adressée par Pline le Jeune à son ami Apollinaris, lettre dans laquelle il décrit en détail le parc

d'agrément de l'une de ses villas de Toscane. L'imitation des édifices de spectacle est l'une des caractéristiques des jardins d'agrément des notables du Haut-Empire romain. À Caumont, le mur de soutènement séparant la terrasse de la villa de celle du jardin est scandé d'exèdres qui rappellent le mur de scène d'un théâtre. *Hortus* a été inauguré le 1^{er} juin 2011.

La *cavea* de ce cirque végétalisé se compose sur le pourtour d'une série de petits jardins délimités par des haies dont le profil oblique reproduit les gradins. Chacune de ces alvéoles décline, à partir des végétaux choisis, un aspect de la civilisation romaine autour des thèmes du jardin, de la navigation (en raison de la vue sur le Rhône) et des spectacles. Dans l'une d'entre elles, par exemple, des fleurs de couleurs différentes et des arbustes évoquent les quatre équipes traditionnelles



Fig. 4 — Arles (13), le jardin d'inspiration romaine Hortus.

d'auriges et les récompenses (palmes) décernées au vainqueur. Des panneaux explicatifs suffisamment discrets guident le visiteur, qui peut tout aussi bien profiter du jardin sans s'attarder sur la dimension didactique. Sur la *spina* réalisée en maçonnerie et dotée de petits bassins, des topiaires reproduisent les éléments essentiels : obélisque, compte-tours, bornes aux extrémités. L'espace arrondi séparant le jardin de l'esplanade du musée de l'Arles antique est aménagé en labyrinthe, tandis que les *carceres* sont matérialisés par de grandes haies.

Hortus n'est pas un site archéologique mais un parc qui aide à la compréhension du véritable cirque dont les vestiges apparaissent immédiatement en contrebas. Le musée, le monument et le jardin forment désormais un tout qui ne peut que bénéficier à l'ensemble du site de la presqu'île. L'aménagement du jardin incite à repenser la desserte de ce secteur périurbain et rend encore plus impératif, à terme, la déviation des routes qui le défigure. Il a créé un « poumon vert » dans une ville qui manque de parcs publics. Du strict point de vue de l'utilisation des végétaux, le contraste qui existe désormais entre *Hortus* et le cirque en friche devrait susciter un projet de mise en valeur de ce dernier, sans nécessairement procéder à de nouvelles fouilles.

Quelques réflexions pour conclure ce bref survol : malgré des conditions climatiques favorables, force est de constater le sous-emploi chronique de la végétation dans les protocoles de restauration et de présentation des sites archéologiques en Provence et, de manière générale, dans le sud-est de la France. Si les parcs des demeures historiques font l'objet de plus en plus d'attention de la part des propriétaires et des pouvoirs publics, les vestiges immobiliers d'époque antique ou médiévale font toujours dans ce domaine figure de parents pauvres. Il est pourtant possible de s'appuyer sur l'horticulture pour conserver et mettre en valeur des murs, que ce soit par insertion ou par juxtaposition comme dans le cas d'Arles. Les végétaux peuvent être utilisés pour combler des lacunes dans les maçonneries ou suggérer des élévations. Des expériences menées en Italie se sont avérées concluantes ; leurs résultats sont exposés dans un article pionnier paru il y a 8 ans et qui n'a sans doute pas eu l'écho qu'il méritait². Chaque site pose des problèmes de conservation spécifiques, tout le monde en convient, et il serait illusoire d'imaginer que la végétation puisse systématiquement les résoudre à peu de frais. Encore faut-il avoir la volonté de nouer un dialogue entre la ruine et le végétal, sans partir du principe que la restauration est l'affaire des seuls architectes du Patrimoine. Le caractère plus facilement réversible des procédés faisant appel aux plantes n'est pas le moindre de leurs avantages.

Les grands sites évoqués plus haut sont tous confrontés au problème récurrent des couvertures et de la protection des maçonneries dégagées contre le gel ou les intempéries. Sauf cas particulier, il est délicat d'abriter les vestiges de *villae*, de monuments ou de quartiers d'habitation antiques sous des toitures, pour des raisons aussi bien techniques qu'esthétiques. Les restaurateurs reculent généralement devant les projets d'anastylose complète, difficilement envisageables sur des surfaces importantes. Certains végétaux permettent cependant de stabiliser des arases de murs autrement qu'avec des nappages de ciment tandis que d'autres peuvent, à tout le moins, procurer de l'ombre.

L'archéologie des traces agraires et des systèmes de mise en culture a connu un réel essor durant ces dernières années, preuve que l'attention des chercheurs se porte aussi sur l'environnement de l'habitat et pas seulement sur l'architecture. Il serait paradoxal que toutes les connaissances accumulées dans ce domaine ne soient pas prises en compte dans les programmes de mise en valeur des sites archéologiques, y compris en ville. La configuration des centres urbains médiévaux, protégés par leurs remparts, épargne souvent de larges espaces intra-muros aménagés en jardins, en cultures, en prairies, voire en friches qui constituent une sorte de réserve foncière. La pression immobilière aidant, cette dimension fondamentale de l'organisation

2. MARINO *et al.* 2003, pp. 192-207.

urbaine n'est pas toujours évidente pour le visiteur des agglomérations «de caractère» qui ont conservé tout ou partie de leur enceinte. Le concours des jardiniers et des paysagistes ne peut que bonifier les programmes de mise en valeur qui ne se limitent pas à une simple consolidation, y compris sur des sites d'envergure modeste.

Outre leur potentiel structurel et esthétique, les vertus pédagogiques des végétaux ne sont plus à démontrer. Une mise en valeur réussie passe par la diffusion d'un message à la fois attrayant et rigoureux sur le plan scientifique. Elle réclame aussi, par-delà la notoriété touristique, une appropriation des vestiges par les riverains; or, l'expérience montre que l'attrait croissant du public pour les jardins et l'horticulture facilite cette appropriation. L'entretien des sites archéologiques reste la bête noire de leurs responsables et l'on ne compte malheureusement plus les vestiges retournés à l'état de friches faute d'un suivi adéquat. Le traitement de la végétation réclame des compétences spécifiques qui peuvent parfois décourager les particuliers ou les collectivités d'y avoir recours. Il est pourtant préférable et de toute façon plus valorisant de le prendre en compte dès l'élaboration d'un projet de mise en valeur plutôt que de consacrer des moyens à l'arrachage périodique des broussailles et des mauvaises herbes.

BIBLIOGRAPHIE

MARINO L., GAUDIO R., DE CARIA T., « La conservation par le végétal. Fiabilité didactique et réversibilité » in : Institut National du Patrimoine, *Vestiges archéologiques en milieu extrême*, Paris, 2003, pp. 192-207.

Faut-il restaurer les ruines ? Paris, Picard, 1991 (Entretiens du Patrimoine).



LA CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA PORTE PAIROLIÈRE À NICE (ALPES-MARITIMES)

Marc BOUIRON et Franck SUMÉRA

Aménagement emblématique d'un renouveau de Nice pour son patrimoine, la crypte archéologique de la Porte Pairolière est le résultat croisé d'une collaboration efficace entre archéologues et aménageurs d'une part et d'une vision moderne de la valeur d'un patrimoine archéologique souvent présent, mais invisible, dans le sous-sol des villes de notre pays. Nous voudrions ici mettre en évidence le cheminement intellectuel et technique qui a rendu possible cet ouvrage.

PRÉSERVER LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE À NICE AU DÉBUT DU XXI^e S.

Lorsqu'au début des années 2000 la mairie de Nice s'est engagée dans un projet de construction de tramway, cette agglomération n'avait pas jusque-là été véritablement confrontée à l'archéologie préventive. C'était là, au regard de la vitalité de l'urbanisme de cette partie de la Côte d'Azur, un paradoxe lorsque l'on connaît les prestigieuses origines de la ville : comptoir grec sous domination massaliète avant la conquête romaine, son « territoire » accueille à la période augustéenne l'agglomération de *Cemenelum*, située sur la colline de Cimiez. Durant l'Antiquité tardive, les deux pôles antiques, distants d'à peine deux kilomètres, continuent d'être occupés et accueillent chacun un évêché. Plus tard, aux époques médiévale et moderne, la ville resserrée autour de la colline du château prospère mais sa position géostratégique conduit à transformer l'agglomération en une place-forte. Pourtant, depuis la démolition méthodique ordonnée par Louis XIV en 1706, le paysage urbain de la ville de Nice avait perdu la mémoire de ce qui fut l'une des plus puissantes forteresses d'Europe. Avec cette destruction programmée, la ville médiévale et moderne dont le développement était auparavant contraint par la ceinture de rempart, semble n'avoir jamais connu cet imposant passé militaire ; le quartier historique de la ville ressemble ainsi à un paisible bourg médiéval. Bien entendu les textes et l'iconographie sont prolixes et les historiens comme la population locale n'ignoraient pas ce que fut ce passé abondamment documenté et encore inscrit dans la mémoire collective.

Dans ce contexte, la prise en compte du patrimoine archéologique dans le cadre du projet de construction du tramway de Nice était d'autant moins une évidence qu'elle s'inscrivait dans une histoire de l'archéologie préventive jonchée de conflits entre aménageurs et archéologues¹. Pourtant il est apparu très rapidement que le point de cristallisation du débat ne porterait pas sur l'application du code du Patrimoine et la réalisation de fouilles préventives mais sur la question de la conservation des vestiges des remparts de la ville. L'étude documentaire et le diagnostic

1. DELESTRE *et al.* 2005 ; SUMÉRA 2007.

archéologique réalisés par l'Inrap, ayant très rapidement mis en exergue que le tracé du tramway prenait en écharpe celui des fortifications médiévales et modernes de l'ancienne place-forte, la question de la conservation de ces vestiges a été posée très en amont, avant même la fouille. Il faut souligner que le projet de construction de tramway comportait de nombreux travaux induits dont notamment des galeries techniques placées sous la plate-forme du tramway et dont la réalisation impliquait, d'une part la destruction de sections de digues et de rempart sur presque deux mètres d'élévation (alors uniquement en position d'enfouissement) et d'autre part l'écrêtage sur plusieurs assises des vestiges médiévaux correspondant à la porte principale de la ville historique, dite porte Pairolière. Ainsi, les travaux du tramway impactaient les vestiges alternativement sur leur verticalité et leur planimétrie dans des conditions d'exécution qui initialement ne permettaient pas aux archéologues de disposer des volumes d'étude nécessaires à la compréhension des vestiges. Aussi, très rapidement le ministère de la Culture et de la Communication a conditionné l'acceptation de la destruction des vestiges à la réalisation d'une étude du système défensif sur une emprise significative permettant d'une part une perception globale indispensable à la compréhension des vestiges et d'autre part une possible conservation dans l'objectif de restituer des « amers » patrimoniaux. À l'issue d'une concertation nourrie, la ville de Nice a mis en place les moyens nécessaires à l'exploration archéologique de l'entrée de la ville médiévale. L'originalité de cette opération, qui s'inscrit dans une logique de mesures compensatoires, est d'avoir construit pour pouvoir mener l'opération de fouille une boîte de béton englobant un espace de 2 000 m² sur 6 m de profondeur. La partie supérieure de l'enveloppe de béton qui constitue le périmètre externe de la fouille a été refermée par une épaisse dalle sur laquelle circule maintenant le tramway.

FOUILLER POUR CRÉER LA CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE

La réalisation de la fouille archéologique, relativement courte (quatre mois à l'air libre, quatre mois sous la dalle du tramway), a permis de dégager les vestiges qui avaient été pressentis : la tour Pairolière, dont la base médiévale était située à environ 6 m de profondeur ; le bastion moderne avec un premier état de construction (bastion plus étroit) inconnu, daté de la première moitié du xv^e s., particulièrement bien conservé ; vestiges du fossé du xvii^e s. (fig. 1)... Tout ceci constitue un ensemble de première importance² qui méritait à la fois le temps passé sur le terrain pour la fouille et en laboratoire pour le rapport³, de même qu'une ouverture au public.

Mais pour arriver à la création de la crypte archéologique, il a fallu surmonter de nombreux obstacles. La première des conditions nécessaires était de résoudre les contraintes techniques. Une fois qu'avait été prise la décision de travailler en deux temps (une phase à l'air libre et une seconde phase sous la dalle), rendant compatible la construction du tramway quelles que soient les découvertes réalisées (et tranquillisant par là les craintes des représentants d'une collectivité territoriale peu familière avec l'archéologie préventive), il fallait mettre en œuvre un projet de génie-civil compatible avec une éventuelle préservation des vestiges. Pour cela, il fallait éviter que la dalle de couverture, sur laquelle allait prendre place la plate-forme du tramway, ne soit soutenue par des poutres trop épaisses qui auraient au final détruit une grande partie des maçonneries. Le recrutement du futur responsable d'opération, Marc Bouiron, par la ville de Nice, rendait possible l'écriture commune d'un marché de travaux entre archéologues et ingénieurs. La hauteur des poutres ainsi que leur espacement a donc fait l'objet de discussions fructueuses pour essayer d'obtenir la meilleure préservation possible des vestiges. De même, le tracé de la paroi a été un peu modifié par rapport à celui demandé dans l'arrêté de fouille du Préfet de région : deux excroissances ont été ajoutées, l'une sur le square Toja et

2. BOUIRON à paraître.

3. BOUIRON *et al.* 2010

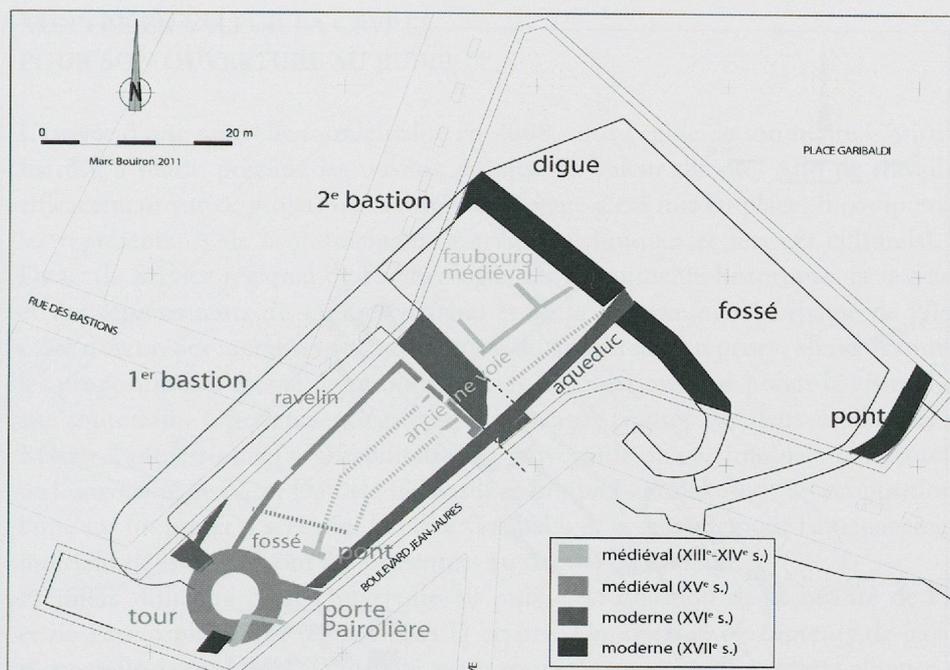


Fig. 1 — Plan des vestiges (M. Bouiron/SAVN).

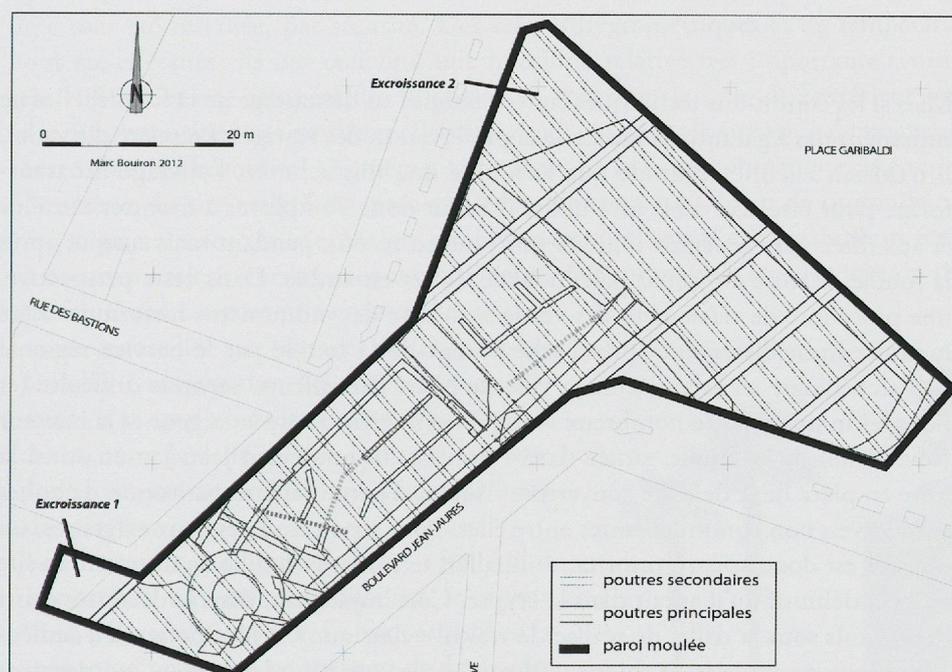
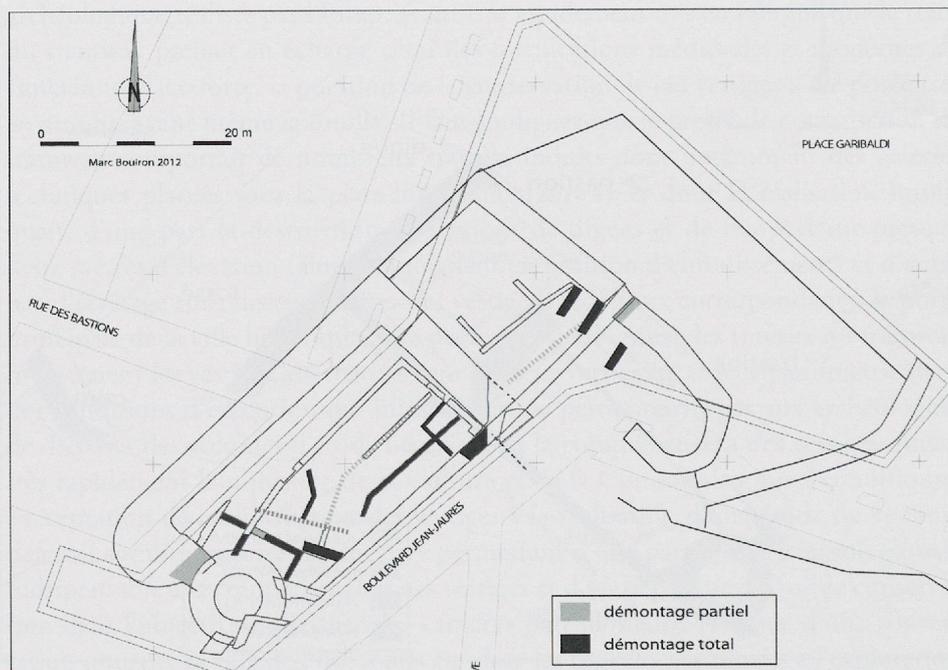


Fig. 2 — Plan du génie-civil (NCA-M. Bouiron/SAVN).

la seconde sur le côté de la place Garibaldi afin de servir éventuellement d'entrée et sortie à la crypte archéologique (fig. 2). Enfin, le positionnement de deux panneaux de paroi moulée isolés, destinés à servir de support à deux grandes poutres assurant le passage sous la place Garibaldi, a fait l'objet de recherches particulières pour éviter que ces supports ne détruisent les vestiges archéologiques. Tout ceci a permis de limiter au maximum l'atteinte aux vestiges et rendait possible une éventuelle mise en valeur *in situ*.

Il a fallu également, et ceci fut par moments très difficile à réaliser, recouper systématiquement tous les vestiges archéologiques pour permettre le passage des poutres bétons qui allaient supporter la plate-forme du tramway. Tout ceci dans les délais de réalisation de la première phase à l'air libre afin que le chantier ne prenne aucun retard.

Fig. 3 — Plan des vestiges démontés pour la réalisation de la crypte (M. Bouiron/SAVN).



Mais si les conditions techniques étaient réunies au démarrage de la fouille, elles ne suffisaient pas à garantir le succès de la préservation des vestiges. Première difficulté, il n'existait aucune certitude que la fouille une fois achevée, l'ouvrage fut transformé pour être accessible au public. Il fallait donc s'employer à montrer aux élus et aux directeurs généraux l'intérêt que pouvait revêtir, pendant mais surtout après la fouille, la mise en valeur patrimoniale de cet ensemble. Dans cette perspective, une procédure de classement des vestiges au titre des monuments historiques a été instruite immédiatement après l'achèvement de la fouille par le Service régional de l'archéologie en accord avec la ville de Nice. Par ailleurs, seconde difficulté (et non des moindres), de nombreux vestiges occupaient toute la largeur et la hauteur (sous dalle) de la fouille, située dans l'emprise du boulevard Jean-Jaurès. Ainsi la mise en place de la dalle de couverture risquait d'entraîner la constitution de boîtes successives, non communicantes entre elles. Pour répondre à ces deux exigences, un objectif est donc apparu prioritaire : il fallait terminer la fouille en donnant au site l'aspect définitif qu'il aurait dans la crypte. Ceci impliquait, dans le délai très court des 4 mois sous la dalle, de réaliser le travail « classique », scientifique, de l'archéologue tout en choisissant soigneusement les vestiges à garder et ceux qui devaient être démontés, partiellement ou en totalité (fig. 3). Ce choix fut fait en parfaite concertation entre le directeur de la fouille et le Service régional de l'archéologie ; il impliquait de privilégier la conservation des vestiges présentant le maximum de signification pour le futur visiteur, sans être un obstacle au cheminement. C'est ainsi par exemple que nous avons ouvert un passage dans le mur du ravelin, au contact de la tour. Cela permettait, déjà au moment de la fouille sous la dalle, de disposer d'un cheminement pour les archéologues, qui a été conservé dans la mise en valeur patrimoniale⁴. À cette occasion a également disparu la quasi-totalité des murs de la chapelle Saint-Sébastien, au même emplacement ; nous n'avons gardé qu'un fragment matérialisant le passage d'une des sapes des soldats de Louis XIV. Ainsi, les vestiges présents dans la crypte sont le résultat d'un choix délibéré afin de concilier conservation du patrimoine et mise en valeur pour le public. Le site tel qu'il se présente aujourd'hui est exactement celui que les archéologues ont laissé à l'issue de la fouille préventive, à la fin du mois de septembre 2007.

4. Nous n'insisterons pas ici sur les difficultés techniques de la fouille sous dalle ; voir BOUIRON, MONTEIL 2011.

METTRE EN VALEUR LA CRYPTÉ POUR SON OUVERTURE AU PUBLIC

L'arrivée d'une nouvelle municipalité en 2008, sous l'égide de son maire Christian Estrosi, a rendu possible les travaux de mise en valeur du site. Afin de travailler efficacement sur ce projet, un comité de pilotage a été mis en place. Il comprenait les représentants de la municipalité (services techniques et services culturels), la DRAC (le Service régional de l'archéologie, les Monuments historiques et le STAP) et des représentants du Conseil général et de la Communauté urbaine de Nice-Côte d'Azur. Ses membres se sont réunis à de nombreuses reprises, afin d'examiner les propositions à même de résoudre toutes les questions que posait la visite d'un site souterrain. On signalera également les stages réalisés par deux étudiantes en Master 2 professionnel « Réhabilitation et sauvegarde du patrimoine architectural » de l'université de Nice, Daniela Gianardi et Émilie Gourdal, dont les propositions, l'une sur un projet d'accès sur la place Garibaldi et la seconde pour l'aménagement intérieur de la crypte, ont été présentées au comité de pilotage.

Première difficulté pour l'ouverture au public, la question de la qualité de l'air et de l'atmosphère qui régnait sous la crypte. Un système de capteurs de gaz et d'appareils de mesure a été installé avant tout travaux, afin de vérifier l'absence de gaz nocifs. Ceux-ci se sont révélés inexistant. Une ventilation provisoire a malgré tout été installée, par sécurité. Des relevés hygrométriques et de température ont été effectués; ils ont conclu à une humidité relative très importante (voisine de 100 %) et une température fluctuant en fonction de celle de l'extérieur mais avec des variations moins fortes. Il fallait donc envisager la présence de matériaux insensibles à l'humidité. De même, la hauteur de la nappe phréatique, présente à l'intérieur du site malgré des parois mouillées descendant à 13 m de profondeur, a été soigneusement vérifiée. Malgré des hivers très pluvieux, l'eau est toujours restée à un niveau relativement bas, qui restait tout à fait compatible avec la visite du site.

Enfin, dernier aspect pris en compte, la nuisance sonore liée aux passages du tramway sur la dalle. L'anticipation des ingénieurs avec la mise en place d'un isolant, d'une épaisseur de 3 cm, entre la dalle de couverture et la plateforme elle-même, rendait peu gênant le bruit du tramway.

Les travaux d'aménagement les plus importants ont été conduits sur le square Toja, à l'extérieur du site. Ils ont consisté en la création d'un espace permettant de descendre par un véritable escalier au niveau de la crypte. Jusque-là, la descente se faisait par une trappe et un escalier vertical très malcommode placé contre la paroi. Le maire et l'architecte des bâtiments de France ne souhaitant aucune émergence, un simple garde-corps vitré a été installé en surface pour délimiter l'accès à l'escalier, fermé par une large trappe motorisée. En surface, un totem signale la présence de l'accès à la crypte (fig. 4).

Compte tenu de la longueur de l'ouvrage (80 m) et de la présence d'un seul accès, il a été demandé de limiter le nombre de visiteurs à 17 personnes. Ceci impliquait de rendre



Fig. 4 — Le totem et l'accès à la crypte avant la mise en place de l'ascenseur (photo M. Bouiron/SAVN).

Fig. 5 — La passerelle à l'intérieur de la crypte (photo M. Bouiron/SAVN).

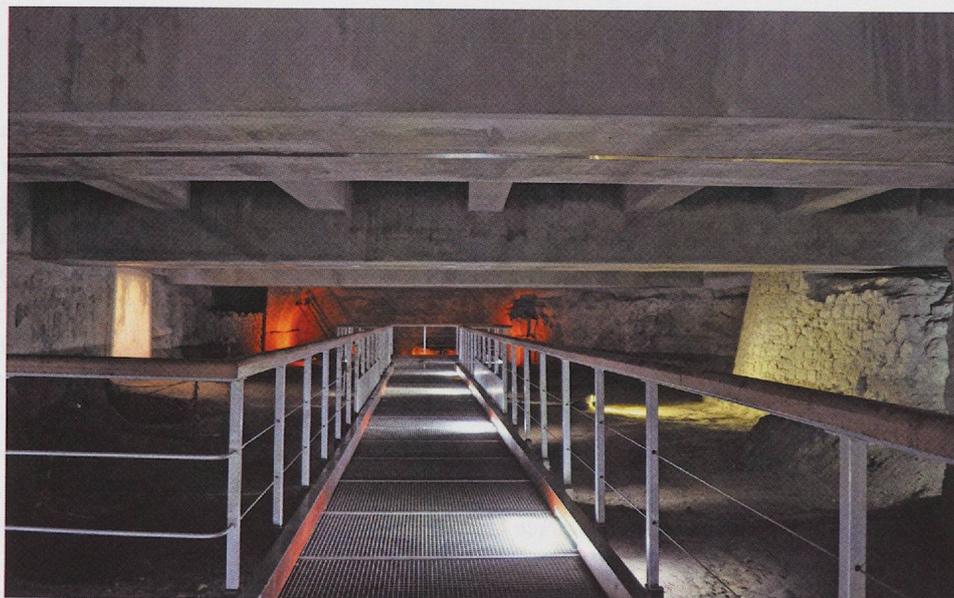
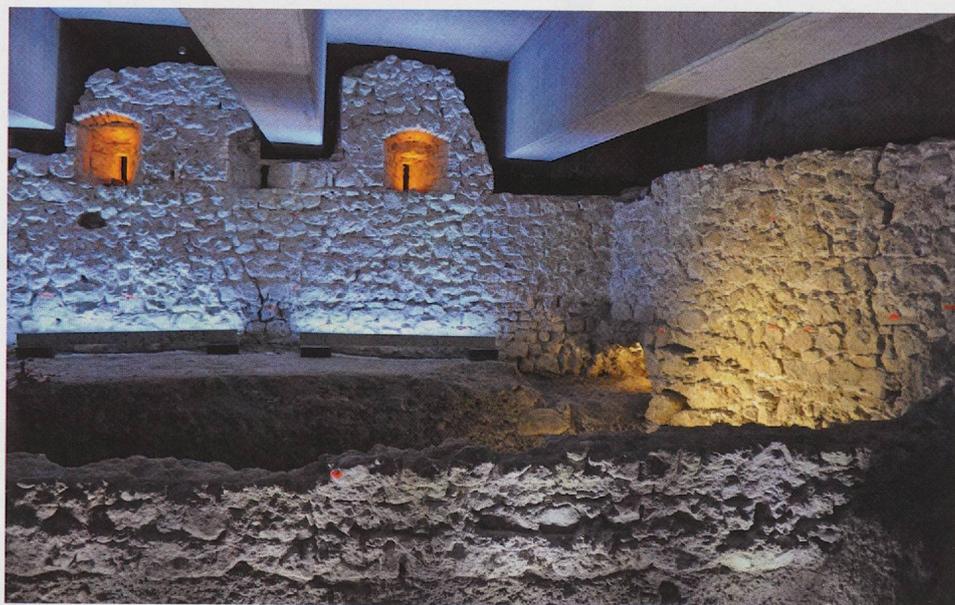


Fig. 6 — L'éclairage décoratif (photo M. Bouiron/SAVN).



accessible la crypte sur réservation et de disposer d'une visite guidée avec un guide conférencier du Centre du patrimoine municipal. Il a été souhaité par le comité de pilotage que le cheminement maintienne le groupe hors du contact des vestiges. Une passerelle métallique avec une lisse en bois a donc été installée (fig. 5) ; elle repose sur des platines pour éviter tout poinçonnement au niveau du sol. La largeur courante est de 1,40 m ; elle se rétrécit parfois à 80 cm pour le passage dans les maçonneries. Par endroits, des espaces plus larges permettent de réunir l'ensemble du groupe pour l'explication de vestiges particuliers. Pour rendre plus visibles les vestiges, et pouvoir les distinguer entre eux, un éclairage décoratif a été installé avec une gamme chromatique adaptée (fig. 6). Une nouvelle prise d'air et une nouvelle ventilation complètent l'aménagement technique du site. Enfin, un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite parachève les aménagements avant l'ouverture au public.

EN CONCLUSION

Les recherches archéologiques réalisées à l'intérieur de cette boîte ont permis de dégager un ensemble complexe d'éléments de fortifications liés à la porte principale de la citadelle de Nice. Ces vestiges monumentaux en parfait état, sont conservés sur 6 m d'élévation. L'ensemble monumental constitue une clef de lecture très précieuse pour la compréhension de l'urbanisme actuel de la ville historique et de son articulation avec la ville moderne. La conservation de ces vestiges et leur présentation au public, à l'intérieur d'une crypte archéologique, ont été décidées en concertation avec la ville, propriétaire des lieux, aujourd'hui très favorable à la mise en valeur de ce patrimoine et d'un point de vue financier quasiment entièrement à sa charge. On signalera ici l'action déterminante de Jean-Marc Giaume, élu de la ville de Nice en charge du patrimoine historique. Le site est aujourd'hui protégé au titre des Monuments historiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUIRON Marc, La fortification urbaine de Nice d'après les fouilles de la Porte Pairolière. *In : Actes du Congrès de la Société archéologique de France tenu à Nice (2010), à paraître.*
- BOUIRON Marc, MONTEIL Karine, Archéologie et aménagement urbain : l'exemple de la crypte Pairolière à Nice. *In : DELESTRE Xavier, PERGOLA Philippe éd. – Archéologie et aménagement des territoires. Actes du colloque transfrontalier Menton, 22 octobre 2010.* Monaco, 2011, p. 81-92 (Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco, supplément n° 2).
- BOUIRON Marc, MONTEIL Karine, VACASSY Grégory dir., *Alpes-Maritimes, Nice, Pont Vieux et Square Toja. Fortifier la ville médiévale et moderne : les fouilles du tramway.* Nîmes : Inrap, 2010, 1266 p. (Rapport de fouille archéologique, dactylographié).
- DELESTRE Xavier, BUISSON-CATIL Jacques, SUMÉRA Franck, La prise en compte du patrimoine archéologique par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre des projets d'urbanisme niçois. *Archéam*, 12, p. 7.
- SUMÉRA Franck, Nice et l'archéologie, histoire d'un rendez-vous manqué ?, *Archéologia*, 499, novembre 2007, p. 34-35.



BILAN SUR 80 ANS DE CONSERVATION ET DE VALORISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DE VAISON-LA-ROMAINE

Christine BEZIN

Vaison-la-Romaine est une ville de 6600 habitants qui possède un vaste patrimoine antique, médiéval et moderne. Elle est surtout connue pour les 7 hectares de vestiges archéologiques présentés au public en deux parcs, Puymin et La Villasse, qui sont, pour l'essentiel, constitués d'habitats, de rues et de boutiques. Des édifices publics y sont également mis en valeur, comme le théâtre, des thermes collectifs et l'ensemble dénommé sanctuaire à portiques¹. Les vestiges correspondent à environ 1/10^e de la ville antique *vasio julia vocontiorum* (estimée à 60-70 hectares), dont l'apogée se situe entre la fin du I^{er} s. et la fin du II^e s. ap. J.-C. tandis que la période de régression, marquée par des incendies et des abandons, débute vers 265 ap. J.-C. Les secteurs de Puymin et de La Villasse ont été occupés jusqu'à la fin du IV^e s.² au moins, les fouilles de la 1^{re} moitié du XX^e s. n'ayant pas pris en compte les niveaux de l'Antiquité tardive. Les deux parcs archéologiques sont classés Monuments historiques depuis 1862 en ce qui concerne le théâtre, 1942 et 1943 pour les quartiers de Puymin et de La Villasse, 1992 pour la Maison du Paon et enfin 2007 pour la Maison au Dauphin et le secteur Nord Villasse. Dans le cadre de cette protection, les travaux sont financés par la ville avec le soutien financier et scientifique de la Direction régionale des affaires culturelles et du Conseil général de Vaucluse.

PREMIÈRE MISE EN VALEUR DES VESTIGES : 1925-1943

LES DÉGAGEMENTS

La mise en valeur des vestiges date de la première moitié du XX^e s. C'est en effet entre 1925 et 1943, que les sites de Puymin et de La Villasse ont été dégagés, puis restaurés grâce aux financements privés de Maurice Burrus³, sous la responsabilité scientifique de Jules Formigé⁴, architecte des Monuments historiques. L'étude du matériel et des structures était assurée par Joseph Sautel⁵ qui avait lui-même commencé les fouilles en 1909 au théâtre antique, avant de poursuivre en 1924 à la Maison des Messii (actuelle Maison à l'Apollon lauréat). En 1926, la maison totalement dégagée était restaurée et le monument aux morts de la guerre 1914-1918 déplacé pour la poursuite des recherches archéologiques. Maurice Burrus et Jules Formigé ont ensuite fouillé et rapidement consolidé le « Prétoire » (Maison à la tonnelle), le Portique de Pompée (actuel sanctuaire à portiques), puis le site de La Villasse. Depuis 1928, Jules Formigé avait retiré à Joseph Sautel sa fonction de surveillant des fouilles. Cette tâche était désormais assurée par un contremaître (à la tête de terrassiers et de maçons) qui recevait ses directives lors des réunions de chantiers (Maurice Burrus, Jules Formigé, Ulysse Fabre) qui se tenaient environ

1. Le forum et l'amphithéâtre ont été reconnus en 2011 lors de diagnostics d'archéologie préventive.

2. DE KISCH *et al.* 1999 et PROVOST, MEFFRE 2003.

3. Maurice Burrus (1882-1959) était un industriel du tabac, passionné d'histoire antique. Il précise les montants qu'il a versés dans une lettre du 24 juillet 1945 adressée à Jean Bernard Delapierre, rédacteur en chef du journal *Le Pays*: « 2 000 000 F à une époque où l'heure de travail des manœuvres valait environ 1 F. Elle en vaut 20 aujourd'hui, ce qui représenterait pour le théâtre une somme d'environ 40 millions » plus 5 millions pour les terres enlevées soit 45 millions. Et il ajoute 45 autres millions pour les restaurations, sols en ciment, dépose et repose de mosaïques, plantation et entretien des jardins pendant 20 ans. Son mécénat est estimé entre 10 690 € et 12 367 € suivant les convertisseurs France inflation.com et Le particulier.fr.

4. Jules Formigé (1879-1960) était le responsable scientifique des fouilles et des restaurations.

5. Joseph Sautel (1880-1955) est nommé conservateur du musée de Vaison en 1923.

toutes les six semaines⁶. Les techniques de fouilles étaient, on le comprend, peu précises.

LES MÉTHODES DE RESTAURATION

Les travaux de restauration étaient visiblement conduits avec la volonté de restituer une vérité historique, en respectant les résolutions de la Charte d'Athènes de 1931 sur les Monuments historiques: ainsi les matériaux étaient prélevés à proximité des carrières antiques de Beaumont du Ventoux pour la mollasse marine et des carrières de Vaison pour le calcaire semi-dur. Les moellons des murs en petit appareil antique (*opus vitatum*) étaient montés au mortier de chaux (mélangée à du ciment à certaines périodes). Les caniveaux et les égouts étaient remis en fonction. Les mosaïques et pavements d'*opus sectile* étaient placés sur dalles béton. Enfin, des abris pour enduits peints et sols étaient construits (malheureusement en nombre insuffisant).

La méthode de restauration des murs consistait, écrit Maurice Burrus, à déposer «deux ou trois rangées supérieures de maçonneries découvertes pour les remettre en place, liées par un mortier composé de chaux, de sable et de ciment, et nous avons recouvert le tout d'une espèce de chape en ciment pur, espérant ainsi empêcher toutes infiltrations par le haut».

Malheureusement, à certains endroits, l'emploi d'une chaux défectueuse provoqua, au bout d'une dizaine d'années, des éclatements du mortier. Et partout les mesures prises s'avèrent inopérantes. Le vent et la pluie battant latéralement les murs conti-

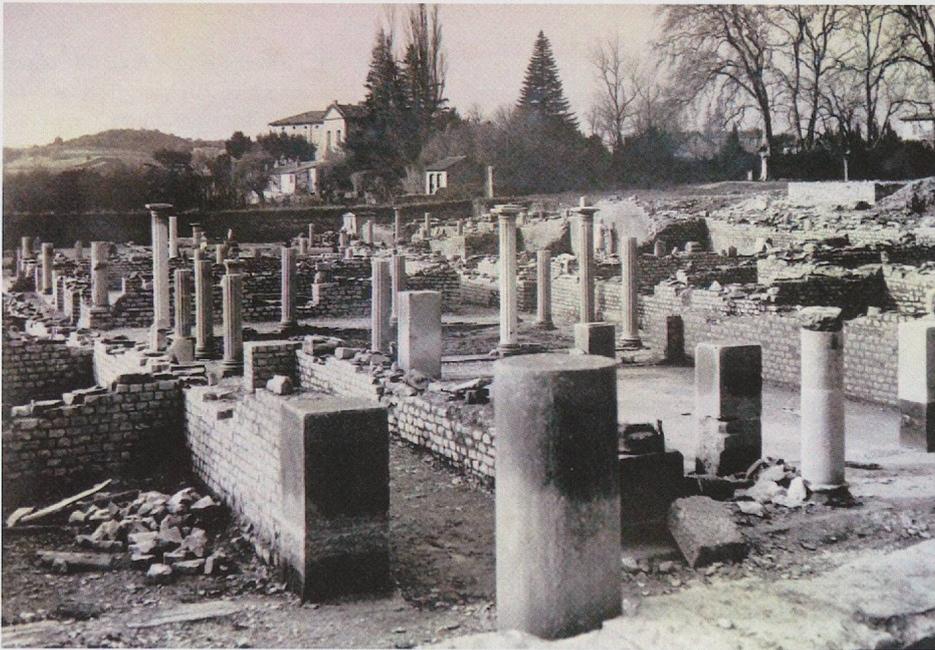


Fig. 1 — Maison du Buste en Argent après restauration en 1938.

nuèrent à désagréger, sous les assises posées à nouveau, le vieux mortier romain, et, peu à peu, des pierres sortirent des murs commençant à y faire des trous qui rapidement s'agrandirent; déjà, dans toutes les ruines, des petits tas de pierres se constituaient partout; déjà l'escalier descendant dans le grand bassin du Portique de Pompée avait disparu; sous la poussée des terres, certains grands murs commençaient à céder. Il fallut donc reprendre tous les murs défailants; dans ceux où le mortier ancien avait tenu en profondeur, nous nous bornâmes à rejointoyer avec du

mortier neuf enfin, nous eûmes à revoir et consolider le tout. C'est à ce travail important et nécessaire que je consacrai les années 1941, 1942 et une partie de 1943, avec une petite équipe de maçons»⁷. Dans les faits, des photographies de la Maison du Buste en argent prouvent que des interventions beaucoup plus radicales ont remédié à d'importants désordres (fig. 1). En exemple, le mur nord du vestibule qui est totalement démonté et reconstruit. Ce mur est actuellement en assez bon état, tandis que l'élévation sud, moins reprise dans les années 40, est déstructurée. En dehors des désordres liés aux altérations climatiques, d'autres vicissitudes ont affecté les vestiges. M. Burrus regrette: «des négligences commises lors du

6. BEZIN *et al.* 2011, pp 15-29.

dégagement de ces salles (thermales), le manque de surveillance, les déprédations des touristes et surtout des gamins font que dans les salles de bain privé, les hypocaustes, et particulièrement les canalisations verticales ont presque entièrement disparu ».

LES MOYENS DE PROTECTION

Les couvertures de protection

Les toitures de protection des enduits peints, qualifiés de « toits rustiques » par Maurice Burrus lui-même, apparaissent peu après les déblaiements. Elles assuraient (et assurent toujours) une protection assez efficace mais avaient deux défauts : leur petit nombre et le couvrement de surfaces réduites. Quelques toitures ont cependant contribué à la conservation d'enduits dans la Maison à l'Apollon lauré, dans la galerie supérieure du Sanctuaire à Portiques, dans la Maison à la Tonnelle (parois en terre compactée et peinte) et dans la Maison aux Animaux sauvages.

Les peintures murales sans protection ont disparu (fig. 2). C'est le cas, dans « La salle à colonne » de la Maison à l'Apollon lauré où les enduits de 2,40 m de haut, stuqués et colorés, devenus blancs gris en 1943, n'existent plus. Il en est de même pour ceux qui revêtaient les colonnes de l'atrium » ; en 2011, seuls quelques fragments sont visibles en partie basse dans les réservations du stylobate. En l'absence de couvrement, des fresques de la Maison aux animaux sauvages⁷, constituées de panneaux jaune-orange figurant un cheval sauvage et un guépard à la course, ont également disparu. Leur protection s'était limitée à la mise en place d'une bordure de ciment qui devait réduire les infiltrations dans les couches d'enduit. Ce procédé, employé en plusieurs endroits des sites, s'est avéré rapidement inopérant comme le constatait Maurice Burrus en 1943 : « nous avons ainsi pu prolonger d'une dizaine d'années leur durée, mais le mal est irréparable. » Aujourd'hui, il n'y a plus de traces de ces enduits peints, seules subsistent les bordures de ciment. Toujours dans la Maison aux animaux sauvages, les enduits sous toiture sont encore en place, mais les couleurs des animaux, du personnage et des végétaux sont atténuées : « ...sous une bordure d'oves jaune vif [...] sur un fond rouge des animaux courant, séparés par des feuilles d'eau : un lion, un daim, un bouquetin, et dans l'angle, un homme poursuivant une biche ».

Dépose-repose de pavements

La protection des sols était également une priorité comme l'avaient bien compris les fouilleurs de la première moitié du xx^e s. qui les revêtaient de sable en hiver. Très vite, ils avaient constaté l'insuffisance de cette mesure et décidé de déposer sur dalle béton toutes les mosaïques, y compris le grand pavement d'*opus sectile* de la Maison à l'Apollon lauré. Ce procédé, jugé trop énergique leur avait valu des critiques. Dans cette même maison, une mosaïque laissée en l'état, à titre expérimental semble-t-il, sert d'argument à Maurice Burrus pour justifier les déposes-reposes : entre 1925 et 1943, elle s'était extrêmement dégradée, au point qu'il avait dû faire recomposer les restes sur des dalles de béton.

RECONSTITUTIONS

Petites reconstitutions

Après la restauration proprement dite, la seconde préoccupation était de rendre les sites compréhensibles du grand public. L'objectif était de transmettre un ensemble clair et bien conservé pour faciliter « l'éducation du peuple », « guider le visiteur,

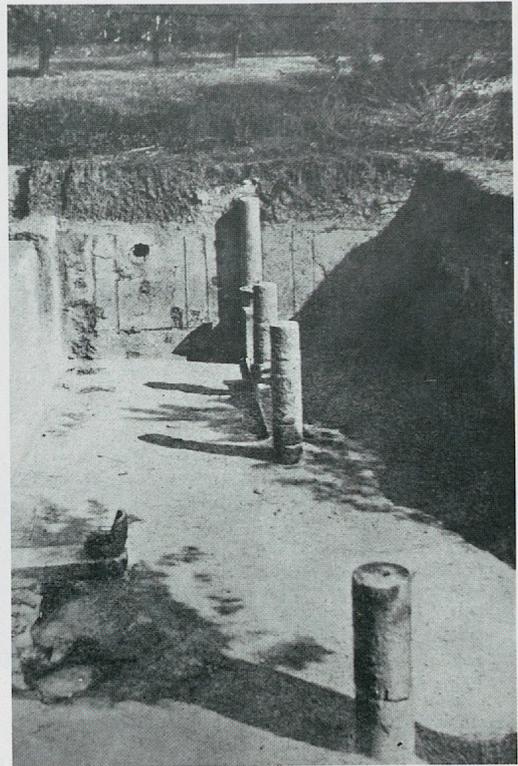


Fig. 2 — Maison à l'Apollon lauré. Enduits disparus faute de protection. Photo prise vers 1930.

7. Cette maison a été dégagée en 1936-1937. Le descriptif des enduits peints est extrait de J. Sautel, Éditions Rullières frères, 1942.



Fig. 3 — Reconstitution de l'arc de l'édifice situé à l'est de la rue des boutiques.

zone reconstruite, par des claveaux moins sculptés que les originaux, par l'utilisation de moellons dans un ton gris bleu alors que ceux en place étaient plus jaunes (fig. 3).

en lui fournissant autant que possible en place, tous les éléments d'appréciation». Aujourd'hui, les nombreux visiteurs qui parcourent les sites antiques interrogent les guides conférenciers afin de satisfaire leur curiosité sur le degré de restauration. Dans le même temps, ils apprécient les reconstitutions de colonnades qui apportent une notion d'élévation, qui précisent le contour des espaces et qui accentuent le caractère antique des vestiges. La reconstitution la plus spectaculaire, en dehors du théâtre, est celle de l'arche du bâtiment situé au sud-est de la rue des colonnes. Ici, les choix de mise en œuvre⁸ ont été déterminés avec la volonté de mettre clairement en évidence la

Le théâtre antique

Le théâtre antique est un cas particulier, du fait de sa monumentalité et de l'importance des restaurations énergiques de 1930 à 1934 qui l'ont rendu aux spectacles. Maurice Burrus a financé la reconstruction quasi totale de la cavea (2 km de gradins sur 32 rangs : environ 4 000 places), l'élévation de l'ambulacre et la remise en place des colonnes du portique supérieur. En même temps, Jules Formigé dirigeait aussi l'escalier à double volée et la porte du portique (sur des financements de l'État). À l'époque, ces travaux ont déclenché les critiques de puristes, auxquelles le chanoine Sautel, (publication de 1937) et Maurice Burrus (1943) répondirent en expliquant la fragilité des gradins et des élévations taillées dans le safre de la colline qui s'effritait chaque année sous l'action de l'érosion.

Avec le recul, nul ne regrette les restaurations formigéennes qui ont préservé l'édifice et lui ont rendu sa vocation première, celle de monument vivant de spectacle. Ce sont les incertitudes qui planent sur la justesse des reconstitutions qui sont gênantes car les reconstructions s'appuyaient sur peu de relevés archéologiques.

ENVIRONNEMENT VÉGÉTAL

Contrôle de la végétation et mise en valeur des jardins

Les parcs archéologiques qui couvrent 7 hectares se présentent sous la forme de sites marqués par des déclivités orientées vers l'Ouvèze, au sud. À Puymin, le théâtre antique s'appuie sur une colline totalement boisée. La nature prend rapidement ses droits sur ces espaces qui sont ensemencés par le vent et les ruissellements. Il faut donc y organiser un entretien permanent pour éviter le développement anarchique de la végétation dans les sols et les élévations. En parallèle, des plantations maîtrisées mettent en scène des espaces, suivant des choix personnels de Maurice Burrus qui rétribuait directement un jardinier (nombreuses variétés végétales, en particulier des rosiers). Après 1943, ce travail a été assuré par les employés de la ville qui plantaient

8. Maurice Burrus précise que le parti pris de restauration avait été arrêté en commun par Jules Formigé, Joseph Sautel, Maurice Burrus.

suivant les modes du moment, le mariage des couleurs et des formes, en ignorant les perspectives et la nature des espaces antiques. Cet état de fait résultait de l'absence de directives à connotation archéologique. Les jardiniers plantaient suivant leurs critères esthétiques comme ils l'auraient fait dans un simple jardin public. À partir de 1986, avec la mise en place du Service du Patrimoine communal⁹, il a été possible d'entreprendre des négociations avec l'équipe des espaces verts. L'objectif était de simplifier les jardins, de restituer des axialités antiques et de traiter des espaces de manière à mettre en évidence leur nature première. Citons en exemple, le *viridarium* de la Maison du Buste en Argent qui était couvert de plates bandes rondes et bombées de fleurs. La surface est aujourd'hui engazonnée pour mieux correspondre avec les données scientifiques qui y voient une palestre de thermes ou un campus (début du 1^{er} s. ap. J.-C.), avant son intégration dans la maison. Après plusieurs années, les échanges entre services sont devenus plus positifs. Au sanctuaire à portiques, il a été ainsi possible de supprimer le carré de fleurs qui bloquait le passage au pied des marches d'escalier et faisait disparaître l'axialité du bassin central avec sa construction en îlot jusqu'à la pièce carrée située au centre de la galerie nord. Ailleurs, dans Puymin, de petites alcoves autrefois aménagées contre le vent, au sud ouest du musée, ont également été démontées pour rendre plus lisible les espaces.

Création de nouveaux sols de circulation

L'entretien des sites antiques était très coûteux en main-d'œuvre. Il fallait en permanence éradiquer les mauvaises herbes, combler les ravinelements, sécuriser les cheminements. Les sols antiques s'altéraient. Maurice Burrus entrepris alors de réduire cette partie du travail en cimentant les surfaces dans les maisons, à l'exception des jardins. Ces nouveaux sols assuraient aussi plus de sécurité de déplacement pour le public tout en atténuant la poussière en été et la boue après les orages. En 2011, de petites parcelles de sols antiques sont encore en place en divers secteurs. Les surfaces bétonnées de la première moitié du 20^e s., sont, quant à elles, très dégradées. Pour les remplacer, depuis 1998, des cheminements en béton désactivé, sur un modèle arrêté par Didier Repellin, architecte en chef des Monuments historiques, ont été réalisés par la commune, en priorité sur les pentes à fort ravinement qui sont situées à l'extérieur des habitations. La réflexion sur le traitement des sols est à poursuivre. Dans les pièces antiques, tout projet de revêtement qui serait envisagée dans le cadre de travaux, devra permettre une évaporation naturelle; il serait dommageable que l'humidité reste bloquée sous les nouvelles semelles de circulation et ne trouve qu'une issue par la base des murs qui feraient mèche.

DEUXIÈME MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE.

NOUVELLE GESTION DES SURFACES ARCHÉOLOGIQUES

ARRÊT DES FOUILLES EXTENSIVES

À partir de 1956, une nouvelle approche archéologique a privilégié les recherches méticuleuses et les sondages en profondeur sur des sites déjà fouillés. Cette politique a favorisé l'enrichissement des données scientifiques tout en stoppant l'extension des surfaces dégagées et par conséquent celles à entretenir¹⁰.

Enfin, à partir de 1982, l'effort a été principalement porté sur l'archéologie de sauvetage¹¹ en préalable à la réalisation de projets urbains.

FOUILLES PROGRAMMÉES

Les fouilles programmées ont une incidence négative sur la conservation des vestiges. C'est ce que l'on constate sur les secteurs dont le dégagement s'étale sur

9. À partir de 1986, il y a un poste administratif au patrimoine.

10. On citera à titre non exhaustif les fouilles de la Maison au Dauphin de 1969 à 1971 par Christian Goudineau et Bernard Liou, celles du terrain Nord Cathédrale de 1973 à 1982 par Bernard Liou, celles des thermes du Nord de façon discontinue entre 1970 et 1997 par Yves de Kisch, puis avec Joël Claude Meffre, celles au sud de La Villasse de 1979 à 1981 et les fouilles réalisées à l'est de Puymin entre 1969 et 1980 par Yves de Kisch, reprise par Joël Claude Meffre en 2010-2011.

11. Le Service départemental de l'archéologie intervient régulièrement: 1986, sondages préliminaires à l'agrandissement de l'Office du tourisme; 1987, sondages avant construction d'une maison de résidence pour personnes âgées à Pomerol, puis sondages avant élargissement de la voie face au théâtre, et à l'extension de la cave coopérative.

plusieurs années à raison d'un à deux mois. Il n'y existe pas de restauration au sens strict. Les vestiges reçoivent quelques consolidations provisoires sous la forme de simples rejointoiements de surface. Ces situations d'attente contribuent à la dégradation de vestiges jusque-là à l'abri en pleine terre (exemple des thermes du nord et de la Villa du Paon à l'est de Puymin).

CRÉATION DE RÉSERVES ARCHÉOLOGIQUES

Une des premières mesures de préservation prise après les inondations de 1992 a été d'enfouir des sites fouillés et non présentés au public (nord cathédrale, nord et ouest de La Villasse, digue antique et rempart celto-ligure sur la rive gauche de l'Ouvèze, propriété Saint-Quenin). D'autres terrains demeurent en attente d'interventions, que ce soit un recouvrement ainsi qu'on l'envisage pour les thermes du nord, ou une restauration suivie d'une mise en valeur comme on le souhaite pour la Maison du Paon et de ses 6 mosaïques polychromes. Les mesures de recouvrement, bien que ne participant pas à de la mise en valeur directe d'un site, ont l'avantage d'assurer une protection durable des vestiges et permettent de centrer les efforts financiers sur les sites présentés au public. En parallèle à ces recouvrements sanitaires, des réserves archéologiques ont été acquises avec l'aide de la DRAC pour préserver les sols à haute valeur archéologique: au sud de la chapelle saint-Quenin, à l'ouest du chemin du Bon Ange et au nord est du cloître.

ENTREtenir ET RESTAURER LES PARCS ARCHÉOLOGIQUES PRÉSENTÉS AU PUBLIC

REMÉDIER AUX DÉSORDRES SANITAIRES COURANTS

Après la période florissante du mécénat de Maurice Burrus, les opérations de restauration ont été interrompues. Elles ont timidement repris autour des années 1970-1990 avec la mise en place d'une toiture de protection au-dessus des mosaïques de la villa du Paon, avec l'ouverture au public de la Maison au Dauphin et avec la deuxième restauration de la Maison à l'Apollon lauré. L'intervention régulière d'une petite équipe de maçons formés à la taille de la pierre et à la liaison au mortier de chaux semble une bonne méthode pour rectifier les désordres dès leur apparition. Elle a donné de bons résultats et permet de conserver sur place un personnel qualifié qui a une parfaite connaissance des vestiges et de l'évolution dans le temps des procédés employés. Cette méthode a déjà été mise en œuvre ponctuellement, sous la surveillance du Service Départemental de l'Architecture, en lien avec le Service Régional de l'Archéologie. Elle est poursuivie sur la maison du Buste en Argent (à partir de 2012). Dans les sites, on remarque que les secteurs les plus fragilisés sont ceux où les premières restaurations ont été réalisées au ciment ou au mortier de chaux fortement bâtarde. Le ciment a pour effet de bloquer l'humidité qui se concentre alors dans les moellons, favorisant ainsi l'action du gel par fissuration puis éclatement. Ce phénomène est très net. Quand la chaux a été correctement employée, elle peut être affectée par des écarts de température pendant la prise. Or l'on sait combien les amplitudes thermiques liées au vent peuvent s'avérer sévères en Provence. Les matériaux y sont soumis à des conditions climatiques rigoureuses avec des températures oscillant entre -10° en hiver et plus 40° au soleil en été.

Ces écarts favorisent la dislocation des blocs de calcaire et altèrent la prise des mortiers qui s'effritent alors rapidement. Ces désagréments sont aussi accrues par une mise en œuvre défectueuse: sable mal choisi, insuffisance d'humidification préalable du mur à remonter, couronnement irrégulier des murs qui favorise des points de stagnation et de pénétration de l'eau. Les derniers travaux entrepris au théâtre de

2005 à 2009 illustrent ces types de problème qui sont toujours cruciaux en ce début du XXI^e s., malgré une meilleure connaissance du vieillissement des restaurations et les progrès techniques. La conservation d'un site en plein air, constitué de ruines dépourvues de couvertures est éphémère et réclame des interventions d'entretien régulières.

NOUVELLE RESTAURATION DU THÉÂTRE ANTIQUE

70 ans après les grands travaux de Jules Formigé au théâtre antique, une nouvelle restauration a été entreprise de 2005 à 2009¹². Le chantier était complexe en raison de la double fonction du théâtre; celle de monument historique et celle de salle de spectacle contemporaine qui imposait des normes de sécurité et d'accessibilité qui sont à l'origine du bétonnage des accès (*additus*) et de l'*orchestra*. Les vestiges dissimulés sont rappelés par la gravure de l'emplacement de la proédrie et par les panneaux explicatifs du musée tout proche. Durant le chantier, les dégagements et les relevés archéologiques indispensables dans les secteurs voués à la construction ont apporté des précisions de premier ordre sur l'édifice, en particulier sur l'espace scénique et sur un escalier monumental situé à l'ouest entre la partie supérieure de la cavea et la voie antique (sous la rue Bernard-Noël). Les données archéologiques ont guidé les choix de l'architecte chargé du suivi du chantier¹³ qui a été contraint de modifier son projet initial. On peut regretter que les sondages archéologiques des zones promises à la construction n'aient pas été commandés au cours de l'Étude Préalable et du Projet Architectural et Technique car les nouvelles données qui sont apparues au fur et à mesure des investigations archéologiques ont réclamé une redéfinition des travaux qui a eu une incidence sur la durée de l'opération et sur le financement alloué aux tranches suivantes. Ce chantier témoigne également des difficiles choix de protection; ainsi les vestiges du mur de scène, constitués d'un safre friable, ont été recouverts d'un ragréage dont la surface a fissuré dès la première année.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les sites antiques sont majoritairement situés en contrebas des réseaux urbains du pluvial, ce qui pose le problème de l'évacuation de l'eau après les orages. Il existe encore des poches d'eau dans le site de Puymonin car la priorité a été donnée au site de La Villasse qui constitue un énorme bassin de réception. On l'a bien vu lors de l'inondation de septembre 1992 qui avait causé d'importants dégâts; des blocs de pierre et des murs avaient été renversés et l'immersion pendant plusieurs jours, conjuguée au froid des mois suivants, avait accentué les désordres. Dès 1993 des mètres cubes de limon avaient alors été dégagés. Enfin, à la suite de l'étude pour l'assainissement des sites en 1996, de gros travaux ont été réalisés par l'État. Le réseau d'égouts et de canalisation antique a été nettoyé pour diriger les flux au point bas vers une station de relevage¹⁴. En complément, des aménagements du réseau pluvial ont été effectués à l'extérieur des sites pour réduire l'apport des orages.

PROTECTION ET CONSERVATION DES STRUCTURES FRAGILES

Les enduits peints, les pavements d'*opus tessellatum* et d'*opus sectile*, les structures techniques liés aux salles thermales telles que *prae-furnium*, *caldarium*, ou encore les vestiges de *dolia* et d'autres éléments fragiles sont conservés *in situ* et réclament des protections qui n'ont pas toujours été mises en place à temps à l'époque glorieuse du mécénat ou qui ne sont pas suffisamment bien protégées par les toitures existantes.

12. 4 000 000 € HT du Plan Patrimoine Antique.

13. La maîtrise d'œuvre du chantier était assurée par Laurent Vollaï du Cabinet Didier Répélin. Les relevés, les sondages et les comptes rendus étaient réalisés par Jean-Marc Mignon, archéologue et architecte du patrimoine du Service d'Archéologie du département de Vaucluse.

14. Les eaux sont dirigées vers un ruisseau situé à l'ouest de la cathédrale.

Fig. 4 — Maison au Dauphin.
Protection du sol du *tepidarium*
par un géotextile et une épaisse
couche de sable.



CONSERVATION DES ENDUITS PEINTS

Dans les années 1970-1980, la fouille d'une maison située au nord de la cathédrale a pris en charge la dépose d'enduits peints¹⁵. Ils sont présentés au musée archéologique depuis 1986. Cependant, il faut noter que dans la pratique, la plupart des enduits sont laissés en place et recouverts avec la fouille. Dans les années 1990, les enduits des sites ouverts au public ont été restaurés à deux reprises. Une nouvelle intervention a été réalisée en 1996 à la suite de leur séjour prolongé dans l'eau à l'automne 1992¹⁶.

CONSERVATION DES PAVEMENTS

À la suite de la stagnation des eaux dans le site de La Villasse, en septembre et octobre 1992, la dépose suivant les méthodes les plus récentes a été organisée pour des pavements collés sur dalle par les équipes de Maurice Burrus. Une mosaïque et des éléments en *opus sectile* de la Maison du Buste en Argent ont été déposés, fin 1992¹⁷. En 1996, d'autres mosaïques ont été nettoyées et consolidées¹⁸. Certaines ont fait l'objet d'une intervention *in situ* : les mortiers antérieurs ont été remplacés par un mortier de chaux hydraulique et les lichens traités par pulvérisation d'un biocide. La mosaïque de la Maison aux animaux sauvages a été déposée (3,80 x 6,07 m) en raison de petits soulèvements du *tessellatum* dû à des points de corrosion de la structure métallique du béton moderne. Elle a été remise en place sur vide sanitaire pour limiter l'humidité qui remontait jusqu'aux enduits peints. Enfin, en attendant la mise en place de revêtements performants, des pavements ont été recouverts d'un géotextile et d'une 20e de centimètre de sable depuis 1992 (fig. 4). Cette mesure provisoire protège l'*opus sectile* de la Maison à l'Apollon lauré (Puymain), une mosaïque et le sol du tepidarium dans la Maison au Dauphin (La Villasse). Pour communiquer positivement auprès du public, le descriptif du pavement et les raisons du couvrement sont apportés par les guides conférenciers et sur les panneaux explicatifs situés à proximité.

15. Fouille de Bernard Liou et dépose par l'équipe d'Alix Barbet.

16. Intervention des ateliers de Pro Pictura, puis du Crétoa.

17. Cette dépose a été réalisée en urgence à la suite de la stagnation de l'eau des inondations par l'Atelier de restauration de Saint-Romain-en-Gal dirigé par Évelyne Chantriaux-Vicard. Ces éléments sont en attente de restauration et de remise en place.

18. L'opération a été menée par l'Atelier d'Arles dirigée par Patrick Blanc.

LES COUVREMENTS DE PROTECTION

La couverture de la Maison du paon

Une toiture de même type que celles de la génération dite rustique a été élevée sur une aile de la Maison du Paon, plus récemment fouillée. Elle ne couvre ni le balnéaire, ni les deux fontaines. Jugée également insuffisante pour assurer la protection des mosaïques, celles-ci ont finalement été déposées en 1986. La mosaïque centrale (du paon) est présentée au musée en attendant sa remise en place dans la maison. La deuxième mosaïque restaurée est en réserve, quant aux quatre autres, elles sont conservées au dépôt du château de La Villasse et seront restaurées ultérieurement. En 1995, la Ville a commandé une Étude Préalable¹⁹ destinée à la reconstitution de la maison et à la présentation des six mosaïques. Ce projet n'a alors pas été validé par la DRAC. Actuellement, la reprise des recherches archéologiques complète les connaissances sur le plan. La mise en valeur de la maison est remise à plus tard.

L'entretien et l'amélioration des toitures « rustiques »

Dans les années 1990, des toitures de la première mise en valeur ont été améliorées par extension, mise en place de gouttières et reprise des drainages périphériques. Celle de la Maison à la Tonnelle a été complétée de volets à claire-voie, très efficaces contre le soleil, le vent et les pluies latérales (fig. 5). Cette toiture additionnée de volet passe relativement inaperçue car elle est située en clôture de site au bord de la rue Bernard-Noël. Par contre, il paraît impensable d'en reproduire le principe ailleurs dans les vestiges, car la masse qu'elle représente nuirait à la présentation générale des sites et encore plus à la compréhension du public.



Fig. 5 — Maison à la Tonnelle. Toiture de protection avec volet à claire-voie.

Projets de couvertures contemporains

Aussi, il est primordial de proposer un moyen de protection efficace et neutre. Dans le cadre d'une Étude Préalable (2003), l'architecte en chef des Monuments historiques a proposé des couvertures en polycarbonate opalescent avec un plus large débordement, moins lourdes et capables de couvrir des espaces plus grands. Un velum translucide (toile tendue blanc cassé) est prévu pour apporter un bon niveau d'éclairage et masquer les structures métalliques. Cette première réflexion doit se poursuivre jusqu'à l'obtention d'un modèle de couvertures résistantes, faciles d'entretien et adaptée aux vestiges. C'est dans la Maison au Dauphin, qui fera prochainement l'objet de travaux de restauration, que sera mis en place un nouveau modèle de couverture de protection. L'étude va débiter.

ACCUEIL DU PUBLIC ET MÉDIATION CULTURELLE

Ces dernières années, de nombreux outils de médiation culturelle ont été mis en place. À commencer par un cheminement explicatif dans les sites antiques et par l'extension et le réaménagement du musée archéologique en 1998 sur 600 m² d'exposition permanente, avec des collections restaurées. La muséographie a été conçue de manière à fournir les informations de compréhension des vestiges aux visiteurs. Le musée est conçu comme une introduction à la visite des vestiges. Dans les sites antiques, des visites guidées classiques et thématiques sont programmées à heures fixes pour les familles et sur réservation pour les groupes constitués. Il s'y ajoute en

19. Le cabinet de Didier Répélin, architecte en chef des Monuments historiques, a travaillé en collaboration avec Yves de Kisch, archéologue.

été, des animations dont on citera « les secrets des artisans » qui apportent un éclairage supplémentaire sur la vie quotidienne, de même que les « collations romaines » qui mettent l'accent sur les procédés de conservation et de préparation des denrées et boissons et qui s'achèvent par de petites dégustations²⁰.

Une signalétique, illustrée par des axonométries signées Jean-Claude Golvin, a été mise en place de 1995 à 2010 sur des panneaux en lave émaillée. Elle a été complétée par de nouveaux panneaux de signalisation (en compact trespas gravé) conçus en même temps que le dépliant du parcours audioguidé (2006), gratuit, en plusieurs langues (dont un spécial jeunes). Enfin, de nombreuses publications délivrent aux visiteurs français et étrangers des moyens agréables de découvertes. À l'extérieur, des dépliants de promotion et un site internet complètent ce dispositif de communication, tout comme l'Office du Tourisme totalement réaménagé au printemps 2011, et doté d'un équipement multimédia. Au moment où ce texte est rédigé, un film sur la ville antique est en cours de réalisation. Il comprend des reconstitutions 3D de la Maison au Dauphin avec la modélisation des espaces intérieurs et du mobilier. L'objectif est d'immerger les visiteurs dans une demeure urbaine du II^e s. ap. J.-C.²¹.

CONCLUSION

Les 7 hectares ouverts au public réclament les moyens financiers d'un entretien permanent qui s'ajoute, pour la Ville de Vaison-la-Romaine (6 601 hab. en 2004) à la gestion d'un riche ensemble médiéval et moderne (cathédrale et cloître, chapelle saint-Quenin, Beffroi, église haute, château). Aujourd'hui encore, poursuivre l'étude de la ville antique, restaurer et mettre en valeur pour que vive le patrimoine sont les préoccupations permanentes. Mais les libéralités privées sont difficiles à capter. Les fondations et les grandes entreprises sont attirées par les édifices de prestige et de renommée internationale à plus fort rayonnement.

BIBLIOGRAPHIE

- BEZIN Christine, « Joseph Sautel, Jules Formigé et Maurice Burrus, Des destins conjugués au service de l'archéologie vaisonnaise », *Études Vauclusiennes*, n° 77-78, 2011, pp. 15-29.
- DE KISCH Yves, GOUDINEAU Christian, MEFFRE Joël Claude, *Vaison-la-Romaine*, Éd. Errance, Paris, 1999, 127 p.
- GOUDINEAU Christian, *Les fouilles de la Maison au Dauphin. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, Éd. du CNRS, Paris, 1979.
- PROVOST Michel, MEFFRE Joël Claude, *Vaison-la-Romaine et ses campagnes*, Carte archéologique de la Gaule, MSH, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 2003, 554 p.
- SAUTEL Joseph, *Vaison dans l'Antiquité: tome 1, Histoire de la cité, des origines jusqu'aux invasions des barbares*, Éd. Aubanel, 1927.
- SAUTEL Joseph, *Vaison dans l'Antiquité: tome 1, Histoire et description de la cité, travaux et recherches de 1927 à 1940*, Éd. Rullière, 1942.

20. D'autres animations sont proposées au public familial, « Tous en scène », un atelier sur le théâtre, des démonstrations militaires de l'Association Augustus Caesar Praetoria, des contes mythologiques. Enfin de nombreux ateliers pédagogiques répondent aux demandes des enseignants.

21. Comité de pilotage: Florian Batestini, Christine Bezin, Catherine Dupuy-Michel, Laurent Faré, David Lavergne, Jean-Marc Mignon. L'entreprise Aristees d'Arles (Mathilde Béjannin et Hubert Naudeix) conçoit et produit le film.



LA CONSERVATION DES SITES À VAISON-LA-ROMAINE

Des années folles aux années fastes : problématique d'un mécénat privé

Philippe TURREL

De l'Entre-deux-guerres à la période des Trente Glorieuses, la problématique de la conservation et de la valorisation des sites antiques à Vaison-la-Romaine a évolué entre mécénat privé et politique publique. L'exposition «Des années folles aux années fastes» a proposé de faire le bilan de bientôt un siècle de préservation de ce patrimoine archéologique parmi les plus importants d'Europe. Cette exposition a pris comme exemple la contribution d'un industriel alsacien, Maurice Burrus, le mécène de l'archéologie à Vaison-la-Romaine.

L'imagination et les moyens financiers au service d'un projet visionnaire : telles pourraient être les composantes du destin de Maurice Burrus, dont le nom associé à celui du chanoine Sautel, est inséparable de la mémoire de Vaison-la-Romaine. Dans cette ville, l'histoire de l'archéologie avait permis de mettre en relief l'implication de Maurice Burrus. Mais, depuis le printemps 2009, cette chronique s'est enrichie d'un document exceptionnel : la découverte des Mémoires de Maurice Burrus à Vaison-la-Romaine, conservées dans les archives de la famille Burrus en Suisse.

Ce document nous permet aujourd'hui de reconsidérer la place qu'occupait Maurice Burrus dans le paysage historique de l'entre-deux-guerres et même au-delà. En effet, la lecture de ce document nous apprend que le mécène alsacien, s'il apparaît bien comme le financier principal des fouilles, montre une fine connaissance de l'Antiquité acquise au fil des nombreux voyages qu'il effectua autant dans le monde antique, que précolombien ou indien. De ses voyages, Maurice Burrus retira la conviction qu'il fallait rendre vie à ces vestiges dispersés, en réalisant de complètes restaurations et aménagements afin de rendre lisible la compréhension du site. Nous pouvons ainsi mettre en perspective cette dimension d'«aménageur» avec les efforts de Maurice Burrus pour trouver aussi bien en France qu'à l'étranger, un chantier qui lui permettait de mettre en œuvre sa conception de l'archéologie. C'est le sens de ses demandes et projets de fouilles, aussi bien en Alsace qu'en Suisse,

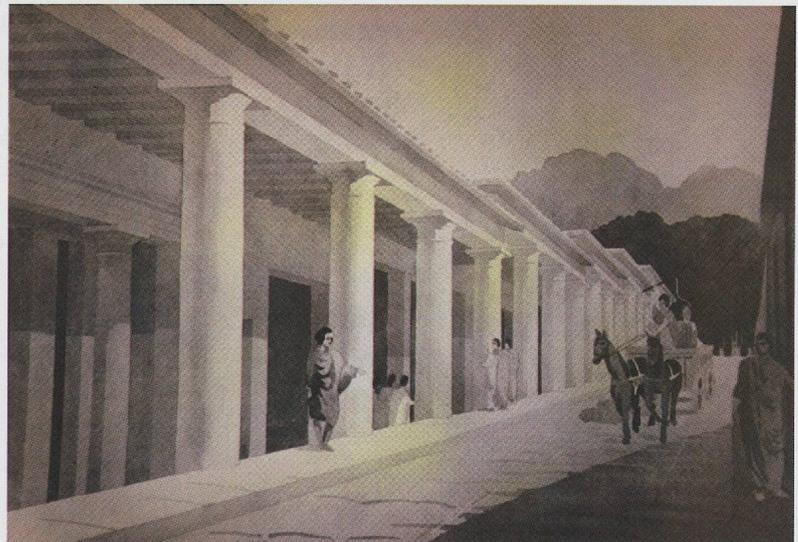


Fig. 1 — Vaison-la-Romaine. Restitution graphique de la rue des Boutiques du quartier de la Villasse, commandée par Maurice Burrus. Auteur inconnu. © Fonds photographique Etienne de Causans.

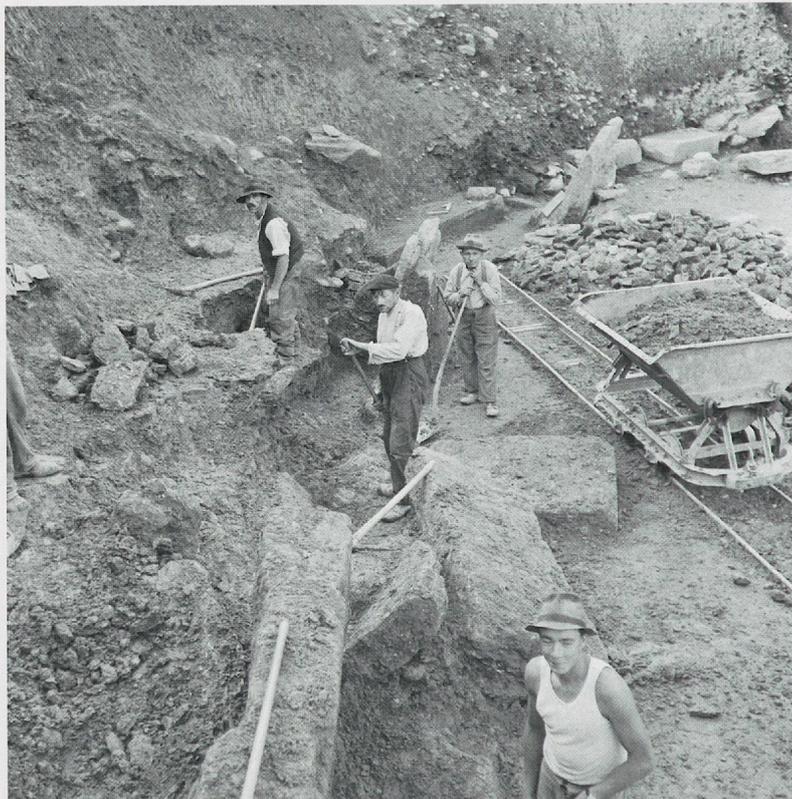


Fig. 2 — Une équipe d'ouvriers occupée au dégagement du mur de l'arène de l'amphithéâtre d'Avenches en 1943 (Marie-France Meylan Krause). Des soldats français, réfugiés en Suisse en juin 1940, furent affectés jusqu'en janvier 1941 aux fouilles archéologiques du site des arènes d'Avenches.

Martigny (?) et Avenches, que dans le midi de la France.

C'est en 1925 à Vaison qu'il trouvera les meilleures conditions pour mettre en œuvre ses idées. Ainsi Maurice Burrus ne se contente pas de payer les factures. Il apparaît bien comme un entrepreneur avisé, organisant les chantiers à Puymon et à la Villasse, devenus les « fouilles Burrus ».

Ce dernier imagine vraiment une ville en trois dimensions : il a l'habitude des plans, il reconstitue les maisons et les fonctions des pièces. Il explique la supériorité de son approche car il n'imagine pas le bâtiment de façon isolée, mais l'insère dans son environnement. Il a écrit sur l'exposition au soleil de la colline de Puymon. Il voudrait transmettre sa vision aux habitants de Vaison et aux visiteurs en donnant à voir d'anciens Vaisonnais, assis sur le banc au soleil et lisant le journal, dans une *Vaison parc public* qui recrée et fige la ville romaine au temps de sa splendeur, gommant son déclin et sa chute.

Ce Vaison-parc est conçu sur la durée, car il choisit les arbres en fonction de leur forme et taille finales, afin qu'ils enrichissent les ruines sans les menacer.

Ce mécénat contribua ainsi à l'embellissement des sites récemment dégagés. Maurice Burrus restaura les fouilles effectuées tout en les agrémentant de jardins et d'espèces végétales, qui font toujours aujourd'hui le caractère convivial du site de Puymon. Il a donc une vision claire de Vaison fouillée et restaurée. Il est aussi philanthrope dans le sens qu'il veut mettre cette vision, une fois réalisée, à la disposition du public.

C'est ainsi que, de 1925 à 1943, Vaison fut bénéficiaire du mécénat actif de Maurice Burrus au terme duquel la ville put prétendre au titre de Pompéi Française, avec le plus grand domaine archéologique ouvert au public en France. Puis, Maurice Burrus continua son œuvre de mécène jusque dans les années 1950 en Suisse, fort de l'expérience vaisonnaise. Ainsi de 1926 à 1955, Maurice Burrus, tour à tour entrepreneur, aménageur, « archéologue », engage sa fortune de Vaison-la-Romaine à Avenches en Suisse, au service d'une vision globalisante qui aujourd'hui représenterait un véritable projet de développement culturel.

Maurice Burrus dans les pas des soldats français à Avenches

Grâce à son implication active dans le dégagement des vestiges de l'antique Vasio, notamment dans la restauration de son théâtre en 1932, Maurice Burrus avait capitalisé une réputation d'aménageur qui avait dépassée les frontières hexagonales.

Il était régulièrement consulté pour participer à des rénovations de sites, antiques ou chrétiens.

Ainsi, en 1939, il avait restauré une mosaïque trouvée dans le petit village de Sainte-Colombe en Isère. Après le financement de cette restauration, l'industriel alsacien l'avait donnée au musée de la ville de Vienne.

C'est dans ce contexte que Maurice Burrus rencontra Jules Bourquin, conservateur du Musée romain d'Avenches, en mars 1941. Jusqu'en 1958, il finança en bonne partie, dans cette ville, le dégagement de l'amphithéâtre et le remontage des gradins.



LA MISE EN VALEUR DES SITES ARCHÉOLOGIQUES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON : ESQUISSE D'UN BILAN

Henri MARCHESI

PRÉSENTATION

La région Languedoc-Roussillon s'étend sur 27 376 km² et compte 2,6 millions d'habitants. Elle a souvent été comparée à un amphithéâtre tourné vers la mer : montagnes, collines et plaines littorales avec d'immenses plages et de nombreux étangs côtiers. La région offre des milieux très contrastés. La plaine littorale s'oppose aux zones montagneuses des Cévennes, des Grands Causses et des Pyrénées. À l'exception des côtes rocheuses catalanes et de quelques collines isolées comme Sète ou Agde, le rivage méditerranéen est constitué de longues plages de sable protégeant de vastes étangs côtiers (étang de Mauguio, de Vic, de Thau, de Vendres, de Bages, etc.).

La région est traversée par deux axes de circulation majeurs. Le premier relie la vallée du Rhône à l'Espagne ; c'est aujourd'hui l'autoroute A9 qui a pris la suite de l'antique *via domitia* et d'un axe protohistorique. L'autre axe important est attesté depuis la Protohistoire et le commerce de l'étain, il correspond à l'époque gallo-romaine à la voie d'Aquitaine. À partir de la Méditerranée et de Narbonne, il se dirige vers Toulouse, puis Bordeaux et l'Atlantique. Cet axe est aujourd'hui repris par l'autoroute A61.

Le Languedoc-Roussillon est la quatrième région française pour le tourisme après l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. L'activité touristique correspond à 102 millions de nuitées, 15 millions de touristes et 14,9 % du PIB régional¹. Il s'agit d'un tourisme estival, principalement balnéaire, voulu par l'État dès le début des années 1960, notamment par la construction de la Grande Motte, puis du Cap d'Agde pour ne citer que les stations balnéaires les plus célèbres. Ce tourisme de masse est complété depuis les années 1980 par un tourisme vert d'arrière-pays qui suscite la valorisation de nouvelles offres touristiques, dont la mise en valeur de circuits de découvertes du patrimoine naturel et culturel.

Le Languedoc-Roussillon est une des régions de France où la recherche archéologique est particulièrement dynamique. Cela tient bien sûr au nombre et à la qualité des sites archéologiques régionaux, plus de 28 000 sites inventoriés par le service régional de l'archéologie, datant du Paléolithique moyen, vers - 500 000 ans, jusqu'au début du XX^e s., mais surtout au dynamisme des unités de recherches qui y travaillent : CNRS et universités de Montpellier III, d'Aix-en-Provence, et Toulouse pour ne citer que les équipes les plus engagées localement.

L'activité de fouille programmée soutenue depuis plusieurs décennies produit régulièrement de nouveaux sites patrimoniaux dont il faut conserver, et éventuellement mettre en valeur, les vestiges immobiliers. Comme ailleurs, la gestion de ces sites en fin de fouille pose des problèmes de conservation et de protection difficiles

1. Tous les chiffres communiqués dans ce bilan proviennent soit des données disponibles sur le site Internet de l'Observatoire régional du tourisme pour l'année 2010, soit d'informations orales des responsables des équipements culturels.

à résoudre. En l'absence d'un cadre réglementaire spécifique à l'archéologie, la seule protection possible est l'inscription ou le classement au titre de la loi de 1913 sur les monuments historiques. Cette réglementation n'est pas toujours adaptée à la spécificité de certains sites et impose une lourdeur réglementaire et des surcoûts lors des travaux d'entretien. La création de réserves archéologiques dans le cadre des documents d'urbanisme qui réglementent l'usage des sols, serait souvent une solution plus adaptée mais elle n'est pas prévue par la législation en vigueur. Cependant, nous sommes parfois amenés à proposer aux collectivités locales ce type de solution à l'amiable: soit par le renoncement à construire sur l'emprise du site, soit par l'achat du terrain par la commune. Cette solution négociée de conservation n'est possible que lorsque la pression immobilière n'est pas trop forte et qu'un autre terrain peut être trouvé pour recevoir le projet d'aménagement. Se pose alors le problème du suivi à long terme de la réserve archéologique qui reste à la merci d'un changement d'orientation de la collectivité locale.

Dans la plupart des cas, c'est une solution minimaliste qui est adoptée, soit parce que le site ne mérite pas une mise en valeur, soit parce que les conditions ne sont pas réunies pour réussir un tel projet. Le fouilleur doit alors reboucher son site en fin d'étude, ce qui reste la protection la plus simple et souvent la plus efficace des vestiges mis au jour.

Des collectivités locales souhaitent régulièrement en fin de fouille voir leur site valorisé sans pour autant avoir un véritable projet. Nous les encourageons à réaliser au préalable une étude qui prenne en compte les coûts de restauration, d'entretien et de gestion à long terme ainsi que le public visé et la fréquentation espérée. À l'exception des collectivités les plus riches, la majorité d'entre elles se rend compte qu'elle n'a ni les moyens financiers, ni souvent techniques, de se lancer dans pareille aventure.

La politique de valorisation est déjà ancienne dans la région. Le premier site à avoir été mis en valeur à la suite de fouilles est l'*oppidum* d'Ensérune (Hérault). Un musée de site est créé en 1937 en même temps que sont entreprises la consolidation et la restauration des architectures mises au jour².

Dans les années 1970 et 1980, l'action de Guy Barruol, chercheur au CNRS et directeur des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon de 1968 à 1982, et de son équipe, permet de protéger au titre de la loi sur les monuments historiques de nombreux sites protohistoriques et antiques. D'importants travaux de restauration sont réalisés sur de nombreux *oppida* par le dégagement des remparts et la consolidation des soubassements de pierres des maisons. Afin de soutenir et valoriser la fouille de l'établissement protohistorique de *Lattara* (commune de Lattes, Hérault), sont aussi créés sous l'impulsion de Guy Barruol un centre de documentation archéologique régional en 1983 et le musée archéologique municipal attenant en 1986.

La fouille de la Caune de l'Arago à Tautavel dans le département des Pyrénées-Orientales par Henri de Lumley à partir de 1964, amène ce chercheur à valoriser ses découvertes et à lancer au milieu des années 1980 le musée communal de la Préhistoire de Tautavel.

La politique de valorisation continue aujourd'hui encore. Ainsi, dernière initiative en date, après trente années de fouilles et d'études dirigées par Jean-Luc Fiches, chercheur au CNRS, la communauté de communes du pays de Lunel a voulu valoriser son patrimoine historique en aménageant un musée de site, inauguré en juin 2011, et un circuit de visite de l'*oppidum* d'Ambrussum (Hérault) auquel sont associés une portion de la *via domitia* et les ouvrages antiques du pont Ambroix et d'un relais routier.

Il faut souligner que ces opérations de mise en valeur ont toujours pour origine l'investissement personnel de chercheurs du CNRS ou d'universitaires, associé à la

2. SCHWALLER 1994.

volonté des collectivités locales de valoriser leur patrimoine. Dans tous les cas, elles ont été soutenues par l'État à travers ses services régionaux de l'archéologie et des monuments historiques.

ÉTAT DES LIEUX

J'ai choisi d'exclure de notre réflexion les grands monuments en élévation dont les enjeux de conservation et de mise en valeur sont similaires à ceux de la plupart des monuments historiques, c'est-à-dire d'abord des enjeux architecturaux. Nous ne traiterons donc pas des arènes romaines, de la Maison Carré et de la Tour Magne à Nîmes, ni de l'aqueduc romain du Pont-du-Gard, du Mausolée romain de Lanuéjols en Lozère et donc aussi des très nombreux châteaux³ abbayes et églises du Moyen Âge. Voici malgré tout quelques données sur ces monuments qui sont à comparer à celles concernant les sites archéologiques :

- le Pont du Gard (Gard), classé monument historique, géré par un établissement public de coopération culturelle, 1 300 000 visiteurs.
- arènes de Nîmes (Gard), classé monument historique, gestion privée, 231 905 visiteurs.
- château de Peyrepertuse (Aude), classé monument historique, gestion municipale, 90 720 visiteurs.

Nous ne traiterons pas plus les sites archéologiques qui ont certes bénéficié d'une restauration et sont ouverts au public en accès libre mais qui n'ont pas donné lieu à la mise en place d'une politique, et donc de moyens, de valorisation. Citons à titre d'exemples l'*oppidum* de Nages dans le Gard, celui de Pech Maho dans l'Aude, le trophée de Pompée au col du Perthus à la frontière espagnole ou les dolmens restaurés dans le Gard et au nord de Montpellier.

Nous ne prenons donc en compte que les sites et monuments qui sont pour l'essentiel le fruit de fouilles archéologiques et qui ont un tant soit peu profité d'une action de mise en valeur. La liste exhaustive en est difficile à établir car la notion même de valorisation est floue et pose un problème de limite.

On peut en tenter une typologie sur la trentaine de sites retenus :

- les musées de site,
- les visites guidées,
- les circuits de découverte,
- les jardins archéologiques.

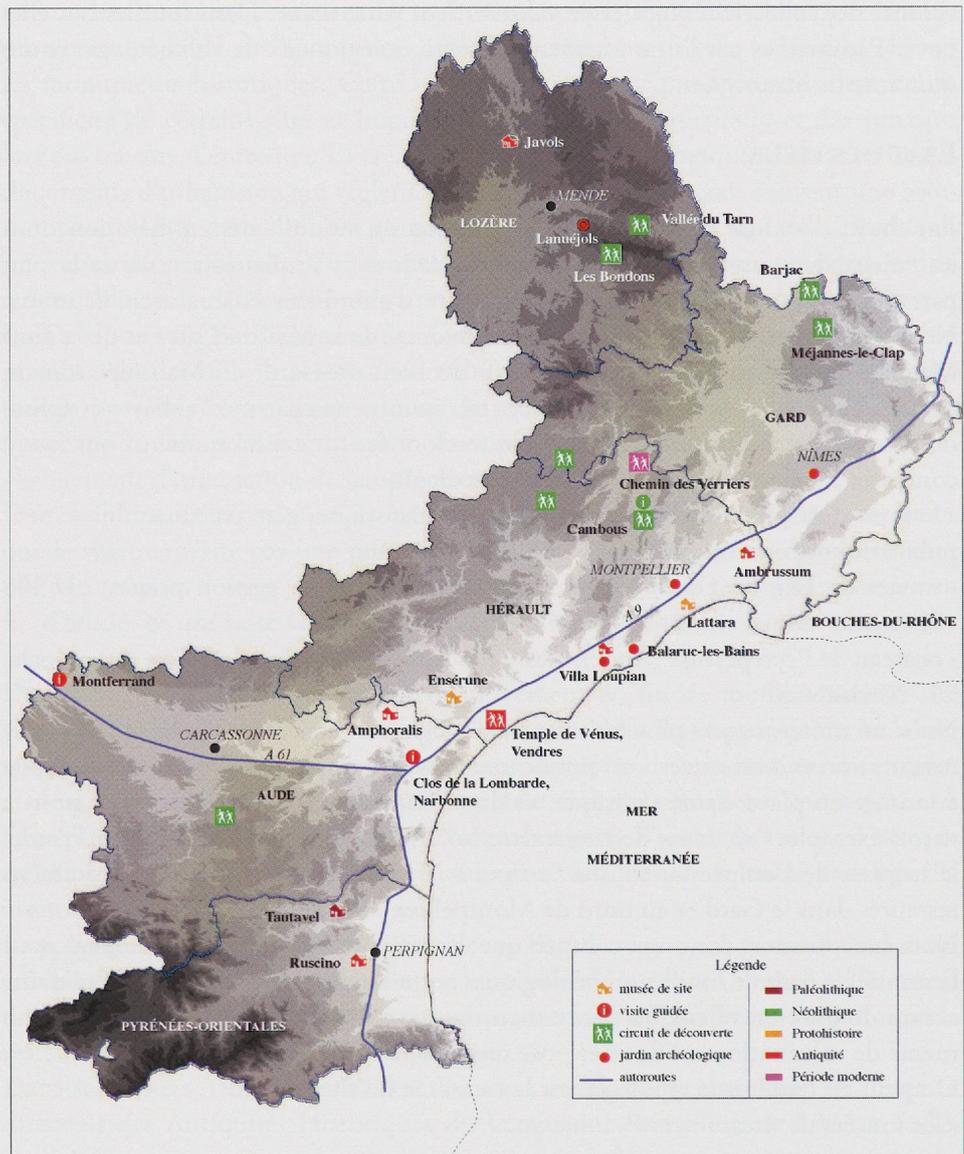
La répartition des sites archéologiques valorisés se fait à quelques exceptions près dans la plaine littorale et les premières collines qui la bordent au nord (fig. 1). Ils sont pour la plupart relativement proches du grand axe de circulation international que constitue l'autoroute A9 entre la vallée du Rhône et l'Espagne et donc plutôt faciles d'accès bien que parfois les voies de dessertes locales ne soient pas adaptées à un fort passage. Ce secteur géographique correspond aussi à l'espace le plus peuplé de la région, c'est-à-dire qu'à quelques exceptions près, les sites valorisés se trouvent non loin du public local qu'ils doivent intéresser.

LES MUSÉES DE SITE

Les musées de sites sont certainement la forme la plus aboutie de la valorisation puisqu'ils présentent en même temps que des vestiges restaurés sur place, leur interprétation à travers des mobiliers, des reconstitutions et de nombreux supports de communication. Il existe dans la région huit musées de site (fig. 1 et tableau 1) ; la moitié se trouve dans le département de l'Hérault, économiquement le plus actif et le plus peuplé et celui qui accueille le plus de chercheurs. Sept des huit musées présentent des sites protégés au titre de la loi sur les monuments historiques

3. Par exemple le circuit des châteaux cathares mis en place et soutenu par le Conseil général du département de l'Aude.

Fig. 1 — Carte de répartition des sites archéologiques mis en valeur en Languedoc-Roussillon.



qui bénéficient ainsi d'une protection juridique forte. La moitié a obtenu le label « Musée de France » délivré par le ministère de la Culture qui garantit, au moins en théorie, le respect de règles de fonctionnement et de conservation, comme par exemple l'existence d'une collection en propriété propre et inventoriée. Hormis Ensérune, propriété de l'État, les musées dépendent tous de collectivités locales, communes ou communauté de communes, parfois en association avec le Conseil Régional.

À l'exception du musée de Tautavel, consacré au Paléolithique, ils présentent tous des sites protohistoriques ou antiques qui ont donné lieu à de nombreuses campagnes de fouilles avant leur valorisation. Ainsi, le Néolithique et le Moyen Âge sont absents mais il est vrai que ce dernier est largement accessible au public par ailleurs (palais, châteaux, abbaye, églises, etc.).

La fréquentation annuelle des musées et des sites est extrêmement variable. Le musée de Tautavel arrive largement en tête. C'est aussi le musée d'archéologie le plus visité de la région, bien avant les musées de Nîmes ou de Narbonne, pourtant toutes deux cités antiques possédant un musée en centre-ville. Les musées archéologiques de Villa Loupian et Lattara atteignent des fréquentations annuelles relativement satisfaisantes, autour de 20 000 visiteurs, grâce à de nombreuses manifestations

Site (département)	Nature	Chronologie	Label/Statut	Protection	Propriété du musée	Propriété du site	Direction	Visiteurs en 2010
Amphoralis (Aude)	Ateliers de potiers	Antiquité	Musée de France	sans	commune	commune	directeur	6 850
Villa Loupian (Hérault)	villa	Antiquité	Musée de site	MH	communauté de communes	communauté de communes	directeur	19 260
Ensérune (Hérault)	oppidum	Protohistoire	Musée de site	MH	État, gestion CMN	État	administrateur	33 000
Lattara (Hérault)	emporium	Protohistoire	Musée de France	MH	agglomération de Montpellier	agglomération de Montpellier	conservateur du patrimoine	21 740
Ambrussum (Hérault)	oppidum	Protohistoire et Antiquité	Musée de site	MH	communauté de communes	communes et privés	attaché de conservation	15 000 (2011)*
Ruscino (Pyrénées-Orientales)	oppidum	Protohistoire et Antiquité	Musée de France	MH	commune	commune	conservateur du patrimoine	fermé
Tautavel (Pyrénées-Orientales)	grotte	Paléolithique	Musée de France	MH	commune	commune	conservateur du patrimoine	83 000
Javols (Lozère)	citée	Antiquité	Musée de site	MH	communauté de communes	région et commune	directeur	2 300

* Le musée de site d'Ambrussum a ouvert ses portes en juin 2011, il a reçu au second semestre 15 000 visiteurs mais il s'agit pour l'instant d'entrées gratuites.

culturelles et expositions temporaires et aussi grâce au soutien constant de leurs élus locaux. Le musée des potiers gallo-romains de Sallèles d'Aude Amphoralis, montre les vestiges exceptionnels d'un atelier de potiers et ses nombreuses productions dans un bâtiment de qualité réalisé en 1992 par l'architecte Roland Castro. Ce musée présente les productions d'amphores en relation avec la production de vin et sa commercialisation dans tout le bassin méditerranéen et au-delà. Malgré son intérêt historique et pédagogique évident, il perd régulièrement des visiteurs depuis plusieurs années, probablement faute de moyens suffisants et d'une insertion locale imparfaite. Le petit musée de Javols en Lozère présente les découvertes faites sur la cité gallo-romaine de *Anderitum*. Sa fréquentation est modeste mais tout à fait honorable au regard des moyens dont il dispose et du faible peuplement de ce département de montagne. Notons enfin que si le musée de site de Ruscino existe bien sur le papier, l'équipement du bâtiment n'a jamais été finalisé et le musée n'a pas été ouvert au public malgré le recrutement de personnels qualifiés par la commune de Perpignan. Les vestiges très arasés du *forum* ont été anciennement restaurés à l'initiative de Guy Barruol mais mériteraient une nouvelle restauration qui intégrerait les éléments mis au jour plus récemment.

Nous examinerons quelques exemples sans traiter les sites d'Amphoralis et de Villa Loupian qui font l'objet de deux articles particuliers dans cet ouvrage. Notons toutefois qu'ils font partie des réalisations les plus abouties.

L'oppidum d'Ensérune

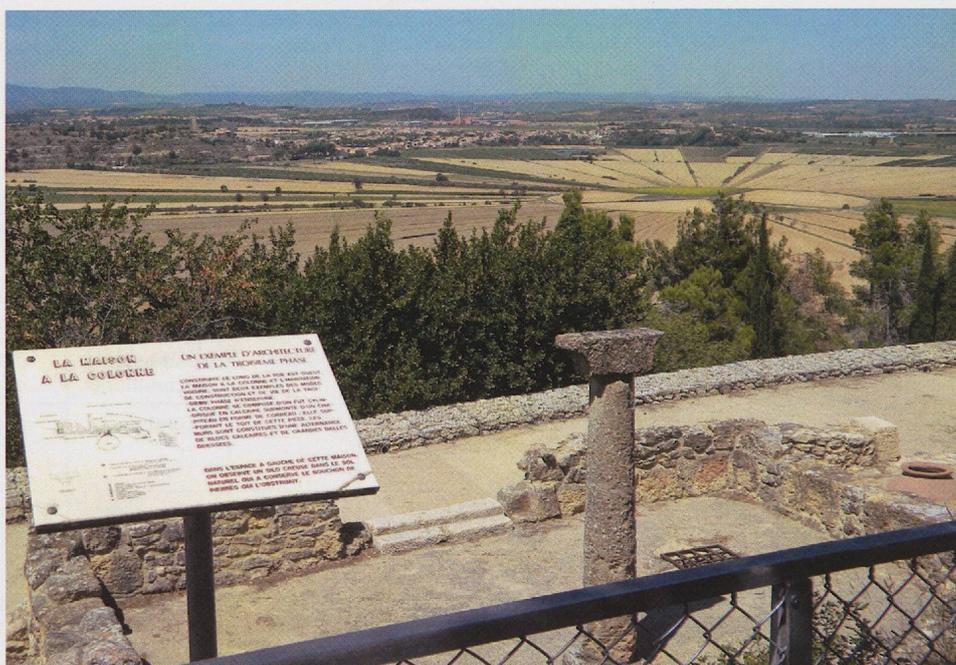
Le site archéologique et le musée d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault) correspondent à un *oppidum* occupé de la fin du VI^e s. av. n.è. jusqu'au I^{er} s. de n.è. Une nécropole protohistorique est associée à l'habitat qui connaît une évolution depuis un modèle proto-urbain indigène jusqu'à l'influence bien marquée de la romanisation. Ensérune est le premier site régional à avoir été mis en valeur à la suite de fouilles dès 1937⁴.

Il s'agit d'une colline qui domine la plaine environnante. La ville la plus proche est Béziers à une quinzaine de kilomètres. C'est un monument historique classé, géré pour l'État par le Centre des Monuments Nationaux. Un musée est installé dans une ancienne villa agrandie, à la muséographie un peu désuète mais non sans

Tabl. 1 — Les musées de site de la région Languedoc-Roussillon.

4. SCHWALLER 1994.

Fig. 2 — Vestiges restaurés de l'oppidum d'Ensérune avec à l'arrière-plan l'étang circulaire de Montady (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).



charme, en accord avec le bâtiment. Il présente les riches collections mobilières issues des fouilles. Une boutique à l'entrée du musée propose des livres et des souvenirs aux visiteurs. Un circuit bien documenté par des panneaux permet de visiter les différents quartiers fouillés de l'ancien *oppidum* et de profiter d'un magnifique point de vue sur l'étang circulaire de Montady aménagé de la sorte dès le Moyen Âge (fig. 2).

Malgré les panneaux explicatifs et les restaurations, on peut s'interroger sur la lisibilité des vestiges bâtis. Des travaux importants ont permis d'arrêter la dégradation des murs et des sols archéologiques mis au jour. Cependant, il s'agit de travaux lourds qui tiennent plus de la reconstruction. Ils interdisent de fait toute reprise des études dans les secteurs les plus restaurés. L'emploi de liants modernes (chaux et ciment) pour consolider ou remonter les bases de murs de pierres qui primitivement étaient liées à la terre et supportaient des élévations en terre crue, ne correspond pas aux techniques protohistoriques. Il y a peu de chance que ces soubassements permettent au public d'imaginer les maisons en terre crue qu'elles supportaient. Le site et la campagne alentour constituent un très beau paysage qui fait de l'*oppidum* un lieu de promenade fort agréable. Dans cet environnement rural, le site est desservi par une route secondaire quelque peu à l'écart des grands flux touristiques. Malgré tout sa fréquentation repose principalement sur les touristes. Toutefois, son service éducatif permet au musée et au site de toucher la population locale par l'intermédiaire du public scolaire. Un nouveau projet de valorisation du site a été rédigé en 2008. Il prévoit notamment un réaménagement des abords du site et la mise en sécurité de plusieurs points critiques, l'ouverture au public de nouveaux secteurs de l'*oppidum*, l'organisation de deux circuits de visite, un court et un autre plus complet et la modernisation de la muséographie. Cependant, l'insuffisance des budgets disponibles retarde ce programme.

Lattara

Le site archéologique *Lattara*/musée Henri Prades (commune de Lattes, agglomération de Montpellier, Hérault) restitue un habitat côtier implanté à l'embouchure d'un petit fleuve au VI^e s. av. n. è. qui est occupé jusqu'à l'époque romaine. Parmi ses nombreux intérêts archéologiques, il permet d'étudier l'évolution

des relations avec les autres sociétés méditerranéennes, étrusques, grecques puis romaines⁵. Enclos d'un rempart, il possède un habitat organisé en îlots dans une véritable trame urbaine. Le site est en cours de fouille depuis vingt-quatre ans; c'est un chantier école qui reçoit chaque année des dizaines d'étudiants en formation.

Le musée archéologique Henri Prades en été inauguré en 1986, peu de temps après la création sur place du Centre de Documentation Archéologique Régional, structure de recherche accueillant une équipe du CNRS. Ces initiatives étaient le fruit d'un partenariat regroupant la commune, le ministère de la Culture et le CNRS. Le musée et le centre de recherche, aujourd'hui une UMR de l'université de Montpellier III, occupent une ancienne ferme agricole et ses dépendances. Le musée est maintenant géré par l'agglomération de Montpellier et dispose ainsi de plus de moyens humains et financiers.

L'équipe de recherche devrait quitter les locaux qu'elle occupe en 2013 ou 2014 pour rejoindre le campus universitaire. L'espace ainsi libéré permettra une extension des salles d'exposition du musée et la création d'un Centre de conservation et d'études (CCE) dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Culture et l'agglomération de Montpellier. Ce centre aura pour vocation de conserver et valoriser les collections archéologiques provenant des fouilles effectuées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Le site archéologique, qui n'est pas ouvert au public pour l'instant, est classé monument historique. Anciennement propriété de l'État, il a été transféré à la région Languedoc-Roussillon qui souhaite le céder prochainement à l'agglomération de Montpellier qui portera donc son projet de mise en valeur. A ce jour, quelques îlots d'habitation de la cité protohistorique ont été restitués par la consolidation des soubassements de pierres de plusieurs maisons dont les élévations étaient en terre crue. Le rempart a été lui aussi ponctuellement restauré. Cependant, en l'absence de restitution de la voirie, il n'est pas possible pour l'instant de percevoir l'urbanisation dense du site, ni sa trame urbaine (fig. 3).

Plusieurs difficultés rendent la valorisation de ce site complexe. Il est situé en milieu urbain dans un secteur pavillonnaire peu esthétique et mal desservi jusqu'ici par les transports en commun et les accès routiers. L'ouverture en 2012 d'une nouvelle ligne de tramway le reliera mieux au centre-ville. Cet environnement urbain, très différent de ce qu'était le cadre naturel de la cité protohistorique, nécessitera sans doute un traitement paysager afin de le rendre moins visible du site. Par ailleurs, le fort enfouissement des niveaux archéologiques les plus anciens et leur arasement important rendent difficile leur mise en valeur *in situ*. Cependant, des restitutions à une profondeur moindre pourraient être envisagées, permettant au public de percevoir l'habitat protohistorique en même temps que le recouvrement progressif des structures et leur stratification.

L'agglomération de Montpellier a lancé un programme d'extension et de modernisation du musée ainsi qu'une étude pour la mise en valeur du site. Dans le projet élaboré, un parcours de visite cohérent sera mis en place à partir du musée. Des audio-guides interactifs permettront pour chaque point d'intérêt, de visionner un diaporama constitué de visuels de reconstitutions. La trame urbaine sera restituée grâce à des traitements spécifiques des surfaces de voirie. Plusieurs reconstitutions virtuelles, notamment des dispositifs de réalité augmentée, permettront de percevoir ce que pouvaient être les élévations des maisons protohistoriques. Il



Fig. 3 — Site archéologique Lattara, restauration de maisons du III^e s. av. n. è. (cliché UFRAL).

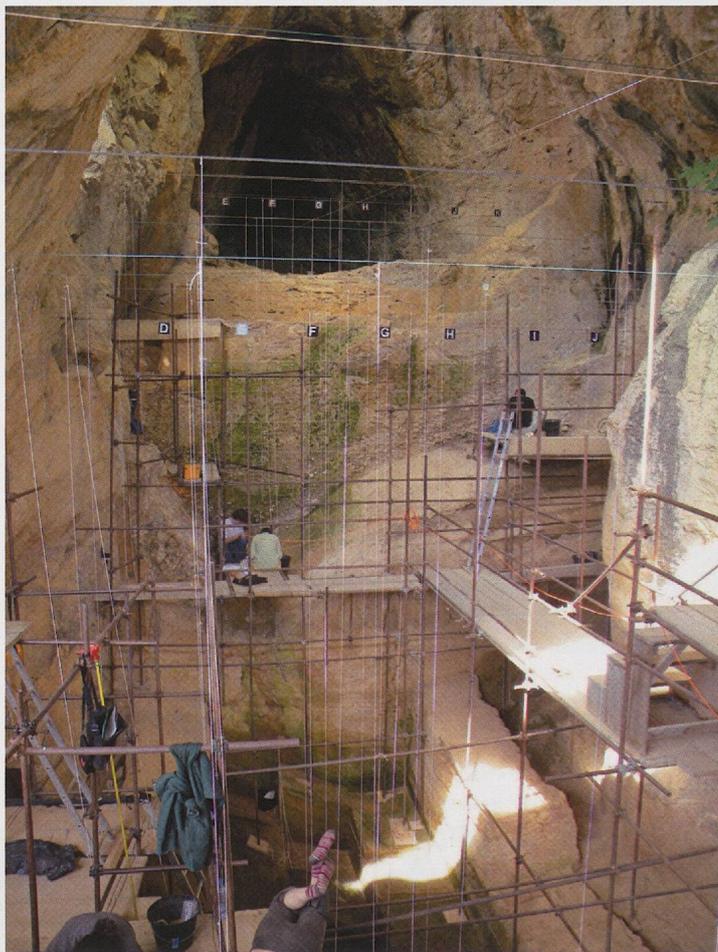


Fig. 4 — La Caune de l'Arago au cours de la campagne de fouille 2011 (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).

l'étude du Paléolithique ancien et moyen en Europe (fig. 4). Le site archéologique n'est pas directement visitable par le public mais au sein du musée, un système vidéo permet aux visiteurs d'observer en direct le chantier de fouille. Il n'y a donc pas à proprement parler de mise en valeur du site mais un musée dans le village qui tire sa légitimité de la présence de la grotte préhistorique. Le musée dans son état actuel a été inauguré en 1992 ; il offre avec le centre de recherche toutes les garanties pour la bonne conservation des collections.

La création d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) a eu lieu le 1^{er} janvier 2012. Il regroupe en une seule entité le musée et le CERPT et associe les ministères de la recherche et de la culture, le CNRS, le Muséum national d'histoire naturelle, l'université de Perpignan, le Commissariat à l'énergie atomique et des collectivités locales. Dans ce cadre administratif rénové, est prévu le renouvellement de la muséographie pour 2014 et un renforcement du centre de recherche. Ainsi, le dispositif progressivement mis en place par Henri de Lumley sera renforcé en imbriquant encore plus étroitement la recherche et la valorisation.

Il est important de noter l'impact économique et social du centre de recherche et du musée qui accueille plus de 80 000 visiteurs par an. Une dizaine de restaurants se sont ouverts dans le village, plusieurs hôtels et de nombreuses chambres d'hôte. La commune s'est dotée d'un palais des congrès qui abrite toute l'année des manifestations scientifiques ou culturelles. La fouille de la grotte préhistorique et la création du centre de recherche et du musée qui en découlent, ont permis de développer l'activité du village de Tautavel qui sans cela serait un espace rural en crise économique et en voie de dépeuplement. Ce succès donne toute sa légitimité au CERPT.

est envisagé, mais la décision définitive n'est pas arrêtée, de reconstituer quelques maisons, par exemple une du VI^e s. et une autre du III^e s. av. n.è. Ce programme de valorisation devrait aboutir en 2015. Ainsi, l'emporium protohistorique de *Lattara* devrait dans quelques années être le premier site archéologique régional à bénéficier d'une mise en valeur mettant en œuvre les techniques les plus récentes de reconstitution et de médiation. Il offrira aux publics une véritable approche pédagogique et ludique des vestiges.

Tautavel

Le musée de Préhistoire de Tautavel (commune de Tautavel, Pyrénées-Orientales) présente les collections préhistoriques issues de la Caune de l'Arago, où fut découvert en 1971 le crâne de l'Homme de Tautavel, et plus généralement l'histoire de l'évolution de l'Homme durant tout le Paléolithique. Le bâtiment abrite aussi sur 1 500 m² le Centre Européen de Recherches Préhistoriques de Tautavel (CERPT).

La fouille de la grotte (ou caune en Catalan) de l'Arago a été entreprise par Henri de Lumley en 1964 et se poursuit encore⁶. L'importance et la qualité de la stratigraphie fossilisée dans la grotte font de la Caune de l'Arago un site majeur pour

6. DE LUMLEY 1965 et 1998.

Les visites guidées

L'organisation de visites guidées est une autre forme de valorisation des sites archéologiques.

Trois monuments peuvent être classés dans cette catégorie, il s'agit du Clos de la Lombarde à Narbonne et de la nécropole de Montferriand, tous deux dans le département de l'Aude, et du site néolithique de Cambous à Viols-en-Laval dans l'Hérault.

Le Clos de la Lombarde

Situé dans un quartier résidentiel hors les murs au nord-est de la cité antique de Narbonne, le Clos de la Lombarde a été fouillé entre les années 1970 et 1990⁷. Il recèle notamment une *villa*, des termes et une église paléochrétienne (fig. 5).

Le site est classé au titre des monuments historiques, il est propriété de l'État et sa gestion est confiée à la commune par un bail emphytéotique. Il est ouvert au public à la demande lors de visites accompagnées et à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Les protections provisoires mises en place sur le site ont été faites par l'équipe de fouille pour stabiliser les arasés des murs et les sols mis au jour et les protéger des intempéries. Aucune restauration n'a été entreprise. Par contre plusieurs mosaïques

et de très beaux enduits peints ont été prélevés et sont présentés dans plusieurs salles du musée d'art et d'histoire de Narbonne, toutefois sans lien direct avec le site. La valorisation n'a jamais abouti malgré l'ébauche de plusieurs projets, dont la construction d'un musée de site sur place, par manque de moyens et de motivation de l'État et de la municipalité.

Dans ce contexte peu satisfaisant, la mise en valeur du site et son accessibilité restent deux questions à l'ordre du jour. Mais les difficultés sont nombreuses, la mise hors eau de la fouille étant la plus importante. Les choix de restauration restent à faire et les financements à trouver.

La nécropole de Montferriand

La nécropole wisigothique de Montferriand et sa basilique paléochrétienne sont classées monument historique depuis 1964 et propriétés de l'État. Le site se trouve en milieu rural, au milieu des champs et à proximité du tracé de l'antique voie d'Aquitaine. Un bâtiment de protection de qualité a été construit en 1966 au-dessus des vestiges (fig. 6). Il comprend aussi un petit dépôt de fouille et une salle de réunion. Cet aménagement a été réalisé dans la perspective d'une valorisation qui n'a jamais vraiment eu lieu. Aujourd'hui le site est ouvert à la demande et sa visite

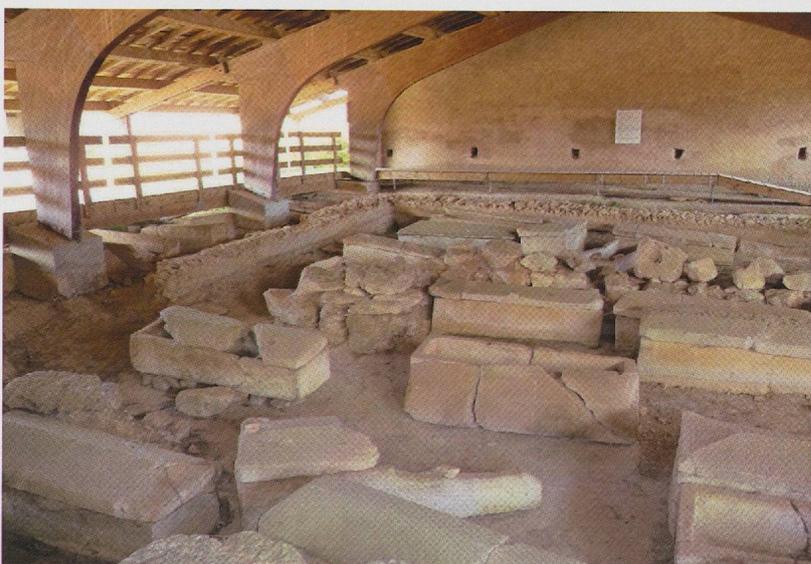
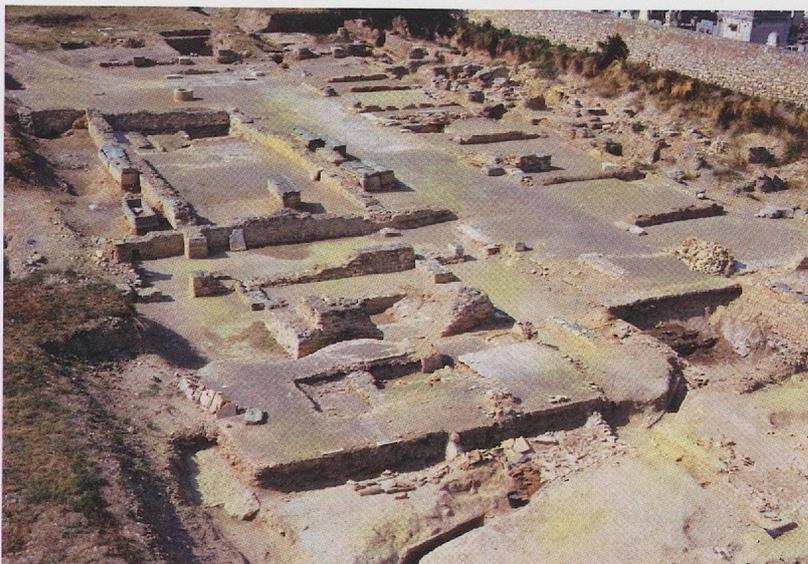


Fig. 5 (en haut) — Vue partielle des vestiges gallo-romains et paléochrétiens du Clos de la Lombarde (cliché R. Sabrié).

Fig. 6 (en bas) — Montferriand. Vue partielle de l'église et des sarcophages paléochrétiens sous leur bâtiment de protection (cliché P. A. de Labriffe, DRAC Languedoc-Roussillon).

7. SABRIÉ 1987 et 2011; SOLIER 1991.

est assurée par un bénévole d'une association locale, comme l'est aussi l'entretien. En l'absence de projet, de nombreux problèmes de conservation se posent pour les arases des constructions et les sarcophages, notamment parce que le site est mal drainé, ce qui favorise l'apparition de mousses et moisissures. La Direction régionale des affaires culturelles (services des monuments historiques et de l'archéologie) envisage de lancer dès 2012 une étude pour mettre hors d'eau le site, rénover le bâtiment et protéger les sarcophages des mousses et moisissures. Cependant, la question d'une meilleure ouverture au public n'est pas résolue en l'absence, pour l'instant, d'un partenaire qui accepterait de s'associer à l'État. La commune de Montferrand, comme la communauté de communes de Castelnaudary et du Bassin lauragais à laquelle elle appartient, n'ont pas les moyens suffisants pour prendre en charge ce monument.

Dans ces deux cas, il s'agit de sites pour lesquels l'État s'est d'abord engagé dans une politique de protection par l'achat des terrains, allant à Montferrand jusqu'à la construction d'un bâtiment de protection. Puis, par manque de suivi, de budget et de volonté de la part de l'État et des collectivités concernées, la mise en valeur en est restée à ce premier stade. Aujourd'hui, les vestiges continuent à se dégrader malgré l'intervention de bénévoles sans grands moyens. Dans ce contexte, les visites guidées constituent une sorte de service minimum de valorisation qui ne satisfait personne.

Cambous

Le cas de l'habitat en pierre sèche néolithique final de Cambous sur la commune de Viols-en-Laval, à une vingtaine de kilomètres au nord de Montpellier, est tout autre. Il s'agit d'un habitat de plein air qui a livré une série de maisons en pierres sèches⁸. Les vestiges mis au jour et restaurés sont présentés en même temps que la reconstitution d'une maison (fig. 7). Le site n'a donné lieu à aucune protection au titre des monuments historiques. Il est propriété communale et géré par une association, la Société Languedocienne de Préhistoire. C'est dans la région le seul site néolithique véritablement valorisé par des restaurations, une gestion suivie, des explications sur l'architecture et la société à la fin du Néolithique et des activités



Fig. 1 — Vue partielle des maisons restaurées du Néolithique final de Cambous (cliché DRAC Languedoc-Roussillon).

8. ROUDIL et CANET 1981.

offertes aux publics. Il reçoit en moyenne 5 000 visiteurs/an après avoir connu il y a quelques années un pic à 12 000 visiteurs. À côté de la visite du site, plusieurs activités sont proposées en particulier pour le public scolaire : des ateliers de découvertes des techniques préhistoriques (taille du silex, tannage des peaux, poterie, etc.) et des circuits de découvertes, dits « Les balades préhistoriques de Fred », des autres sites préhistoriques de la région et en particulier, des dolmens et menhirs nombreux dans ce secteur.

La conservation des vestiges anciennement mis au jour ne pose pas de problème majeur dans la mesure où ils ont été largement reconstruits. Cependant, une partie du site n'est toujours pas fouillée et constitue de fait une réserve archéologique. Elle se présente en surface comme un épandage de pierres qui masque les arases d'une ou deux maisons néolithiques, cette partie du gisement subit une érosion due au piétinement malgré l'organisation d'un circuit balisé qui évite ce secteur.

La valorisation du site de Cambous est donc une réussite qui s'organise dans un partenariat entre une commune et une association. Cependant, sa fréquentation s'érode d'année en année. Il est envisagé, pour maintenir son attractivité, de renforcer les relations avec le petit musée de préhistoire du Pic Saint Loup sur la commune des Matelles à quelques kilomètres du site qui est en cours de restructuration. Si cette coopération voit effectivement le jour, elle permettra d'élargir le public des deux structures, de diversifier l'offre et probablement de mutualiser des frais, notamment en matière de communication.

LES CIRCUITS DE DÉCOUVERTE

Les circuits de découverte sont une autre tentative de mise en valeur du patrimoine. Nous en avons dénombré une vingtaine. Il est cependant difficile d'en faire un recensement précis pour plusieurs raisons. La création de ces circuits repose souvent sur le volontarisme d'un élu ou d'une association locale. Il suffit qu'une ou deux personnes se désengagent pour que le circuit périclite parce que les sentiers et la signalisation ne sont plus entretenus. On ne sait plus alors si le circuit est encore vraiment actif, ni comment et par qui il est fréquenté. Une autre difficulté réside dans le fait que de nombreux circuits présentent à la fois les patrimoines naturel et culturel qu'ils traversent. À partir de quel taux de représentation du patrimoine culturel doit-on prendre en considération ces circuits ? Nous n'avons donc pas retenu ceux qui se contentent la plupart du temps de signaler au détour d'un chemin un lieu d'intérêt patrimonial.

Les circuits de découverte se développent dans des environnements ruraux, ils offrent des itinéraires pédestres plus ou moins longs à parcourir. Les mégalithes donnent souvent lieu à ce type de mise en valeur mais on y rencontre aussi des habitats ceinturés en pierres sèches de la fin du Néolithique, d'anciens châteaux ruinés, des chapelles et églises médiévales, des témoins d'activités artisanales ou industrielles disparues. Nous mentionnons rapidement à titre d'exemple quatre circuits.

Les Bondons

Les menhirs des Bondons (Parc National des Cévennes, Lozère) constituent une concentration exceptionnelle d'une centaine de mégalithes qui forment des alignements lâches⁹. Ils sont associés à un dolmen et un cercle de pierres, vestige d'un probable tumulus. Une partie des menhirs est classée au titre des monuments historiques. Malgré tout, quatre-vingts menhirs ont été redressés sans fouille préalable, soit sur l'emplacement où ils étaient couchés, soit déplacés en bordure de champ pour la commodité de l'exploitation agricole de la parcelle. Un circuit pédestre en boucle est balisé pour le public et offre quelques panneaux explicatifs.

9. COLLECTIF 2007.

Aucune véritable recherche archéologique d'ampleur n'a été entreprise sur cet ensemble mégalithique pourtant exceptionnel. Les monolithes n'ont bénéficié jusqu'à présent d'aucune étude concernant leur état de conservation et donc d'aucune restauration. Pourtant, le granite dans lequel ils sont taillés connaît une érosion constante par la perte régulière de grains et le développement de microfissures qui provoquent le détachement d'écailles lors des périodes de gel.

La Direction régionale des affaires culturelles et le Parc National des Cévennes qui gère le site, ont en projet la réalisation d'une étude diagnostic sur l'érosion des monuments qui pourrait aboutir à des propositions de mesures conservatoires.

Le Causse de Sauveterre

Les mégalithes du Causse de Sauveterre en Lozère ont été valorisés par le SIVOM¹⁰ « Grand site des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses » qui a organisé leur accès par l'ouverture et l'entretien de chemins et un fléchage discret. Il s'agit de plusieurs centaines de dolmens, menhirs, coffres funéraires, cercles de pierres et tumulus, isolés ou en groupe. Les monuments sont extraits du substrat calcaire local fortement sensible à l'érosion.

Ce mégalithisme pourtant remarquable n'a jamais été étudié dans son ensemble. Quelques dolmens ont été fouillés anciennement entre la fin du XIX^e s. et première moitié du XX^e s. Les fouilleurs se sont contentés de vider les chambres funéraires, aucun ne s'est intéressé aux tumulus ou à l'environnement proche des monuments.

La documentation scientifique disponible est donc maigre, de piètre qualité, quand elle n'est pas sujette à caution. Il y a eu peu de véritables restaurations. On s'est souvent contenté de redresser un menhir ou de replacer la couverture d'un dolmen. De nombreux menhirs ont été redressés en bordure du champ où ils gisaient afin de ne pas gêner les agriculteurs dans leurs travaux. Ils ont donc été déplacés sans qu'aucune étude de leur emplacement primitif ne soit réalisée, ni cartographié (fig. 8).

Un examen rapide des monuments montre de fortes altérations des blocs et dalles soumis à l'érosion, au gel et à l'action des mousses et lichens. Ces dégradations naturelles menacent à terme l'existence même de nombreux monuments et posent un problème de conservation qui n'est pas résolu.

Quelques mesures préventives simples pourraient être prises si nous arrivions à convaincre nos partenaires, le SIVOM, les propriétaires des mégalithes et les exploitants agricoles. Il faudrait procéder au remblaiement partiel des chambres funéraires des dolmens pour stabiliser leurs dalles dressées, améliorer le report de charge de la dalle de couverture sur ces dalles et maintenir couchés les menhirs qui n'ont pas encore été redressés afin de ne pas les surexposer à l'érosion.

Une analyse des matériaux par un laboratoire spécialisé serait nécessaire avant de prendre des mesures conservatoires plus lourdes. Des traitements chimiques ou mécaniques pourraient être envisagés pour les monuments les plus emblématiques et permettre de combler les microfissures qui accélèrent l'érosion des monolithes. Un gros effort de communication pédagogique doit aussi être réalisé auprès des propriétaires et des exploitants agricoles afin de les convaincre de l'intérêt historique et touristique de ce patrimoine et les amener à cesser les pratiques les plus destructrices.

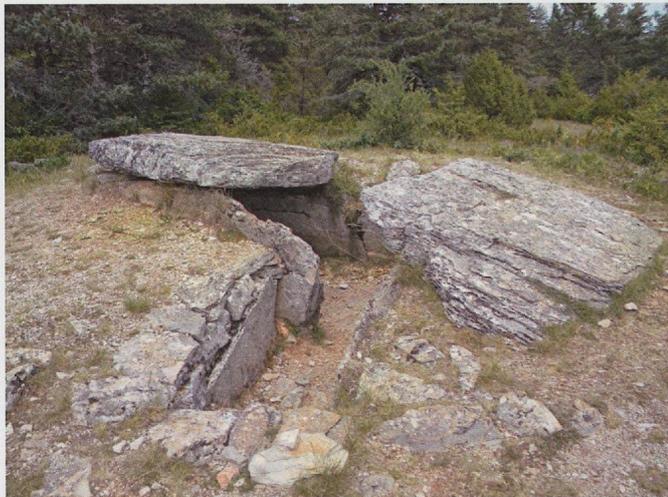


Fig. 8 — Un dolmen du Causse de Sauveterre, sa chambre a été vidée, les dalles présentent de nombreux stigmates d'un délitement actif (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).

10. Syndicat intercommunal à vocation multiple regroupant 19 communes.

Le Chemin des Verriers

Le Chemin des Verriers constitue un véritable itinéraire touristique sillonnant les terres autour du Causse de l'Horthus et du Pic Saint Loup au nord de Montpellier. Il permet de découvrir l'activité des gentilshommes verriers qui exercèrent leur art de la fin du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e s. dans les zones boisées de l'arrière-pays. Une verrerie restaurée peut être visitée sur la commune de Ferrières-les-Verreries et une « Halle du Verre », centre d'interprétation culturel et touristique ouvert sur l'histoire des verriers et les créations contemporaines, a été aménagée dans le village de Claret. Une dizaine d'ateliers de verriers d'art participe à cette initiative qui remporte un réel succès. Ce programme de valorisation inauguré en 2011 a été organisé à l'initiative de la communauté de communes du Pic Saint Loup avec le soutien actif de l'État par l'apport de subventions et de plusieurs contributions intellectuelles en histoire et archéologie.

Le Temple de Vénus

Un circuit pédestre centré sur le patrimoine naturel, organisé par le Conservatoire de littoral permet la visite du Temple de Vénus (commune de Vendres, Hérault), il s'agit en fait de la partie thermale d'une *villa* antique en bord d'étang fouillée au début du XX^e s. Les arases des murs ont été consolidées et un parcours gravillonné organisé sur le site (fig. 9). Des explications sont proposées sur quelques panneaux mais ils n'offrent qu'une vision partielle de cet établissement gallo-romain qui ne permet d'en percevoir ni l'importance ni l'organisation. Le véritable intérêt du site est d'offrir un point de vue surélevé et agréable sur l'étang voisin et de rappeler que les bords d'étangs sont habités depuis fort longtemps.

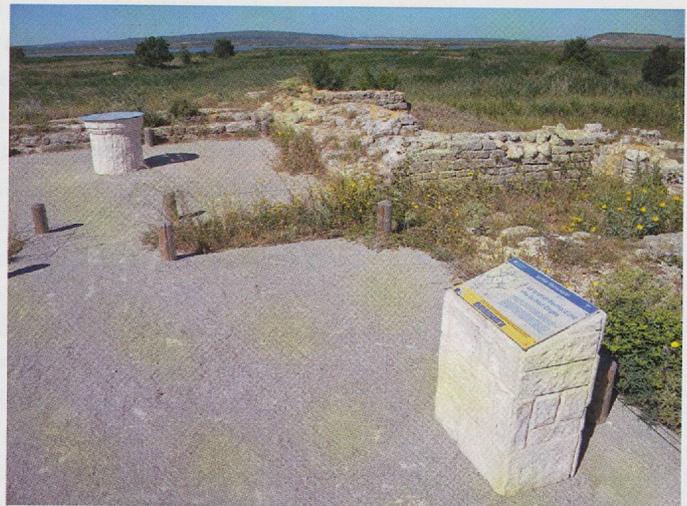


Fig. 9 — Vue partielle de la *villa* gallo-romaine dite Temple de Vénus (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).

À l'exception du Temple de Vénus, propriété du Conservatoire du Littoral, qui en assure l'entretien, et des menhirs des Bondons gérés par le Parc National des Cévennes, tous les circuits de découverte sont gérés par des collectivités locales, généralement des communautés de communes. Ils s'inscrivent dans une approche globale, permettant au public de découvrir en même temps le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. Ils répondent aussi à une demande qui semble aller grandissant. Ils sont le fruit d'une démarche de développement économique en relation avec le tourisme d'arrière-pays. Les circuits de découverte n'engendrent pas de revenu direct pour les collectivités mais contribuent à maintenir ou à développer l'attractivité des villages et donc le commerce local. Il est difficile de connaître précisément leur fréquentation par le public, soit parce qu'il n'y a pas de décompte, soit parce que les comptages sont approximatifs, par exemple le nombre de véhicules stationnés dans un parking. Ils sont tous confrontés aux mêmes difficultés d'entretien des chemins et des sites sur le moyen et long terme. La conservation du patrimoine archéologique présenté est rarement satisfaisante faute d'un entretien régulier et souvent, d'une compréhension fine des processus de dégradations et des remèdes à apporter. C'est pourtant un mode de valorisation intéressant car il permet d'approcher un public que ne ferait peut-être pas la démarche plus contraignante de visiter un musée archéologique mais qui accepte à l'occasion d'une promenade de s'ouvrir au patrimoine culturel.

LES JARDINS ARCHÉOLOGIQUES

Une dernière forme de valorisation du patrimoine archéologique est plus urbaine : la création de jardins archéologiques. Elle consiste généralement à restaurer des vestiges gallo-romains ou médiévaux issus de fouilles en consolidant le bâti ou en le restituant, en apportant des explications plus ou moins détaillées à l'aide de panneaux et en créant des espaces végétalisés libres d'accès pour le public.

Le plus ancien de la région est le jardin de la Fontaine à Nîmes (Gard) créé en 1745 à la suite de travaux visant à réguler le débit de la source Nemausa. De nombreux vestiges antiques furent mis au jour : un sanctuaire dédié à Auguste, un théâtre, le temple de Diane, etc. Il s'agit d'un jardin à la française centré sur la source fondatrice de la ville, dont le plan respecte celui du sanctuaire augustéen. C'est aujourd'hui un grand parc public fort agréable où les vestiges antiques sont parfaitement intégrés à l'agencement général. La problématique de conservation, sort cependant de notre propos puisqu'elle concerne un patrimoine monumental.

D'autres jardins publics, bien plus modestes ont été aménagés dans les années 1990 et 2000. Citons le jardin archéologique présentant une portion de thermes gallo-romains de Balaruc-les-Bains (Hérault) et celui de Loupian qui valorise notamment les arases d'une église paléochrétienne du ^v^e s., propriété communale. Enfin, à la suite des travaux de la première ligne du tramway, la ville de Montpellier a voulu restituer les vestiges d'une église et d'une porte médiévale de la cité. Les contraintes techniques liées à l'aménagement de cette infrastructure l'ont obligé à déplacer les restitutions par rapport à l'emplacement originel des vestiges qui de ce fait ont perdu une partie de leur sens (fig. 10). Un peu plus loin au pied d'un grand escalier qui relie la station de tramway à la principale place de la ville, les emplacements de trois fours de potiers d'époque moderne sont marqués au sol par un traitement différencié des surfaces mais il faut être initié pour comprendre le sens de ces changements de pavements. Enfin, quelques reproductions des céramiques de cet atelier sont présentées dans de petites vitrines qui ornent un mur de cet escalier. Cependant, des milliers de personnes l'empruntent chaque jour sans rien remarquer.



Fig. 10 — Dans le jardin archéologique de Montpellier, restitution déplacée de l'église de l'hôpital du Saint-Esprit (cliché H. Marchesi, DRAC Languedoc-Roussillon).

Ces jardins, propriétés communales, ont pour premier mérite d'offrir des espaces verts dans les centres villes mais ils ne sont pas toujours très explicites. Les vestiges sont très fortement restaurés, voire restitués. S'ils évoquent encore pour le public le plus attentif, le passé des cités, ils ne sont plus vraiment des documents archéologiques.

BILAN

À l'issue de ce rapide état des lieux apparaît la multiplicité des cas de figures. Il s'agit de sites très différents qui ont pu donner lieu à une valorisation importante, comme l'*oppidum* d'Ensérune par exemple, ou à des interventions très légères, se limitant parfois à un simple débroussaillage, comme les mégalithes néolithiques. Si nous excluons les circuits de découverte pour lesquels dans la plupart des cas la valorisation se réduit au minimum, ouvrir un chemin, débroussailler et poser quelques panneaux d'information, et ceux pour lesquels elle n'a pas commencé ou n'a pas intéressé le site proprement dit (Ruscino, Tautavel, Clos de la Lombarde), une douzaine de sites est concernée par une mise en valeur des vestiges : Amphoralis, Villa Loupian, Ensérune, Lattara, Ambrussum, Javols, Montferrand, Temple de Vénus, Cambous et les jardins archéologiques. La majorité se trouve dans le département de l'Hérault, deux sont dans l'Aude et un en Lozère. Rien dans le Gard qui, il est vrai, peut s'enorgueillir notamment des vestiges antiques de Nîmes, de l'aqueduc romain du Pont-du-Gard ou de l'abbatiale romane de Saint Gilles, ni dans les Pyrénées Orientales qui recèlent cependant un vaste patrimoine dont la grotte de Tautavel ou le trophée du Perthus.

La région accuse donc un certain retard dans la valorisation de son patrimoine archéologique. Comme nous l'avons vu, ce retard est accentué par plusieurs projets qui, bien qu'ayant connu un début de réalisation, n'ont pas abouti. La première action à mener par les services patrimoniaux de l'État et des collectivités est certainement de réactiver ces dossiers et de les mener à leur terme afin, d'une part que ces monuments soient restaurés et mis en valeur à la hauteur de leur intérêt historique et aussi souvent esthétique et d'autre part, que les investissements passés n'aient pas été faits en pure perte.

Si l'on reprend notre typologie, nous constatons que quelques musées de site connaissent un succès respectable auprès du public. Leurs collections sont conservées dans de bonnes conditions, leur présentation est satisfaisante même si elle pourrait être parfois mise au goût du jour. Des événements temporaires sont régulièrement organisés et les sites sont bien valorisés lorsqu'ils sont accessibles au public. Dans ces cas, nous constatons que les équipements culturels sont animés par des équipes motivées qui ont le soutien des élus locaux. Pour la même raison, l'organisation de visites guidées peut parfaitement fonctionner, comme à Cambous, et trouver son public. Sur ce site, les animations organisées remportent un vrai succès et l'entretien des vestiges est satisfaisant malgré les problèmes de parti pris de restauration et de stabilité que posent de façon générale les architectures en pierres sèches. Pour le reste, les visites guidées sont une solution minimale en l'absence d'engagement des pouvoirs publics. Les circuits de découverte dépendent aussi de l'engagement des acteurs locaux mais la plupart connaît un problème de pérennité sur le long terme parce qu'ils sont portés par des structures (associations, communautés de communes) souvent trop fragiles. Enfin, les jardins archéologiques de notre région ont le mérite d'ancrer les villes dans leur histoire mais ils sont souvent peu pédagogiques et connaissent des problèmes de conservation des vestiges et d'entretien. À l'exception d'Ensérune et de Montferrand, ce sont les collectivités locales qui portent les mises en valeur. Elles ont bénéficié du soutien financier de l'État et fréquemment de la prestation intellectuelle de fonctionnaires, chercheurs ou

universitaires. Mais ces sites constituent toujours une charge importante pour les collectivités en matière de personnels et de fonctionnement. Il paraît ainsi impératif que l'aide de l'État aux collectivités reste suffisante pour que celles-ci ne se désengagent pas de toute politique patrimoniale, particulièrement en période de difficulté économique. Il n'est pas indifférent pour l'activité d'une commune de posséder sur son territoire ou à proximité, un lieu qui attire chaque année des milliers de visiteurs. Tautavel en est le parfait exemple. Ces effets positifs peuvent largement compenser le fait qu'aucun équipement ne puisse présenter un budget équilibré. Il n'y a pas ou peu d'étude de marché qui permettrait de mieux adapter l'offre à la demande malgré un engouement certain du public pour l'archéologie comme le montrent régulièrement les sondages d'opinion. Il est nécessaire d'évaluer la « rentabilité » d'un programme de mise en valeur de façon plus globale que du strict point de vue de l'équilibre économique. Pour cela, il faut aussi prendre en compte les retombées économiques indirectes sur le commerce par exemple, le regain de notoriété pour la collectivité locale porteuse du projet, ainsi que des critères sociaux, culturels et éducatifs qui concernent l'ensemble de la population. Se pose encore la question de la fréquentation de ces équipements culturels. Le succès des uns montre que les autres pourraient y accéder aussi. Mais pour cela, il faudra établir des bilans sans complaisance qui identifient les points de blocage et mettent en place des politiques de promotion. Les sites valorisés « à succès » sont ceux qui s'ouvrent à la société en multipliant les initiatives en matière d'animation et d'événements, répondant ainsi aux attentes du public d'aujourd'hui. Ce dynamisme établi, d'autres projets pourraient voir le jour parce que les décideurs, au premier rang desquels les élus, sauront que la réussite est possible. Ils pourraient concerner en priorité des sites sur lesquels des travaux de restauration ont été engagés par le passé.

Le parti pris de restauration est un grand et vieux débat qu'il ne s'agit pas de traiter ici. En Languedoc-Roussillon, comme ailleurs, nous oscillons entre simple stabilisation et restitution. Il semble qu'en fonction de la qualité des vestiges conservés et de son environnement, chaque site est un cas particulier pour lequel il convient de trouver des solutions adaptées. Nous constatons que les restaurations les plus lourdes, qui peuvent aller jusqu'à la reconstruction, concernent le bâti protohistorique et antique. Elles sont la plupart du temps irréversibles et limitent grandement de ce fait toute reprise des études archéologiques des vestiges. C'est le cas de tous les sites associés à un musée, ainsi qu'à un jardin archéologique, à l'exception notable d'Amphoralis où les vestiges ont été laissés en place à l'issue de la fouille, ne subissant que quelques légères consolidations. La pérennité des restaurations pose elle aussi des difficultés à long terme pour diverses raisons techniques qui ne peuvent être développées : mauvais drainage des terrains, décollement des enduits, creusement des joints allant jusqu'au déchaussement des pierres, etc. Les vestiges des constructions néolithiques et protohistoriques posent un problème particulier. Ces architectures n'étaient souvent pas destinées à rester en plein air, exposées aux intempéries. Elles correspondent en effet dans la plupart des cas à des fondations de murs ou des soubassements qui étaient enduits. Elles nécessitent un entretien constant que les pouvoirs publics ont du mal à maintenir au niveau requis car il nécessite des financements relativement lourds et surtout réguliers. Souvent, lors de la conception des projets, l'entretien et le fonctionnement à long terme ont fréquemment été sous estimés. En conséquence, l'argent finit par manquer et la dégradation des vestiges reprend. Cependant, les habitudes de travail changent progressivement. Les services patrimoniaux de la Direction régionale des affaires culturelles, service de l'archéologie, conservation des monuments historiques et services territoriaux de l'architecture et du patrimoine, fonctionnent de façon beaucoup plus intégrée qu'il y a quelques années, associant ainsi des savoir-faire complémentaires. Par ailleurs, les collectivités qui ont en charge les sites se dotent progressivement

des compétences nécessaires à leur bonne gestion, soit par le développement de services patrimoniaux, soit en s'adressant à des bureaux d'études spécialisés, les deux démarches n'étant pas exclusives.

La valorisation du mégalithisme est un exercice particulier en raison de la nature même des monuments, monolithe isolé pour les menhirs ou assemblage de monolithes pour les dolmens. Elle a été faite le plus souvent sans que des travaux de restauration soient entrepris. Leur dégagement expose les mégalithes aux intempéries dont ils étaient protégés tant qu'ils étaient enfouis et leur ouverture au public est l'occasion d'une accélération de leur érosion. Autour des monuments, le piétinement participe à l'accélérer et à déstabiliser les mégalithes. Les monolithes eux-mêmes résistent mal aux rigueurs climatiques et à la variation des températures. De nombreux dolmens sont en grand danger et quelques mesures d'urgence décrites plus haut pourraient être prises en attendant que des études plus approfondies soient effectuées.

Le projet d'aménagement du site protohistorique de *Lattara* par l'agglomération de Montpellier mettra, pour la première fois dans notre région, en œuvre des techniques nouvelles de valorisation s'appuyant sur les progrès de l'informatique et une approche moins interventionniste sur les vestiges. L'avenir dira si cette nouvelle orientation peut être poursuivie et étendue à d'autres sites. Quoi qu'il en soit, les chantiers sont encore nombreux à mener avant que notre patrimoine archéologique soit, dans toute sa diversité, valorisé à la hauteur de ce qu'il mérite.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLET Michel-Édouard, DE CHAZELLES Claire-Anne, *De la restitution en archéologie / archaeological restitution, éditions du patrimoine*, Centre des monuments nationaux, s.d., 299 p. (idées et débats, édition électronique).
- COLLECTIF, *Atlas archéologique du Parc national des Cévennes*, éd. Parc national des Cévennes, 2007, 100 p.
- DE LUMLEY Henry *Évolution des climats quaternaires d'après le remplissage des grottes de Provence et du Languedoc méditerranéen*, *Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire*, vol. 2, n° 2, 1965, pp. 165-170.
- DE LUMLEY Henry, *L'Homme premier*, éd. Odile Jacob, Paris, 1998, 224 p.
- LASNIER Jean-Louis, PEDERSEN Nils et VERDURON Violène, *L'Économie du patrimoine culturel en région Languedoc-Roussillon, rapport final*. Direction régionale des affaires culturelles de la région Languedoc-Roussillon, Région Languedoc-Roussillon, Figesma, 2008, 165 p.
- Observatoire régional du tourisme Languedoc-Roussillon, 2010 : <http://www.sunfrance.com>.
- PY Michel, *Lattara, Lattes, Hérault. Comptoir méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, éd. Errance, 2009, 353 p. (coll. Hauts lieux de l'Histoire)
- ROUDIL Jean-Louis et CANET Henri, *Cambous, village préhistorique*, 1981, Société languedocienne de préhistoire, 34 p.
- SABRIÉ Maryse et Raymond, Yves SOLIER, *La maison à portiques du Clos de la Lombarde à Narbonne et sa décoration murale: (fouilles 1975-1983)*, 1987 (Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 16).
- SABRIÉ Raymond dir., *La maison au Grand Triclinium du Clos de la Lombarde à Narbonne*. éd. Monique Mergoïl, Montagnac, 2011, 396 p. (Archéologie et histoire romaine; 19).
- SCHWALLER Martine, *Ensérune. Carrefour de civilisations protohistoriques*, Guides archéologiques de la France. Imprimerie nationale éditions, 1994, 107 p.
- SOLIER Yves (dir.), *La Basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne: cadre archéologique, vestiges et mobiliers*, 1991 (Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 23).
- TRINTIGNAC Alain et al., *Javols-Anderitum (Lozère), chef-lieu de cité des Gabales: une ville romaine de moyenne montagne*, éd. Monique Mergoïl, Montagnac, 2011, 560 p. (Archéologie et histoire romaine, 21).



VILLA-LOUPIAN (HÉRAULT), UN MUSÉE DE SITE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Christophe PELLECUER

Nous nous proposons dans ces quelques pages de retracer un itinéraire qui a conduit de la fouille et de l'étude d'un site archéologique, celui de la villa gallo-romaine des Prés-Bas pour en rester à la dénomination conventionnelle des publications archéologiques, à la conception et à la réalisation d'un « musée de site » dont l'appellation mûrement réfléchie est devenue aujourd'hui la plus courante, Villa-Loupian. L'usage successif de ces noms illustre en quelque sorte le travail d'élaboration accompli entre 1983, année qui marque le démarrage d'un nouveau programme de recherche de terrain et 2000, qui voit l'ouverture du site au public. Il est aussi possible pour poursuivre ce parcours au-delà de l'étape marquante de l'inauguration, d'observer les douze années de fonctionnement de cet équipement patrimonial et fort de cette expérience, d'envisager le devenir de ce musée, avec ses atouts, et les défis auxquels il devra faire face.

Loupian est localisé dans la plaine languedocienne, sur la rive nord d'une des plus grandes lagunes littorales du golfe du Lion, l'étang de Thau (fig. 1). Celui-ci est réputé pour sa production conchylicole, avec l'huître de Bouzigues et constitue un des multiples points d'attraction d'un tourisme estival de masse. Loupian reste comme à l'origine du projet une commune rurale, mais sa population atteint aujourd'hui 2 000 habitants, croissance favorisée par sa proximité avec une métropole régionale dynamique, Montpellier, distante seulement d'une trentaine de kilomètres, et avec la ville et le port de Sète, haut lieu touristique.

C'est en 1963 que des sondages confirment l'existence et l'intérêt de mosaïques polychromes de l'Antiquité tardive, signalées une première fois en 1930. Au lendemain de cette redécouverte, l'État et les collectivités locales vont mettre en œuvre une politique de maîtrise foncière et le site va rapidement bénéficier du statut et label de Monument historique (arrêté de classement du 27 mai 1970). On ne peut douter que ces investissements initiaux aient joué un rôle déterminant dans le devenir de ces vestiges. La direction régionale des affaires culturelles (ministère de la culture et de la communication), depuis cette date, a joué un rôle constant de partenaire au côté de la commune, propriétaire, dans les missions d'étude, de conservation et de restauration. Les municipalités successives poursuivront cette politique de maîtrise foncière durant les années quatre-vingt-dix, avec l'achat en totalité des surfaces du site archéologique, puis des terrains aux abords. L'ensemble forme une réserve foncière qui s'est avérée indispensable pour le développement du projet d'aménagement.

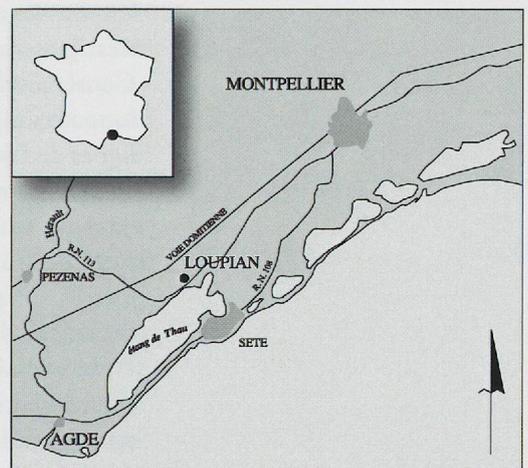


Fig. 1 — Villa-Loupian, un musée de site du littoral lagunaire languedocien.

Elle a permis d'isoler la zone des vestiges des espaces nécessaires aux équipements d'accueil. Ces acquisitions sont encore un atout aujourd'hui. Les terrains disponibles permettent la diversification des activités d'animation, comme la tenue de fêtes estivales en plein air et ouvrent la possibilité d'étendre les bâtiments existants, pour répondre à de nouveaux besoins ou de nouvelles fonctions, après plus d'une décennie d'activité.

LE TEMPS LONG DE LA RECHERCHE DE TERRAIN

Le projet d'un dégagement exhaustif des pavements de la résidence rurale ne prend forme qu'en 1968, sous la direction de Daniel Rouquette, qui est à l'origine de la redécouverte du site quelques années auparavant. Mais, l'entreprise semble vouée à l'échec du fait de plusieurs refus d'autorisation de fouille, jusqu'à l'association d'un spécialiste, Henri Lavagne, alors chercheur au CNRS et membre de l'équipe du *Recueil général des mosaïques de la Gaule*. Entre 1975 et 1982, la totalité des pavements va être dégagée et trois articles successifs, dans des revues nationales, feront connaître le site auprès de la communauté scientifique. Ces études s'avèreront indispensables pour les travaux de restaurations à venir¹.

Ces acquis indéniables, au début des années quatre-vingt, ne seront pas suffisants pour permettre la poursuite des recherches sur les salles d'apparat de la villa. À cette époque le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique en charge de la programmation nationale impose d'autres objectifs, un autre niveau d'exigence scientifique dans la conduite des fouilles. À l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles, une nouvelle équipe est constituée en 1983, sous ma responsabilité et bénéficiera du soutien de l'association ArchéOfactory (Loupian).

De 1984 à 1987, est réalisé un décapage de 400 m² aux abords de la résidence tardive, pour rompre avec la pratique des sondages aléatoires et tenter d'insérer les mosaïques dans une séquence chronologique établie grâce aux données de la stratigraphie. En 1988, la mise en place d'une étude préalable diligentée par la Conservation régionale des monuments historiques offre l'opportunité d'une longue campagne de fouille sur plus de six mois, qui permettra de fixer les grandes lignes de l'évolution de la villa depuis la ferme des origines. À partir de 1989-1990, l'enquête archéologique s'enrichit de nouvelles préoccupations. La villa est insérée dans un maillage de sites ruraux au fur et à mesure des progrès des campagnes de prospection pédestre. Une fouille est ouverte sur le site paléochrétien de Sainte-Cécile, découvert fortuitement à 800 m en amont du site antique et aux portes du village de Loupian, et permettra de faire le lien entre l'organisation domaniale tardo-romaine et la naissance du castrum féodal. Entre 1992 et 1994, l'équipe reprend l'étude de la villa, avec pour objectif de mieux cerner l'économie de l'exploitation rurale antique grâce à la fouille des bâtiments de production vinicole. De 1995 à 1999, un nouveau projet de fouille vient apporter un dossier décisif pour la connaissance du domaine antique, grâce à un site localisé à un kilomètre en aval de la villa, sur le rivage de l'étang de Thau. Nos travaux ont montré que l'implantation littorale du Bourbou, embarcadère et officine potière, offre un débouché sur la voie commerciale des étangs pour les productions du domaine, durant le Haut Empire comme à la fin de l'Antiquité.

Le bilan de 17 campagnes de fouilles, depuis 1983, représentant plus de 30 mois de terrain avec plus de 500 fouilleurs, a donné lieu, on s'en doute, à une riche documentation, dont une très large partie a été exploitée dans le cadre d'une thèse soutenue à l'université de Provence en 2000². Cet effort inscrit dans la durée, avec une trentaine d'années de fouille depuis 1963, a permis de donner au projet patrimonial de véritables fondations scientifiques, qui légitiment les efforts financiers consentis par les collectivités publiques.

1. LAVAGNE 1977; LAVAGNE *et al.* 1976; 1981.

2. PELLECUER 2000.

LE DOSSIER SCIENTIFIQUE : LE DESTIN D'UNE VILLA DU SUD DE LA GAULE

La première exploitation rurale, vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., est certainement proche des fermes indigènes à fossés d'enclos, d'un type courant en Gaule septentrionale, dont de nombreuses attestations sont aujourd'hui connues en domaine méridional. Au début de notre ère, l'ensemble est reconstruit avec des traits plus méditerranéens, comme une organisation des bâtiments sur cour et l'adoption d'un plan régulier.

La ferme des origines laisse place dans la deuxième moitié du 1^{er} s. à une véritable villa aux composantes clairement identifiées. L'aile résidentielle et ses bains s'ordonnent autour d'une cour à péristyle et confrontent un imposant cellier à vocation vinicole. Ce chai abrite alors une centaine de *dolia*, permettant d'entreposer une récolte de l'ordre de 1 500 hl. Jusqu'au milieu du 4^e s., la villa connaît un certain nombre de modifications architecturales qui n'affectent pas l'ordonnance initiale. Des changements sont aussi perceptibles dans les productions et les volumes produits. Toutes ces observations témoignent de la fin d'un cycle économique, qui, comme pour d'autres sites, aurait pu conduire à l'abandon du centre domanial.

Dans la deuxième moitié du 4^e s., un changement de cap est discernable avec la reprise des appartements résidentiels qui sont alors dotés d'un chauffage par canaux d'hypocauste, et la reconstruction du chai et de certaines installations de production. Au début du 5^e s., le centre domanial connaît un développement sans précédent pour ensuite décliner rapidement. Des traces d'occupation sont encore perceptibles dans la deuxième moitié du 5^e s. et au cours du 6^e s.

La villa du début du 5^e s. s'affirme par une recherche de monumentalité, particulièrement perceptible dans l'organisation de la résidence. L'étroite cour à péristyle du Haut Empire ainsi que les bâtiments utilitaires antérieurs sont condamnés pour laisser place à un vaste espace ouvert, bordé de galeries. L'un de ces portiques court sur près de 40 m de longueur. Les appartements destinés au maître du domaine sont agrandis et comprennent alors quatorze pièces revêtues de plus de 400 m² de pavements de mosaïque. Une grande salle triconque, un espace de réception occupant à lui seul 160 m², constitue le centre de la demeure.

Malgré de nombreuses lacunes et une conservation inégale selon les pièces, les vestiges de mosaïque retrouvés permettent de reconstituer le programme décoratif d'un de ces luxueux ensembles ruraux de la fin de l'Antiquité. Les compositions géométriques, souvent complexes, sont habillées à l'aide d'une riche palette de couleurs et de matières. Les tesselles utilisées sont taillées dans des pierres aux teintes et aux origines variées, dans de la céramique ou se présentent sous la forme de cubes en pâte de verre. Le répertoire décoratif se caractérise par un large recours à des motifs végétaux, comme des rinceaux de pampres de vigne ou un arbre chargé de fruits, qu'accompagnent des canthares, des paniers ou des éléments architecturaux. Les seules représentations figurées appartiennent à un même thème, celui des Saisons. Des liens stylistiques convaincants ont pu être établis par des comparaisons avec des décors reconnus sur des mosaïques et des sarcophages de l'Aquitaine gallo-romaine. D'autres rapprochements ont été suggérés avec des pavements de la Syrie romaine, justifiant l'hypothèse d'une intervention de mosaïstes orientaux.

LES MOSAÏQUES, IMPÉRATIFS DE CONSERVATION ET VOLONTÉ DE PRÉSENTATION PÉRENNE

Dès les premiers dégagements de mosaïques, la question de la conservation va se poser. Pour maintenir en l'état les vestiges, des bottes de paille sont achetées, on va les recouvrir de sable. Ce sont des solutions faciles et rapides à mettre en œuvre,

Fig. 2 — Le site archéologique en 1988, lors de l'étude préalable Monument historique (fonds ArchéOfactory, Loupian).



dont les effets protecteurs ne sont pas toujours avérés même en milieu méditerranéen. Cependant, les décideurs publics ont d'autres ambitions et souhaitent faire d'un projet de conservation des pavements sur place, dont l'intérêt scientifique est évident, un atout touristique pour attirer de très nombreux visiteurs et permettre de dégager des ressources nouvelles. Dans les années soixante, la démarche est originale pour le patrimoine antique en Languedoc-Roussillon, mais participe d'une réflexion plus large sur le devenir économique de la région, au moment où les grandes stations balnéaires sont en chantier.

La Direction régionale des affaires culturelles va faire réaliser en 1970 des abris pour protéger *in situ* les mosaïques qui n'ont fait l'objet d'aucune consolidation ou stabilisation. Le programme est basé sur des volumes simples, faits d'une ossature de piliers bétons, à remplissage de blocs de béton aggloméré, soutenant une charpente métallique couverte de plaques de fibrociment. Il n'a été appliqué qu'aux quatre premières mosaïques dégagées, pour une surface d'environ 200 m². Outre le fait d'être implantées sur les maçonneries antiques, ces constructions présentent des défauts techniques lourds de conséquences pour les pavements, comme l'absence d'isolation thermique, de ventilation et même d'un système de drainage et de recueil des eaux.

Près de vingt ans plus tard, en 1988, une étude préalable à la restauration des vestiges est commandée par la Conservation régionale des monuments historiques à Dominique Larpin, architecte en chef des monuments historiques (fig. 2). Le diagnostic, tant pour les mosaïques placées sous abri que pour celles simplement recouvertes de sable, est alarmant. À des degrés divers, d'importants signes d'altération ont pu être observés. De façon générale, le *tesselatum* a tendance à se désolidariser de sa chape. À l'intérieur, le processus semble s'être accéléré, avec d'importants phénomènes de décollement et même de soulèvement, la dispersion des tesselles en rive de lacunes et le développement de micro-organismes. Il est donc décidé d'engager la dépose de plus de 180 m² de pavement subsistant. Cette opération délicate a été réalisée sur une durée de trois mois par Raymond Rogliano et Michel Compan. Après relevé et nettoyage préalable, le pavement a fait l'objet d'un collage et les découpes réalisées ont pu atteindre jusqu'à 4 m² pour respecter au mieux les compositions complexes des décors.

Dès 1990, les restaurateurs vont rapidement engager les travaux de transfert sur support moderne du *tesselatum* prélevé, assurant la pérennité tant souhaitée des pavements loupianais. D'un point de vue technique, deux couches de mortier de résine additionnée de sable ont été appliquées au revers du *tesselatum* nettoyé pour

remplacer le *nucleus* antique. L'ensemble ainsi formé a été solidarisé par collage à une plaque support en aluminium alvéolaire («nid-d'abeilles»). La surface du *tesselatum* a dû à son tour être nettoyé afin de faire disparaître toute trace de dépôts superficiels, grâce à un gommage par flux d'air comprimé.

Le principal initial d'une présentation *in situ* n'a pas été remis en question à la suite des fouilles conduites dans le cadre de l'étude préalable, après dépose des pavements. Les vestiges découverts présentaient un médiocre état de conservation et ne permettaient pas une présentation facile à cause de la multiplicité des phases de reconstructions. Le projet d'aménagement pouvait ainsi privilégier la mise en valeur des quatorze mosaïques de la période du *v^e* s. et rendre perceptible la cohérence du programme décoratif de la résidence tardive. Le chantier de restauration des mosaïques se déroulera avec succès entre 1997 et 1999.

La principale difficulté résidait dans la lecture des pavements, dont il ne subsistait en moyenne que 35 % de la surface initiale et pour certaines mosaïques, la part de lacunes peut atteindre jusqu'à 80 %. L'objectif est alors de mettre en œuvre des méthodes d'évocation des parties manquantes, qui permettent une meilleure compréhension des compositions pour le grand public, tout en respectant le document archéologique. La conservation inégale des pavements et la diversité des réalisations, avec de grandes salles d'apparat et de pièces de moindre ampleur, ont conduit à définir un jeu limité de solutions techniques, employées selon des principes stricts. Pour les restitutions, ce sont bien évidemment les reconstitutions graphiques publiées qui ont servi de référence constante dans le dialogue entre archéologues, architectes et restaurateurs³.

Trois méthodes de réintégration du décor, des tracés comme des aplats, ont été mises en œuvre. Pour les compositions les plus lacunaires, lorsque l'étude raisonnée des mosaïques n'avait pu aboutir à une conclusion définitive, l'intervention minimale a consisté à combler les lacunes à l'aide d'un mortier synthétique à la surface lissée et riches en inclusions dont l'aspect est proche du béton de tuileau antique. Les grandes lignes de la composition sont alors évoquées à l'aide d'un double filet de tesselles noires et grises. Tout au contraire, pour les pavements les mieux conservés, les lacunes sont comblées à l'aide de tesselles de débitage moderne (fig. 3). La continuité avec le *tesselatum* est assurée, mais aucune confusion entre le document original et l'intervention de restauration ne peut subsister dans l'esprit du visiteur. N'ont



Fig. 3 — La restauration des pavements polychromes. Le choix d'un procédé de réintégration non colorée à l'aide de tesselles modernes. Réalisation Raymond Rogliano et Michel Compan (fonds ArchéOfactory, Loupian).

3. ROGLIANO, PELLECUER 2003.

été employés que des cubes blancs, noirs ou offrant des nuances de gris, tout en contraste avec la polychromie de la mosaïque tardive. Enfin, les deux solutions ont pu être combinées pour un même pavement lorsque la surface conservée était très faible pour éviter ainsi la dominance de la mise en œuvre moderne, ou lorsque des zones particulières du décor étaient bien appréhendées alors que la compréhension de la composition d'ensemble n'était pas assurée.

LE MUSÉE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE, BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE VISITE

L'un des volets de l'étude préalable commandée par la Conservation régionale des monuments historiques prévoyait la conception d'un nouveau bâtiment de protection, conçu comme un « parapluie » selon l'architecte en chef, sous la forme d'une construction unitaire, d'une surface minimale de 600 m² pour couvrir les mosaïques restaurées ainsi que les restes architecturaux de la résidence tardive. Ce bâtiment devait de même héberger tous les équipements pour l'accueil des visiteurs. Avec l'adjonction de fonctions muséales, le projet proposé alors aurait pu aboutir à un « site-musée intégré », pour reprendre la définition de David Rousseau à propos de la typologie des villas romaines ouvertes au public en Europe⁴. Loupian aurait pu adopter dès le début des années quatre-vingt-dix ce type de solution qui a donné lieu plus récemment à d'intéressantes réalisations en Allemagne comme en France. Cependant, le choix d'utiliser la reconstitution de la villa du v^e s. pour les volumes des bâtiments à construire a été écarté lors de l'évocation du projet en Commission supérieure des monuments historiques. Les deux premières esquisses architecturales, avec une version aux parois translucides qui n'était pas sans évoquer le modèle de Piazza Armérina et une version à bardage de bois et toiture de cuivre, seront des solutions sans lendemain.

Cet échec aurait pu sceller le destin du projet, mais la dynamique née autour des travaux de l'étude préalable a pu être relancée grâce au recrutement en 1989 d'un archéologue chargé de mission par la commune de Loupian. Marc Lugand saura maintenir l'intérêt des élus et favoriser la concertation avec la Conservation régionale des monuments historiques. Un nouveau projet architectural dû aux architectes ruthénois Jacques Lacombe et Michel de Florinier va voir le jour en 1994. Une vaste toile couvrant plusieurs milliers de mètres carrés devait abriter un « écrin » pour les mosaïques et, dans une construction distante et distincte, les équipements d'accueil. Le coût d'une telle réalisation n'aurait pas été compatible avec l'économie du projet, mais l'option avancée, avec deux bâtiments différents aux fonctions complémentaires, va être retenue de façon définitive.

C'est en 1996 à la suite d'un concours lancé par la commune de Loupian et avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles qu'est retenu le projet présenté par une équipe d'architectes parisiens, Catherine Frénak et Stéphane Barbotin (fig. 4). Il bénéficie des expériences antérieures et répond aux exigences d'un véritable programme économique et culturel. On a pu parler pour cette réalisation architecturale d'un « minimalisme in situ »⁵.

Un bâtiment pour l'accueil du public

Le bâtiment d'accueil et les parkings nécessaires sont implantés hors de l'emprise des vestiges de la villa, ce qui a été confirmé par les sondages archéologiques préalables au chantier. La silhouette de cette construction à un seul niveau joue avec la ligne d'un léger relief qui borde le site et le volume est rendu plus discret par le traitement de façade, utilisant un enduit clair et le bois.

4. ROUSSEAU 2011, pp. 214-218.

5. RAMBERT 2000.



Fig. 4 — Le musée de site aujourd'hui. Dans un espace foncier public correspondant à l'emprise du site archéologique, au premier plan le bâtiment de protection de la résidence de l'Antiquité tardive; en arrière-plan, le bâtiment d'accueil (cliché Selim Benalioua).

Ce bâtiment de 500 m² est affecté pour une partie à l'administration du site et aux équipements d'accueil du public; il constitue d'autre part le point de départ de la visite, avec un hall d'accueil qui offre un point de vue privilégié sur l'étang de Thau. Deux salles font office d'espace muséographique, dont la visite est un préalable à la découverte des mosaïques. Une troisième salle est dédiée aux expositions temporaires, mais de façon plus usuelle aux ateliers pédagogiques, aux conférences et manifestations scientifiques.

La première étape de la visite permet de replacer le site archéologique dans l'espace du domaine et dans le temps, celui de l'évolution de l'exploitation rurale de l'époque tardo-républicaine au Moyen Âge. Des panneaux muraux offrent une reconstitution imagée du paysage autour de la villa et des éléments sur le système agraire développé dans l'Antiquité. Ce thème est complété par trois vitrines murales présentant des objets révélateurs des activités des occupants de la villa (la forge, l'élevage, l'étang et ses ressources, les habitants du domaine). Une maquette en position centrale, décomposée en quatre paliers successifs, permet d'évoquer les principales périodes de l'histoire architecturale du site. Un panneau et une autre maquette sont consacrés à l'édifice paléochrétien de Sainte-Cécile. Cette découverte est riche de sens pour faire comprendre le passage des formes antiques de peuplement, dont la villa est un élément remarquable, au village médiéval, qui a pris forme aux abords du premier lieu de culte chrétien.

La seconde salle est destinée à faciliter la présentation de la notion de villa et de ses différentes composantes définies par les textes antiques et largement documentées par l'archéologie. Là encore, c'est une maquette en position centrale qui offre les clés de lecture pour le visiteur. Est mise en scène la villa de Loupian durant le Haut Empire, avec son organisation en trois cours qui pourrait répondre aux caractéristiques des *partes* des sources agronomiques latines. La fonction résidentielle est suggérée par la pratique urbaine du bain, avec la reconstitution du *frigidarium* de

cette période, avec un pavement de sol à fond noir et *crustae* de marbre (*opus scutulatum*) entourant la margelle d'une *piscina* carrée. L'exploitation rurale et les productions agricoles sont illustrées par une toile réaliste de 15 m² montrant l'intérieur du chai de la villa, avec ses *dolia*, lors d'une visite d'inspection du propriétaire. Trois vitrines murales sont consacrées aux découvertes de l'atelier de potiers littoral du Bourbou dont les fabrications, en particulier celles d'amphores vinaires, participent de l'activité économique du domaine à la fin du 1^{er} s. de notre ère.

Un bâtiment pour protéger et présenter les mosaïques

Les surfaces explorées par la fouille ont été remblayées de façon systématique à l'aide de graviers de calcaire froid puis de dépôts de terre végétale pour redonner un cadre de verdure au bâtiment de protection. Celui-ci occupe une emprise de 1 000 m² à l'emplacement des appartements de la résidence, à l'angle du péristyle qui ferme la vaste cour de l'Antiquité tardive. Une imposante ossature métallique a été élevée sur fondations de micropieux. Les forages nécessaires pour ces points d'appui représentent une surface cumulée de moins de 10 m² et ils sont tubés sur les premiers mètres, pour réduire encore l'impact sur les vestiges enfouis. Un bardage de contreplaqué marine, posé de clins, est utilisé pour les parois et autorise la circulation de l'air. La toiture, qui bénéficie d'une épaisse isolation thermique, permet tout à la fois de protéger les mosaïques contre la pluie et le rayonnement solaire. Cette protection permet d'éviter les chocs thermiques, en l'absence de dispositif de régulation de température.

Le volume intérieur est entièrement dégagé, éclairé pour l'essentiel en lumière artificielle zénithale. Seule la façade méridionale est ajourée, mais l'effet d'une lumière trop vive est limité par des stores. On a cherché à concilier une vision d'ensemble des pavements comme une vue rapprochée des motifs des mosaïques. Le circuit de visite tente de répondre au mieux à ce double objectif. Le visiteur emprunte une branche du péristyle puis un escalier qui le conduira à un point de vue panoramique à quatre mètres de hauteur. Il chemine ensuite sur une passerelle périphérique, qui le ramènera jusqu'au niveau du sol, pour observer les détails des pavements. Ce dispositif est adapté à des visites de groupes et permet l'accès aux personnes à mobilité réduite en utilisant le dispositif en pente douce.



Fig. 5 — Les mosaïques restaurées selon divers degrés d'intervention sont replacées *in situ*, dans le cadre architectural des appartements résidentiels du début du v^e s. Des compléments muséographiques ont été apportés en quelques points, tentures et pièces de mobilier (Michel Olive, DRAC PACA, Service régional de l'Archéologie).

Le mode de restitution des lacunes utilisant des tesselles modernes favorise la mise en valeur des pavements dans cet espace privilégié. L'objet de la visite reste le pavement antique, mais des compléments muséographiques, volontairement réduits, ont tout de même été mis en place (fig. 5). Ils ne sont pas répartis sur l'ensemble des appartements résidentiels, mais au fur et à mesure du parcours de visite apparaissent quelques éléments permettant d'appréhender l'aspect initial de la demeure et le mode de vie de ses occupants. En l'absence d'une décoration pariétale conservée, une tenture à fond rouge et motifs géométriques or, inspirés de représentations sur tissu, vient confirmer le caractère luxueux de l'abside majeure de la salle de réception. Dans une autre pièce, c'est une toile peinte qui reprend la composition d'un enduit mural du ^v^e s. découvert à Coire (CH-Grisons)⁶. Du mobilier est placé dans certaines pièces pour en suggérer la fonction. Les reconstitutions ont été menées sous la direction de Michel Feugère (UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes-Montpellier). Est installé dans l'une des absides de la salle de réception triconque un *stibadium*, un lit semi-circulaire avec une table de bois, répondant à l'étiquette de la sociabilité et aux représentations des banquets de l'Antiquité tardive. Un lit, accompagné d'un candélabre, prend place sur une large tapis de réserve de la mosaïque, dans ce qui pourrait être interprété comme une chambre d'hôte. Dans la pièce de vie à la toile peinte, c'est une bibliothèque à deux corps et à fronton, tirée d'une représentation de ce type de meuble sur mosaïque du mausolée de *Galla Placidia* (Ravenne). Les charnières en os sont reconstituées à partir du modèle si fréquemment retrouvé en fouille. Lorsque la visite s'achève avec la salle d'apparat aux lambris de marbre, le public découvre une scène inspirée de l'historiographie de l'Antiquité tardive, celle du propriétaire recevant ses colons (fig. 6). Des mannequins en résine polyester, aux formes simplifiées mais individualisés par leur corpulence ou leur stature, sont vêtus selon leur rang social. Le propriétaire prend place sur un fauteuil en osier, reproduit selon un type courant de l'iconographie gallo-romaine, alors que le régisseur est assis derrière un coffre de compte, dont on trouve de multiples représentations sur des reliefs. On a utilisé ici pour le détail une mosaïque funéraire de Tabarka, la mosaïque au scribe ou du banquier datée du ^v^e s. conservée au musée du Bardo (Tunisie). Les personnages des colons sont debout, l'un présentant une demande ou une justification au *dominus*, les autres dans l'attente de l'audience.



Fig. 6 — La scène du propriétaire recevant ses colons dans l'une des pièces d'apparat, suggérer l'Antiquité tardive au-delà des vestiges archéologiques (Michel Olive, DRAC PACA, Service régional de l'Archéologie).

DEVENIR D'UNE RÉALISATION PATRIMONIALE APRÈS UNE DÉCENNIE D'EXPÉRIENCE

Plus d'une décennie s'est écoulée après l'ouverture du musée de site en juin 2000. L'indice de la réussite d'un projet de ce type reste la fréquentation par le public. Avec un niveau annuel de 18 000 visiteurs dont un quart environ de scolaires, il est possible d'affirmer que Villa-Loupien répond aux attentes de ses concepteurs et des décideurs à l'origine de cet investissement. Le coût total de cette opération, de la restauration des mosaïques à la construction des bâtiments et à leur équipement, est de l'ordre de 2 millions d'euros, financé par l'État avec la participation de l'Europe,

6. DRACK, 1988, pp. 71-74, tav. 16.

le conseil régional de Languedoc-Roussillon, le conseil général de l'Hérault et la commune de Loupian. L'intérêt scientifique et patrimonial des vestiges découverts justifiait un tel engagement des collectivités publiques. En retour pourrait-on dire, le musée de site joue un rôle d'équipement de référence, de relais dans le cadre d'une politique territoriale culturelle et constitue une image intéressante d'un point de vue qualitatif pour un tourisme languedocien en voie de diversification.

De façon plus prosaïque, se pose pour un tel aménagement la question de la pérennité, entendue comme la permanence de la réalisation mais aussi comme le maintien du niveau de l'offre pour le public. Le problème récurrent reste comme dans bien des cas la charge du fonctionnement. La recherche systématique du « petit équilibre » dans le budget annuel est indispensable mais ne peut suffire. Le transfert de la gestion du site de la commune de Loupian à la communauté de communes du Nord du Bassin de Thau est une réponse adaptée à l'inadéquation qui est apparue à la pratique entre les capacités des finances municipales et les missions du nouvel équipement. Si la solution trouvée a été efficace pour la décennie écoulée, des interrogations se posent maintenant pour le musée qui doit s'engager dans un nouveau cycle de développement et donc d'investissements.

En guise de conclusion, on peut tracer rapidement les grandes lignes d'un programme pour la décennie à venir.

Une part des investissements à prévoir est nécessaire pour la permanence de la structure. Au moment de la rédaction de ces lignes, a débuté un chantier de dépose des pavements et de reprise du drainage du bâtiment de protection. Peu de temps après l'ouverture du musée, des remontées d'humidité ont été constatées sur les lignes de joints entre les différents panneaux supports des mosaïques. Les dangers de ces altérations pour les pavements ont justifié un fort engagement financier de la Conservation régionale des Monuments historiques. D'autres travaux tout aussi lourds doivent être prévus pour l'entretien décennal des bâtiments. Des problèmes nombreux sont à régler pour les bardages et les huisseries de bois ou les ossatures métalliques. Les espaces muséographiques intensément fréquentés devraient être repris pour les revêtements de sols et de murs, comme pour les éclairages. Plus généralement, les désordres constatés, non pris en compte dans les dotations annuelles d'entretien, sont à traiter dans le cadre de ce plan de financement.

Une autre part relève des investissements d'avenir. Là encore, la décennie écoulée a vu d'importantes modifications dans les missions du musée de site. Le renforcement progressif du personnel et la professionnalisation des profils demandent des espaces adaptés aux fonctions qui se sont imposées pour la préparation de l'accueil des publics, la gestion et la communication. Depuis 2006, la compétence du service Patrimoine de la CCNBT a été étendue au domaine de l'archéologie préventive avec la mise en place d'un service agréé dans ce domaine par le ministère de la Culture et de la Communication. Naturellement installée dans des locaux réaffectés du musée, cette mission, qui n'était pas prévue dans le programme du projet, nécessite des espaces de travail nouveaux. Grâce à de nouveaux recrutements, la dimension recherche qui avait quelque peu déserté le site après l'arrêt des fouilles programmées apporte un nouvel axe de développement. Un renouvellement doit de même être apporté à une muséographie qui a vieilli. Des efforts ont été faits par l'équipe du musée pour modifier l'organisation des visites. À l'origine, les visites étaient guidées dans le bâtiment d'accueil comme dans celui de protection des mosaïques. Aujourd'hui, les visites apparaissent plus fluides, avec une partie en visite libre dans le bâtiment d'accueil, toujours guidée dans le bâtiment de protection. Le musée ne possède pas de collections au sens strict du terme, même s'il a la possibilité d'exploiter les mobiliers découverts lors des fouilles de la villa. Il dispose d'un important dossier scientifique sur un ensemble domanial dont de multiples ressources n'ont

pas été utilisées jusque-là. Elles pourront être complétées par les acquis des fouilles préventives conduites sur d'autres villas par l'équipe de Loupian. Ces résultats demandent à être exploités grâce aux plus récentes technologies du numérique. À l'occasion des Journées nationales de l'Archéologie, en mai 2011, le ministère de la Culture et de la Communication a mis en ligne un nouveau volume de la collection *Grands sites archéologiques: Villa, villae en Gaule romaine*. Villa-Loupian en Languedoc www.villa.culture.fr. Ce travail a été une opportunité pour amorcer une réflexion sur l'intégration de nouveaux outils dans une muséographie renouvelée (fig. 7). Le challenge de la construction d'un musée de site a été passionnant. Ce nouveau chantier qui s'ouvre le sera tout autant.



Fig. 7 — Les ressources du site internet www.villa.culture.fr, dédié à Loupian et aux villas de la Gaule romaine. À partir des restitutions scientifiques conçues par Robert Thernot (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), il a été décidé de proposer pour le grand public des évocations de chaque période architecturale de la villa (ici, l'état du Haut-Empire) (Stéphane Cugnet, LaForme).

BIBLIOGRAPHIE

- DRACK Walter, EMMENEGER Oskar collab., *Pittura parietale romana dalla Svizzera*, Mendrisio, 1988. 86 p. (Catalogue d'exposition).
- LAVAGNE Henri, «Deux mosaïques de style orientalisant à Loupian (Hérault)». *Fondation Eugène Piot*, 61, 1977, pp. 61-86. (Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
- LAVAGNE Henri, ROUQUETTE Daniel, PRUDHOMME Richard, «La villa gallo-romaine des Prés-Bas à Loupian (Hérault)». *Gallia*, 34, 1976, pp. 215-235.
- LAVAGNE Henri, ROUQUETTE Daniel, PRUDHOMME Richard, «Les nouvelles mosaïques de la villa gallo-romaine de Loupian (Hérault)». *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 14, 1981, pp. 173-203.
- PELLECUER Christophe, *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude de la villa et de l'économie domaniale en Narbonnaise*, 2000, 565 p. (Thèse d'Archéologie, Université de Provence).
- RAMBERT Francis, «Loupian minimalisme in situ», *D'A revue d'Architectures*, 105, octobre 2000, p. 41.

- ROGLIANO Raymond, PELLECUER Christophe collab., « Un musée de site à Loupian (Hérault, France) : restaurer, présenter et étudier les mosaïques de la villa gallo-romaine des Prés-Bas », in : Patrick BLANC éd., *Les mosaïques : conserver pour présenter ?*, Arles, 2003, pp. 111-122. (Actes de la VII^e conférence du Comité International pour la conservation des mosaïques, Arles - Saint-Romain-en-Gal, 22-28 novembre 1999, Arles).
- ROUSSEAU David, *Découverte et mise en valeur des villas romaines des provinces occidentales de l'empire. Les sites antiques d'Europe et d'Afrique du Nord ouverts au public de la fin du XVIII^e siècle au début du XXI^e siècle*. Paris, 2011. 589 p. (Thèse d'Archéologie, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne).



CRÉATION ET VIE D'UN MUSÉE À SALLÈLES-D'AUDE (FRANCE)

Fanette LAUBENHEIMER

L'HISTOIRE : DU HASARD DES LABOURS À L'ÉDIFICATION D'UN MUSÉE

L'histoire commence en 1976, à Sallèles-d'Aude (fig. 1), à quelque douze kilomètres au nord de Narbonne, en plein vignoble, par un sondage en un lieu où avaient été repérés des tessons d'amphores à l'occasion d'un labour profond. Cette recherche ponctuelle va ensuite se développer en fouille programmée que j'ai dirigée en tant que chercheur au CNRS pendant vingt-trois ans, jusqu'en 1998. À l'époque, on ne connaissait presque rien sur la production du vin en Gaule Narbonnaise, ni sur les amphores qui permettaient de le transporter et qui en sont le meilleur traceur. Il s'agissait donc, à titre de référence, de fouiller dans son ensemble un complexe de potiers dont l'activité principale était orientée vers la production d'amphores vinaires. On voit tout de suite l'enjeu scientifique mais aussi culturel et identitaire qui touche directement à l'histoire économique d'une région en mettant au jour celle d'un vignoble qui y est encore largement développé aujourd'hui (fig. 2). Il s'agissait aussi en quelque sorte de restituer leur patrimoine aux viticulteurs locaux, qui n'ont pas été les plus faciles à convaincre, durant les



Fig. 1 — Localisation de Sallèles-d'Aude parmi les ateliers d'amphores à pâte calcaire de Narbonnaise.



Fig. 2 — Début des fouilles, premiers fours mis au jour dans le vignoble (photo F. Laubenheimer).



Fig. 3 — Fours 3 et 4 en cours de fouille (photo F. Laubenheimer).

premières années, de la véracité de ce que nous, archéologues, racontions sur l'origine de leur vignoble, mais ils y prêtaient tout de même une oreille aussi attentive que sceptique.

Le cas de Sallèles-d'Aude n'est qu'un exemple parmi des dizaines d'ateliers semblables découverts depuis dans le sud de la France (fig. 1). Il a cependant ceci d'unique d'être bien conservé, entièrement fouillé, préservé et présenté au public.

Le terrain était, en 1976, totalement couvert de vignes dont les multiples parcelles appartenaient à des propriétaires différents. Nous avons eu l'autorisation de travailler sur le centre de l'atelier repéré après des prospections de surface et une prospection magnétique, opération encore nouvelle à l'époque. Plus d'une dizaine de fours sont détectés et ce sont eux que nous avons commencé à fouiller pour évaluer l'importance du complexe et connaître son état de conservation, qui s'est avéré remarquable (fig. 3). Il fallait bien sûr les combler après la fouille pour que la vigne et les vigneron reprennent leurs droits.

Progressivement les parcelles ont été achetées avec le concours de la mairie de Sallèles-d'Aude et celui du ministère de la Culture. La fouille a été alors simplifiée et étendue aux bâtiments des fours et autres structures avoisinantes ainsi qu'à la zone d'habitat (fig. 4). À la fin de chaque été, les structures étaient recouvertes d'une toiture de tôles pour les protéger.

Des journées portes ouvertes ont été organisées chaque année, une association a été créée et nombre de Sallélois

y ont participé, aidant en particulier à la logistique de la fouille. Les bonnes relations entre les archéologues et la commune ont été fondamentales comme, aussi, les conférences, les expositions, les articles de journaux et les émissions diverses à travers les médias et même les films sur notre travail. Les publications scientifiques menées à un rythme soutenu ont contribué à établir la notoriété du site au niveau international (voir bibliographie).

Peu à peu se posait la question du devenir de ce patrimoine que nous nous efforcions de protéger après chaque fouille. L'idée de la création d'un musée de site s'est alors fait jour, mais sa mise en œuvre n'a pas été simple. Il a fallu convaincre et les élus locaux et régionaux et les instances du ministère de la Culture. La mairie de Sallèles-d'Aude, partenaire principal, a été d'une grande détermination.

Nous y sommes finalement arrivés. La maîtrise d'œuvre a été confiée par la mairie de Sallèles-d'Aude au SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples) de Ginestas. Le projet a reçu pour une part importante le soutien du ministère de la Culture par la voie de la Direction des Musées de France et un notable soutien européen. Le conseil Général de l'Aude l'a également soutenu financièrement mais aussi en mettant à disposition le conservateur départemental des Musées. Le syndicat Mixte d'aménagement et de développement de la Basse Vallée de l'Aude (projet NYSA) et la fondation EDF ont également participé. La commune de Sallèles-d'Aude et les communes du SIVOM de Ginestas se sont réparti le financement restant.



Plan de financement du musée Amphoralis

État:	2,8	millions de francs
Europe PIM:	1,112	million de francs
Conseil Général:	1,012	million de francs
Syndicat mixte:	0,290	million de francs
SIVOM dont Sallèles:	3,828	millions de francs
TVA récupérable:	1,674	million de francs
Fondation EDF:	0,200	million de francs
Total:	10,916	millions de francs
	soit 1 640 000 €	

Fig. 4 — Plan général des fouilles avec fours, en rouge, bâtiments et bassins d'argile en vert (dessin Maud Leenhardt).

Financement externe à la commune et au canton: 7,088 millions de francs = 65 %
 Financement de la commune et du canton: 3,828 millions de francs = 35 %
 Le fonctionnement du musée est à la charge de la municipalité de Sallèles-d'Aude.

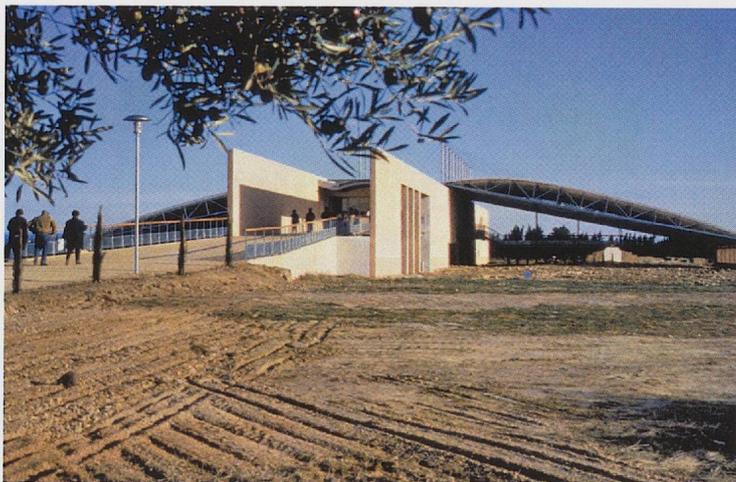


Fig. 5 — Inauguration du musée Amphoralis le 12 décembre 1992 (photo F. Laubenheimer).



Fig. 7 — Aile et passerelle du musée au-dessus du four 3 (photo F. Laubenheimer).

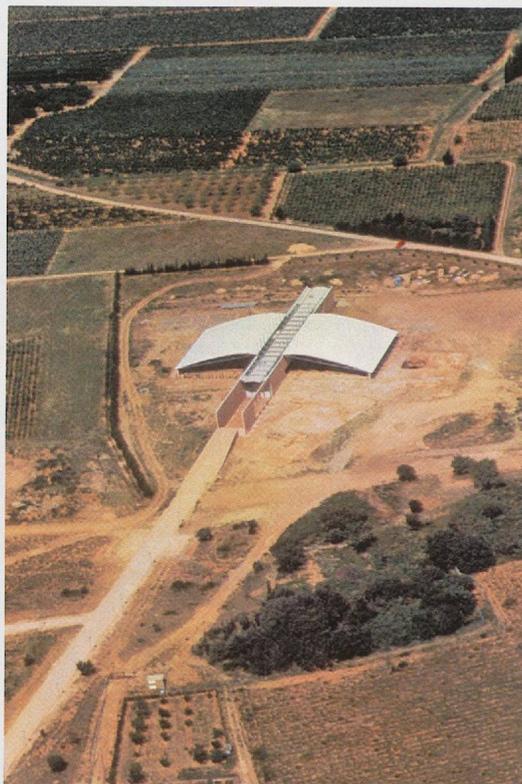


Fig. 6 — Vue aérienne du musée Amphoralis (photo Solaire photos).

Le musée baptisé Amphoralis, a été inauguré le 12 décembre 1992 après 17 ans de fouilles programmées, la fouille continuant encore à progresser à l'époque.

Le parti architectural souhaité a été une structure suspendue au-dessus des fouilles, visant à les montrer tout en les protégeant et

à permettre de les voir de haut pour en comprendre le plan (fig. 5 à 7). Conçu par l'architecte Roland Castro secondé par Jean-Pierre Gary, ce musée ressemble à un oiseau dont le corps central est un pont enjambant les structures archéologiques dont les ailes ouvertes abritent les fours de potiers. Dans le corps central, la salle d'exposition et la salle vidéo, les réserves, les salles administratives et l'appartement du gardien. Sous les ailes de toile tendue sur des armatures métalliques, des passerelles suspendues à 2,5 m du sol surplombent les fours. Plus de 1 300 m² de structures archéologiques sont ainsi protégées. Le musée a une superficie totale de 1 800 m².

Le discours muséographique se veut simple et didactique, un dialogue entre extérieur et intérieur est favorisé par de grandes baies vitrées. Des maquettes sur le tournage et le moulage, d'autres sur le fonctionnement des fours et la vie du complexe des potiers, des vitrines sur les productions et la vie quotidienne ou encore les rites funéraires liés aux très jeunes enfants, dialoguent avec les vestiges archéologiques que l'on observe depuis les passerelles. Le commerce du vin a une belle part avec les amphores présentées en série (fig. 8), les cartes d'exportation dans le monde romain et une borne interactive. Des films présentent la fouille en action et les restitutions de fours en activité dans leurs bâtiments.

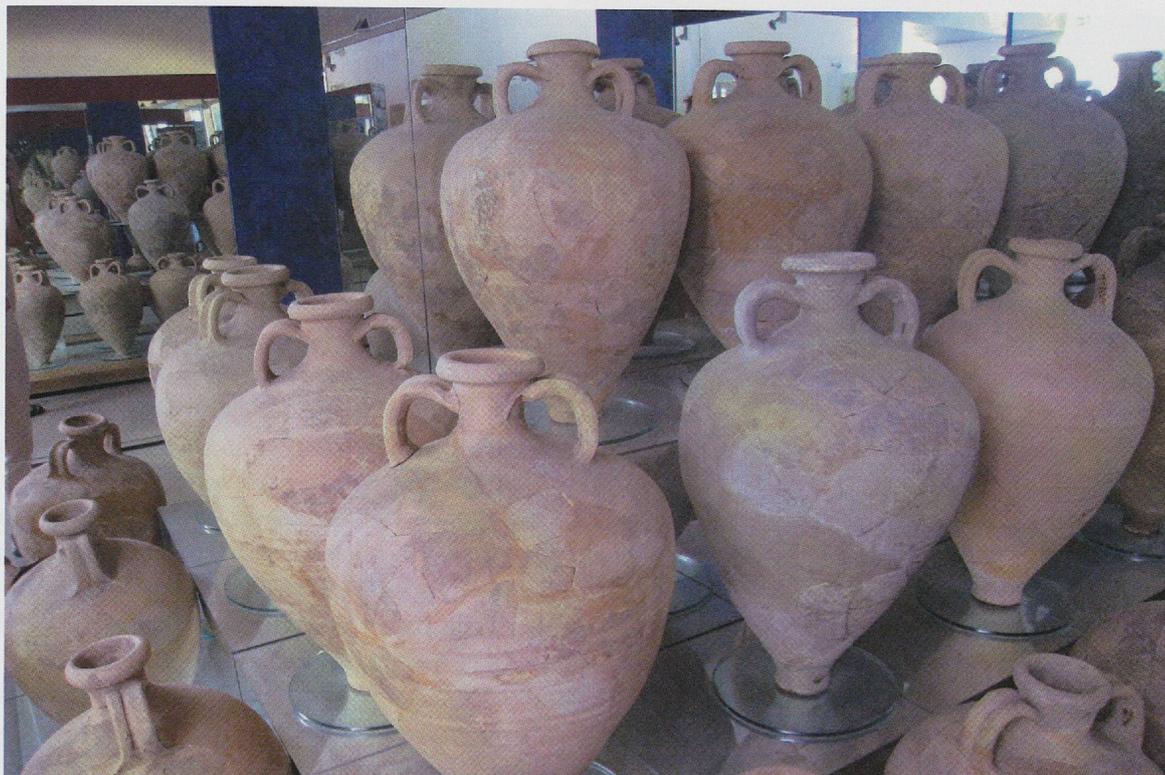


Fig. 8 — Présentation dans le musée des amphores vinaires Gauloise 4 fabriquées dans l'atelier (photo F. Laubenheimer).

LA VIE DU SITE ET CELLE DU MUSÉE : QUAND COEXISTENT DES VESTIGES ANTIQUES ET LES ACTIVITÉS NOUVELLES QU'ELLES ONT INSPIRÉES

Pendant toute la dernière période des fouilles, un petit four avait été construit à l'extérieur de la zone archéologique. Une cuisson expérimentale y était organisée chaque été à l'occasion des journées portes ouvertes du 15 août et du marché des potiers contemporains organisé dans le village de Sallèles-d'Aude.

Par la suite, l'animation annuelle suscitée par les fouilles étant terminée, un autre programme a été mis en place par la conservatrice, Françoise Sarret, et par l'actuel directeur du Musée et ancien fouilleur, Michel Perron d'Arc, qui fréquentait notre équipe dès l'âge de 10 ans... En 1997, a été réalisée une réplique grandeur nature du four le mieux conservé du site, le four 4, avec une sole carrée de 2 m de côté et un laboratoire fermé par une voûte de pots. Sa construction a duré trois mois avec des matériaux moulés en argile: 1 300 briques et 350 pots pour la voûte. Une cuisson est menée à bien au mois d'août, 300 pots à l'identique des productions antiques et 150 tuiles plates à la romaine sont cuits avec succès. Les tuiles sont destinées à la protection du toit du bâtiment qui protégera le four. Il verra le jour en 2000 et sera terminé en 2003, après plusieurs cuissons annuelles pour obtenir les matériaux nécessaires. Les murs sont banchés sauf un qui présente un échantillonnage didactique des constructions en terre.

En 2004, un nouveau bâtiment est construit qui abrite deux petits fours. La réplique du four 4 continue à fonctionner et à cuire des céramiques, des amphores et des tuiles, comme l'année précédente, alors que les petits fours fonctionnent également. Toujours en 2004, un terrain adjacent au site archéologique ayant été acquis, un



Fig. 9 — Restitution de l'habitat des potiers sur le site (photo F. Laubenheimer).

chantier international de jeunes est organisé pour amorcer la construction d'une réplique du quartier de l'habitat des potiers (fig. 9). Ce sera un travail de longue haleine qui va durer plusieurs années, 2004-2009, pour dresser les murs de terre crépis sur clayonnage, asseoir la charpente et couvrir le toit de chaume. Parallèlement les cuissons expérimentales continuent, accompagnées au préalable, sur plusieurs semaines, sous la direction d'un potier professionnel, d'un stage de tournage pour préparer le chargement à cuire en été. La confection des tuiles se fait d'avril à juillet. La médiatisation de toutes ces activités a été largement menée par la presse locale.

Organisées et dirigées par l'équipe du musée, ces expérimentations architecturales comme potières visent à donner une vision plus concrète de l'atelier des potiers gallo-romains et créent un réel

intérêt complémentaire pour les visiteurs du site avec un parcours double, le parcours dans l'Antiquité avec le musée et les structures archéologiques, le parcours moderne avec les restitutions et les activités afférentes lorsqu'elles ont été menées (fig. 10). Désormais, dans la partie reconstituée de l'habitat, des ateliers de fabrication de lampes à huile et de vannerie sont organisés de façon régulière pour les touristes au cours de leur visite. Les cuissons dans les divers fours reconstitués sont



Fig. 10 — Plan actuel du site conjuguant la partie antique et la partie restituée.

actuellement arrêtées. Des repas « à la romaine » sont régulièrement organisés dans les locaux de l'habitat restitués.

Enfin, un jardin « à la romaine », de vaste étendue, est en cours de plantation sur la nouvelle parcelle acquise, en respectant les espèces connues à l'époque.

Le musée Amphoralis a été ouvert toute l'année de 1993 à 2007. Le nombre de visiteurs, supérieur à 20 000 la première année, a progressivement décliné depuis. Il connaît une période d'été à partir de 2008 où il n'est plus ouvert que six mois par an, d'avril à septembre. La boutique de produits dérivés qui l'accompagne a maintenu son activité en dépit de cette baisse de fréquentation.

Dix-huit ans après son inauguration, des points de vieillissement se font inévitablement sentir dans le musée, non dans son discours muséographique, toujours d'actualité en liaison avec le site, et très largement enrichi par les restitutions récentes, mais sur des aspects techniques comme l'usure des cordages qui tiennent les toiles des ailes, les peintures intérieures, des problèmes de fuites, la nécessité d'une restauration des panneaux et de la rampe d'accès, ou de la modernisation du matériel vidéo. Le plus grave est à mes yeux la nécessaire consolidation des fours antiques. Ceux qui sont protégés sous les ailes ont été victimes d'inondations provoquées par la remontée de la nappe phréatique, aujourd'hui contrôlée. Leurs structures de terre cuite ou crue n'ont pas été entretenues. Ceux qui sont hors de la zone muséographique n'ont pas été comblés ni consolidés. À mon sens, l'effort qui s'est concentré ces dernières années sur les constructions nouvelles et sur les animations devrait maintenant sans tarder se porter à nouveau sur les vestiges antiques, élément capital d'un musée de site.

Par ailleurs, il me paraît essentiel de réaliser enfin une bonne signalétique pour faciliter le repérage et l'accès au musée par la route ou par voie d'eau à partir du canal du midi très fréquenté en été. C'est une des conditions pour inverser la courbe de fréquentation.

Dans sa globalité, tel qu'il est devenu aujourd'hui, le site a un potentiel remarquable. L'équipe du musée a préparé un avant-projet qui répond en grande partie aux nécessités de protection archéologiques, mais son financement n'est pas encore acquis.

La création déjà amorcée d'un « Musée de la romanité » à Narbonne est sans doute la meilleure possibilité de dynamiser Amphoralis qui est appelé à s'intégrer dans ce vaste projet. La mise au jour de tout un atelier de potiers bien conservé, parfaitement intégré dans l'économie de la Gaule romaine et dont les exportations vont jusqu'aux limites de l'empire est une référence unique. La valorisation du site, un musée bien adapté et les restitutions grandeur nature font de cet ensemble un exemple qui mérite pleinement d'être sauvegardé et largement visité.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCELIN-PRADELLE Charlette et LAUBENHEIMER Fanette, La notion de série de production en céramique tournée, in: *Institut de Recherches Méditerranéennes, Cahiers du GIS*, n° 7, 1985, Aix-en-Provence, pp. 129-139.
- BOUISSET Paule, DAIGNÈRES Marc, GRUEL Katherine, LAUBENHEIMER Fanette, LEBLANC Jacques et WIDEMANN François, Prospections sur l'atelier de potiers gallo-romain de Sallèles-d'Aude, 2ème Congrès Français d'Archéométrie, Orléans, Octobre 1978, in: *Revue d'Archéométrie*, n° 3, 1979 pp. 23-44.
- BOUISSET Paule et RANCOULE Guy, L'atelier de fabrication d'amphores de Sallèles-d'Aude, in: *Bull. de la com. Arch. de Narbonne*, 31, 1969, pp. 65-72.
- CHABAL Lucie, Les potiers, le bois et la forêt à l'époque romaine, à Sallèles-d'Aude (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.), in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franco-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 93-110.

- CHABAL Lucie et LAUBENHEIMER Fanette, L'atelier gallo-romain de Sallèles-d'Aude: les potiers et le bois, in: *Terre Cuite et Société, XIV^e Rencontres d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Juan-les-Pins 1994, pp. 99-129.
- CLAVEL-LÉVÊQUE Monique, Organisation spatiale et Environnement cadastral du complexe de potiers de Sallèles-d'Aude, in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 111-119.
- CLAVEL-LÉVÊQUE Monique et LAUBENHEIMER Fanette, Cadastres et ateliers d'amphores en Languedoc méditerranéen, in: *Actes du LVII^e Congrès de la Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, Montpellier, 1985, pp. 33-34.
- DODINET Mariane, FONTES Pierre, GRUEL Katherine, LAUBENHEIMER Fanette, LEBLANC Jacques, LERÉS Joseph et WIDEMANN François, Ateliers de potiers de Sallèles-d'Aude, Fouille de sauvetage, 1978, Note d'information, in: *Bull. Soc. Et. de l'Aude*, LXXVIII (1978), pp. 35-40.
- DUDAY Henri, LAUBENHEIMER Fanette et TILLIER Anne-Marie, *Sallèles-d'Aude, Nouveau-nés et nourrissons: gallo-romains*, 146 p., 81 fig., Annales Littéraires de l'Université de Besançon 563, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, Série Amphores, vol. 3, Les Belles Lettres, Paris 1995.
- ECOFFET Jean-François, L'environnement pédologique du complexe de potiers de Sallèles-d'Aude, in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 121-131.
- FÉDIÈRE Gilbert, Les estampilles sur *tegulae* de l'atelier de Sallèles-d'Aude, in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 25-32.
- JAMET Michel, Approche par la modélisation du complexe de potiers de Sallèles-d'Aude, in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 257-284.
- LANOS Philippe, GARCIA Yves, CHAUVIN Annick et LAUBENHEIMER Fanette, Atelier de potiers gallo-romains de Sallèles-d'Aude, Analyses et datations archéomagnétiques, in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 69-92.
- LAUBENHEIMER Fanette, Premiers sondages sur les ateliers de potiers de Sallèles-d'Aude, note d'information in *Bull. de la Soc. des Études Scientifiques de l'Aude*, t. LXXVI (1976), pp. 175-182.
- LAUBENHEIMER Fanette, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Ed. Les Belles Lettres, Paris, 1985, 466 pp., 202 fig.
- LAUBENHEIMER Fanette, Viticulture et industrie des amphores en pays « languedocien et catalan » à l'époque romaine, in: *Actes du LVII^e Congrès de la Fédération Historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, Montpellier, 1985, p. 23-32.
- LAUBENHEIMER Fanette, Les céramiques à parois fines de Sallèles-d'Aude (Aude), in: *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse 1986*, Avignon, 1986, pp. 41-45.
- LAUBENHEIMER Fanette, Pourquoi des fouilles à Sallèles-d'Aude en 1986 ?, in: *Bull. de la Soc. des Et. Sc. de l'Aude*, LXXXVI, 1986, pp. 135-137.
- LAUBENHEIMER Fanette, Archéologie et intégration économique: une expérience en milieu rural, in: *L'archéologie et son image*, Juan-les-Pins 1988, p. 301-308.
- LAUBENHEIMER Fanette, Des amphores sous les vignes. L'atelier de Sallèles-d'Aude, in: *Le Courrier du CNRS* 73, 1989, p. 47-48.
- LAUBENHEIMER Fanette, *Le temps des amphores en Gaule: vins, sauces et huiles*, Ed. Errance, Paris 1990.
- LAUBENHEIMER Fanette, Prospections de surface et réalité de la fouille à Sallèles-d'Aude, in: *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac 1991*, pp. 303-310.
- LAUBENHEIMER Fanette, Le musée des potiers gallo-romains déploie ses ailes à Sallèles-d'Aude, in *Archéologia*, décembre 1992 pp. 58-66.
- LAUBENHEIMER Fanette (sous la direction de) *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Actes du colloque de Sallèles-d'Aude, 27 et 28 septembre 1996, (294 p.), Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001.
- LAUBENHEIMER Fanette, L'atelier de Sallèles-d'Aude et son évolution dans le temps, in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 11-24.

- LAUBENHEIMER Fanette, coll. SERNEELS Vincent, PERRON D'ARC Michel, *Sallèles-d'Aude, un complexe de potiers gallo-romain*, DAF n°26, Paris, 1990.
- LAUBENHEIMER Fanette et LANOS Philippe, Chronologie des fours de potiers de Sallèles-d'Aude. Archéomagnétisme et Archéologie, in: *1rst European Workshop on Archaeological Ceramics*, Università degli Studi di Roma «La Sapienza», Rome 1994, pp. 251-267.
- LAUBENHEIMER Fanette, WIDEMANN François, ATTAS Michel, FONTES Pierre, GRUEL Katherine, LEBLANC Jacques et LLERÉS Joseph (GANOS), Ateliers de potiers gallo-romain de Sallèles-d'Aude (Narbonne), le chargement du four B5, in: *Acta Praehistorica et Archaeologica*, Berlin 1978, pp. 115-124.
- LAUBENHEIMER Fanette, FONTES Pierre, LEBLANC Jacques, DODINET Mariane, LACHARME Yves, LLERÉS Joseph, WIDEMANN François, Analyse par activation neutronique d'amphores gallo-romaines. Mise en évidence d'exportations aux frontières de l'Empire, XXème Symposium International d'Archéométrie, Paris 26-29 mars 1980, in: *Revue d'Archéométrie*, suppl. 1981, pp. 155-175.
- LAUBENHEIMER Fanette et GANOS, Ateliers de potiers de Sallèles-d'Aude. Fouille de sauvetage 1977, Note d'information, in: *Bull. Soc. Et. de l'Aude* 1977, pp. 83-90.
- LAUBENHEIMER Fanette, GISBERT SANTONJA Josep A., La standardisation des amphores Gauloise 4, des ateliers de Narbonnaise à la production de Denia (Espagne), in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 33-50.
- LAUBENHEIMER Fanette, LANOS Philippe, Chronologie des fours de potiers de Sallèles-d'Aude, in: *1rst European workshop on archaeological ceramics*, Università degli Studi di Roma «La Sapienza», Dipartimento di Scienza della Terra, Rome 1994, pp. 251-267.
- LAUBENHEIMER Fanette, LE NY Françoise, coll. GOURY Jacques, Les matériaux de construction en Narbonnaise, in: *El ladrillo y sus derivados en la época romana*, M. Bendala Galan, C. Rico, L. Roldan Gomez éd. scientifiques, Caza Velasquez, UAM ediciones, Madrid, 1999, pp. 11-23.
- LAUBENHEIMER Fanette, MARAVAL Claude, Sallèles-d'Aude (Aude): préservation, restitution et mise en valeur d'un atelier de potiers gallo-romain, in: *Revue Archéologique* 1/2000, pp. 173-180.
- LAUBENHEIMER Fanette, TARPIN Michel, Un *pagus* à Sallèles-d'Aude? Essai sur les *pagi* de Narbonnaise, in: *Revue Archéologique de Narbonnaise* 26 1993, pp.259-276.
- LAUBENHEIMER Fanette, SCHMITT Anne, *Amphores vinaïres de Narbonnaise, production et grand commerce. Création d'une base de données géochimiques des ateliers*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée n°51, 2009.
- LEENHARDT Maud, L'atelier de Sallèles-d'Aude, fours et bâtiments: mode d'emploi, in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores, 2001, pp. 241-256.
- SARRET Françoise, PERRON D'ARC Michel, *De l'argile à l'étal du potier. Tome 1 : construction d'un four gallo-romain*, Musée Amphoralis, 1999.
- VAN DER LEEW Sander, Sallèles-d'Aude: vingt ans de recherches autour d'un atelier de poterie, in: *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, série Amphores 2001, pp. 287-294.
- WIDEMANN François, LAUBENHEIMER Fanette, ATTAS Michel, FONTES Pierre, GRUEL Katherine, LEBLANC Jacques, LLERÉS Joseph, Analytical and Typological Study of Gallo-Roman Workshops Producing Amphorae in the Area of Narbonne, 18th International Symposium on Archaeometry and Archaeological prospection, March 1978, Bonn, in: *Archaeophysika*, 10, 1979, pp. 317-341.
- WIDEMANN François, LAUBENHEIMER Fanette, LEBLANC Jacques, Amphorae Workshops in Western Narbonensis. The Non Resolution Space Problem, Comptes-rendus du 19th Symposium on Archaeometry and Archaeological Prospections, London, March 1979, in: *British Museum Occasional Papers*, n° 19,1981, pp. 57-71.

